«Le Monde des livres»: Mystérieux Voltaire

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14950 – 7 F

VENDREDI 19 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Frappant l'énergie, les hauts revenus et les sociétés

Le programme d'austérité de M. Clinton repose sur une forte augmentation des impôts

Courageux

M. BILL CLINTON fait preuve de courage. Poussé certes par la nécessité, le jeune président démocrate a annoncé, mercredi 17 février, un programme sans précédent de réduction du déficit budgétaire. Au risque de mettre en péril sa popularité, il s'attaque aux racines du «mal américain» au moyen d'une politique à double détente : hausse drastique des impôts, et, dans une moindre mesure, compression des dépenses de l'Etat.

Il est vrai que les chiffres ne lui donnaient guère le choix : sauf à donner un coup de bistouri profond, le déficit, qui a déjà largement dépassé les 320 milliards de dollars, aurait doublé à la fin du siècle. L'enjeu ne se limite pas à une question d'orthodoxie budgétaire, si importante soit-elle. C'est plus largement de la croissance de l'économie américaine et de sa place dans le monde qu'il s'agit. Le déficit est un monstre à plusieurs têtes : il mine la confiance des investisseurs, détourne l'épargne, affaiblit le dollar, obère enfin l'avenir par l'accroissement de la charge de la dette physique.

EN s'attaquant à ce déficit, M. Clinton ne tourne pas seulement le dos à douze années d'irresponsabilité fiscale qu'il a imputée aux républicains – en gros à ses deux prédécesseurs, – mais aussi aux démocrates du Congrès. M. Clinton se fixe aussi pour objectif une détente des taux d'intérêt à long terme, destinée à favoriser l'investissement, donc l'emploi et la croissance.

L'accueil devrait être très nettement favorable chez les principaux partenaires des Etats-Unis. Accompagnant la détente observée sur les taux allemands, le programme de M. Clinton devrait leur donner satisfaction et favoriser un début d'harmonisation des politiques de croissance au sein du groupe des sept pays les plus industrialisés, le G-7, dont les ministres des finances doivent se réunir le 27 février à Londres.

EN revanche, les mêmes partenaires des Etats-Unis auront sans doute remarqué avec inquiétude que M. Clinton n'a consacré qu'une dizaine de lignes au commerce extérieur, sur un texte d'une heure, et qu'elles reflètent une certaine dureté de ton par rapport au discours de ce chantre du libre-échange que voulait être M. George Bush. S'il réaffirme son attachement à la conclusion de l'Uruguay round, M. Clinton annonce également son intention de préserver et de protéger les industries de pointe américaines.

Le président n'a fait que la moitié du chemin. Il lui faut l'appui d'un Congrès sceptique et déjà pris d'assaut par tous les groupes de pression et d'intérêt que le programme du président va léser. Wall Street avait à l'avance manifesté sa mauvaise humeur. Au contraire, les commentaires de presse, jeudi, étaient élogieux. Les réactions de l'opinion seront déterminantes. A en croire des indications encore fragiles données par les premiers sondages, l'accueil serait favorable chez une majorité d'Américains. Mais se résigneront-ils facilement à l'exigence d'une cure d'austérité.

Rigueur et austérité sont les maîtres mots du premier discours sur l'état de l'Union prononcé par le nouveau président des Etats-Unis devant le Congrès, mercredi 17 février. Avec comme objectif la réduction de l'énorme déficit budgétaire, M. Bill Clinton a annoncé une compression des dépenses de l'Etat et de massives hausses des taxes et impôts. Avec 253 milliards de recettes nouvelles sur cinq ans, ce programme budgétaire est l'un des plus lourds jamais présenté par un président américain.

WASHINGTON

de notre correspondant

Si l'exercice du pouvoir est d'abord un face-à-face sincère avec la réalité, alors le nouveau président américain, le démocrate Bill Clinton, ne s'y dérobe pas. Elu sur une plate-forme populiste, flattant l'Amérique profonde, candidat qui avait promis une réduction de ses impôts à la «classe moyenne», le voilà qui prêche aujourd'hui la rigueur et l'austérité.

Pugnace, sûr de lui et de ses «nouvelles» convictions, il a consacré, mercredi soir 17 février, devant le Congrès, l'essentiel du traditionnel discours sur l'état de l'Union à une leçon de réalisme : les Etats-Unis souffrent de leur déficit budgétaire et d'un déficit en investissements productifs, a-t-il dit, double déficit qui menace l'avenir et doit être combattu simultanément. Au risque de décevoir ses électeurs, et notamment une classe moyenne qui ne sera pas épargnée par la rigueur, au risque encore de heurter sa propre majorité au Congrès, M. Clinton propose d'entamer le déficit par de massives hausses des impôts et des réductions dans les dépenses de l'Etat . D'ici à la fin 1997, quelque 245 milliards de dollars devront être collectés au titre de la première potion – qui comporte la création d'une taxe générale sur la consommation d'énergie – et 245 autres milliards épargnés au titre des coupes dans les dépenses publiques.

L'objectif est de ramener le déficit à moins de 200 milliards de dollars d'ici à la même date. Mais il ne s'agit pas de réduire le déficit pour la beauté du geste, a dit M. Clinton.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et l'article de SERGE MARTI pages 16 et 17

Invitant les militants à livrer une «bataille de la Marne du socialisme»

M. Michel Rocard appelle à la naissance d'un «vaste mouvement ouvert et moderne»

M. Michel Rocard a appelé les socialistes, mercredi 17 février, à reconstruire le PS en constituant au lendemain des élections législatives, avec des écologistes, des centristes, des communistes rénovateurs et des militants des droits de l'homme, «un vaste mouvement ouvert et moderne». L'ancien premier ministre, qui s'était entretenu mardi après-midi avec M. Mitterrand, pour l'informer de son initiative, s'est prononcé pour une «rupture» avec le parti né à Epinay en 1971. Il a évoqué les «erreurs graves» commises par la gauche depuis 1981 et plaidé pour une «renaissance». M. Fabius a répondu de façon négative à l'appel de M. Rocard. En revanche, M. Bérégovoy s'est déclaré «d'accord avec l'analyse» du maire de Conflans-Sainte-Honorine.



par Patrick Jarreau

La stratégie de M. Michel Rocard consistait, jusqu'à présent, à limiter au strict minimum ses interventions dans la campagne des élections législatives, car il estimait que ce scrutin n'était pas son affaire. Les socialistes allaient y payer une facture qui n'était pas la sienne, mais celle de M. François Mitterrand. La vie, pour lui, commencerait après. Il serait le chef de l'opposition – à la droite, bien sûr, mais aussi aux manœuvres tortueuses et aux raffinements tactiques empoisonnés de la cohabitation entre une majorité divisée et un président de la République retranché dans son donjon constitutionnel. Après plusieurs semaines de réflexion personnelle et de débat dans son état-major, l'ancien premier ministre abandonne cette voie et en emprunte une autre.

Lire la suite et nos informations page 8

Irréductible Casamance

L'élection présidentielle au Sénégal aura lieu le 21 février sous la haute protection d'une armée qui a du mal à contenir la rébellion indépendantiste

ZIGUINCHOR

de notre envoyée spéciale

Dans les «*clandos*» de Ziguinchor – bars improvisés chez les particuliers, – si on en *parle*, c'est en baissant la voix. Les habitants sont méfiants : tout un chacun est susceptible de rapporter leurs propos à qui de droit. Mieux vaut donc ne pas commenter la situation.

Les autorités manient, quant à elles, la langue de bois avec dextérité. La Casamance malade est un sujet tabou. Dix ans que cela dure ! Une partie des rebelles ont déposé les armes. Mais des irréductibles campent toujours dans la forêt, et le cycle infernal – attaques, représailles, villages abandonnés, populations déplacées – continue.

Le conflit s'est même amplifié au cours des six derniers mois, à l'approche de l'élection présidentielle du 21 février, boudée par les séparatistes.

Comme promis par un pouvoir déterminé à ne pas s'en laisser conter, le scrutin aura lieu, dimanche, en Casamance. Mais, très à leur aise dans cette région, les rebelles vont-ils jouer les trouble-fêtes ? L'aéroport et l'émetteur de radio de Ziguinchor ont été récemment attaqués. Beaucoup plus que la ville, la brousse vit sous la coupe des indépendantistes.

C'est une guérilla insaisissable que l'armée tente de réduire.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 6

Suspension de l'aide humanitaire à la Bosnie

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, a annoncé, mercredi 17 février, la suspension de l'essentiel de l'aide humanitaire internationale à la Bosnie-Herzégovine en raison des entraves mises par les belligérants à l'acheminement et à la distribution de cette aide.

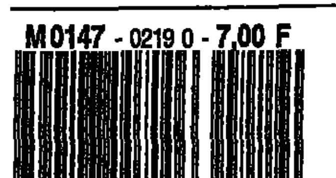
Mme Ogata, qui estime que les efforts déployés par le HCR «*sont devenus la risée des responsables politiques*» bosniaques, a annoncé sa décision sans en avoir référé aux instances onusiennes, ce qui a provoqué une levée de boucliers au siège de l'ONU, à New-York, et notamment au Conseil de sécurité. Ce dernier a immédiatement adopté une déclaration «*condamnant les actions visant à bloquer les convois humanitaires*». Le Conseil «*exige*» en outre que «*les parties et tous les autres intéressés assurent immédiatement le libre passage des secours humanitaires*».

Par ailleurs, les forces serbes de Bosnie ont découvert un charnier dans une enclave musulmane de l'est de la République qu'elles viennent de conquérir, et accusent les Musulmans d'être responsables de massacres.

Lire page 3 les articles de AFSANE BASSIR POUR FLORENCE HARTMANN et ISABELLE VICHNIAC



M 0147 - 0219 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Ingérence

Faut-il repenser l'action humanitaire ?

par Cornelio Sommaruga

LE débat qui s'est ouvert sur l'opportunité d'instaurer un nouveau droit dit d'ingérence humanitaire répond-il à la nécessité de repenser selon d'autres principes l'action humanitaire ? La neutralité essentielle à l'action humanitaire doit-elle s'effacer et l'assistance s'imposer par la force lorsque la survie de populations entières est en jeu ? L'application des conventions de Genève est-elle excessivement tributaire du consentement des belligérants ?

Qu'est-ce que le droit d'ingérence ? Pour ses promoteurs, il s'agit d'instaurer un droit d'intervention humanitaire qui permette, au besoin par le recours à la force, de déroger au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain qui se rendrait coupable de violations massives des droits de l'homme. Si l'intention est ainsi clairement affirmée, force est de constater cependant que le contenu de cette proposition, les critères et les modalités de sa mise en œuvre n'ont jamais été définis. Le concept est donc resté flou, subissant par ailleurs de nombreuses mutations de langage, du fait des oppositions rencontrées dans certains milieux gouvernementaux. L'on se mit alors à parler tantôt d'un droit, tantôt d'un devoir d'ingérence humanitaire, glissant de l'ordre juridique au plan de l'éthique pour enfin aujourd'hui, souvent, ne plus parler ni de droit ni de devoir d'ingérence, mais d'un droit ou devoir d'assistance humanitaire qui ferait obligation aux Etats d'agir.

Une telle proposition viendrait-elle renouveler le droit humanitaire existant, tel que défini dans les conventions de Genève ? S'agit-il de combler une lacune essentielle ? Pour qui connaît ces conventions, le problème n'est pas là. Les conventions et leurs deux protocoles additionnels adoptés en 1977 contiennent en effet un ensemble de dispositions qui, sans atteindre à la perfection, fondent très largement et sans équivoque un droit à l'assistance et à la protection pour les victimes des conflits. Cela m'amène à dissiper une première confusion : si le droit d'ingérence n'apporte pas d'élargissement aux dispositions déjà en vigueur du droit humanitaire, il surgit, par contre, de la constatation de son non-respect. Que faire en effet quand un gouvernement, en violation flagrante des obligations auxquelles il a souscrit en ratifiant les conventions de Genève, commet à l'encontre de populations sans défense les pires exactions, refusant par ailleurs d'accorder au Comité international de la Croix-Rouge ou à d'autres organisations humanitaires impartiales tout accès aux victimes, privant ainsi celles-ci de toute protection et assistance ? C'est à cette question que le droit d'ingérence prétend donner une réponse. Mais cette proposition est-elle réellement novatrice et peut-elle véritablement s'imposer sans réserves ni soulever d'autres questions ?

Convenons qu'elle demeure dans la réalité soumise à de nombreuses contingences. Tout d'abord, le recours à la force doit obtenir l'accord du Conseil de sécurité. Or nous savons qu'une telle décision, lorsqu'un veto ne vient pas la rendre simplement impossible, est toujours le résultat d'une pesée d'intérêts, souvent contradictoires, entre diverses considérations d'ordre politique, économique et stratégique. Pourra-t-on éviter les compromis et les lenteurs dans ces négociations ? Il a fallu que cinquante mille civils meurent en Somalie avant que s'engage une intervention militaire efficace sous mandat onusien. D'autre part, si une action d'ingérence est certes relativement aisée et peu coûteuse en vies à l'encontre d'un Etat militairement faible, avec quelles conséquences peut-on l'envisager face à un Etat puissant ? Au mépris de l'impartialité, l'ingérence humanitaire doit-elle s'octroyer le pouvoir de choisir ses victimes en fonction des intérêts politiques et des rapports de forces, qui entourent les conflits ? Qu'en est-il aujourd'hui du Libéria, du Sud soudanais, de l'Angola, de l'Afghanistan, des conflits du Caucase et de l'Asie centrale, de la Bosnie ? Qu'en sera-t-il demain ? Où placer les priorités ? La simultanéité de tant de conflits meurtriers n'impose-t-elle pas ses propres limites au recours au droit d'ingérence ? Enfin, comment accepter une démarche humanitaire qui, s'appuyant sur la force, ne peut qu'inexorablement provoquer d'autres morts encore, sans parler des risques d'escalade ? Ce ne sont là que quelques-unes des interrogations parmi les très nombreuses questions que l'on ne peut ignorer.

Les débats qui opposent aujourd'hui partisans et adversaires d'une intervention en Bosnie – alors que tous s'accordent pour dénoncer l'horreur des exactions commises – illustrent ces dilemmes et démontrent les difficultés de concilier les exigences de l'humanitaire et celles du politique dans un contexte où toute action visant à imposer par la force le respect de populations civiles implique *de facto* une intervention militaire de très grande envergure à laquelle les Etats n'ont pas pu, jusqu'à maintenant, se résoudre. Serait-il concevable d'engager une action d'ingérence en en limitant l'objectif aux seuls besoins humanitaires ? A l'évidence, cela ne saurait être que l'un des aspects d'une intervention plus vaste visant à restaurer la paix et la sécurité internationales, tant il est vrai qu'il est illusoire, dans une situation aussi grave, de concevoir l'ingérence dans un sens restreint. Les limites, sinon l'échec, de l'action de la FORPRONU en Bosnie en sont l'illustration.

Revenons maintenant au droit international humanitaire. N'offre-t-il vraiment aucune solution lorsque tous les moyens de la diplomatie humanitaire se sont révélés sans effet ? Les conventions de Genève excluent-elles le recours à la force comme ultime démarche ? Le droit humanitaire apporte à cette question capitale une double réponse que l'on peut trouver, d'une part dans l'article premier des conventions, qui fait obligation aux Etats de *« respecter et faire respecter le droit humanitaire en toutes circonstances »*, d'autre part, dans les dispositions de l'article 89 du premier protocole additionnel, qui prévoient que, *« dans les cas de violations graves des conventions et du présent protocole, les hautes parties contractantes s'engagent à agir tant conjointement que séparément, en coopération avec l'Organisation des Nations unies et conformément à sa charte »*. A la lumière de ces dispositions, face à des conflits où les problèmes humanitaires deviennent la dimension majeure de crises qui menacent la paix et la sécurité internationales, il n'appartient donc qu'aux Etats d'envisager des mesures qui transféreraient leur action du cadre du droit humanitaire dans celui du chapitre VII de la charte des Nations unies autorisant le recours à la force pour faire cesser des violations très graves aux conventions de Genève. Reste-t-il dès lors un vide juridique que le droit d'ingérence puisse venir utilement combler ?

Répondre à l'urgence

Dans le contexte du conflit somalien, la résolution 794 adoptée par le Conseil de sécurité le 3 décembre 1992 est un exemple significatif de mise en œuvre d'une telle démarche issue du droit humanitaire. Dans ses considérants, cette résolution met en évidence le constat des *« violations massives du droit international humanitaire »* et des obstacles *« qui empêchent l'acheminement des secours »*, elle *« condamne énergiquement toutes les violations du droit international humanitaire »*, elle *« affirme que ceux qui commettent ou ordonnent de commettre de tels actes en seront tenus individuellement responsables »*, elle *« exige que toutes les parties, tous les mouvements et toutes les factions en Somalie mettent immédiatement fin à toutes les violations du droit international humanitaire »* et estime enfin que *« l'ampleur de la tragédie humanitaire causée par le conflit en Somalie constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales »*, autorisant par là *« le secrétaire général et les Etats membres qui coopèrent à employer tous les moyens nécessaires pour restaurer aussitôt que possible des conditions de sécurité pour les opérations de secours humanitaires en Somalie »*. Il faut toutefois relever que le succès de cette opération actuellement en cours est dû très largement au fait qu'elle a pu calmer une situation anarchique sans se voir opposer de véritable résistance locale. C'est là qu'il nous faut établir et préserver une distinction fondamentale entre le rôle des Etats et celui des organisations humanitaires impartiales. Il s'agit en effet de deux fonctions distinctes : celle qui, fondée sur un devoir dicté par une exigence de justice, veut faire respecter le droit et, quand il est violé, en appelle à la répression des Etats coupables, et celle dont l'unique mission est de secourir les victimes au nom des principes d'humanité. En d'autres termes, il y a donc, d'une part, le rôle de la police et du juge, qui sont chargés du respect de la loi et de la répression de ceux qui la violent et, de l'autre, celui du Bon Samaritain, qui porte secours. Cette distinction est pour moi essentielle car elle permet, en les définissant et les délimitant, de dissocier le rôle des organisations humanitaires impartiales de celui des Etats, responsables, à un autre niveau et par d'autres moyens, de *« respecter et faire respecter le droit humanitaire »*.

Vouloir, comme le proposent certains partisans du droit d'ingérence, faire fusionner ces deux fonctions distinctes en une seule et unique démarche dont les Etats, en se substituant aux organisations humanitaires, assureraient la mise en œuvre par les moyens de la contrainte ne peut qu'amener l'action humanitaire à une impasse : sa politisation. Nous en faisons tous aujourd'hui l'amère constatation dans le conflit qui déchire la Bosnie : l'action humanitaire ne peut être ni négociée ni conduite par des personnalités politiques sans qu'elle devienne captive des enjeux qui opposent les parties en conflit. Faut-il dès lors s'étonner que, dans l'assistance que l'on s'efforce de leur apporter, les victimes ne voient qu'un alibi et l'aveu même de l'impuissance ou du refus des gouvernements d'assumer pleinement leurs responsabilités sur un plan politique ? C'est aussi l'impartialité de l'action humanitaire qui se trouve mise en cause et en péril.

L'efficacité, la crédibilité de l'action humanitaire et, dans une très large mesure, son acceptabilité par les belligérants sont très directement conditionnées par la clarté de ses intentions. Aussi m'apparaît-il urgent aujourd'hui qu'aux divers niveaux de leurs responsabilités les gouvernements et les organisations humanitaires se concertent et s'attachent à organiser leurs actions selon des concepts qui, tout en se superposant, sachent s'articuler sans se confondre.

Ainsi, dans le contexte d'un nouveau système collectif de sécurité qui, sous le contrôle des Nations unies, tiendrait compte plus directement des causes des tragédies humanitaires, le recours à la contrainte reste envisageable comme une ultime démarche face à des situations extrêmes de détresse. Il ne peut s'agir toutefois que d'une mesure exceptionnelle qui reste soumise, nous l'avons vu, à de nombreuses contingences. Je crois que le seul moyen permettant d'humaniser durablement le comportement des belligérants et de protéger plus efficacement les victimes réside aujourd'hui dans l'absolue nécessité de restituer au plus vite et pleinement au droit international humanitaire l'autorité et les valeurs qui sont les siennes. Cela ne peut se faire que par la volonté et l'engagement des Etats, ces Etats qui ensemble doivent s'attacher à porter alors leur action à la fois en amont et en aval de celle des organisations humanitaires. En amont afin d'endiguer les conséquences des conflits, en exigeant, par une action diplomatique préventive, de tous les gouvernements qu'ils respectent les engagements auxquels ils ont souscrit en ratifiant les conventions de Genève ; en aval, en organisant la sanction des violations dans le cadre d'une nouvelle juridiction pénale internationale chargée de réprimer les exactions commises.

Le projet actuellement lancé par le gouvernement suisse, dépositaire des conventions de Genève, de réunir en août prochain, à Genève, une conférence extraordinaire des Etats tout entière consacrée à une réflexion sur la protection des victimes de la guerre devrait nous permettre de porter plus loin cette réflexion et de répondre à l'urgence que nous ressentons tous d'opposer à la violence un sens renouvelé du respect du droit humanitaire.

► **Cornelio Sommaruga est président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).**

Femmes

De la fraternité à la parité

par Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber

DEPUIS presque un demi-siècle qu'elles exercent leurs droits politiques, les Françaises, si elles votent pour le législateur, ne votent toujours pas la loi. Les chiffres sont connus : la patrie des droits de l'Homme, ces bien nommés, fait figure de lanterne rouge de l'Europe avec la Grèce, puisque 5 % seulement des parlementaires y sont des femmes. On a longtemps pensé que le faible nombre d'élues correspondait à une situation provisoire, qui s'arrangerait d'elle-même, la société politique évoluant naturellement vers une représentation plus équilibrée des citoyennes et des citoyens. Or, il n'en est rien. Et aux élections législatives de mars prochain, les partis «établis» promettent d'envoyer encore moins de femmes à l'Assemblée nationale qu'à l'issue du scrutin de 1988.

Le mouvement suffragiste estimait il y a un siècle, au plus fort des batailles qu'il menait pour le droit de vote des Françaises, que le jour où celles-ci l'exerceraient, la représentation des citoyens dans les Assemblées politiques se répartirait équitablement entre les sexes. C'était méconnaître la capacité collective des hommes de conserver entre leurs mains le pouvoir politique, les femmes n'étant admises à approcher celui-ci que sur ses marges, et au compte-gouttes.

Aujourd'hui même, des règles non écrites, des mécanismes non avoués, verrouillent son accès, faisant qu'un Parlement composé d'hommes à 95 % légifère pour l'ensemble de la population dans des conditions scandaleuses d'iniquité. Un seul exemple : peut-on imaginer qu'avec autant de femmes que d'hommes parmi les élus on aurait rétabli dans le code pénal, comme cela fut fait, sans débat public, des peines de prison pour les femmes les plus démunies, les plus désespérées, celles qui, faute d'autres moyens, auraient recours à l'avortement pratiqué sur elles-mêmes ? Dans un sursaut qui fut long à venir les députés annulèrent cet amendement voté par le Sénat, mais cet exemple fait voler en éclats la fiction selon laquelle l'homme, porteur d'universalité, est nécessairement le garant des intérêts des femmes aussi. Il ne saurait signifier pour autant que la présence des femmes dans les Assemblées est utile pour défendre les seuls droits des femmes : celles-ci ont vocation, avec les hommes, à cogérer les affaires de la cité et de l'État.

Cinquante ans de droits politiques pour atteindre 5 % d'élues au Parlement, le rapprochement de ces deux chiffres autorise l'interrogation de fond : n'est-ce pas le contenu même de ces droits qu'il faut réécrire, leurs insuffisances et leurs limites qu'il faut dépasser ?

Poser le droit à la parité pour les deux sexes, affirmer qu'il constitue un élément fondamental de la démocratie au même titre que l'universalité du suffrage ou que la séparation des pouvoirs, ce n'est pas seulement contester la légitimité des institutions telles que nous les connaissons. C'est encore mettre en pièces, pour les reconstruire, deux siècles de philosophie et de pratique politiques. C'est énoncer une évidence : par principe, la démocratie représentative transcende les intérêts particuliers. Elle fonde sa légitimité sur sa capacité à symboliser la collectivité. Or, cette collectivité n'est pas composée d'êtres humains identiques. Il n'y aurait pas d'humanité s'il n'y avait pas deux formes distinctes d'individus sexués. Les femmes et les hommes concourent ensemble à la définition et à la perpétuation de l'espèce. Ils doivent concourir ensemble, et à parité, à l'organisation de la vie commune. Non pas au titre de la «différence» d'un sexe par rapport à l'autre, mais de leur participation conjointe à l'espèce humaine.

Dans la vie publique, l'exclusion collective des citoyennes résulte de procédés déloyaux que le droit doit neutraliser. Et ce n'est pas, ici ou là, la présence précaire de quelques femmes isolées qui infirme la règle générale. Une démocratie véritable se fonde sur l'égalité politique effective et non fictive de tous ses enfants. Voilà ce que traduirait une devise républicaine revue et corrigée qui consacrerait l'entrée des femmes dans une citoyenneté authentique : Liberté, égalité, parité.

► **Françoise Gaspard est maître de conférences à l'EHESS et Claude Servan-Schreiber, journaliste. Elles sont coauteurs, avec Anne Le Gall, de *Au pouvoir citoyennes, Liberté, égalité,***

Une chambre sans dames

par Christine Clerc

EDITH CRESSON aurait-elle été inculpée d'abus de biens sociaux ? Non, c'est bien plus grave : l'ancien premier ministre a eu le tort considérable de lâcher un jour que la Bourse... elle n'en avait... *« rien à cirer ! »* Cela suffit pour la condamner, et avec elle toutes les femmes qui prétendaient s'intéresser à la chose politique.

A moins que la faute impardonnable, le péché originel que nous ne pourrons jamais effacer, ait été commis par Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, Mme Dufoix ne fut sans doute ni plus ni moins responsable du drame de la transfusion sanguine que le ministre de la santé Edmond Hervé et le premier ministre Laurent Fabius. Mais elle prononça cette phrase dramatiquement maladroite : *« Responsable, mais pas coupable ! »* Et puis, Georgina Dufoix est seule. Comme Edith Cresson. Autour d'elles, pour les défendre, ni clan de partisans, ni bande de copains, ni «meute», selon l'expression d'un ancien dirigeant RPR *(« Il faut chasser en meute... »)* qui en dit long sur les mœurs politiques viriles.

Au contraire de Laurent Fabius, Pierre Bérégovoy et quelques autres, ni Edith Cresson ni Georgina Dufoix ne menacent de revenir un jour au pouvoir pour se venger. On peut donc les accabler sans crainte. Comme on peut, sans crainte, évincer une fidèle socialiste élue depuis quinze ans dans le Nord, Denise Cacheux – à qui le PS vient de signifier son congé. Comme on peut, au mépris de la parole donnée, poignarder dans le dos Louise Moreau, ancienne résistante et loyale élue de l'opposition dans les Alpes-Maritimes depuis vingt ans : en soutenant contre elle le maire de Cannes Michel Mouillot... qui a pour lui, il est vrai, d'être un homme de marketing et d'appartenir à un bande : la «bande à *Léo*».

J'exagère ? Mais alors comment expliquer ceci : sur 577 circonscriptions l'Union de l'opposition – à égalité sur ce point avec l'alliance PS-MRG – présentera en mars moins de 40 femmes ! Encore faut-il déduire du nombre de ces 40 privilégiées, qui ont reçu de ces messieurs des états-majors l'investiture, celui des non-éligibles, d'avance condamnées.

La fameuse «chambre introuvable» de mars sera donc... une chambre pratiquement sans femmes !

La France, depuis dix ans déjà la lanterne rouge de l'Europe avec 5,8 % seulement de femmes à l'Assemblée nationale (alors que l'Allemagne en compte 21 % parmi ses députés), va se retrouver loin, très loin derrière le Danemark, l'Irlande et même l'Espagne : ce pays de « machos », cette démocratie débutante a presque triplé, en dix ans, le nombre de ses élues (passé de 5,4 à 14,6 %) pendant que nous régressions. Comment accepter l'idée que des réformes décisives concernant notre emploi, notre santé, notre retraite et l'éducation de nos enfants soient discutées et votées sans que les femmes puissent seulement exprimer leur opinion ? Comment s'étonner que des femmes aussi populaires que Simone Veil fuient aujourd'hui l'arène politique ? Et comment ne pas comprendre que tant de jeunes – et moins jeunes – électrices se tournent, avec espoir et sympathie, du côté des écologistes ?

► **Christine Clerc est journaliste.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

La suspension de l'aide internationale à la Bosnie

Une décision prise par le haut-commissaire pour les réfugiés

Devant les entraves mises, par les belligérants à l'acheminement des secours, le HCR a décidé, mercredi 17 février, de suspendre l'essentiel de l'aide internationale à la Bosnie-Herzégovine et de retirer la majorité de son personnel de Sarajevo.

GENÈVE

de notre correspondante

La plus vive émotion règne dans les milieux humanitaires de Genève, où l'on constate que la barbarie n'a, décidément, pas de limite en Bosnie-Herzégovine, dont les chefs de guerre plastronnent dans les salles de conférence tandis que la population agonise.

Au siège du HCR, on en est venu à baisser les bras. Et le haut-commissaire, Mme Sadako Ogata, a annoncé, mercredi 17 juillet, qu'elle avait pris, à contre-cœur, une série de mesures revenant à priver la Bosnie-Herzégovine de l'essentiel de l'aide humanitaire internationale. Ces mesures sont les suivantes :

– rappel à leurs bases des convois humanitaires du HCR bloqués dans l'est de la Bosnie et suspension immédiate de tous les secours dans les régions sous contrôle serbe ;

– interruption de toutes les activités du HCR à Sarajevo et retrait de la majorité de son personnel, avec maintien d'une présence minimale dans cette ville assiégée de 380 000 habitants ;

– interruption des convois humanitaires et du pont aérien vers Sarajevo ;

– maintien à un niveau réduit des opérations du HCR dans les régions de Bosnie où il peut encore opérer.

Un message à Sarajevo

Avant de prendre cette décision, Mme Ogata avait vainement tenté d'agir sur les responsables des belligérants pour les amener à lever les obstacles mis à la distribution de l'aide. Ainsi s'est-elle adressée, le 12 février, à M. Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie. *« Je condamne le déplacement de populations par la pression militaire et l'interdiction d'acheminer de l'assistance humanitaire. Vous devez cesser d'empêcher d'innocents civils d'obtenir l'aide nécessaire à leur survie »*, lui a-t-elle écrit.

Le haut-commissaire a également adressé un message aux autorités de Sarajevo (qui boycottent l'aide internationale tant que les convois humanitaires ne parviendront pas aux Musulmans de l'est de la République), leur expliquant : *« Nous comprenons vos inquiétudes car nous sommes nous-mêmes très préoccupés par la détérioration de la situation. C'est pour cette raison que nous comprenons difficilement que vous décidiez de priver votre propre population de nourriture, alors que les membres du personnel du HCR risquent tous les jours leur vie pour acheminer cette aide. »*

« Alors que tous nos efforts ont été concentrés pour soulager les victimes, les parties ont confondu aide humanitaire et intérêts politiques », a déclaré Mme Ogata, ajoutant : *« Nos efforts humanitaires sont devenus la risée des responsables politiques et je regrette profondément que leur conduite m'ait forcée à prendre une telle décision. »*

ISABELLE VICHNIAC

Levée de boucliers au siège de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Tout en manifestant leur compréhension devant la frustration de Mme Sadako Ogata, les milieux diplomatiques de l'ONU sont choqués par la décision de la diplomate japonaise d'annoncer la mesure qu'elle venait de prendre sans consulter les membres du Conseil de sécurité qui l'ont investie de sa tâche. *« C'est scandaleux, totalement scandaleux »*, s'est exclamé un ambassadeur occidental, membre du Conseil. Selon des sources proches du secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali – qui se trouve actuellement au Japon – n'a été informé de cette décision qu'après la publication du communiqué de presse du HCR. Les coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie ainsi que les membres du Conseil qui se réunissaient, mercredi soir 17 février, ont appris cette nouvelle par les journalistes.

Visiblement irrité, l'un des deux coprésidents de la Conférence internationale, M. David Owen, a déclaré que les opérations humanitaires *« doivent reprendre sans délai »*. Selon lui, Mme Ogata a été *« obligée »*, de par l'intransigeance des parties, de prendre une telle décision. *« Ils utilisent l'aide humanitaire comme un instrument de guerre »*, dit-il. Selon le diplomate britannique, *« Il est inacceptable d'exploiter la famine comme ils le font tous »*, faisant allusion aux parties en conflit. Cachant à peine sa surprise, l'ambassadeur de Russie, M. Yuli Vorontsov, s'est exclamé : *« La décision de Mme Ogata est complètement inattendue. J'espère que le Conseil de Sécurité pourra la corriger. »* Le Conseil, pour sa part, a adopté par consensus, et en séance publique, une déclaration *« condamnant les actions visant à bloquer les convois humanitaires »*. Il *« exige »* que *« les parties et tous les autres intéressés assurent immédiatement le libre passage des secours humanitaires »* et que les parties donnent au HCR *« l'assurance qu'ils tiendront les engagements qu'ils ont pris de se conformer aux décisions du Conseil à cet égard »*.

Selon un diplomate proche des négociations, l'utilisation de l'aide humanitaire soit utilisée comme instrument de combat par les Serbes et par les Musulmans *« dramatise le fait que l'aide humanitaire, à elle seule, ne suffit plus dans ce conflit »*. Sur le point de savoir si Mme Ogata avait l'autorisation d'annoncer, sans consulter le secrétariat général, la suspension de cette aide, ce diplomate, qui a requis l'anonymat, explique que les agences de l'ONU *« sont devenues, au fil des années, des barons indépendants du secrétariat, et il faut un changement fondamental du système »*. Le même diplomate rappelle que, sur le cas précis de l'aide humanitaire à Sarajevo et aux autres villes bosniaques, *« le HCR avait un mandat précis du Conseil de sécurité et qu'en fait la décision de Mme Ogata revient à désobéir au Conseil »*.

De son côté, le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, estime que la décision du HCR revient à *« un chantage des riches bien nourris contre des pauvres affamés »*. Faisant allusion à la décision de son propre gouvernement de boycotter l'aide humanitaire à Sarajevo, M. Izetbegovic a dit : *« C'est la vengeance de l'ONU contre la solidarité des Bosniaques. »* M. Izetbegovic devait se rendre à Washington, jeudi 18 février, à l'invitation du vice-président américain, M. Al Gore.

Par ailleurs, selon des sources diplomatiques, la France devait déposer jeudi un projet de résolution visant à créer un tribunal international *ad hoc* pour juger les *« personnes responsables de violations graves du droit humanitaire international »* depuis le mois de juin 1991 sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Le secrétaire général est chargé de faire un rapport sur la mise en place de ce tribunal. Un autre projet de résolution prorogeant le mandat de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) pour une période intérimaire *« ne pouvant aller au-delà du 31 mars 1993 »* a également fait l'objet de consultations au sein du Conseil. La France souhaite que ce projet de résolution soit adopté en vertu du chapitre 7 de la Charte.

AFSANÉ BASSIR POUR

« Nous sommes décidés à reprendre ces territoires »

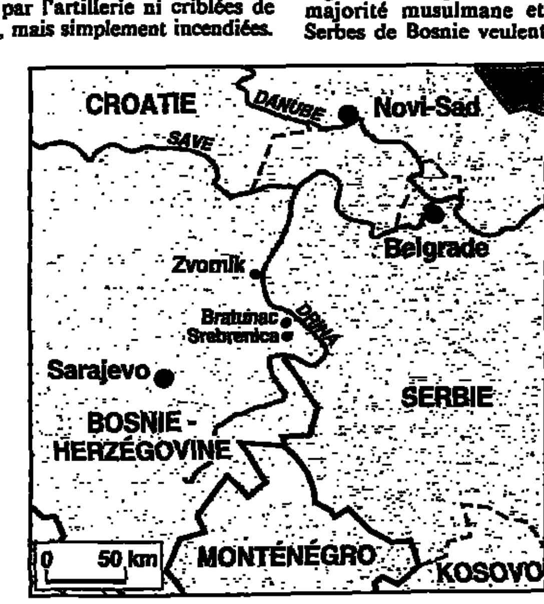
Dans l'est de la Bosnie, les Serbes brûlent des villages et accusent les Musulmans de massacres

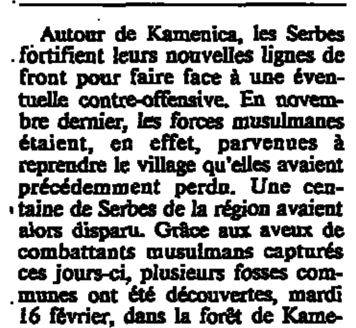
KAMENICA (est de la Bosnie)

de notre envoyée spéciale

« Interdicition de filmer », a lancé l'officier serbe aux journalistes qu'il était chargé de convoyer à Kamenica. Tout le long de la petite route de montagne qui mène à ce village de l'est de la Bosnie, passé sous contrôle serbe il y a tout juste deux jours, une seule image s'offrait, mercredi 17 février, au regard. Celle de maisons dévorées, une à une, par les flammes.

Les bâtisses tiennent encore debout. Elles n'ont pas été éventrées par l'artillerie ni criblées de balles, mais simplement incendiées.





A certains endroits, les dernières poutres se consument lentement dans le grand froid de l'hiver bosniaque, laissant encore se dégager une légère fumée. Aux abords de Kamenica, un amas de gravats vient rompre cet alignement de maisons vides.

Pillage des maisons

Le bâtiment a été vraisemblablement dynamité pour effacer à jamais sa présence. Mais le socle d'un minaret et trois stèles funéraires trahissent le secret de ces décombres. Le linge qui sèche sur les balcons pourrait témoigner de la présence de quelques habitants, mais il ne fait que rappeler la trop récente fuite des derniers civils. Comme ce fer à repasser et ces vêtements abandonnés à la hâte sur la table d'une cuisine.

Précédemment tenu par les Musulmans, ce village isolé dans les montagnes de l'est de la Bosnie, à 15 kilomètres au sud de Zvornik (sur la frontière serbo-bosniaque), a été déserté. Les traces de combats sont rares, si ce n'est le mur blanc de l'école grêlé d'impacts de balles. Trop affairés à piller les dernières maisons et à charger dans les camions de l'armée, fenêtres, électroménager, tapis, couvertures... les nombreux soldats qui circulent dans Kamenica ne parlent pas.

Personne ne semble vouloir dévoiler les mystères de cette « victoire ». Ils reconnaissent seulement qu'elle s'inscrit dans une opération de grande envergure lancée il y a quelques semaines pour venir à bout des dernières enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie, une région limitrophe de la Serbie à majorité musulmane et que les Serbes de Bosnie veulent s'approprier depuis le début des hostilités, en avril.

Selon le plan de paix préparé par les médiateurs internationaux, une grande partie de l'est de la Bosnie, soumise actuellement au contrôle des milices serbes, est destinée à revenir aux Musulmans. Le colonel serbe Vukota Vukotic, qui supervise les opérations dans la vallée de la Drina, ne semble pas vouloir s'encombrer d'un plan qui n'a pas encore été entériné par les trois parties en conflit.

« Nous sommes décidés à reprendre ces territoires », dit-il simplement. Kamenica n'est, pour lui, qu'une première étape pour venir à bout de l'enclave musulmane de Srebrenica. Il explique que ses hommes avanceront petit à petit, en prenant d'abord Cerska, à quelques kilomètres au sud de Kamenica et que les Serbes empêchent d'être ravitaillé par le HCR, puis Konjevic-Polje, à l'ouest, les villages de la région de Bratunac et, enfin, la ville de Srebrenica.

L'artillerie lourde que l'on entend tonner confirme les affirmations du colonel. Depuis les montagnes dominant le village, les forces serbes bombardent Cerska à une cadence régulière. 25 000 Musulmans, villageois et réfugiés provenant des régions tenues par les Serbes, s'entassent dans cette localité où aucune aide n'est encore parvenue depuis le début de la guerre. Comme pour Kamenica, les Serbes ont ouvert un *« corridor de purification ethnique »*, selon la nouvelle formule du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, afin de permettre aux populations civiles de quitter l'enclave de Cerska avant l'offensive finale. 6 000 personnes ont déjà pris la fuite.

La découverte de charniers

Autour de Kamenica, les Serbes fortifient leurs nouvelles lignes de front pour faire face à une éventuelle contre-offensive. En novembre dernier, les forces musulmanes étaient, en effet, parvenues à reprendre le village qu'elles avaient précédemment perdu. Une centaine de Serbes de la région avaient alors disparu. Grâce aux aveux de combattants musulmans capturés ces jours-ci, plusieurs fosses communes ont été découvertes, mardi 16 février, dans la forêt de Kamenica.

Devant la presse, autorisée exceptionnellement à pénétrer en Bosnie pour l'occasion, 24 cadavres ont été exhumés. D'après un médecin légiste, le docteur Zoran Stankovic, *« à première vue, il s'agit de cadavres enterrés depuis plusieurs mois et la date de décès pourrait correspondre à celle de la disparition des Serbes »*. Pour ajouter que *« rien ne nous dit que ce sont des Serbes ; il faudra procéder à l'identification et à un examen complet des corps »*.

Pour le commandant serbe local, le major Vinko Pandurovic, pas de doute : *« Il s'agit de villageois serbes qui ont fui dans la forêt pour se protéger. »* Ses allégations sont toutefois démenties par le pope de la région, Lazar Sindjir, selon qui les Serbes ont été *« surpris par derrière sur leurs positions par les forces musulmanes début novembre »*. Les 19 cadavres de la première fosse et les 5 autres extraits d'une mare gelée – où pourraient se trouver 11 corps supplémentaires – étaient tous, selon ce qu'ont pu voir les journalistes étrangers, des hommes en vareuse militaire kaki. *« Personne ne peut affirmer qu'il n'y a pas, parmi ces cadavres, des gens qui ont été tués pendant les combats, mais nous voyons des traces de sévices, et les Musulmans capturés nous ont dit que des prisonniers serbes avaient été torturés »*, a indiqué l'un des officiers serbes présents.

FLORENCE HARTMANN

EUROPE

ITALIE

L'enquête « Mains propres », un an après

ROME

de notre correspondante

L'enquête « Mains propres » un an après ? Une belle lessive de linge sale ! Qui se serait douté, en effet, que, le 17 février 1992, en s'intéressant à Mario Chiesa, le gérant d'un hospice pour vieillards accusé de malversations pour sept misérables millions de lires, les juges milanais venaient de mettre le doigt sur le plus beau scandale de toute l'histoire italienne ?

Ce scandale – celui de la collusion entre hommes politiques et milieux d'affaires « rackettés » au nom de l'intérêt supérieur des partis – se chiffre, en un an, en dizaines de milliards de lires. Attisé par le vent croissant de la contestation, il a eu tôt fait de gagner l'ensemble du pays et de discréditer toute la classe politique. Pour fêter dignement le premier anniversaire de l'ouverture de l'enquête, Milan, dont le maire, Piero Borghini, privé de son dernier adjoint (arrêté justement dans le cadre de l'enquête), venait de démissionner le matin même (*le Monde* du 18 février) – et qui était paralysée par la grève contre le chômage qui a touché mercredi 17 février toute la Lombardie – avait préféré miser sur la dérision.

« Bal des voleurs », « Rap des pots-de-vin » : dans les programmes offerts ce soir-là, les night-clubs s'étaient surpassés ; les enquêteurs aussi qui, la veille, en feu d'artifice préliminaire, avaient obtenu un florilège de révélations dont celles, paraît-il, de Florio Fiorini, l'ancien directeur financier de l'ENI (les hydrocarbures italiens), qui reconnaissait avoir financé, entre 1970 et 1981, les partis politiques, selon un barème fixe : 40 % à la Démocratie chrétienne ; 40 % au Parti socialiste ; 10 % au sociaux-démocrates et 10 % aux républicains.

« Very important prisoner »

Dans la soirée du 17, autre interrogatoire prometteur annoncé : celui de Licio Gelli, ex-grand maître de la Loge P2, mais surtout grand manipulateur et détenteur d'informations explosives, notamment sur la faillite de la Banque Ambrosiano qui a valu, la semaine dernière, au ministre de la justice, Claudio Martelli, dont le nom était cité, de démissionner pour pouvoir se défendre.

Même ironie à Rome, où la revue *Epoca* se vante d'avoir envoyé à chaque parlementaire un fascicule retraçant *« le procès de Socrate »* et intitulé *« Mains propres »*, tandis qu'un député de la Ligue lombarde, gagné par le vertige historique de cet anniversaire, proposait, si la Ligue prend un jour le pouvoir, de faire chaque année du 17 février *« une journée de réflexion nationale »*.

Les grands journaux n'étaient pas en reste. Ainsi, *la Stampa* dressait un panorama statistique des résultats de l'enquête. On peut y lire qu'il y a eu en tout 828 arrestations, soit 2,2 en moyenne par jour ; plus de 1 000 enquêtes et 75 000 demandes de levée d'immunité parlementaire, ce qui veut dire que 8 % des élus italiens ont affaire à la justice. Au hit-parade des régions touchées, Milan et les Abruzzes ; Rome n'est qu'en troisième position.

Quant au record des *« avviso di garanzia »* (avis d'ouverture d'enquête) l'ex-dirigeant socialiste, M. Bettino Craxi, vient de recevoir son septième tandis que certains, comme Severino Citaristi, ont allègrement franchi le cap de la dizaine. De son côté, *Repubblica*, qui, depuis des mois, s'est trouvé une nouvelle et copieuse rubrique intitulée « Crise du régime », consacre une large place aux mots nouveaux entrés, grâce à l'opération « Mains propres », dans le vocabulaire italien.

Exemple : VIP ne veut plus dire *« very important person »* mais *« very important prisoner »*. Enfin, plus réaliste sans doute, le *Corriere della Sera* consacre sa page anniversaire à une série d'entretiens sur les mille et une façons d'essayer de mettre précisément un terme à cette enquête dévastatrice : amnistie, nouvelle loi, solution politique ? Rien ne semble très évident. Le mot de la fin, pour une fois, va à Benetton qui, le 17, a tapissé les murs de Milan d'une nouvelle affiche incongrue mais drôle : on y voit une main blanche et une main noire, les fameuses *« United colors »*, mais unies cette fois... par une paire de menottes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

TURQUIE

Le commandant de la gendarmerie a trouvé la mort dans un accident d'avion

ISTANBUL

de notre correspondante

Le commandant de la gendarmerie turque, le général Esref Bitlis, âgé de soixante ans, a trouvé la mort, mercredi 17 février, lorsque l'avion militaire dans lequel il se rendait à Diyarbakir, la principale ville du sud-est anatolien à majorité kurde, s'est écrasé dans la cour d'un centre de triage des PTT, dans la banlieue d'Ankara. Quatre autres officiers ont été tués et un civil a été grièvement blessé.

Le général Bitlis se rendait dans la région où, depuis sa nomination à la tête de la gendarmerie en 1990, il participait activement à la lutte contre les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Après l'offensive des forces armées turques contre le PKK au nord de l'Irak, qu'il avait supervisée en octobre dernier, le général avait négocié à plusieurs reprises avec les dirigeants kurdes irakiens pour coordonner l'installation par les peshmergas de postes frontaliers du côté irakien pour empêcher l'infiltration en Turquie des combattants du PKK.

Le préfet d'Ankara, M. Erdogan Sahinoglu, a déclaré qu'à première vue aucun indice ne suggérait la possibilité d'un sabotage. Le décollage du petit bimoteur avait été retardé de plusieurs heures en raison de l'enneigement. Quelques minutes après son départ, le pilote avait signalé une défaillance simultanée des deux moteurs, peut-être due au gel, et avait annoncé son intention de faire demi-tour pour un atterrissage d'urgence.

N. P.

DROITS DE L'HOMME

Dans son rapport annuel

Le CICR dénonce « une cruauté d'un autre âge » dans l'ex-Yougoslavie

GENÈVE

de notre correspondante

M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a dénoncé, mercredi 17 février, lors de la présentation de son rapport pour 1992, *« l'aveuglement meurtrier [qui] aurait pu être évité si les règles humanitaires avaient été respectées »*.

Dans l'ex-Yougoslavie sévit *« une cruauté qu'on croyait d'un autre âge »*, a souligné M. Sommaruga. Le CICR, qui a été parmi les premiers à condamner la *« purification ethnique »*, déploie, dans cette région, une intense activité. Ainsi, depuis juillet dernier, pas moins de 5 534 prisonniers détenus en Bosnie ont été libérés sous ses auspices. Ses délégués visitent régulièrement 2 750 prisonniers dans 18 lieux d'internement.

La barbarie qui sévit en Bosnie est telle que le CICR s'est départi de sa traditionnelle discrétion et a dénoncé avec force les exécutions sommaires, la torture, les viols, les persécutions, les internements massifs de civils, les prises d'otages et autres atrocités. Il continue des opérations de secours, malgré les entraves mises à la circulation de ses convois. Dans le cadre de son assistance médicale à 70 hôpitaux et établissements sanitaires, il a distribué, entre autres, 300 tonnes de matériel chirurgical.

M. Sommaruga a également décrit la situation en Somalie, d'où il revenait. Le CICR a beau y avoir acheminé, depuis le début de 1992, quelque 170 000 tonnes d'aide alimentaire, mis sur pied des programmes d'aide médicale et d'hygiène, deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants risquent encore de mourir de faim et de misère.

Evoquant le conflit afghan, M. Sommaruga a rappelé que *« la population civile y vit sous un déluge de feu : depuis la mi-janvier, Kaboul est bombardée à outrance. La population civile, dans plusieurs villes du pays, est très sérieusement affectée par les tirs indiscriminés de roquettes et d'obus. De nouveaux et importants déplacements de population ont lieu. Dans la capitale, les hôpitaux sont débordés : plus de 4 000 blessés de guerre y ont été admis en 18 jours »*.

Le président du CICR a aussi évoqué les conflits interethniques qui sévissent au Libéria, au Rwanda, en Angola, au Karabakh, dans le Caucase, et au Tadjikistan, tous ces pays où *« lorsque chacun devient l'ennemi de chacun, lorsque la haine et ses cruautés ne découlent plus de la guerre mais deviennent une fin en soi, on ne peut plus parler de guerre. On assiste au rejet de toute humanité. On touche le fond de ce puits noir de la barbarie »*.

ISABELLE VICHNIAC

PROCHE-ORIENT

IRAN : l'ayatollah Montazeri serait placé sous haute surveillance

Les hostilités sont ouvertes au sein de la hiérarchie chiite

La lutte d'influence entre les successeurs de l'imam Khomeiny continue de plus belle en Iran. L'ex-dauphin de l'imam, l'ayatollah Hussein Montazeri, serait, selon l'opposition en exil, une nouvelle fois placé sous haute surveillance.

Le conflit aurait culminé samedi 13 février lorsqu'*« un groupe armé a attaqué la maison de l'ayatollah Montazeri à Qom »*, indique le bureau de M. Aboul Hassan Bani Sadr, l'ex-président iranien, qui vit en exil en France. L'attaque ferait suite à des accusations portées par l'ayatollah Montazeri contre l'actuel « Guide » de la République islamique, l'ayatollah Ali Khameinei, et contre l'ayatollah Ali Meshkini, président de l'« Assemblée des experts » – chargée notamment de la désignation du « Guide ». Dans un cours qu'il donne dans la ville sainte de Qom, l'ayatollah Montazeri aurait qualifié ce dernier d'*« agent de la CIA »*.

Mardi 16 février, le quotidien *République islamique* a menacé l'ayatollah Montazeri de *« conséquences graves »* s'il continuait *« son activité hostile à l'Etat et à la religion »*. Alors que le bureau de M. Bani Sadr faisait état de trois morts dans l'attaque de samedi et de l'arrestation de l'ayatollah Montazeri, l'information a été démentie par un porte-parole de ce dernier. D'autres membres de l'opposition font état en revanche d'accrochages à Qom entre partisans de l'un et l'autre clan qui auraient fait des victimes dont on ignore le nombre.

Ce n'est pas la première fois que les hostilités sont ouvertes entre M. Montazeri et le pouvoir actuel ; à plusieurs reprises, M. Montazeri a été assigné à résidence à Qom. Mais au fil des ans le contentieux entre lui, l'ayatollah Khameinei et le président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani s'est alourdi. Il porte aujourd'hui non seulement sur ce que M. Montazeri considère comme une usurpation de la succession de l'imam Khomeiny, mais aussi sur le remplacement de l'ayatollah Aboul Qassem Al Khoï, la plus haute autorité religieuse de tout le monde chiite, décédé en août dernier en Irak (1), ainsi que sur la conception de l'enseignement dans les écoles coraniques et la tentative de l'ayatollah Khameinei d'en prendre le contrôle total.

L'ayatollah Montazeri n'a toujours pas admis son éviction en 1989 et la perte de ses attributions d'héritier présumé de l'imam Khomeiny. Celui-ci lui avait reproché par écrit d'avoir maintenu de bonnes relations avec des *« libéraux »* tels que l'ex-premier ministre Mahdi Bazargan et d'avoir prêté une oreille attentive aux Moudjahidines du peuple. Pour M. Montazeri, sa déposition a été le résultat d'un *« complot »* ourdi par l'actuel « Guide de la révolution », le président Rafsandjani, et M. Ahmad Khomeiny, le fils de l'imam.

Le président Rafsandjani en « médiateur »

Le conflit pour la succession de l'imam Al Khoï n'a fait qu'exacerber les tensions. Sans parler de la volonté de Bagdad d'imposer son choix – le siège de la plus haute autorité religieuse chiite est traditionnellement dans la ville irakienne de Nadjaf, – les chefs religieux eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le choix du successeur. Deux candidats peuvent réellement prétendre à la succession, étant donné leur expérience et leur science religieuse. Ce sont les ayatollahs Sabzévari, octogénaire, et Galbakyani, nonagénaire, auquel l'actuel « Guide » de la République islamique a apporté son appui, dans l'espoir, disent ses adversaires, de lui succéder rapidement. Or, pour nombre de religieux chiites, l'ayatollah Khameinei n'a pas la stature nécessaire, alors que l'ayatollah Montazeri devrait être au nombre des candidats.

Enfin, depuis quelques semaines, l'ayatollah Khameinei, qui contrôlait déjà toutes les écoles coraniques de Meched, a cherché à étendre cette autorité sur celles de Qom ; il a désigné à cette fin un comité de quatre religieux que l'ayatollah Montazeri s'est empressé de qualifier de *« moutards »* qui ne peuvent en aucun cas dicter aux ayatollahs ce que devrait être leur enseignement. La surenchère à la rigueur islamiste serait l'une des armes utilisées par M. Khameinei pour asseoir sa légitimité aux yeux des chefs religieux. Pour gagner leur sympathie, il a récemment fait libérer quelque trois cents d'entre eux, condamnés par un tribunal spécial du clergé. Mais le premier geste de ces derniers aurait été d'aller faire acte d'allégeance à l'ayatollah Montazeri.

Selon le mensuel *Issues*, publié à Paris et généralement bien informé, le premier à attiser la flamme du conflit entre M. Khameinei et M. Montazeri est le président Rafsandjani lui-même, qui a fait diffuser discrètement les diatribes de M. Montazeri contre l'ayatollah Khameinei : *« Maître dans l'art de tirer profit des situations, M. Rafsandjani tente d'apparaître comme le médiateur providentiel »* dans la lutte entre les poids lourds du clergé. Non pas pour réhabiliter M. Montazeri, indique *Issues*, mais pour affaiblir le « Guide » actuel, qui a imposé sa ligne.

MOUNA NAIM

(1) L'autorité religieuse suprême chiite est cooptée par les chefs religieux et les écoles coraniques des villes saintes fréquentées par des étudiants de toutes nationalités. Il peut être indifféremment irakien ou iranien.

□ **Paris et Bonn pris à partie dans la presse iranienne pour leur soutien à Salman Rushdie.** – Deux quotidiens iraniens proches du courant islamiste radical ont menacé, mercredi 17 février, l'Allemagne et la France de représailles pour leur soutien à l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*. *« Les objectifs allemands ne sont pas mieux protégés que ceux des Etats-Unis »*, a écrit *Salam*. *« Il n'y a pas de raison que les relations avec la France s'améliorent si Paris ne donne pas des preuves solides de sa bonne volonté »*, a commenté pour sa part *Jomhouri-Islami*. – (AFP.)

Avant la tournée de M. Christopher

Washington a lancé un avertissement à Jérusalem et aux Arabes

Quelques heures avant le départ, mercredi 17 février, pour le Proche-Orient du secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, un haut responsable du département d'Etat a averti que les Etats-Unis pourraient réviser leur attitude à l'égard du processus de paix, si les parties concernées faisaient preuve de mauvaise volonté.

Parlant sous couvert de l'anonymat, ce responsable a prévenu que M. Christopher *« reviendra avec sa propre analyse quant à l'engagement des parties à faire des progrès sérieux et à réduire les divergences dans les négociations »*. Le président Bill Clinton prendra alors une décision quant à *« la nature de l'engagement des Etats-Unis dans les négociations en cours »*.

Reconnaissant que l'affaire des Palestiniens expulsés par Israël avait *« compliqué les choses »*, il a réaffirmé que le compromis mis au point avec Israël, pour le retour d'une partie des bannis et la limitation à un an de la durée du bannissement pour les autres, était un élément positif (*le Monde* du 3 février).

A Beyrouth, une source diplomatique occidentale a affirmé qu'un projet pour résoudre cette affaire devrait être finalisé lors de la visite à Damas samedi de M. Christopher. Il prévoirait un calendrier en vertu duquel Israël augmenterait le nombre de ceux qu'il autorise à regagner immédiatement leurs foyers – actuellement ce nombre est de 101 – et porterait de un an à six mois la durée du bannissement. Les bannis, en tout état de cause, ne resteraient pas au sud du Liban. – *(AFP.)*

□ **Deux Palestiniens expulsés de Cisjordanie vers la Jordanie.** – Deux mois après l'expulsion de quelque 400 Palestiniens vers le Liban sud, deux activistes palestiniens de Cisjordanie, MM. Ryad Saadih et Imad Zaqout, ont été expulsés vers la Jordanie au cours des huit derniers jours par les autorités militaires israéliennes, ont indiqué mercredi 17 février des sources palestiniennes. Selon le quotidien *Haaretz*, ils auraient signé un document en vertu duquel ils *« acceptent »* d'être expulsés pour une *« période limitée »* de trois ans. – *(AFP.)*

LIBAN

Violents accrochages dans le Sud entre Israéliens et Hezbollah

BEYROUTH

de notre correspondant

Selon un scénario classique avant chacune des tournées d'un secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient, le Liban sud a connu, mercredi 17 février, une flambée de violence d'autant plus intense qu'elle coïncidait avec le premier anniversaire de la mort du chef du Hezbollah, Abbas Moussaoui, tué par les Israéliens.

En bordure de la « zone de sécurité » créée par Israël en territoire libanais, plusieurs secteurs ont été bombardés au canon et mitraillés par hélicoptère, tandis que le Hezbollah lançait plusieurs attaques contre des positions de l'armée israélienne et de ses supplétifs libanais de l'Armée du Liban sud (ALS).

Le bilan de cette journée est lourd : six morts, quarante-cinq blessés – dont un soldat israélien, – 77 habitations détruites et 30 villages touchés par les bombardements. Le Hezbollah a affirmé avoir occupé trois positions tenues conjointement par l'armée israélienne et l'ALS et avoir ramené plusieurs prisonniers (dont un officier de l'ALS). Du côté israélien, on a reconnu qu'une position avait été abandonnée durant une heure avant d'être reprise. Jeudi à l'aube, les tirs de l'armée israélienne et de ses alliés avaient repris, mais à un rythme nettement moins soutenu que la veille.

Le Liban a déposé une plainte au Conseil de sécurité, sans cependant en demander la convocation, pour éviter un veto américain. Le premier ministre, M. Rafic Hariri, a affirmé à une revue égyptienne qu'il *« ne désarmera pas la résistance (...) tant que le Sud sera occupé par Israël »*.

LUCIEN GEORGE

EN BREF

□ **EGYPTE : arrestation d'un dirigeant islamiste au Caire.** – Lors d'une embuscade tendue par la police, le chef présumé de l'organisation intégriste clandestine de la Jamaa islamiya dans le quartier cairote d'Imbaba, l' « émir » Abdel Gayed el-Kamash, a été arrêté dans la nuit du 16 au 17 février, a indiqué la police. Il aurait assuré la direction de la Jamaa à Imbaba à la suite de l'arrestation de son prédécesseur en décembre dernier. En janvier, le ministre égyptien de l'intérieur avait affirmé que 85 % des dirigeants des groupes extrémistes avaient été arrêtés. – *(AFP.*

□ **HAUT-KARABAKH : nouvelles avancés arméniennes.** – Les Arméniens ont atteint le barrage stratégique de Sarsangskoï, dans le nord du Haut-Karabakh, et contrôlent les villages de la région d'Askeran, à l'est, a annoncé, mercredi 17 février, leur état-major à Stépanakert. Bakou a reconnu les succès de l'offensive arménienne lancée début février et les attribue à un nouveau soutien fourni par les Russes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TADJIKISTAN : chute d'une position stratégique de l'opposition.** – A l'issue de combats *« acharnés »*, selon Tass, le centre administratif et les villages de Tavil-Dara – qui surplombent la vallée de Garm à une centaine de kilomètres à l'est de Douchanbé – sont passés sous contrôle gouvernemental, a annoncé, mercredi 17 février, le chef du Comité de sécurité national tadjik Sayid Amir Zoukhourov. – *(Reuter.)*



AFRIQUE

NIGER : les élections législatives

L'alliance de l'opposition a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale

Une fois n'est pas coutume, des opposants en Afrique n'ont pas cédé aux démons de la division. En décidant de se rassembler dans une Alliance des forces du changement (AFC), les neuf principaux partis de l'opposition nigérienne ont réussi à obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale, élue dimanche 14 février : selon les résultats, encore partiels, publiés mercredi soir, l'AFC a remporté 50 des 83 sièges du futur Parlement – contre seulement 29 sièges à l'ex-parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD).

Ce dernier, s'il reste le premier parti politique du Niger, voit sa marge de manœuvre singulièrement réduite. Le secrétaire général du MNSD, M. Amadou Hama, a beau parler, dans une déclaration à l'AFP, de *« coalition de rancœur »*, dont les velléités de *« règlements de comptes »* risquent d'avoir des *« conséquences fâcheuses pour le pays »*, ses arguments sont limités. Les députés du MNSD, minoritaires, devront se faire une raison. Ils le feront, sans doute, d'autant plus aisément que tous les dés électoraux n'ont pas été jetés. L'élection présidentielle à deux tours (27 février et 20 mars) peut, en effet, réserver des surprises.

« La selle de l'âne »

Contrairement au Cameroun et au Kenya, où l'élection présidentielle, menée tambour battant et limitée à un seul tour, ne laissait guère de chances aux partis de l'opposition, l'avenir politique du Niger demeure ouvert. Si l'élan unitaire de l'opposition se maintient, l'hypothèse d'une victoire d'un « président AFC » n'est pas à exclure. Gouvernement et Parlement seraient alors, théoriquement, au diapason. Un représentant de l'AFC a confirmé, mercredi, que cinq des candidats à la présidence, officiellement désignés par des partis membres de l'Alliance, maintiendraient leur candidature. Mais, a-t-il ajouté, ils se sont mis d'accord pour que le mieux placé d'entre eux, à l'issue du premier tour, reçoive l'appui de tous les autres, au second.

D'ici le mois de mars, des failles peuvent néanmoins surgir, qui pourraient donner l'avantage au MNSD. Si celui-ci l'emporte, le Niger devra alors faire l'expérience d'une cohabitation qui s'annonce difficile. *« Changer la selle de l'âne ne signifie pas changer l'âne lui-même »*, a prévenu M. Hama. L'arrivée de nouveaux dirigeants, issus de l'opposition, ne modifiera, c'est vrai, ni l'existence ni la nature des problèmes (crise économique, rébellion touarègue, etc) auxquels est confronté le Niger. Permettra-t-elle de les résoudre plus vite ? C'est désormais – et c'est nouveau – aux électeurs d'en décider.

CATHERINE SIMON

SÉNÉGAL

Irréductible Casamance

Suite de la première page

Les jeunes rebelles connaissent bien les zones de forêt dense et de marécages qui leur servent de sanctuaires de part et d'autre d'une frontière (avec la Guinée-Bissau) qui n'existe que sur les cartes. Leur chef, l'abbé Augustin Diamacoune-Senghor, soixante-quatre ans, a quitté Ziguinchor au mois d'août 1992. On le dit en Guinée-Bissau. Joseph, un journaliste local, le connaît depuis son enfance : enfant de chœur, il lui servait la messe !

L'abbé Senghor, désavoué par l'Eglise sénégalaise, fait partie du clan des irréductibles. *« Il nous la faut immédiatement et totalement ; le plus tôt sera le mieux »*, disait-il de l'indépendance, au mois de mars dernier, dans un entretien à l'hebdomadaire *Sud-Hebdo*. Il avait été arrêté, une première fois, au mois de décembre 1982, pour avoir collecté des cotisations au profit du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

Trois jours plus tard, des séparatistes investissaient la « gouvernance » de Ziguinchor sur laquelle ils hissaient leur drapeau blanc immaculé, après avoir descendu les couleurs sénégalaises. Le 26 décembre 1982 a marqué ainsi le début de la rébellion.

Les « sudistes » voyaient, à l'époque, affluer les populations du Nord, chassées par la sécheresse et attirées par les nouveaux débouchés qu'offraient la pêche et le tourisme, les deux richesses de la Casamance. Certains furent spoliés de leurs terres et la plupart virent des emplois qu'ils convoitaient leur échapper. Dure épreuve pour des populations locales qui n'avaient jamais accepté la moindre domination.

« Parler de tout »

Ancienne colonie portugaise devenue française, en 1888, au terme d'un « troc », la Casamance fut rattachée administrativement à la colonie du Sénégal. Un statut particulier lui fut ensuite accordé, dont les séparatistes se prévalent pour affirmer que leur région n'est pas « dans » mais « avec » le Sénégal. *« Quand ils vont au Nord, les sudistes disent : « on va au Sénégal » »*, affirme le représentant d'un parti politique. Il est vrai que la situation géographique de la Casamance est particulière : « coincée » entre la Gambie et la Guinée-Bissau, elle n'est soudée au reste du Sénégal qu'à son extrémité orientale.

Les candidats de l'opposition ont beau jeu de dénoncer la manière dont le président sortant a traité le dossier casamançais. M. Abdou Diouf a ouvert sa campagne, le 31 janvier, en tendant la main aux indépendantistes, lors d'un meeting à Oussouye, près de Ziguinchor. *« Il est possible, autour d'une table, de parler de tout*, a-t-il dit, *sauf à remettre en cause l'indépendance, l'intégrité et l'unité nationale. »* Trop tard, disent en substance ses opposants, pourquoi n'a-t-il pas joué la carte du dialogue au début, lorsqu'il en était encore temps ?

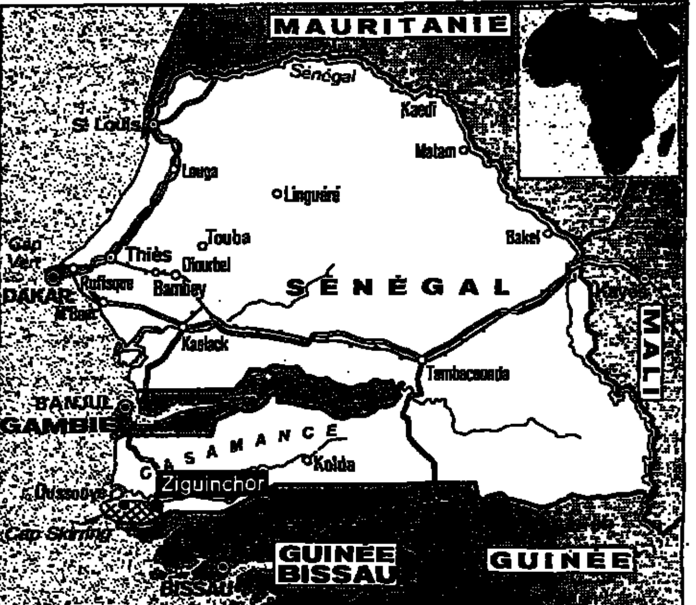
Au départ, les indépendantistes furent lourdement réprimés. Plus tard, les « gestes » de Dakar sont restés vains. L'amnistie générale (1987), les accords de Bissau (mai 1991), ceux de Cacheu (avril 1992) n'ont réussi qu'à diviser le MFDC entre partisans du dialogue et « jusqu'auboutistes ».

« La population ? Elle les soutient ; mais comment savoir si c'est sous la contrainte ou par conviction ? » L'avis est unanime : on ne sait plus qui pense quoi de la rébellion. Mais il est clair que les paysans sont à la fois prisonniers de la guérilla et de l'armée. Les militaires ont rasé plusieurs villages dans lesquels s'étaient réfugiés des rebelles. A la mi-janvier, à Effoc, une trentaine de personnes ont ainsi été tuées.

« Les militaires, venus du Nord, ont peur, donc ils s'en prennent sans discernement aux populations », note un observateur. En réalité, il semble qu'il faille multiplier les bilans officiels par deux ou trois. C'est dire qu'environ deux cent cinquante personnes auraient été tuées au cours des six derniers mois . Selon la Croix-Rouge locale, entre dix-mille et quinze mille paysans ont abandonné leurs villages pour se réfugier en Guinée-Bissau, en Gambie ou en Casamance même, loin des zones de « guerre ».

Tout le monde ignore ce qui se passe en brousse. Lors d'une mission d'évaluation, au mois de janvier, un véhicule de la Croix-Rouge a sauté sur une mine. L'explosion a fait six morts, dont cinq jeunes secouristes. Depuis, aucun observateur neutre n'est allé dans cette zone interdite dont il faudra bien que s'occupe en priorité le prochain président sénégalais.

MARIE-PIERRE SUBTIL



En hachuré, la principale zone des combats.

Les « toubabs » boudent Cap Skirring

CAP SKIRRING

de notre envoyée spéciale

« La Casamance est la plus belle région du Sénégal », avait noté sa dernière cliente, dans le carnet d'éloges qui sert à Dioné de catalogue promotionnel. Le message date du 11 novembre 1992. Depuis, Dioné n'a plus emmené un seul touriste sur sa pirogue. L'attaque des rebelles séparatistes contre un village de pêcheurs du Cap-Skirring, le 26 octobre – faisant plus de trente morts, – a privé *« la plus belle région du Sénégal »* de sa principale ressource : le tourisme.

La saison allait commencer, lorsque les médias ont annoncé ce qui était une première : jamais, auparavant, les séparatistes n'avaient tué sur un site touristique. Les effets furent immédiats : le Club Méditerranée décidait d'ajourner son ouverture ; les deux plus grands hôtels du Cap fermaient leurs portes ; et, faute de clients, Air Sénégal devait annuler sa liaison avec Dakar, tandis qu'Air France abandonnait son projet de vol direct à partir de Paris.

Sur sa terrasse qui surplombe la mer, dans un décor de carte postale, Christian Jacquot fulmine : *« Le soleil est toujours là, la plage est toujours là. Pourquoi est-ce qu'il n'y a personne ? A cause des événements ? Aucun touriste n'a été tué ! »* Les quatre clients, attablés à côté, sont ravis : ils disposent des lieux pour eux seuls. Leur hôte est évidemment moins radieux. *« Des problèmes en Casamance, il y en a depuis dix ans. Et pendant dix ans, les touristes sont venus »*, explique le propriétaire de La Paillote, pour lequel la peur suscitée en Europe par les événements de Cap-Skirring *« relève de la psychose »*.

Il est vrai que les rebelles ne s'en sont jamais pris à un touriste ni à quelque autre Blanc. Lors de l'attaque du village, situé à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de La Paillote, les clients n'ont rien vu, rien entendu. Reste que l'ambiance dans la région n'est pas très détendue. Sur les 70 kilomètres de route qui relient Ziguinchor au Cap-Skirring, les véhicules et leurs passagers sont contrôlés une dizaine de fois par les militaires – ce qui n'empêche pas les voyageurs casamançais de se faire régulièrement détrousser. *« Les rebelles n'ont jamais rançonné un toubab* [Blanc] *»*, assure l'adjoint au maire de Ziguinchor. *« Le boulanger vient chaque matin livrer son pain »*, renchérit M. Jacquot. Un bruit de moteur couvre celui des vagues. *« Vous entendez la tondeuse ? Le golf du club est entretenu... Au Cap, tout va bien ! »*

M.-P. S.

□ **ALGÉRIE : quatre militaires tués dans une embuscade.** – Trois gendarmes et un soldat ont été tués, mercredi 17 février, dans la région de Médéa, par un groupe d'islamistes armés qui ont réussi à prendre la fuite. Les gendarmes, qui circulaient à bord de deux véhicules de service, et le soldat, qui conduisait une ambulance, sont tombés dans une embuscade. Un étudiant avait été tué, la veille, dans la région d'Aïn-Defla, au sud-ouest d'Alger, alors qu'il tentait de défendre son père contre des *« terroristes »* qui cherchaient à s'emparer de son fusil de chasse. – *(AFP.)*

□ **Interdiction du livre *FIS de la haine*.** – De source judiciaire, on a appris, mercredi 17 février, qu'à la suite d'une plainte de la veuve du président Houari Boumediène, le tribunal d'Alger a ordonné l'interdiction du livre de l'écrivain algérien Rachid Boudjedra, *FIS de la haine*, publié l'an dernier en France. Mme Anissa Boumediène jugeait certains passages diffamatoires pour la mémoire de son époux. – *(AFP.)*

□ **TOGO : les coopérants français seront partis avant le 20 mars.** – En application de la décision de Paris de suspendre sa coopération avec le Togo, les 191 coopérants français, civils ou militaires, auront quitté le pays d'ici au 20 mars, a indiqué mercredi 17 février l'ambassade de France à Lomé. L'ambassade a précisé que le lycée français de Lomé – qui n'est plus fréquenté que par 300 élèves sur 800 inscrits – resterait ouvert, la plupart des enseignants étant des contractuels. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : le rapatriement des réfugiés

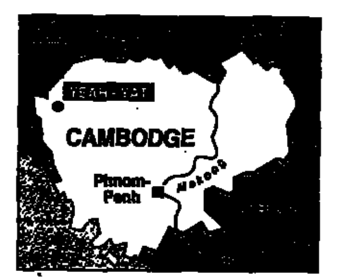
A Yeah-Yat, avec les candidats à la réinstallation en zone khmère rouge

YEAH-YAT

de notre envoyé spécial

Jimmy, représentant encore jeune mais chevronné du HCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, semble évoluer comme un poisson dans l'eau dans ce village de quelque deux mille cinq cents rapatriés cambodgiens de Thaïlande. Les premières semaines, il a dormi dans un hamac suspendu à une branche d'arbre. Il vient de se faire construire une paillote sur pilotis très sommaire, à l'image de celles qui se montent, peu à peu, à travers Yeah-Yat. *« Livrée en kit par un entrepreneur du coin »*, précise-t-il. Ces paillottes valent *« entre 1 200 bahts et 1 500 bahts »* (soit de 260 francs à 320 francs). Yeah-Yat n'est qu'à trente kilomètres de Poïpet, le principal poste frontalier thaïlandais, et les calculs s'y font en bahts, la monnaie thaïlandaise.

Les rapatriements de Thaïlande ont franchi, lundi 15 février, le cap des 300 000, ce qui veut dire que, pour l'essentiel, l'opération « retour » du HCR a été menée à bien, puisqu'il ne reste qu'environ 50 000 Cambodgiens dans les derniers camps du royaume voisin. Jimmy pourrait n'être que l'un des employés du HCR chargés de la réinstallation des rapatriés cambodgiens. Son cas est pourtant bien à part : cet Américain gère l'unique programme de l'ONU en zone khmère rouge. Car, situé à une douzaine de kilomètres au sud de la RN 5 qui relie Poïpet à Sisophon, Yeah-Yat est administré par les hommes de M. Pol Pot. Malai, le QG de M. Ieng Sary, l'un des chefs du mouvement, se



trouve à 20 kilomètres à l'ouest et Païlin, « capitale » des Khmers rouges, à une cinquantaine de kilomètres au sud.

Pour démarrer ce projet, il a fallu vaincre bien des réticences des deux côtés. Plus de 3 000 réfugiés, soit 1 %, avaient demandé à regagner des villages situés en zone khmère rouge. Ceux qui devaient être réinstallés un peu plus au sud, non loin de Bavel, attendent encore. En décembre, les combats ont repris dans ce secteur. Mais, à Yeah-Yat, de longues négociations ont permis la définition d'un *no man's land* d'environ trois kilomètres entre Khmers rouges et CPAF, les forces armées de Phnom-Penh.

Les « rouges » se sont également engagés à ce que leurs militaires ne circulent pas à Yeah-Yat. Seules leur administration et leur police civile sont présentes. Moyennant quoi, une piste dotée d'un pont et de plusieurs pontons a été construite pour rattacher Yeah-Yat à la RN 5 et, le 14 janvier, un premier convoi de rapatriés est arrivé de Poïpet en traversant donc la zone contrôlée par les CPAF.

Fragile expérience

« Ce jour-là, raconte Sergio Vieira de Mello, patron du HCR au Cambodge, on a *assisté à une poignée de main historique entre Long Norin et Ith Loer. »* Chargé de la « sécurité » du prince Sihanouk lorsque ce dernier avait regagné le Cambodge après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges en 1975, M. Long Norin, qui parle couramment français et anglais, est l'administrateur khmer rouge de Yeah-Yat. Ith Loer, un francophone, est le vice-gouverneur nommé par Phnom-Penh à Sisophon.

Depuis, les rapatriés s'installent avec l'aide du HCR et les Khmers rouges commencent à répartir les terres, riches et abondantes dans le secteur. Chaque foyer reçoit un *raï* de terre, plus un autre *raï* par tête. L'offre a paru assez alléchante pour que les rapatriés, qui n'ont trouvé ni terre ni parents à Battambang ou même à Kompong-Cham, viennent s'installer à Yeah-Yat à la cadence moyenne de six familles par jour, explique Jimmy. Des gens d'un village voisin, situé dans la zone contrôlée par Phnom-Penh, ont même demandé à en faire autant. Les Khmers rouges leur ont répondu qu'ils s'occuperaient d'abord des rapatriés.

Yeah-Yat se construit donc dans le calme. Des démineurs français sont venus s'assurer que les rizières en friche n'étaient pas minées. Venus de Site-8, un ancien camp de réfugiés sous contrôle khmer rouge en Thaïlande, vingt-deux instituteurs encadrés par cinq formateurs cambodgiens recensent les futurs écoliers. Le HCR fournit aux rapatriés de quoi construire les paillotes, les outils ainsi que quatre cents jours de rations alimentaires.

Les civils circulent librement entre les deux zones. La « CivPol », police civile de l'APRONUC, Autorité provisoire de l'ONU, a même été autorisée par les Khmers rouges à installer un poste à Yeah-Yat. De jour, policiers khmers rouges, désarmés, et « CivPol » font des rondes ensemble. Ils vivent, d'ailleurs, à une cinquantaine de mètres les uns des autres . De nuit, les Khmers rouges reprennent leurs armes. On ne sait jamais. les « rouges » pensent que Yeah-Yat pourrait accueillir dix mille paysans.

Mais cette expérience, unique, est menacée. Chez les Khmers rouges, certains se plaindraient de cette « collaboration » avec le régime de Phnom-Penh, accusé par ailleurs de tous les maux. Dans le camp adverse, tout le monde ne se félicite pas de voir les Khmers rouges installer une vitrine à la limite de la zone qu'ils contrôlent.

Dans la nuit du 28 au 29 janvier, deux patrouilles de CPAF sont même allées faire un petit tour non loin de Yeah-Yat. Les militaires khmers rouges ont réagi, tirant une douzaine d'obus en direction du QG du régiment adverse, qui se trouve à proximité de celui d'un bataillon de « bérets bleus » néerlandais, qui s'est, du coup, cru visé. *« Il a fallu calmer pas mal de monde »*, rapporte un observateur. *« Est-ce que l'expérience peut se pousuivre ? Ce qui n'est pas possible ailleurs l'est peut-être ici. Tant qu'ils dialoguent, c'est possible »*, dit, de son côté, M. de Mello.

Le 12 février cependant, M. Long Norin et un colonel khmer rouge se sont rendus à une rencontre avec les Néerlandais et les CPAF. Les CPAF ne se sont pas montrés, ce qui ne peut être interprété comme un bon signe. Le régime de Phnom-Penh ne se sent aucune raison de faire des cadeaux aux Khmers rouges, qui ont été les premiers à refuser d'appliquer les Accords de paix. En outre, les troupes de Phnom-Penh sont sans doute les plus fortes dans le secteur.

L'expérience est donc très fragile. A Bavel, à 20 kilomètres seulement au sud-est, plus de dix mille civils ont fui, en décembre, des échanges d'artillerie entre les deux camps. Il n'en faudrait pas plus pour disperser les habitants de Yeah-Yat. Entretemps, Jimmy continue de gérer le seul programme de l'ONU chez les Khmers rouges, un programme qui témoigne encore de ce qui aurait pu se faire si les « rouges » avaient appliqué les accords de Paris. Mais pour combien de temps ?

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE : héros du « printemps de Pékin »

Le dirigeant étudiant Wang Dan a été libéré

Héros du « printemps de Pékin », le dirigeant étudiant Wang Dan a été libéré, mercredi 17 février, après trois ans et demi de détention (*le Monde* du 18 février). *« Mes idées politiques n'ont pas changé. (...) Je ne regrette rien »*, a-t-il déclaré à sa sortie de prison, ajoutant qu'il continuerait de travailler pour la démocratie *« dans les limites tolérées par les autorités chinoises »*. Washington s'est félicité de cette mesure, tout en appelant à la libération de tous les prisonniers d'opinion chinois.

PÉKIN

de notre correspondant

La libération anticipée de M. Wang Dan, l'une des figures emblématiques du « printemps de Pékin » de 1989, et d'un autre étudiant, M. Guo Haifeng, également condamné pour activités *« contre-révolutionnaires »* à l'époque, aurait indiqué plus nettement une évolution démocratique si elle avait été annoncée dans la presse destinée au public chinois avec la même célérité que par les médias plus spécialement destinés à la consommation extérieure. Telle qu'elle a été rendue publique mercredi 17 février, il s'agit surtout d'un geste à caractère diplomatique permettant à Pékin de pouvoir dire au monde occidental que *« tous les étudiants qui avaient violé le code durant les troubles antigouvernementaux de 1989 et avaient été condamnés à diverses peines de prison ont été libérés »*.

C'est, au strict sens des mots, exact. Cela ne veut pourtant nullement dire que les nombreuses personnes n'appartenant pas au monde étudiant qui ont été arrêtées lors de la répression post-Tiananmen, et qui n'ont pas toujours été jugées avant d'être envoyées en prison ou en camp de travail, puissent s'en réjouir. Outre ces anonymes, deux célèbres dissidents, MM. Wei Jingsheng et Ren Wanding, que l'on aurait pu s'attendre à voir élargis, demeurent également en détention. La libération du premier de ces récidivistes de la contestation, emprisonné en 1979 pour avoir traité M. Deng Xiaoping de despote, marquerait mieux une volonté conciliatrice à l'égard de l'opinion occidentale.

« Petits cadeaux »

De la même façon, la réduction de peine accordée à un prêtre catholique de Shanghaï, le père Zhu Hongsheng, âgé de soixante-seize ans, qui purgeait quinze ans de prison, n'indique en rien un assouplissement de la politique de contrôle des religions : il est précisé qu'il avait fait montre dès 1988 de *« signes de repentir »* et qu'il était, en tout état de cause, malade.

Venant après la mise en liberté de plusieurs autres dissidents et l'autorisation donnée à certaines figures de la contestation de voyager à l'étranger, ces mesures de clémence sont autant de *« petits cadeaux »* à l'intention des Occidentaux, plus particulièrement des Etats-Unis, dans une triple perspective : désamorcer les sentiments hostiles au dernier grand régime communiste au moment où le président Bill Clinton définit sa politique chinoise ; favoriser la candidature de la Chine au GATT, qui sera une nouvelle fois discutée à un niveau technique avec une délégation américaine attendue sous peu à Pékin ; et présenter une image de candidat crédible à l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2 000, dont le bénéficiaire doit être choisi fin 1993.

Cela n'empêche nullement le régime de montrer dans le même temps les dents en faisant publier des commentaires ultranationalistes accusant en particulier des personnalités occidentales non identifiées d'avoir *« concocté la fable d'une menace chinoise »* sur la sécurité de la zone Asie-Pacifique. *« Il y a des gens à l'Ouest qui se sentent mal à l'aise devant l'émergence de la Chine sur la scène internationale, devant sa stabilité politique et son développement économique »*, écrivait ainsi l'agence Chine nouvelle, interprétant dans ce contexte de guerre froide les ventes d'armes occidentales à Taïwan et la crise sino-britannique à propos de Hongkong.

FRANCIS DERON

□ **Les prisonniers chinois travaillent pour l'exportation.** – M. Ken Coates, qui préside la sous-commission des droits de l'homme du Parlement européen, a affirmé, le mercredi 17 février, à Bruxelles, que la CEE importait des produits fabriqués dans des camps de prisonniers chinois. La commission aurait identifié 900 sites où des détenus travaillent pour l'exportation. Selon M. Coates, les mines prisons constituent une exploitation de la taille de l'industrie minière britannique.

BIRMANIE : dans une lettre ouverte à la junte

Plusieurs Prix Nobel de la paix demandent la libération de Mme Aung San Suu Kyi

Le dalaï-lama s'est joint à sept autres Prix Nobel de la paix, mercredi 17 février, à Bangkok, pour exiger de la junte birmane une libération inconditionnelle de Mme Aung San Suu Kyi, lauréate du prix en 1991 (*le Monde* du 18 février). Le groupe a également demandé qu'un embargo sur les armes soit imposé à Rangoun. *« L'idée d'un embargo sur les armes, je pense que c'est juste, pratiquement et moralement, et je crois vraiment que cela vaut la peine d'y penser »*, a déclaré le chef spirituel tibétain.

D'autre part, plusieurs Prix Nobel de la paix ont adressé une lettre ouverte aux dirigeants du Conseil national de la restauration de la loi et de l'ordre en Birmanie (SLORC, la junte au pouvoir), rendue publique mercredi, exprimant leur *« inquiétude au sujet de la détention continue de notre sœur, la lauréate Aung San Suu Kyi »*, et *« condamnant dans les termes les plus vigoureux le déni de ses droits fondamentaux d'expression et d'association politique »*. *« Sa réclusion de trois ans de demi, où pendant la majeure partie du temps on lui a refusé tout contact, y compris avec les membres de sa famille immédiate, est un démenti flagrant de l'intention déclarée du SLORC d'assurer la transition vers un régime civil* (...).

» Il est temps que le SLORC comprenne que la répression, soutenue par la violence, la cruauté et la torture, ne fait que prolonger l'inquiétude qui règne sur le futur de la Birmanie (...). *Nous en appelons au SLORC pour qu'il respecte son engagement relatif à la constitution d'une Assemblée nationale élue, pour qu'il libère Aung San Suu Kyi et tous les membres de l'Assemblée aujourd'hui incarcérés, et qu'il laisse le gouvernement civil démocratiquement élu assumer ses responsabilités à l'intérieur de sa juridiction, permettant ainsi la reprise du processus de retour à la démocratie »*, ont conclu les Nobel.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les combats de Kaboul ont fait des milliers de morts en moins d'un mois

Alors que, pour la première fois depuis le 19 janvier, début de la « troisième bataille de Kaboul », les armes sont demeurées totalement silencieuses, mardi 16 février, dans la capitale afghane, il apparaît que le nombre de victimes des combats est nettement plus élevé que ce qui avait été d'abord reconnu.

Selon l'AFP, de 3 000 personnes à 5 000 personnes, pour la plupart des civils, auraient été tuées.

Par ailleurs, selon le représentant sur place de la Croix-Rouge (CICR), les cinq hôpitaux civils de Kaboul ont reçu, en moins d'un mois, 6 500 blessés. Ce chiffre n'inclut pas les personnes tombées du côté du Hezb-i-Islami (parti fondamentaliste de M. Hekmatyar, opposé au président Rabbani), qui ont été soignées dans des localités situées en aval de la rivière Kaboul, jusqu'à Jalalabad et au Pakistan.

En août, les affrontements avaient fait officiellement 2 400 morts et 9 000 blessés.

D'autre part, M. Ali Mazari, chef militaire des chiites de Kaboul, vaincus dans l'ouest de la ville par les troupes du ministre de la défense, Ahmed Shah Massoud, a fait connaître mercredi qu'il souhaitait, à l'instar du Hezb, qu'un gouvernement intérimaire soit rapidement désigné pour organiser des élections d'ici un an. M. Mazari a demandé que la prochaine phase soit supervisée par l'Iran, le Pakistan et l'Arabie saoudite.

ANGOLA

L'ONU espère une reprise des négociations

C'est en Angola, et non en Ethiopie, que pourraient reprendre les négociations entre le gouvernement de Luanda et les rebelles de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a indiqué, mercredi 17 février, la représentante spéciale des Nations unies en Angola, Mme Margaret Anstee. Aucune date n'a encore été fixée. Cependant, selon Mme Anstee, l'UNITA serait prête à prendre en considération les appels à une trêve à Huambo (centre), fief de l'UNITA, où les combats font rage depuis déjà cinq semaines.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'ONU et l'Eglise catholique angolaise ont demandé l'ouverture de couloirs humanitaires pour acheminer l'aide aux milliers de civils, victimes des affrontements. Selon Luanda, la bataille de Huambo aurait fait environ 10 000 morts et près de 15 000 blessés. L'espoir d'une accalmie reste lointain : deux colonnes de renforts, fortes de 10 000 soldats réguliers équipés de blindés, font actuellement route vers Huambo, dont l'armée gouvernementale ne contrôlerait plus, désormais, qu'une petite partie. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu sommé par Washington de laisser le pouvoir au gouvernement de transition

Le département d'Etat a sommé, mercredi 17 février, le président Mobutu de *« transférer la réalité du pouvoir au gouvernement de transition »* et d'arrêter de s'ingérer dans les efforts de ce gouvernement pour mener à bien les réformes politiques et économiques. Ce *« transfert »* est d'autant plus urgent que *« la situation économique est désastreuse et que le peuple zaïrois souffre »*, a insisté Washington.

Le gouvernement américain a confirmé qu'il poursuivait ses consultations avec Bruxelles et Paris afin de déterminer les mesures à prendre pour convaincre le président Mobutu. A Kinshasa, des négociations sont en cours entre M. Mobutu et Mgr Laurent Monsengwo, président du Haut Conseil de la République (HCR). Selon divers observateurs, le premier ministre de transition, M. Etienne Tshisekedi, aurait accepté de former un gouvernement d'*« union nationale »*, comprenant quatre membres de la mouvance présidentielle, mais le chef de l'Etat – qui a récemment limogé M. Tshisekedi – aurait réaffirmé son intention de nommer un nouveau premier ministre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

« Je vous invite à une rupture pour accomplir une renaissance »

déclare M. Michel Rocard aux militants socialistes à Montlouis-sur-Loire

Après avoir rappelé qu'en 1905 Jaurès créait le premier parti des socialistes, qu'en 1920, au congrès de Tours, naissait avec Blum un nouveau parti pour le socialisme démocratique, qu'une troisième formation prenait forme à la Libération et qu'enfin, en 1971, était fondé à Epinay l'actuel PS, M. Rocard indique : *« Le monde d'aujourd'hui n'est plus le même que celui de l'époque d'Epinay. 1905, 1920, 1946, 1971, c'est dans cette lignée que devra figurer 1993. Avec le même courage que nos prédécesseurs, avec la même fidélité, je vous invite aussi à une rupture pour, comme eux, accomplir une renaissance. »*

Notant que depuis plus d'un siècle notre image du monde était organisée *« autour de la production, du travail et de leurs représentations syndicales comme patronales »*, l'ancien premier ministre poursuit : *« Nous sommes entrés dans une société de marché où les inégalités se traduisent sous de multiples formes, mais où le sentiment d'appartenance à une classe, à un mouvement collectif, n'est plus perçu comme une réalité, où le changement n'est efficace qu'autant qu'il touche l'individu. (...) La perception même d'un intérêt général se dilue jusqu'à disparaître, les revendications s'accumulent et deviennent souvent indéchiffrables. Elles se résument dans une sorte de désir vaguement désespéré de reconnaissance. C'est cela qui explique, partout en Europe, la remise en cause des partis et formations traditionnels.*

» C'est cela qui explique, en France, le succès d'opinion des écologistes. Ne nous y trompons pas, et qu'eux-mêmes ne s'y trompent pas non plus : s'ils rencontrent un large écho chez les Français, ce n'est pas seulement parce que ceux-ci ont pris conscience du respect nécessaire de la nature, c'est, je crois, pour une raison plus profonde encore. Quand les Français ne peuvent plus trouver les ressorts de leur identité dans une classe sociale, ni dans une religion, ni dans une catégorie professionnelle, ni dans une génération, ni même dans un niveau de revenu, que leur reste-t-il pour s'identifier ? Il leur reste ce qui les entoure immédiatement : leur environnement.

» Dans cette réalité multiforme, les clivages sont variés, le malheur social vient de toutes sortes d'exclusions et de contraintes, dans lesquelles on ne peut plus vraiment identifier ni le coupable ni l'adversaire. (...) La vérité, c'est que les clivages sur lesquels vit le système politique ne sont plus ceux sur lesquels vivent les gens. »

« Cela s'appelle la République moderne »

M. Rocard développe ensuite les thèmes de l'égalité des chances et de l'emploi, du partage du travail, de l'aménagement du territoire, du rôle de l'Etat, un Etat *« plus proche des gens »* et *« engagé dans un dialogue permanent avec tous ses partenaires »*, avant d'affirmer : *« Présenter les grands choix aux Français avec leurs solutions alternatives, organiser la délibération vraie pour que l'intérêt général se dégage d'une dignité citoyenne retrouvée, cela exige le recours à des formes nouvelles de participation des gens aux choix qui les engagent. Cela s'appelle, à mon sens, la République moderne. »*

L'ancien premier ministre note que l'Europe est *« notre besoin vital autant que notre espoir »*, ajoutant : *« Le nationalisme belliqueux à l'extérieur, la démagogie à l'intérieur, ce sont là, dans l'immédiat, les menaces de demain. »*

M. Rocard en vient ensuite au bilan de la gauche. *« Notre problème, aujourd'hui*, déclare-t-il, *ce n'est pas la droite, c'est nous. Si les résultats attendus se confirment, ce ne sera pas sa victoire, ce sera notre échec. Alors, il n'est pas indispensable de passer trop de temps à mettre ses défauts en lumière, les Français les connaissent. C'est l'ensemble du monde de la politique et de l'audiovisuel que les Français voient aujourd'hui un peu comme nos ancêtres voyaient jadis la cour de Versailles : un monde trop clinquant, trop éloigné d'eux et soupçonné de toutes les turpitudes. Ne croyez donc pas qu'ils se fassent des illusions sur la droite, mais sachez que si pourtant ils songent à lui confier le pouvoir, cela donne la mesure des reproches qu'ils nous font.*

» Or le premier de ces reproches, c'est de ne pas leur avoir toujours dit la vérité, de ne pas avoir reconnu nos erreurs. Nous avions commis une erreur en 1981 lorsque nous promettions monts et merveilles, et nous ne l'avions pas reconnue. Nous avons accompli un virage économique nécessaire et courageux en 1983, et nous l'avons présenté simplement comme un mauvais moment à passer. Et, plus dommageable encore, quelques-uns d'entre nous, en portant gravement atteinte à la probité, ont de ce seul fait cessé de mériter le beau nom de socialistes, et nous avons tardé à le reconnaître. Ajoutons enfin que souvent nous n'avons pas vraiment vu le monde changer autour de nous.

« Oui, nous avons commis des erreurs »

» Oui, nous avons commis des erreurs, parfois des erreurs graves. Ces erreurs, d'où sont-elles venues ? Avant tout, d'un mode de fonctionnement que nous nous sommes donné et qui n'est plus d'époque. Socialiste je suis depuis toujours et socialiste je mourrai. C'est ainsi que je définis ce à quoi je crois. Mais ce qui est un élément d'identification au plan individuel est devenu un élément de confusion au plan collectif. Dans Parti socialiste, il y a parti et socialiste, or chacun de ces termes doit distinctement aujourd'hui être reconstruit.

» Le nom même du socialisme s'est forgé dans une conception du monde tout entière basée sur des rapports de production, sur des rapports de classe dont j'ai dit en commençant qu'ils avaient cessé d'être les seuls fondements de l'action politique. Etre fidèle aujourd'hui, c'est prendre acte de ce fait.

» Mais que dire du parti lui-même ? Qui peut croire qu'il pourra demeurer une société close attachée à ses rites, pratiquant les querelles de chapelle ou les luttes de courant et prétendant offrir à l'extérieur un discours monolithique par rapport auquel tout désaccord est un drame, toute déviation un sacrilège, et n'acceptant d'alliés que dans la soumission ?

» Ce dont nous avons besoin, ce à quoi je vous appelle, c'est un vaste mouvement, ouvert et moderne, extraverti, riche de sa diversité et même l'encourageant. Un mouvement qui fédère tous ceux qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, le même objectif de transformation. Ce mouvement (...) s'étendra à tout ce que l'écologie compte de réformateurs, tout ce que le centrisme compte de fidèles à une tradition sociale, tout ce que le communisme compte de véritables rénovateurs, et à tout ce que les droits de l'homme comptent aujourd'hui de militants actifs et généreux. Il ne s'agit évidemment pas de se dissoudre, il s'agit de nous élargir pour que les frontières entre gauche et droite soient pertinentes, fidèles aux réalités d'aujourd'hui.

» Dans ce vaste rassemblement, chacun devra trouver sa place, et c'est pourquoi, attaché au scrutin majoritaire, je crois indispensable d'y ajouter une certaine dose de proportionnelle. Bien sûr, je sais que la période immédiate se prête mal à ce big-bang politique auquel j'aspire. Trop d'intérêts contradictoires, trop de considérations tactiques y font aujourd'hui obstacle. Aujourd'hui notre seule tâche, c'est de combattre la droite. Mais, dès les législatives passées, nous devrons bâtir d'urgence le mouvement, l'instrument de transformation dont la France a besoin, avec tous ceux dont les valeurs sont compatibles avec les nôtres, même si certains d'entre eux sont actuellement nos concurrents.

» La renaissance à laquelle j'appelle n'est pas un moins, elle est un plus pour la gauche, une urgence pour la France. Mais cette renaissance ne pourra pas se bâtir sur les ruines de toutes nos espérances. Vous qui voulez demeurer fiers d'être socialistes, vous qui savez être les premières victimes d'un discrédit dont vous n'êtes pas responsables, mobilisez-vous ! (...) Il nous reste quelques semaines, il faut les utiliser pour faire comprendre aux Français une chose vitale pour leur propre avenir : voter pour nos candidats le 21 mars, ce ne sera plus voter pour le PS d'hier, ce sera donner sa chance à la renaissance de demain. »

Enterrement sans larmes

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

de notre envoyée spéciale

Le Parti socialiste a été enterré en une brumeuse soirée du 17 février à Montlouis-sur-Loire, dans la banlieue lointaine de Tours. Le millier de fidèles qui, à quelques semaines de l'échéance fatale des 21 et 28 mars, étaient venus témoigner leur affection à leur vieux camarade d'Epinay ignoraient encore la cruelle vérité. La salle des spectacles de Montlouis avait été sobrement tendue d'une large toile aux armes du défunt, poing serré sur rose rouge. Sur l'estrade, on avait dressé une modeste tribune, cousine pauvre des prestigieuses scènes de cette époque déjà lointaine – était-ce en 1988 ? – où les meetings de campagne du PS faisaient autant d'entrées qu'un concert de variétés. N'eût été la présence des caméras de télévision et de la presse, alertée soigneusement dans l'après-midi que quelque chose de grave allait se produire, on n'aurait pu imaginer que serait signée là la condamnation du premier parti de France, au pouvoir depuis douze ans.

Mais M. Michel Rocard avait décidé, lui, que Montlouis-sur-Loire n'aurait rien à envier, au regard de l'Histoire, à Tours en 1920. Et de cette cérémonie-là il serait le grand maître. Aux militants naïvement enthousiastes et, par-delà, au pays tout entier, il a donc asséné son tragique message en les invitant à assumer avec la même *« fidélité »* et le même *« courage »* que leurs prédécesseurs de 1905, 1920, 1946 et 1971 la mort du Parti socialiste. A ce sabordage et à cet ordre de suicide collectif, les militants ont applaudi très fort, et M. Rocard les a trouvés *« un peu masochistes quand même »*. Puis il a serré vigoureusement et fraternellement la main du premier des condamnés, M. Laurent Fabius, et lui a cédé sa place à la tribune.

M. Fabius : ce sera aux militants de décider

« Encore quelques instants, monsieur le bourreau », aurait pu répondre le premier secrétaire du PS. Certes, a-t-il convenu, le PS ne va pas bien, mais ce n'est pas une raison suffisante pour précipiter son agonie. Si M. Rocard s'occupe déjà de l'héritage, M. Fabius a rappelé, lui, qu'il était là et bien là pour gérer le présent du mieux qu'il le peut. Aux militants, il a demandé de ne pas renoncer, de se battre pied à pied jusqu'aux élections contre la droite. Aux dates évoquées par M. Rocard, M. Fabius en a opposé d'autres, celles de 1936, de 1945, de 1956, de 1981, qui ont marqué l'histoire des acquis sociaux. *« Il n'y a pas d'avenir sans mémoire*, a observé M. Fabius, *et notre mémoire de socialistes doit garder que l'histoire de la droite et celle de la gauche sont opposées. »*

Ce message, a lancé le premier secrétaire du PS, *« il faut le faire passer, mais encore faut-il que nous n'en ayons pas d'autres trop complexes par ailleurs, car*, a-t-il ajouté à l'intention de M. Rocard, *il est myope celui qui croirait que le problème principal se trouve au PS français compte tenu de telle ou telle démarche circonstancielle »*.

L'avertissement est clair : M. Fabius n'a pas l'intention d'aider les fossoyeurs. *« Pour le futur*, a-t-il dit, *oui, le PS devra évoluer. »* Mais l'heure n'a pas sonné et le premier secrétaire du PS se réserve l'occasion de s'*« exprimer après les élections »*. Il sera alors temps d'envisager l'avenir autour de *« quatre règles »* : le *« rassemblement au PS et au-delà »* en disant *« non aux divisions et oui au débat »* ; la *« rénovation »*, celle des *« structures, des responsables et du message »*, et là, a lancé M. Fabius, *« personne ne sera déçu du voyage »* ; la *« fidélité aux valeurs socialistes »* et, enfin, ultime et solennel avertissement aux gens trop pressés, respect des militants. *« Ce sera à eux, et à personne d'autre, de décider ce que sera notre avenir commun »*, a indiqué M. Fabius.

Les militants, là encore, ont applaudi très fort. Tout sourire aux lèvres, ils ont agité quelques roses en balançant au rythme de l'hymne traditionnel du PS composé par Theodorakis. Il ne sera pas dit que les socialistes pleurent aux enterrements.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les réactions

□ **M. Brice Lalonde (GE) : *« La fin du socialisme »*.** – M. Brice Lalonde a déclaré mercredi soir sur France 3 : *« Il est bon qu'un socialiste dise enfin : c'est la fin du socialisme. (...) Il faut peut-être que Rocard en tire les conséquences et je lui tiens ouverte sa carte d'adhésion à Génération Ecologie. (...) Je vois mal comment on peut dire, d'un côté, que le socialisme est fini et, de l'autre, voter pour le Parti socialiste. »*

□ **M. Antoine Waechter (Verts) : *« Autonomie »*.** – M. Antoine Waechter a déclaré à *Libération* du 18 février : *« Les Verts n'ont pas l'intention de recomposer la gauche, si telle est l'intention de Michel Rocard. (...) Nous devons fonctionner en partenaires clairement identifiés qui peuvent s'associer dans un gouvernement, mais chacun conservant son autonomie. »*

□ **M. Valéry Giscard d'Estaing (PR) : *« Pas raisonnable »*.** – M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré mercredi soir sur France 3 : *« S'adresser aux gens du centre pour un regroupement allant des communistes jusqu'à nous, ce n'est pas rai onnable. Je ne comprends pas qu'il tienne des propos de ce type. Il devrait écouter les propos des écologistes qui sont à la reche.che d'une nouvelle façon de diriger la France. »*

□ **M. Philippe de Villiers (app. UDF) : *« Reniement »*.** – M. Philippe de Villiers, animateur de Combat pour les valeurs, a affirmé, mercredi soir, dans un communiqué : *« Michel Rocard a proposé les deux mots clés de son nouveau projet politique : le reniement et le rafistolage. (...) Prenant appui sur ses erreurs et sur le mensonge du socialisme ainsi découvert et affiché par l'un de ses plus brillants épigones, Michel Rocard propose une ultime trouvaille médiatique qui consiste à changer l'emballage. »*

□ **M. François Léotard (PR) : « bricolage ».** – M. François Léotard, président d'honneur du PR, a qualifié de *« bricolage sur fond de désastre annoncé »*, jeudi 18 février sur Europe 1, la proposition de M. Rocard, ajoutant : *« Il se contente d'affirmer qu'avec des gens en déshérence il va faire quelque chose de nouveau. C'est une tentative désespérée. »*

□ **Un sondage IFOP-*l'Express* crédite l'opposition d'une forte majorité.** – Selon un sondage IFOP réalisé du 11 au 13 février auprès de mille deux personnes, et publié dans *l'Express*, RPR, UDF et divers droite, avec 44 % des intentions de vote (soit 1 point de plus par rapport à fin janvier), obtiendraient de 429 à 483 sièges dans la future Assemblée nationale, et les socialistes et divers gauche (+0,5 point), avec 19,5 %, de 51 à 79 sièges. Le RPR (21,5 %) détiendrait entre 218 et 236 sièges, l'UDF (20,5 %) entre 215 et 233 et les divers droite (2 %) entre 2 et 8. Les écologistes (15 %, – points) sont crédités de 2 à 18 sièges, le PCF (9 %, + 1) de 16 à 28 et le FN (11 %, -1) de 0 à 5.

Pour un « vaste mouvement ouvert et moderne »

Suite de la première page

Il se porte au premier rang des socialistes et revendique l'honneur de les mener à ce qu'il a appelé, mercredi, une *« bataille de la Marne »*. Tel Joffre, il n'est pas sûr de la gagner, mais il sait bien qui la perdrait. Il ne serait certes pas la seule, mais sans doute serait-il la principale victime d'une écrasante défaite des socialistes le mois prochain, surtout s'il donnait le sentiment de s'y être, lui aussi, résigné d'avance. De quel poids pèserait, ensuite, la candidature à la présidence de la République d'un socialiste qui aurait commencé par passer par profits et pertes dix ans de présence des siens au pouvoir, dont trois sous sa direction comme chef du gouvernement ?

La volonté d'incarner une « autre » manière de faire de la politique risquait d'apparaître comme une vulgaire esquive lorsque M. Rocard allait jusqu'à affirmer qu'il n'avait exercé de responsabilités qu'en position *« subalterne »*. Son ancien directeur de cabinet, M. Jean-Paul Huchon, n'a-t-il pas apporté lui-même un sérieux correctif à cette thèse en écrivant, dans son livre de souvenirs des années 1988-1991, *Jours tranquilles à Matignon*, que M. Mitterrand avait alors laissé son premier ministre gouverner ? Ce témoignage n'échappait pas à l'Elysée, où l'on s'étonnait que M. Rocard eût si peu à cœur de défendre son propre bilan de chef du gouvernement...

L'acte de décès du mitterrandisme

En s'engageant dans la campagne, M. Rocard propose de donner au vote socialiste une autre dimension : il ne s'agira plus de régler les comptes du passé, mais de préparer l'avenir. Pour ce qui est du passé, il se charge de l'apurer lui-même. Il l'a fait, à Montlouis-sur-Loire, en usant d'un « nous » qui ne peut naturellement tromper personne. Le vrai sujet de la phrase est aisément reconnaissable lorsque les *« erreurs »* qui expliquent le discrédit des socialistes sont, selon M. Rocard, d'avoir promis *« monts et merveilles »* en 1981, d'avoir présenté comme *« un mauvais moment à passer »* le tournant économique de 1983, d'avoir *« tardé à reconnaître »* les fautes commises par certains contre la probité, et de n'avoir *« pas vraiment vu le monde changer »*. Le responsable implicitement désigné est M. François Mitterrand.

Aussi bien est-ce à une rupture radicale avec l'ère Mitterrand que l'ancien premier ministre invite les socialistes s'ils veulent préserver leurs chances – et les siennes – d'exister dans l'avenir. L'été dernier, déjà, lors de la réunion de ses partisans à Quimper, M. Rocard avait remis en vigueur la distinction entre deux gauches, réduite à celle de deux manières de faire de la politique. C'était rappeler le différend historique qui l'oppose à M. Mitterrand depuis les années 70 au moins, sinon depuis les premiers travaux de reconstruction de la gauche dans les années 60. Dans l'échec des socialistes aujourd'hui, le maire de Conflans-Sainte-Honorine veut voir celui des conceptions et des pratiques qui l'avaient finalement emporté, alors, sur celles qu'il défendait.

A l'inverse, c'est au nom de sa propre cohérence et de celle de son parcours qu'il propose de *« reconstruire »* et le parti, et le socialisme, en appelant de ses vœux un *« big bang politique »*. Le parti de la période qui s'ouvre – la sienne – devra rassembler, outre les socialistes, des troupes venues de l'écologisme, du centrisme, du communisme et de l'action humanitaire. M. Brice Lalonde s'est aussitôt félicité, sur FR 3, de l'acte de décès du socialisme dressé par M. Rocard et s'est empressé de lui signaler que la formation dont il avait tracé les contours existe : elle s'appelle Génération Ecologie. D'une complicité fortement suggérée, lorsque M. Rocard avait rendu à M. Lalonde, lors du congrès de son mouvement, la visite que l'ancien ministre de l'environnement lui avait faite à Quimper, la relation entre les deux hommes peut facilement se muer en rivalité.

Celle-ci est en germe dans l'ambiguïté du propos rocardien. En caricaturant, on pourrait dire que le maire de Conflans, pour sauver les socialistes, les invite à se saborder. Informé des contre-feux allumés par M. Laurent Fabius, mercredi après-midi, avant même qu'il ait prononcé son discours, M. Rocard a pris soin d'ajouter au texte écrit quelques assurances : il ne propose pas aux socialistes de se *« dissoudre »*, mais de s'*« élargir »*, et il est bien clair, à ses yeux, que la seule tâche du jour est de *« combattre la droite »*. Il n'en a pourtant, de son propre aveu, rien dit d'autre, considérant, a-t-il expliqué, que *« notre problème, aujourd'hui, ce n'est pas la droite, c'est nous. »*

Les atouts du président

Même s'il a, comme il se devait, convié M. Fabius à prendre une *« part active »* au rassemblement qu'il propose, M. Rocard a ouvert un front du côté de celui dont il est l'allié à la direction du PS. Dans un entretien accordé à l'AFP, le premier secrétaire a dénoncé toute dissolution du PS *« dans je ne sais quel magma »* et renvoyé dos à dos, sans les nommer, ceux qui *« peuvent être tentés par le repli vers un "à gauche toute" »* (M. Jean-Pierre Chevènement, mais aussi, dans l'esprit de M. Fabius, M. Henri Emmanuelli, voire M. Lionel Jospin) et ceux qui le seraient *« par la dilution »* (M. Rocard, mais aussi M. Jacques Delors et ses amis « quadras »). S'affirmant ainsi comme celui qui entend maintenir le PS, tout en annonçant qu'il fera lui-même, le moment venu, des propositions pour sa rénovation (*« Personne ne sera déçu du voyage »*, a-t-il averti à Montlouis-sur-Loire), M. Fabius n'a pas l'intention d'abandonner le terrain à M. Rocard.

Derrière le premier secrétaire, ou à côté de lui, c'est M. Mitterrand qui apparaît comme l'adversaire que devra combattre, une fois encore, le maire de Conflans. Alors que le PS est privé de direction par les difficultés personnelles de son premier secrétaire et du premier ministre – les deux chefs « naturels » d'une campagne pour des élections législatives, – le président de la République avait montré, dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde*, qu'il n'entend pas laisser en déshérence le parti qu'il avait fait renaître de ses cendres il y a vingt-deux ans à Epinay-sur-Seine. La période qui vient va lui donner quelques atouts pour reprendre le contrôle d'un parti qui lui a tourné le dos et dont il aura, alors, besoin.

Le 29 mars, en effet, il ne restera de la gauche que M. Mitterrand. Que cela plaise ou non, la gauche, ce sera lui. Le gouvernement, la majorité parlementaire, les conseils régionaux, la majorité des conseil généraux, les hauts fonctionnaires, les PDG des entreprises nationalisées, tout cela sera contrôlé par la droite. Les rescapés du PS n'auront pas d'autre repère que le chef de l'Etat, qui a déjà montré sa ferme détermination de faire campagne « à gauche ». Fédérer une opposition de gauche au système cohabitant, comme M. Rocard semble s'y préparer, ne sera pas facile.

Quant à investir, cette fois, pour de bon le PS, M. Fabius a prévenu l'ancien premier ministre qu'il l'attend au congrès. Celui-ci est prévu pour la fin de l'année, et, pendant que chacun a les yeux fixés sur la Berezina annoncée, les fédérations et sections fabiusiennes ont l'œil aux reprises de cartes. La « rénovation » risque d'être, d'abord, une bataille d'appareil des plus archaïques.

M. Rocard a décidé de greffer une sorte de précampagne présidentielle sur le défaut de campagne du PS pour les législatives. Il y va, lui suggérait-on, de l'avenir de la gauche, dont le cœur même est menacé par la dislocation de son électorat sous l'effet du vote écologiste, comme Paris l'était en septembre 1914 par l'avance allemande. Le maire de Conflans se lance, sans taxis, dans une bataille de la Marne où il joue gros : les sondages des semaines à venir et le vote des 21 et 28 mars donneront, en effet, la mesure de l'effet Rocard sur le peuple de gauche.

PATRICK JARREAU

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BÉRÉGOVOY

« Salariés, méfiez-vous ! »

M. Pierre Bérégovoy, lors d'un déplacement, mercredi 17 février dans l'Isère, s'est notamment rendu sur le carreau de la mine de La Mure. Le gouvernement de M. Michel Rocard avait décidé que ce bassin serait fermé à la fin de cette année, mais l'actuel premier ministre a accordé un sursis de cinq ans aux trois cent quatre-vingts mineurs encore en activité, ce qui peut conforter la position du député fabiusien de la circonscription, M. Didier Migaud. Dans la soirée, M. Bérégovoy était à Vienne pour tenir un meeting avec le maire de la ville, M. Louis Mermaz. Il a notamment déclaré : *« Quand j'entends le patronat dire, après avoir licencié comme il a licencié, que le programme de l'opposition c'est le sien, alors je dis aux salariés : méfiez-vous, cela cache quelque chose ! » – (Corresp.)*

M. CHIRAC

M. Bérégovoy « plus mauvais » que M. Delors

Au cours d'un dîner de presse, mercredi 17 février à Nice, M. Jacques Chirac a estimé que M. Bérégovoy, *« sous des airs benoîts, a été probablement, au total, plus mauvais gestionnaire, encore, que M. Delors. Il nous laisse une dette d'un montant sans précédent et des déficits qui ont des allures de gouffre »*. L'ancien premier ministre a ajouté : *« Cela nous le savions et n'est pas de nature à modifier les données de notre projet d'alternance. »* Il a donc estimé qu'il ne serait pas nécessaire, pour autant, de relever les impôts : *« Si tel devait être le cas, on ferait une erreur économique. »*

Auparavant, au cours d'un meeting, le président du RPR avait annoncé son intention de reprendre le dossier des rapatriés : *« Je veillerai à ce que les diverses lois que mon gouvernement a promulguées en 1986-1988 soient enfin rapidement appliquées. L'accélération de l'indemnisation par le raccourcissement de ses délais, une solution urgente et définitive à l'endettement des rapatriés réinstallés passant par un moratoire, la simplification de la loi sur les retraites, constitueront, avec l'insertion de la communauté harkie et de leurs enfants, la priorité de notre programme d'action à l'égard des rapatriés. » – (Corresp.)*

M. GISCARD D'ESTAING

Avancer l'échéance présidentielle

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était l'invité de « La marche du siècle », mercredi 17 février sur France 3, a souhaité une élection présidentielle anticipée. Tout en se défendant de vouloir *« chasser »* M. Mitterrand, l'ancien président de la République a souligné que, de 1993 à 1995, la cohabitation ne serait pas *« la difficulté principale »*. *« La vraie difficulté,* a-t-il dit, *c'est le fait d'être en période électorale continue (...). Quelle est, du point de vue de l'intérêt national, l'utilité de cette période, et est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux avancer l'échéance présidentielle ? C'est une question que je pose au président de la République. »*

MM. SÉGUIN ET PASQUA (RPR)

La restauration de l'Etat

MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua (RPR) ont continué à se démarquer de la plate-forme d'opposition UDF-RPR, en présentant, mercredi 17 février, les propositions de leur mouvement Demain la France pour l'aménagement du territoire. Celles-ci posent en préalable la *« restauration de l'Etat »* qui doit *« retrouver les moyens d'agir efficacement »* sous l'autorité du préfet de région et du département. *« On voudrait nous appliquer le principe de subsidiarité, mais il n'est pas question pour nous que l'Etat conserve seulement ce que les collectivités locales et la Communauté européenne ne pourraient pas faire »*, affirment les deux dirigeants RPR.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Corse : la gauche radicale essoufflée

La droite, handicapée par ses querelles intestines, risque de ne pas pleinement profiter de l'érosion de la gauche insulaire, tandis que les nationalistes patientent en embuscade

BASTIA

de notre envoyé spécial

La place Saint-Nicolas, c'est l'agora de Bastia. Le dimanche matin, à l'heure du marché, l'esplanade bruit de rumeurs colportées, de confidences soufflées et, bien sûr, de conseils experts. C'est là que se peaufinent les stratégies électorales de la Haute-Corse. A la voix près, on annonce les scores des uns et des autres car, ici, le corps électoral, quadrillé par le réseau des maires *« porteurs de voix »*, est réputé d'une transparence cristalline. Chacun sait bien, pourtant, qu'il faut rester sur ses gardes car le bluff de la *macagna,* cette boutade que l'on se lance sur un ton mi-taquin mi-énigmatique, peut induire en erreur les plus avisés.

Centre de gravité de la palabre, le Café Napoléon ouvre ses portes œcuméniques aux candidats du RPR, de l'UDF, du MRG, du PS, du PC et des nationalistes, à qui il arrive de croquer le croissant autour de la même table. Les enjeux de la campagne y sont décryptés avec une ferveur qui n'appartient qu'aux Corses, ces amoureux nés de la politique pour qui un scrutin législatif ne peut que cacher une élection municipale, laquelle ne peut que dissimuler une élection cantonale dont dépendra la prochaine élection sénatoriale, à laquelle on songe déjà.

En attendant, on s'interroge. Ces élections législatives confirmeront-t-elles l'érosion de la gauche insulaire, c'est-à-dire essentiellement du MRG qui vient de perdre la citadelle du conseil général de la Haute-Corse ? Dopée par la poussée prévisible de la droite nationale, la «famille libérale» surmontera-t-elle néanmoins le handicap, en Corse-du-Sud, de ses récents déchirements fratricides autour du statut Joxe et, en Haute-Corse, du choc des ambitions de personnes ? Quant à la mouvance nationaliste, rééditera-t-elle sa performance des élections territoriales de mars 1992 où elle avait séduit le quart de l'électorat ?

C'est dans la circonscription de Bastia, la première de la Haute-Corse, que se jouera l'avenir du camp qui s'affiche ici à «gauche», même si certains de ses ressorts empruntent davantage à l'allégeance «clanique» qu'à l'adhésion idéologique. Orphelin du conseil général, le MRG conserve le contrôle de la municipalité du chef-lieu, où il bénéficie depuis 1968 du soutien loyal du Parti communiste par la grâce d'une union de la gauche de granit, indifférente aux vents de l'Histoire. Son champion, M. Emile Zuccarelli, maire et député sortant, dont les initiatives en rupture avec les habitudes clientélistes de la vieille garde du MRG commencent à séduire, sait qu'il n'a pas le droit à l'erreur s'il veut arracher son mouvement à la spirale du déclin.

Le scrutin de 1988 avait déjà été extrêmement serré puisque M. Zuccarelli l'avait emporté de justesse (51,94 %) face M. Jean Baggioni (UDF-PR), candidat de l'opposition. Les deux hommes, qui se connaissent bien pour avoir fréquenté le même lycée à Bastia, vont à nouveau croiser le fer mais, cette fois, le duel s'annonce plus épicé car chacun a conquis entre-temps de nouveaux galons : M. Zuccarelli a été promu ministre des postes et des télécommunications dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy tandis que M. Baggioni a été élu président de l'exécutif territorial issu du statut Joxe. Bastia arbitrera donc un choc de deux poids lourds.

A priori, «Milou» Zuccarelli est crédité d'un double avantage. Dans une ville qui n'a jamais vraiment accepté les intrus, ceux que l'on appelle avec un brin de dédain les *paesanu,* son origine authentiquement bastiaise est un atout. Même s'il est le maire d'une commune limitrophe, Ville-di-Pietrabugno, M. Baggioni n'a pas cette fortune-là. Ce n'est pas le fruit du hasard si, en 1988, M. Zuccarelli n'a dû sa victoire *in extremis* qu'à la forte mobilisation des électeurs de Bastia-Ville entre les deux tours. Mais surtout, «Milou» devrait mordre sur la frange éclairée de la vieille bourgeoisie bastiaise dont il est un des fils les plus brillants. L'*« ancrage à gauche »* qu'il revendique haut et fort, en dépit de son hostilité passée au statut Joxe, n'effarouche pas grand-monde à droite tant son profil de polytechnicien bien en cour à Paris flatte l'esprit du sérail.

M. Baggioni, investi par l'UPF, le sait fort bien, mais il affecte une moue d'indifférence. Il ne faut pas le presser beaucoup pour lui arracher quelques mots aigres-doux sur le *« parislanisme »* de «Milou» qu'il oppose à ses pratiques de *« terrain »*. Il est vrai qu'il a avalé goulûment, l'année passée, un kilométrage record. *« Ce galop l'a amené partout à travers la Corse, d'Ajaccio où est sa tête à Bastia où est son cœur, en passant par les monts et les plaines... »*, salue le magazine *Kyrn* qui l'a intronisé *« homme de l'année 1992 »*.

L'avis est quasi unanime. Nul ne conteste en Corse que M. Baggioni a pris de l'étoffe et gagné en autorité dans l'exercice de ses fonctions de chef de l'exécutif. Cette assurance nouvelle ne lui sera pas de trop pour neutraliser les manœuvres de ceux qui, au sein de la « famille libérale », prennent ombrage de son ascension et ont suscité l'entrée en lice d'un candidat divers droite, M. Antoine Gandolfi. Elle lui sera également d'un précieux secours pour contenir la poussée de la mouvance nationaliste dont les couleurs seront concurremment défendues par M. Max Siméoni, pour la coalition Corsica Nazione, et Mme Marie-Jo Bellagamba, pour le Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

Télescopage d'ambitions

Ces adeptes de la corsitude n'auront certainement pas terrain plus favorable que la deuxième circonscription de la Haute-Corse, celle de Corte-Calvi. C'est là, en effet, que Corsica Nazione présente la candidature de M. Edmond Siméoni, principal artisan des progrès de la sensibilité nationaliste pour avoir opéré la jonction entre la jeunesse qui a grandi à l'ombre du FLNC et la génération autonomiste qui avait naguère milité dans l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC). Sa candidature s'ajoutant à celle de son frère Max à Bastia, ses adversaires n'ont pas manqué de dénoncer l'apparition d'un nouveau clan, le *« clan Siméoni »*. Mais pour « Edmond », la principale source d'embarras est la lancinante question de la violence clandestine. Il affirme *« ne pas la cautionner »*, appelle les clandestins à *« accorder la priorité de leur écoute à l'inquiétude de l'opinion »*, mais ajoute aussi que *« le véritable antidode à la violence, c'est la justice, c'est la reconnaissance de l'identité corse »*.

Assuré de figurer au deuxième tour, M. Siméoni n'a guère *a priori* de chances d'être élu – si l'on en croit du moins les chiffres, – mais il portera de rudes coups aux partis traditionnels. Représenté par M. Antoine-Louis Luisi, dit «Coco» Luisi, le MRG est déjà sérieusement affaibli par une refonte des listes électorales – le nombre des inscrits a chuté de 25 % par rapport à 1988 – qui atteint de plein fouet son réseau d'influences municipales. La droite, elle, pâtira d'un trop-plein de candidatures. En face du député sortant, M. Pierre Pasquini, investi par l'UPF, se bousculent deux autres aspirants, MM. Paul Patriarche, membre de l'exécutif régional, soutenu par M. Paul Natali, président du conseil général de Haute-Corse, et Jean-Charles Colonna, maire de la ville universitaire de Corte. Un tel télescopage d'ambitions alarme au plus haut point M. Pasquini qui vient d'adjurer la droite à *« se ressaisir »* devant le *« danger de la situation »*.

Face à une Haute-Corse en proie à la fébrilité, la Corse-du-Sud apparaît bien paisible. Le suspense y est quasi inexistant puisque les deux députés sortants, MM. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) et José Rossi (UDF-PR), sont assurés de reconquérir leur siège. Le seul épisode qui a jeté une pincée de sel dans la campagne a été, à ce jour, les grandes manœuvres autour de la délivrance des investitures UPF, qui ont montré à quel point les plaies ouvertes de 1990 à 1992 par le débat sur le statut Joxe sont loin d'être cicatrisées. Le RPR s'est en effet opposé avec la dernière énergie à ce que M. Rossi, qui fut le rapporteur au Palais-Bourbon du projet de statut, puisse se réclamer du label de l'union de l'opposition dans la première circonscription (Ajaccio).

Pacte de non-agression entre UDF et RPR

L'UDF a dû s'incliner. Mais, à titre de représailles, elle a à son tour refusé d'entériner une investiture UPF au profit M. de Rocca Serra dans la deuxième circonscription (Sartène) Chacun mènera donc campagne sous ses propres couleurs tout en concluant un pacte tacite de non-agression. L'affaire en est restée là.

En fait, la situation est un peu plus brouillée à Ajaccio qu'à Sartène, où la seule incertitude est de savoir si M. de Rocca Serra, qui entame sa douzième campagne pour un scrutin législatif, améliorera le score de 60,38 % des suffrages qu'il avait réalisé en 1988 dès le premier tour. Dans la cité impériale, la tâche de M. Rossi sera quelque peu compliquée par la présence de M. Nicolas Alfonsi, ancien mitterrandiste en rupture de majorité présidentielle depuis qu'il a bataillé contre la politique de M. Joxe dont la conséquence, à ses yeux, est d'avoir *« fait voler en éclats les concepts institutionnels de droite et de gauche en Corse »*, au profit du nouveau clivage entre *« nationalistes »* et *« républicains »*. Son itinéraire, à lui seul, illustre le naufrage de la gauche insulaire. Mais le duel entre MM. Rossi et Alfonsi n'a rien de très original puisque c'est précisément le cas de figure qui s'était présenté en 1988.

L'élément insolite réside plutôt dans le choix du suppléant de M. Alfonsi : M. Edouard Cuttoli, président de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud et estampillé RPR. S'agit-il d'un coup tordu chiraquien visant à affaiblir M. José Rossi, «JR» comme l'appelle ses adversaires ? Faut-il alors y voir une violation du cessez-le-feu conclu entre UDF et RPR ? Officiellement, il n'en est rien. M. Edouard Cuttoli, insiste-t-on, se présente sans étiquette et n'a aucunement été investi par le RPR. Soit. Mais il ne fait guère de doute que le RPR de Corse-du-Sud n'est pas chagriné le moins du monde par l'entrée en scène de ce duo de francs-tireurs. L'objectif serait non seulement d'enquiquiner «JR» – c'est en soi un plaisir pour certains, – mais aussi de transcrire en termes électoraux l'état de l'opinion vis-a-vis du nouveau statut en présentant un «ticket» de candidats qui s'étaient illustrés dans le combat contre M. Joxe. Ce *« message »* envoyé sera, à n'en pas douter, très précieux pour un nouveau gouvernement désireux de retoucher – et *« non pas bouleverser »* dit-on au RPR corse – l'actuel dispositif institutionnel.

Le laboratoire ajaccien est également très prisé des nationalistes qui, souhaitant profiter du vide créé à gauche, présentent trois têtes d'affiche : MM. Alain Orsoni au nom du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), Jean Biancucci pour Corsica Nazione, et M. Pierre Poggioli pour l'Accolta Naziunale Corsa (ANC). Si Corsica Nazione fait ses meilleurs scores en Haute-Corse, le Mouvement pour l'autodétermination, lui, s'est constitué une place-forte dans le secteur d'Ajaccio, d'où la sérénité de M. Orsoni, qui estime légitime de prétendre au statut de *« challenger »* du député sortant, M. Rossi. A Ajaccio plus qu'ailleurs les reports de voix du second tour permettront de tester l'état de santé d'une mouvance nationaliste qui est loin d'avoir pleinement tiré parti de ses récentes performances électorales.

FRÉDÉRIC BOBIN

► Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre et en Champagne-Ardenne (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16 et 18 février).

Ajaccio, citadelle du bonapartisme

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Trônant derrière ses grilles préfectorales, la République peut bien toiser le cours Napoléon, voilà belle lurette que le cœur des Ajacciens s'abandonne à d'autres transports. Que vaut l'éclat de Marianne face au panache de l'Empereur ? Acquise au bonapartisme presque sans discontinuer depuis 1850, Ajaccio fait partie de ces îlots de loyauté indéfectible qui bravent les axiomes de la sociologie électorale. *« Le Parti bonapartiste, ici, est un parti populaire, pour ne pas dire populiste, composé notamment de dockers, de marins et d'artisans,* explique M. Marc Marcangeli, premier adjoint au maire bonapartiste d'Ajaccio. *Si le parti n'existait pas, ces gens voteraient plutôt à gauche. »*

C'est que le parti, lui, s'affiche résolument à droite, et les notables qui y côtoient le petit peuple veillent au grain. De ce côté-ci de l'échiquier, on s'est longtemps habitué à honnir très fort la République, ce corps étranger, ce *« parti de la préfecture »*. Sous la troisième du nom, chacun narguait l'autre de son troquet transformé en quartier général : le Roi Jérôme abritait les fidèles de l'Empereur tandis que les « rouges » consommaient au Solférino. Il y encore trente ans, les premiers arboraient par défi des cravates ou des écharpes de couleur mauve – le signe de ralliement, – ce qui provoquait chez les seconds des accès de rage.

Il faudra attendre 1962 pour que la municipalité, mise en demeure par un préfet « républicain », daigne enfin célébrer nonchalamment le 14 juillet, comme on s'acquitte de mauvaise grâce d'une inévitable gabelle. Mais la ferveur est réservée à la date 15 août, l'anniversaire de la naissance de Napoléon. Tous les Ajacciens sourient quand ils comparent le faste de cette céromonie-là – feux d'artifice, joutes nautiques sur le port – à la commémoration tristounette de la prise de la Bastille.

« Perpétuer le culte de l'Empereur »

Mais ces querelles de préséance ne sont plus que broutilles car le fondamentalisme napoléonien appartient à un passé révolu. La grande fracture date de 1910, quand le maire d'alors, Dominique Pugliési-Conti, découvrit que l'on pouvait être *« bonapartiste et républicain à la fois »*. La révision doctrinale fut déchirante, mais elle projeta Ajaccio dans le siècle. Dès lors, les grognards se muèrent en collectionneurs et en agents électoraux. Jurant de *« perpétuer le souvenir et le culte de l'Empereur et de défendre les intérêts d'Ajaccio, ville impériale »*, le comité central bonapartiste (CCB), fondé en 1908, régna sur la cité sans une raideur idéologique excessive puisque les accointances avec les radicaux-socialistes étaient autorisées. Cet apprentissage de la *combinazione* électorale eut aussi ses douleurs, car il fallut subir les infortunes des scissions et des réunifications tout en réglant le chassé-croisé de dissidents et d'orthodoxes.

Mais voilà que l'on s'affirme désormais plus soucieux de cohérence. *« Nous voulons être les synthétiseurs des forces libérales »,* avertit M. Marcangeli. Fort de ses trois mille militants ajacciens – sur un électorat de vingt-six mille personnes, – le comité central bonapartiste ne traite plus, depuis une vingtaine d'années, qu'avec le RPR, l'UDF, le CDS et le CNI. Initialement en position de faiblesse, ces partenaires de la coalition municipale ont arraché, en 1983, le droit de désigner leurs propres candidats, le CCB étant jusque-là seul habilité à délivrer les investitures. L'émancipation ira-t-elle au-delà ? Finira-t-elle par lézarder le bonapartisme municipal ?

Gageons que les héritiers de l'Empereur sauront prévenir les ruses. Il n'est que de voir leur empressement à soutenir la candidature de M. José Rossi (UDF-PR) dans la circonscription d'Ajaccio et celle de M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) dans la circonscription de Sartène pour comprendre que ces derniers leur rendront la politesse lors des prochaines municipales, selon un scénario convenu. Aux sceptiques intrigués par l'anomalie ajaccienne, M. Charles Ornano, sénateur, maire bonapartiste de la cité impériale, a coutume de lancer : *« Nous avons renoncé à renverser la République. »* Rassurés, l'UDF et le RPR ont, eux aussi, renoncé à renverser la citadelle bonapartiste.

F. B.

SOCIÉTÉ

Salarié de l'homme d'affaires lyonnais de février à juillet 1990

Le maire de Cannes doit être entendu sur ses activités dans trois sociétés du groupe Botton

CANNES

de notre correspondant régional

Le maire (UDF-PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, a publié, mercredi 17 février, un communiqué faisant suite à des informations parues dans *l'Evénement du jeudi* et concernant ses activités passées au sein du groupe Botton. *« Je ne me suis jamais caché*, déclare-t-il, *d'avoir été salarié pendant quelques mois, en 1990, de sociétés privées appartenant à Pierre Botton (...). J'ai déclaré ces salaires à l'administration fiscale dans ma feuille de revenus et j'ai acquitté, ensuite, le montant de mes impôts, comme tout citoyen »*.

M. Mouillot précise, cependant, qu'il devait être entendu par *« un inspecteur de la police judiciaire de Lyon »*, le 18 février, *« afin*, dit-il, *que j'apporte mon simple témoignage sur ce sujet »*. Ayant été admis d'urgence, le 9 février, pour une broncho-pneumonie, au centre hospitalier de Cannes, et ses médecins s'étant, depuis, opposés à sa sortie, il précise qu'il a proposé à cet inspecteur de se déplacer à son chevet. *« Joint le 17 février, l'inspecteur a souhaité lui-même différer cette conversation, celle-ci ne présentant aucune urgence particulière. Les rumeurs attisées par mes adversaires aux prochaines élections législatives*, conclut-il, *sont donc aussi infâmes qu'ineptes* (1). »

Selon un rapport d'expertise remis, il y a quelques semaines, au juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye, M. Mouillot a travaillé pour trois sociétés du groupe Botton, entre février et juillet 1990, après l'élection municipale partielle au cours de laquelle sa liste avait été réélue, au deuxième tour de scrutin, le 28 janvier (*le Monde* du 3 décembre 1992). M. Pierre Botton avait, personnellement, pris part à sa campagne.

M. Mouillot a perçu, en trois mois, du 1er février au 31 mars, 110 405 francs de la société d'installation de pharmacie Vivien SA. En tant que chargé de mission, il a reçu 394 148 francs de la société de communication et de relations publiques ENFIN (créée par Yves Mourousi et revendue à Pierre Botton). La société 3B Holding, dans laquelle il a occupé, pendant la même période, les fonctions de conseiller auprès du PDG, Pierre Botton, lui a également versé, de son côté, 168 491 francs. Les rémunérations totales de M. Mouillot ont donc atteint une somme de 673 044 francs.

Procès-verbal d'infraction

Le maire de Cannes, ancien directeur de la communication d'Air France, de Pernod-Ricard et ancien PDG d'Espace 3, la régie de publicité de FR 3, nous a indiqué qu'il avait réalisé des études de marketing portant sur le concept d'aménagement, l'image et la stratégie de développement des pharmacies ainsi que sur l'organisation d'événements et le lancement de produits. M. Mouillot précise, par ailleurs, qu'en dépit de ses relations d'amitié avec M. Botton ses services avaient dressé, en avril dernier, un procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme à l'encontre de l'homme d'affaires lyonnais. Celui-ci avait construit, sans autorisation, une plate-forme en béton de 200 mètres carrés supportant une piscine, dans la propriété qu'il venait d'acheter sur les hauteurs de Cannes.

GUY PORTE

(1) M. Mouillot est candidat dans la 8e circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes) contre le député sortant, également UDF, Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu, qui a été investie par l'UPF.

□ **L'Observatoire des libertés manifeste son *« soutien »* au juge Jean-Pierre.** – Dans un communiqué diffusé mercredi 17 février, l'Observatoire des libertés, qui regroupe des magistrats, des avocats et des parlementaires proches de l'opposition, affirme découvrir avec *« stupéfaction »* les instructions du garde des sceaux au procureur de la République du Mans *« interdisant au juge Jean-Pierre de poursuivre son enquête dans l'affaire du prêt Pelat-Bérégovoy »*. *« La loi permet au ministre de la justice de faire engager des poursuites mais pas de s'y opposer*, note l'Observatoire en manifestant son *« soutien »* au juge Jean-Pierre. *Une telle décision, manifestement illégale, prise place Vendôme ne peut qu'aggraver le climat de suspicion des citoyens à l'égard de leur gouvernement en donnant l'impression que l'on cherche à cacher la vérité. »*

L'affichage du livre de M. Juppé sur les Champs-Elysées

Les libéralités du « système Decaux »

La publicité pour le livre d'Alain Juppé *la Tentation de Venise* sur des panneaux de la Ville de Paris soulève une polémique (*le Monde* du 18 février). A côté de cette libéralité, il existe un contrat entre la Ville et l'entreprise Decaux, qui fournit, entretient et utilise du matériel urbain. Mais l'auteur est candidat aux législatives dans la ville où a lieu l'affichage...

La Tentation de Venise. C'est un livre, auteur : Alain Juppé. Le visage penché et rêveur orne huit « panneaux Decaux » aux Champs-Elysées, et trois autres, boulevard Saint-Germain, à l'Hôtel de Ville et quai Branly. Ces panneaux plantés sur un pied, les Parisiens les appellent des « sucettes » à cause de leur forme, et leur inventeur, Jean-Claude Decaux, les a baptisés « MUPI », comme « mobiliers urbains pour plan ou information ». Cet affichage, prévu pour durer une semaine, du 11 au 18 février, est gratuit, l'éditeur n'ayant eu que la conception et l'impression des affiches à payer.

Il est rare qu'un éditeur – Grasset en l'occurrence – offre un tel affichage à ses auteurs. Habituellement, il borne ses efforts promotionnels à des placards publicitaires dans la grande presse et à des séances de signature dans quelques librairies. Pourquoi cette exception ? Pour répondre, il faut d'abord noter que M. Alain Juppé est un homme politique de premier plan : député de Paris, il ajoute à sa fonction de secrétaire général du RPR celle d'adjoint au maire de Paris chargé des affaires budgétaires et financières. A ce titre, il a à connaître des contrats de la Ville avec le groupe JCDecaux. *Last but not the least*, M. Juppé est candidat lors des prochaines législatives dans le 18e arrondissement de Paris.

Il faut aussi avoir à l'esprit le fonctionnement du « système Decaux ». Système simple au fond, mis en place en 1964 à Lyon. Par contrat, Jean-Claude Decaux fournit à une municipalité du mobilier urbain et il l'entretient. Celui-ci est gratuit, tout comme la signalisation. Sur une des faces de chaque « MUPI » la municipalité affiche ce qu'elle veut (programme de manifestations, plan de la ville, etc.). L'autre est vendue à un annonceur pour la publicité d'un produit. En France, une « face » de « sucette » coûte au publicitaire et à son client 510 francs (hors taxes, mais y compris la commission d'agence) à Paris, quel que soit le quartier, 273 francs en province, quelle que soit la ville, pour une semaine d'affichage. La société loue ainsi à des annonceurs 1 600 « faces » à Paris, 85 000 dans toute la France et 180 000 en Europe (1). Ajoutons-y pour la France, 47 000 Abribus à deux « faces » (470 francs l'une), sans informations municipales mais sur lesquelles la ville touche une redevance (2), et en Europe plus de 4 000 Sanisettes, ces commodités automatiques qui cherchent à évincer les malodorantes pissotières et pour lesquelles les municipalités paient une location. Au total, Jean-Claude Decaux forme un groupe présent dans 500 villes de France, et dans 250 à l'étranger. Il pèse un peu plus de 3 milliards de francs, et fait de 6 % à 6,5 % de bénéfice net.

Retour aux Champs-Elysées, où se dressent 24 MUPI, répartis en 3 réseaux de 8 « faces ». *« Les Champs-Elysées, je ne les vends pas*, dit Jean-Claude Decaux, *parce que ça n'a pas de prix. Sauf à un client qui fait une campagne nationale, qui lui coûte de 8 000 à 10 000 francs pour une semaine, et qui ne comprendrait pas d'être partout en France, sauf aux Champs. Il paie le tarif normal. Si je lui demandais 50 fois le prix de l'avenue George V, il trouverait que je l'arnaque. Et puis, il y a les clients qui veulent être aux Champs, et seulement là. Souvent des banques étrangères, à l'occasion de la venue à Paris du chef d'Etat de leur pays. Ils paient 25 000 francs, sans rechigner (15 % des cas). Le reste, c'est gratuit. Pour de grandes causes nationales, des manifestations culturelles, la promotion de livres d'hommes politiques connus, en accord avec les éditeurs. »* Nous voilà au cas d'Alain Juppé.

« Mais, poursuit Jean-Claude Decaux, *je ne le fais pas seulement pour des hommes de droite. On a vu aussi sur les Champs les têtes de Georges Frêche* (député PS de l'Hérault et maire de Montpellier) *et d'André Labarrère* (député PS des Pyrénées-Atlantiques et maire de Pau). *Ou les Photofolies* (3) *de Jack Lang. Parfois, on a aussi fait des échanges de pages publicitaires avec des journaux*, le Monde *ou* Libé (4). *Je payais avec des panneaux aux Champs. »*

Publicité électorale ?

Les sympathies de Jean-Claude Decaux pour le RPR sont bien connues. *« On le dit parce que le maire de Paris est RPR*, se défend pourtant l'homme d'affaires. *S'il était UDF, on parlerait de mes sympathies pour l'UDF. »* Il s'affirme gaulliste, farouchement, ce qui n'est pas tout à fait la même chose (5), tout en avouant : *« On fait tous de la politique, directement ou indirectement. »* Quant à préciser jusqu'où va cette sympathie.... Mais lorsqu'à Liège il fut accusé d'avoir versé de l'argent en échange de marchés pour ses matériels urbains et condamné à un an de prison avec sursis, il admit implicitement avoir financé une campagne électorale (*le Monde* daté 9-10 juin 1991)...

Pour ce qui concerne M. Alain Juppé, le problème est d'une autre nature. Le contrat avec JCDecaux remonte au 7 novembre 1972, donc à une époque où Paris n'avait pas de maire à sa tête. Ce contrat, le groupe a dû, d'ailleurs, le partager pour moitié avec Métrobus, filiale commune de Publicis et d'Havas. A cette date, M. Juppé sortait de l'ENA comme inspecteur des finances... A l'évidence, devenu grand argentier de la capitale, il a rencontré M. Decaux depuis lors.

Ce n'est pas un crime. Mais ce n'est pas, non plus, un hasard si son livre sort juste avant les législatives. Certes, aucune « sucette » ne s'orne de son effigie dans le 18e arrondissement de la capitale où il est candidat. Mais les Parisiens d'un arrondissement se déplacent partout dans Paris, ne serait-ce que pour aller travailler. Si bien qu'au RPR on s'est inquiété auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (6) pour savoir si cet affichage littéraire pouvait être considéré comme un « don » susceptible d'être intégré dans les dépenses du candidat.

Le mouvement gaulliste dont M. Juppé est le numéro deux, aux côtés de Jacques Chirac, président, affirme avoir reçu le feu vert de la Commission. Pourtant, l'éditeur organise des signatures du livre dans les meetings politiques, et une signature dans une librairie de la place Clichy, aux limites de la circonscription où il est candidat, pendant la campagne électorale.

Or la loi stipule que toute publicité électorale est interdite dans les trois mois qui précèdent le premier jour du mois du scrutin, c'est-à-dire le 1er mars. Donc interdite depuis le 1er décembre 1992... S'il prenait fantaisie à un adversaire (malheureux) de M. Juppé de saisir la Commission... celle-ci pourrait éventuellement reconsidérer la question. Ce risque, il y a fort à parier que M. Juppé l'a couru, en toute connaissance de cause...

JOSÉE DOYÈRE

(1) Le groupe est présent dans les douze pays de la Communauté européenne, sauf en Italie, en Grèce et en Irlande. Il a aussi des activités en Finlande, en Suède et au Danemark.

(2) A Paris, la RATP touche également une redevance.

(3) Le premier festival « Photofolies » a donné lieu à 500 manifestations, dans 300 villes et villages de France, du 22 au 24 mai dernier (*le Monde* du 21 mai 1992).

(4) Une page de publicité pour Decaux parue dans *le Monde* du 13 septembre 1988, pour un montant de 190 827 francs hors taxes, a été payée en « échange marchandises » par un affichage sur 721 panneaux dans six villes de province, du 20 au 26 janvier dernier.

(5) Jean-Claude Decaux veut lancer une fondation pour remettre en état le village de Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne) où est enterré le général de Gaulle, et y ouvrir un petit musée.

(6) Cette Commission a été créée par la loi du 15 janvier 1990, dite loi Rocard-Joxe, *« relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification des activités politiques »*.

Au tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand

Renvoi du procès intenté par M. Charasse à plusieurs journalistes

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand, qui devait examiner, mercredi 17 février, une procédure de *« diffamation envers un ministre »* engagée par le garde des sceaux, à la demande de M. Michel Charasse, contre plusieurs journalistes, a suspendu ses débats après quatre heures de « prologue » juridique.

L'ancien ministre du budget souhaitait voir *« laver son honneur »*, après que plusieurs articles de presse ont laissé entendre ou affirmé qu'il était à l'origine de la transmission du rapport fiscal sur la société Vivien SA au parquet de Lyon, dans le cadre de l'affaire Botton. M. Pierre Botton, qui avait, notamment, été cité comme témoin, n'avait pas souhaité bénéficier de l'ordonnance d'extraction de sa cellule délivrée par le procureur de Clermont-Ferrand.

Exception d'incompétence

C'est sur un problème d'incompétence de territorialité, soulevé par un avocat de la défense, que les débats ont achoppé. Rejetée pour trois publications (*le Nouvel Observateur, le Quotidien de Paris* et *le Monde*) sur quatre (l'incompétence étant retenue pour *Profession politique*, diffusé uniquement sur abonnement), cette exception d'incompétence a été contestée et fera donc l'objet d'une décision de la cour d'appel de Riom.

Après avoir contaminé son compagnon

Une jeune femme séropositive est inculpée pour empoisonnement

NANCY

de notre correspondante

Un juge d'instruction de Metz, M. Philippe Mollard, vient d'inculper d'empoisonnement une jeune femme qui avait entretenu des relations sexuelles avec son partenaire alors qu'elle se savait séropositive. Le couple avait vécu ensemble pendant trois années et la jeune femme avait caché à son compagnon, âgé de vingt-cinq ans, son état de santé.

Aujourd'hui, le jeune homme est séropositif. En octobre dernier, celui-ci avait déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Metz, M. Jean-François Blanchet, en demandant que l'on poursuive son ancienne amie, dont il est séparé, pour empoisonnement. M. Blanchet a longuement examiné la recevabilité de cette plainte peu ordinaire, puis a renvoyé le dossier au parquet, lequel a saisi la chancellerie. Le parquet avait préféré retenir la thèse de la non-assistance à personne en danger qui relève du délit. Or c'est une tout autre orientation que vient de prendre le magistrat, qui ouvre une instruction pour une qualification – l'empoisonnement – criminelle (1). *« Cette qualification nous satisfait*, a déclaré Me Marie-Laurence Fohlmer, avocate du jeune homme contaminé. *Ce que nous voulons, c'est avant tout éviter que d'autres drames du même genre se reproduisent. »*

Depuis l'affaire du sang contaminé, la notion d'« empoisonnement » a souvent été évoquée. Mais c'est la première fois, en France, qu'un débat s'engage en matière de sida sur ce terrain judiciaire. L'option prise par le juge Mollard va sans doute provoquer des réactions dans le milieu des juristes car, aux termes de l'article 301 du code pénal, *« est qualifié d'empoisonnement tout attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées et quelles qu'en aient été les suites »*. Il y a donc dans cette incrimination la présomption d'une intention criminelle. L'accusation devra donc démontrer qu'en se taisant la jeune femme avait l'intention de donner la mort.

MONIQUE RAUX

(1) Lors du débat sur la réforme du code pénal, les sénateurs avaient souhaité introduire une incrimination visant la *« dissémination d'une maladie transmissible et épidémique »* par des personnes *« conscientes et averties »*. Cet amendement avait été supprimé par les députés et les sénateurs ne l'avaient pas rétabli en seconde lecture (*le Monde* du 9 juillet 1992).

□ **Les avocats de Christian Giachetto se pourvoient en cassation.** – Les avocats de Christian Giachetto, condamné vendredi 12 février à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Moselle pour le viol et le meurtre, en 1989, de Christelle Burbach, une fillette de trois ans, se sont pourvus mardi 16 février, en cassation. *« Le pourvoi a été fait par les avocats sur les instructions de la mère de Giachetto*, souligne l'avocate de Giachetto, Me Liliane Glock. *Il n'a pas encore compris la condamnation et il n'est pas capable de concevoir la notion d'un pourvoi en cassation. »* Les avocats des trois coaccusés de Christian Giachetto, Jean-Claude Léonard, Jean-Luc Labouèbe et Fabrice Chenevé, qui ont été condamnés à cinq ans de prison pour « non-assistance à personne en danger », ont par ailleurs précisé, mercredi 17 février, qu'ils n'introduiraient pas de pourvoi en cassation.

□ **Protestation de M. Kouchner.** – Ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner a protesté après cette inculpation. Dans un entretien au *Parisien*, publié le 18 février, le ministre estime qu'*« une inculpation ou un procès ne peut certainement pas constituer un bon moyen de sensibiliser la population sur un problème aussi intime et personnel. Cela ouvre, au contraire, une brèche vers la délation et vers la discrimination »*. *« Sur ce sujet*, précise le ministre, *comme en général en matière de santé, l'éducation à la responsabilité individuelle doit trouver d'autres chemins que la voie judiciaire. »* Enfin, le ministre considère qu'informer systématiquement le conjoint d'une personne séropositive *« constituerait un manquement grave au respect du secret professionnel »*.

SPORTS

FOOTBALL : La France

La leçon magistrale

L'équipe de France de football s'est facilement imposée face aux Israéliens (4-0), mercredi 17 février à Tel-Aviv, en match de qualification pour la Coupe du monde 1994. Ce succès permet aux Français de rejoindre les Bulgares et les Suédois en tête de leur groupe.

Difficile de succéder à Michel Platini comme responsable de l'équipe de France de football pour un ancien joueur qui n'a jamais opéré à un niveau supérieur à la division d'honneur régionale ! Cette aventure, plutôt rare au niveau des grandes sélections internationales, est pourtant celle que Gérard Houiller vit depuis sa nomination en juillet 1992. A la sortie d'un championnat d'Europe où l'équipe de France avait perdu ses illusions et Platini annoncé sa démission, ce Nordiste de quarante-cinq ans aux fines lunettes d'intellectuel, était le seul candidat déclaré à la succession.

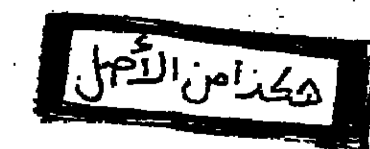
Adjoint de Henri Michel puis de Michel Platini pendant quatre ans, l'héritier désigné avait prévenu : *« On ne remplace pas Platini, on lui succède »*. Là où l'ancien capitaine de l'équipe de France imposait le respect à ses successeurs par son prestige, sa longue pratique du football au plus haut niveau et ses intuitions de joueur de génie, le nouveau patron de la sélection entendait convaincre par sa passion, ses connaissances encyclopédiques du sport et son talent de pédagogue.

Avant d'attirer l'attention des clubs professionnels, Gérard Houiller a, un temps, dû partager sa vie entre son métier d'enseignant (professeur d'anglais à l'école normale d'Arras) et sa folle passion pour le football. Avec le même soin qu'il mettait à préparer ses cours, le jeune entraîneur savait, le soir, manier le verbe et le sourire pour faire partager par les footballeurs amateurs du Touquet ou de Nœux-les-Mines, son perfectionnisme, ses exigences de rigueur dans la préparation physique, son goût pour décortiquer les forces et les faiblesses des adversaires au magnétoscope et sa réflexion de joueur d'échecs pour jongler avec les schémas tactiques.

Quatre ans dans l'ombre de Platini

Sous sa direction, Nœux-les-Mines, une banlieue de Lens qui avait vu les premiers pas de footballeur de Raymond Kopa, a disputé les barrages pour l'accession en première division en 1981. Cette réussite allait lui servir de tremplin pour s'occuper de Lens qu'il hissait en coupe de l'UEFA, puis Paris-SG auquel il offrait son premier titre de champion de France en 1986 après une série inaugurale jamais égalée de vingt-six matches consécutifs sans défaite. Réussite trop rapide pour être bien assimilée ? Mauvais recrutement ou manque d'ambition des dirigeants parisiens ? Deux ans après leur triomphe, les joueurs de la capitale luttaient pour éviter la relégation en deuxième division. Gérard Houiller préférait endosser un costume qui semblait taillé sur mesure pour lui : celui de directeur technique national, doublé d'un poste d'adjoint du sélectionneur de l'équipe de France.

Malgré les quatre années passées dans l'ombre de Michel Platini, la gestion de l'héritage n'était pas évidente. L'échec de l'Euro 92 avait laissé des séquelles dans l'esprit des joueurs français. Jean-Pierre Papin, Eric Cantona et Laurent Blanc, les trois stars exilées de la sélection, étaient contestées dans leur club. Pour son baptême du feu, Gérard Houiller se voyait proposer deux redoutables adversaires : le Brésil à Paris et la Bulgarie à Sofia pour le premier match de qualification pour la Coupe du monde. Deux défaites sur le même score (2-0) confortèrent



SOCIÉTÉ

Neuf inculpés en correctionnelle dans l'affaire Pechiney

« Délit d'amitié » ?

Neuf personnes ont été inculpées de délit d'initiés ou de recel à la suite du rachat des actions de la société américaine Triangle par Pechiney (*le Monde* du 18 février). Dans quelles circonstances des personnalités proches du président de la République et du ministre des finances de l'époque, M. Bérégovoy, ont-elles bénéficié d'informations encore confidentielles ?

Ce devait être *« une grande nouvelle économique pour la France »*, selon le mot de M. Michel Rocard, alors premier ministre. Ce devait être une *« belle opération industrielle »*, selon M. Jean Gandois, président de Pechiney. L'achat du fabricant américain d'emballage American National Can par le groupe public Pechiney, en 1988, est en fait devenu l'un des principaux scandales politico-financiers de l'ère Mitterrand. Des personnalités proches du président de la République et du ministre des finances de l'époque, M. Pierre Bérégovoy, ont en fait profité de cette opération pour réaliser pour leur compte d'importantes plus-values. Pour avoir utilisé des informations encore confidentielles à des fins personnelles, neuf personnes sont ainsi inculpées de délit d'initiés.

Révélée par les autorités boursières américaines (la Securities Exchange Commission, la SEC), l'affaire a fait l'objet d'enquêtes approfondies, en France d'abord par la Commission des opérations de Bourse (COB), ensuite par le juge Mme Edith Boizette, aidée notamment par la justice suisse. Son entourage direct, comme celui du président de la République ayant été mis en cause, M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, avait promis que *« toute la vérité » serait* faite. Quatre ans après, la vérité est pratiquement connue. Si quelques éléments sont encore mal élucidés, les investigations de la justice ont largement confirmé les informations révélées par la presse dès le départ. Que s'est-il passé ?

A l'origine, il y a un projet industriel. Dirigé par M. Jean Gandois, le groupe nationalisé français Pechiney, producteur d'aluminium (65 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992, 70 000 salariés), cherche à se diversifier. Industriel reconnu, M. Gandois lorgne sur American National Can, l'un des leaders mondiaux de l'emballage. A cette époque, Pechiney possède dans ce secteur la société Cebal (3,5 milliards de francs). Le 7 juillet 1988, deux hommes d'affaires américains, MM. Nelson Peltz et Peter May, prennent la majorité dans le capital de la société Triangle Industries, holding financier qui possède la totalité du capital d'American National Can. Les premières discussions sont engagées quelques jours plus tard, le 11 juillet, à l'initiative de M. Alain Boublil, alors directeur de cabinet de M. Bérégovoy. Conseiller industriel à l'Elysée pendant plusieurs années, M. Boublil est en contact avec ces deux financiers de haut vol par l'intermédiaire de M. Samir Traboulsi, homme d'affaires libanais qui les conseille.

Acheter à bas prix pour revendre à l'OPA

Après plusieurs mois de préparation, les deux parties parviennent, le 11 novembre 1988, à un accord de principe. M. Jean Gandois s'engage alors, à New-York et personnellement, dans la phase finale. Avec l'approbation de ses actionnaires, en l'occurrence l'Etat français, M. Gandois signe, le 20 novembre, un accord définitif. Pechiney va créer une filiale, Pechiney International, qui doit lancer une offre publique d'achat (OPA) pour acquérir, au prix de 56 dollars l'action – elle valait autour de 10 dollars quelques semaines auparavant à la Bourse de Wall Street – la totalité du capital de Triangle (un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs à l'époque). Pour 1,2 milliard de dollars auxquels il faut ajouter les dettes de Triangle (2,6 milliards de dollars), Pechiney devait ainsi devenir le propriétaire unique d'American Can et le numéro un mondial de l'emballage.

En fait, informées du projet, plusieurs personnalités ont cherché à en tirer profit. Leur principe était simple : acheter à bas prix des actions de Triangle et les revendre une fois l'annonce de l'OPA faite, soit sur le marché, soit en les apportant à l'offre d'achat. Ils ont ainsi réalisé des plus-values considérables – des dizaines de millions de francs. Les enquêtes ont révélé plusieurs groupes d'acheteurs.

Ce sont, à l'origine, d'importants achats de titres Triangle réalisés entre le 18 août et le 11 novembre 1988 qui mettent la puce à l'oreille de la puissante SEC. Très vite, les fins limiers new-yorkais découvrent la très forte corrélation entre les mouvements sur les actions Triangle – et notamment les achats et ventes de sociétés-écrans comme Socofinance SA – et les négociations entre les deux financiers américains et la France. Un homme connaissait parfaitement le déroulement des discussions et la position des deux parties, M. Samir Traboulsi, conseiller de MM. Peltz et May, et ami personnel de M. Boublil. M. Traboulsi est inculpé.

Au-delà, des achats suspects importants ont été repérés dans la semaine du 14 au 18 novembre, c'est-à-dire juste avant l'annonce officielle de l'OPA, en France comme aux Etats-Unis, en Suisse, au Luxembourg. S'il y avait, parmi les acheteurs, quelques lampistes, il y avait aussi quelques gros poissons : essentiellement M. Max Théret, cofondateur de la FNAC, et M. Roger-Patrice Pelat, industriel. Le premier, vieux militant socialiste, reconnaîtra très rapidement ses achats (32 300 actions acquises à Paris), comme ses gains (8,8 millions de francs) et cherchera à porter, seul, la responsabilité de l'affaire (*le Monde* du 4 février 1989).

« Campagne de rumeurs et d'accusation »

Le second, un ami personnel de M. Mitterrand, l'un de ses compagnons de promenade, niera d'abord tout achat, avouera ensuite avoir acquis 10 000 titres par l'intermédiaire de sa banque à Paris (la Banque Hottinguer) et refusera jusqu'à sa mort, le 7 mars 1989, de reconnaître les achats supplémentaires réalisés depuis l'étranger par l'intermédiaire de sociétés-écrans comme Experta Treuhand (*le Monde* daté 22-23 janvier 1989 et du 27 janvier 1989). En octobre 1991, la justice suisse confirmera ces achats.

Qui a informé MM. Théret et Pelat ? Un déjeuner auquel participait M. Pelat est constamment évoqué : celui à l'occasion duquel M. Bérégovoy et sa femme fêtaient, dans un restaurant parisien, leur quarantième anniversaire de mariage. C'était le dimanche 13 novembre. Le ministre avait réuni ses amis et ses principaux collaborateurs. Il y avait là, entourant le ministre et autour d'une même table, MM. Pelat, Traboulsi et Boublil... Les uns et les autres affirment n'avoir pas évoqué ce jour-là l'opération. Il n'empêche : M. Pelat commence ses achats quelques jours après, le 16 novembre. Face à ce qu'il considère comme une *« campagne de rumeurs et d'accusation »*, M. Boublil quitte la direction du cabinet de M. Bérégovoy, le 20 janvier 1989. A son tour, pour avoir sans doute trop parlé, il est inculpé de délit d'initiés quelques mois plus tard. *« Je suis poursuivi pour délit d'amitié »*, a-t-il commenté, mercredi 17 février, à l'Agence France-Presse.

Aujourd'hui, quatre ans après les faits, neuf inculpés – deux autres sont décédés en cours d'enquête – vont être renvoyés en correctionnelle. L'affaire a démontré qu'une coopération efficace entre autorités boursières de différents pays était possible, une collaboration entre la justice de plusieurs nations aussi. Avec d'autres, ce scandale a souillé la notion d'« économie mixte » chère au président de la République, le mariage entre secteur public et intérêts privés étant toujours source de tentations malsaines. Il reste malgré tout que, grâce à cette acquisition, Pechiney a pu compenser en 1992 ses déboires dans l'aluminium (chute des prix mondiaux, concurrence de l'Est...) par de belles performances dans l'emballage.

E. I.

Une publication de la revue britannique *Nature*

Des biologistes français progressent vers un traitement de la myopathie

Un groupe de biologistes français, dirigé par le professeur Axel Kahn (Institut de génétique moléculaire, hôpital Cochin de Paris-INSERM) publie, dans le prochain numéro de la revue britannique *Nature*, une série de résultats expérimentaux concernant l'approche thérapeutique de la myopathie de Duchenne (1). Cette affection héréditaire, une des plus fréquentes et des plus graves de l'ensemble des myopathies, demeure incurable. Les résultats de ces travaux ouvrent, à moyen terme, de véritables espoirs dans le traitement des jeunes malades.

Décrite il y a plus d'un siècle par un physiologiste français qui lui a donné son nom, la myopathie de Duchenne de Boulogne est une affection héréditaire relativement fréquente puisqu'elle touche environ un enfant mâle sur trois mille cinq cents. Elle se caractérise par la perte progressive de la force musculaire dès l'âge de quatre ou cinq ans. La détérioration irréversible des tissus musculaires conduit, passé dix ans, à l'usage de différents matériels palliatifs (fauteuil roulant), puis à un décès prématuré, conséquence d'une insuffisance respiratoire ou cardiaque majeure.

La structure du gène responsable de la maladie a été identifié sur le chromosome x depuis 1985, ainsi que la protéine (la dystrophine) dont cette portion du patrimoine héréditaire commande, normalement, la synthèse. Faute de connaître encore dans le détail les mécanismes physiopathologiques de la maladie, on a envisagé de traiter la maladie en introduisant le gène normal dans les cellules où il faisait défaut. Différentes approches ont été tentées ces dernières années, à partir notamment de greffes de cellules musculaires provenant soit de donneurs, soit du patient lui-même, après modification de leur patrimoine héréditaire.

L'équipe française a opté pour une voie radicalement différente. Elle consiste à chercher à intégrer le gène codant normalement pour la dystrophine dans un virus (adénovirus) puis à « infecter » les cellules musculaires pathologiques. Cette équipe démontre aujourd'hui qu'un tel vecteur viral permet de transférer un gène codant pour une dystrophine dans des muscles de souris déficients en protéines.

Les résultats expérimentaux obtenus montrent qu'après une telle manipulation, la protéine est à la fois synthétisée par les cellules mais aussi fonctionnelle dans une proportion notable de fibres musculaires, et ce durant plus de trois mois. D'autres résultats plus récents, mais non encore publiés, apportent des arguments plus encourageants encore.

Sans doute tous les obstacles ne sont pas, loin s'en faut, encore franchis. Les résultats observés chez la souris devront être reproduits (notamment dans une race particulière de chiens souffrant d'une pathologie équivalant à la myopathie humaine), avant que l'on puisse commencer à envisager une expérimentation chez les enfants malades. D'un point de vue technique, il faudra parvenir à améliorer les performances du virus vecteur, de manière à intégrer au sein de son génome la totalité du gène codant pour la dystrophine et non, comme aujourd'hui, une version plus courte de ce gène. Enfin, il faudra surmonter les problèmes éthiques inhérents à l'utilisation thérapeutique chez l'homme d'un virus que l'on pourra toujours soupçonner de pouvoir induire des phénomènes pathologiques impossibles à maîtriser.

Pour autant, la percée accomplie par les chercheurs français est bien réelle. La voie d'administration utilisée (injection intramusculaire) pourrait demain faire place à la voie intraveineuse. Cela autorisera, *via* le virus mutant, une distribution du gène manquant dans l'ensemble des tissus musculaires de l'organisme et notamment au sein du muscle cardiaque. Il semble ainsi qu'avec une prodigieuse rapidité, grâce à l'apport des techniques de la biologie moléculaire et des concepts de la thérapie génique, on s'approche d'une époque où l'on pourra espérer traiter des maladies héréditaires jusqu'alors incurables.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce travail, soutenu financièrement par l'Association française contre les myopathies est publié dans le numéro de *Nature* daté du 18 février. Il est le fruit d'un travail coopératif réunissant les laboratoires de Michel Perricaudet (CNRS, Institut Gustave Roussy, Villejuif), Axel Kahn, Jean-Claude Kaplan et Pascale Briand (INSERM et Assistance publique de Paris) et Jean Cartaud (CNRS, Institut Jacques-Monod, Paris). Sur ce thème, on se reportera également, dans le prochain numéro de la revue *Médecine sciences*, à une synthèse d'actualité signée par trois des auteurs de la publication de *Nature* : Thierry Ragot, Nathalie Vincent et Hélène Gilgenkrantz.

bat Israël 4-0

du professeur Houiller

le sélectionneur national dans son intention de changer de politique.

Alors que Michel Platini avait toujours maintenu sa confiance à un groupe avec une forte ossature de Marseillais (neuf sur les vingt et un sélectionnés pour l'Euro 92), Gérard Houiller a décidé d'ouvrir la sélection à des joueurs en forme – et donc en confiance – chargés d'apporter une nouvelle dynamique autour de quelques titulaires indiscutables par leur talent et leur expérience. A défaut d'y mettre la manière, l'équipe de France avait renoué, contre l'Autriche (2-0) et la Finlande (2-1), avec le succès qui la fuyait depuis plus d'un an.

Milieu de terrain renforcé

Après cette phase de restauration de la confiance, Gérard Houiller pouvait pousser l'expérience plus loin pour le déplacement en Israël. Sur les treize joueurs alignés à Tel-Aviv, six n'étaient même pas remplaçants en Suède et, pour la première fois, les Parisiens (quatre) étaient plus nombreux que les Marseillais (trois). Le sélectionneur français avait aussi tenu compte des caractéristiques de l'équipe israélienne qui opère avec un seul attaquant de pointe (Ronny Rosenthal de Liverpool) pour adopter un nouveau schéma tactique lui permettant de renforcer le milieu de terrain.

Longtemps privés de contacts internationaux avec les meilleures équipes de football (1) et handicapés dans leur formation par le service militaire obligatoire pour tous les jeunes entre dix-huit et vingt et un ans, les Israéliens s'étaient déjà inclinés en fin de match contre les deux autres favoris du groupe : la Suède (1-3) et la Bulgarie (0-2). Encore convenait-il pour les Français de jouer vite et juste pour réussir aussi bien.

Appliquant à la lettre la leçon expliquée au tableau noir, les Français ont, d'emblée, fait le siège du but israélien. Avec un peu plus de réussite, ils auraient pu ouvrir le score par Jean-Pierre Papin (tir sur le poteau puis « bicyclette » dans le premier quart d'heure). Lorsque Eric Cantona a inscrit le premier but (27e minute), Bernard Lama, le nouveau gardien français, n'avait toujours pas eu à intervenir sur une attaque adverse. Comme prévu, les Israéliens, dépassés par le rythme, se sont effondrés en fin de match en concédant trois nouveaux buts inscrits par les... deux arrières centraux, Laurent Blanc (62e et 84e minutes) et Alain Roche (89e minute). *« Cette équipe me plaît*, avoue Gérard Houiller. *Il y a de la nouveauté, elle allie qualité et puissance, elle va de l'avant... »* Et depuis sa victoire à Tel-Aviv, elle peut à nouveau rêver à sa terre promise : les Etats-Unis pour la Coupe du monde 1994.

GÉRARD ALBOUY

(1) Sous la pression des nations arabes, Israël a été exclu de la Confédération asiatique de football en 1974 et « exilé » dans la zone Océanie pour les qualifications pour les Coupes du monde de 1986 et 1990. Pour les éliminatoires de 1994, Israël a été « invité » dans la zone Europe, mais ne fait pas partie de l'UEFA.

REPÈRES

ÉDUCATION

Le SGEN-CFDT favorable à la rénovation des cursus universitaires

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) approuve *« la simplification des cursus et la souplesse »* apportées par les textes réformant les premiers et deuxièmes cycles universitaires (*le Monde* du 18 février). Réclamant leur publication rapide au *Journal officiel* (1), le SGEN-CFDT répond aux attaques d'une partie de l'opposition en annonçant qu'il *« s'opposera avec une grande détermination à tous ceux qui, par souci idéologique déconnecté de l'intérêt des étudiants, seraient tentés de tirer un trait sur cette réforme »*.

(1) Les arrêtés relatifs au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, de technologie industrielle et de sciences sont parus au *Journal officiel* du 17 février.

NUCLÉAIRE

La centrale tchèque de Temelin devrait être achevée

Le chef du gouvernement tchèque, M. Vaclav Klaus, et ses ministres économiques se sont prononcés, mardi 16 février, en faveur de l'achèvement de la centrale nucléaire de Temelin (sud de la Bohême). Le cabinet conservateur au pouvoir à Prague doit examiner, le 10 mars prochain, un projet détaillé du ministre de l'industrie. Cette centrale est située à 100 km au sud de Prague et à 80 km de l'Autriche, qui s'oppose vivement à sa mise en fonction. Ses deux réacteurs de 1 000 mégawatts de type VVER soviétique (au lieu de quatre prévus à l'origine) seront mis aux normes de sécurité occidentales avec l'aide de la société américaine Westinghouse, qui doit fournir aussi le combustible nucléaire. – *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

Les producteurs de vin vont recycler leurs bouteilles

La profession des vins et spiritueux, qui commercialise environ le tiers des bouteilles de verre mises chaque année sur le marché (10 milliards d'unités), a décidé de mobiliser elle-même ses producteurs, emballeurs et distributeurs, afin de se conformer au décret du 1er avril 1992 sur le recyclage des emballages. Officiellement reconnue le 15 février, la société anonyme Adelphe a signé deux conventions : l'une avec les verriers, qui s'engagent à reprendre le verre usagé 350 francs la tonne (environ 12 centimes la bouteille) ; l'autre avec la société Eco-Emballages, qui collecte et recycle tous les matériaux de conditionnement. Grâce à une contribution de ses membres de 1 centime par bouteille, Adelphe va recueillir cette année 25 millions de francs, qui seront partagés à égalité entre les verriers et Eco-Emballages, et aideront les municipalités à remplacer les anciens conteneurs de rue par de nouveaux, moins bruyants et plus esthétiques.

CULTURE

CINÉMA

Amours, sévices et orgueil

LIOUBOV
de Valeri Todorovski
LES PARADIS PERDUS
de Pierre Rival

Il existe une tendance dominante du cinéma russe : la dérive-déprime d'une jeunesse sans avenir ni passé, sur fond de monde qui s'effondre. Il existe une tendance dominante du cinéma occidental : la description des premiers émois adolescents. De prime abord, le jeune réalisateur Todorovski semble tenter de jouer sur les deux tableaux. Mais la description des pudeurs et des audaces de deux copains aux prises avec les demoiselles, et la manière dont chacun, par des voies opposées, se trouve une compagne dans Moscou livrée à la misère et au désespoir, opère à vue d'étonnants déplacements d'optique. Le mérite en revient d'abord aux très jeunes interprètes (Evgueni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Mironova), tous remarquables.



Evgueni Mirnov dans « Lioubov ».

Mais c'est bien le réalisateur qui organise cela, maîtrise avec élégance le lent dérapage de *Lioubov*. Insensiblement, il dévie son film vers un tout autre thème, et autrement grave, celui de l'antisémitisme latent ou explicite dans la société russe, qu'il parvient à traiter avec une force et une légèreté exemplaires. Démarré sur le ton de la comédie de mœurs, le film s'achève en un cauchemar muet, limpide et violent. *Les Paradis perdus*, c'est tout le contraire. Son réalisateur, Pierre Rival, Français qui vécut à Moscou, jongle avec le documentaire et la poésie, pratique le collage de citations, d'effets visuels et de clins d'œil, pour tenter d'établir un parallèle entre l'effondrement de la Russie et la vaine gloire de Hollywood. Il n'aboutit qu'à un assemblage bancal de clichés.

JEAN-MICHEL FRODON

THÉATRE

L'ange et la chair

Une savoureuse adaptation théâtrale d'une nouvelle de Carlo Emilio Gadda

SAINT GEORGES CHEZ LES BROCCHI
au TNP de Villeurbanne

De notre bureau de Lyon

Le dragon à terrasser, dans cette aristocratique famille milanaise, c'est la sexualité d'un jouvenceau de dix-neuf ans, Gigi, en proie au vague à l'âme entre ses leçons de latin, les préceptes végétariens de son oncle et la charité militante de sa mère. Saint Georges est censé le protéger des tentations, d'autant que la pieuse comtesse Brocchi, génitrice prête à tout pour le salut de son enfant, a sacrifié une nappe d'autel brodée de sa main en échange des services archangéliques. Mais que peut un saint chevalier, dans l'Italie de 1928, contre les rotondités alanguies de la Jole, servante de l'oncle prête à confondre l'éducation sentimentale des *« jeunes messieurs »* avec ses devoirs ancillaires ?

Carlo Emilio Gadda (1893-1973) a raconté ce combat perdu d'avance dans une nouvelle du recueil *Des accouplements bien réglés*. En la mettant en scène dans l'adaptation qu'il cosigne avec Guy Walter, Jean Lacornerie a un double mérite : il fait à l'écrivain une juste place parmi les maîtres de la comédie italienne, et il offre aux spectateurs de théâtre une des langues les plus savoureuses – par ses chantournements baroques, son oralité composite, populaire et savante à la fois, et ses raccourcis – de la littérature contemporaine.

L'auteur de *Saint Georges chez les Brocchi* se livre à une critique décapante de la bonne société italienne, en ces années marquées par l'ascension de Mussolini. Il fustige sa bigoterie, sa frilosité, ses vains efforts pour concilier son conservatisme intellectuel avec les audaces futuristes des artistes qu'elle protège à contrecœur. Mais la charge satirique de Gadda, son talent à croquer le grotesque des attitudes, ne réduisent pas ses personnages à la caricature. Chacun d'eux est humanisé par un rêve secret, une passion, une stratégie de sublimation qui l'exalte et le hausse au-dessus des communs ridicules de sa classe.

C'est, par exemple, l'obsession légumière de l'oncle Agamemnone, penché sur la rédaction d'une *Ethique* entre deux cures de choux-fleurs et brocolis qui le protègent de la chair fraîche. C'est la frénésie de dévouement de la comtesse qui oublie ses frustrations en déversant des platées de haricots dans les hospices. C'est le délire cicéronien du précepteur de Gigi, qui transcende sa peur de la plèbe et ses complaisances pour le pouvoir fasciste en s'identifiant au héros de la République romaine.

Ces personnages pittoresques sont servis avec le relief requis par Michel Peyrelon, Claire Wauthion et Philippe Morier-Genoud. Ce dernier est éblouissant dans son triple rôle : latiniste fougueux dont les poumons se dilatent au souvenir des tribulations politico-conjugales de Cicéron ; peintre futuriste au verbe déluré ; vieille tante emplumée qui se délecte de potins coquins. Face à ces compositions pétaradantes, Philippe Delbart incarne joliment l'adolescent ravagé par l'éveil des sens. Il est même assez émouvant dans une scène onano-shakespearienne (inspirée par la lecture de *Hamlet*) marquée par le mélange de lyrisme et de bouffonnerie où excelle Gadda. La danseuse, Véronique Ros de la Grange, aussi à l'aise dans cette comédie qu'elle le fut dans *l'Église* de Martinelli, manifeste élégamment le pouvoir subversif du corps féminin.

La scénographe, Chantal Gaiddon, a évité le parti naturaliste en dessinant un décor de murs courbes mobiles qui favorise les retournements du monde des convenances aux zones troubles du désir. Collaboratrice habituelle de Jean Lacornerie quand elle ne travaille pas pour Jacques Lassalle, elle avait participé avec lui à la « mise en théâtre » de deux textes non dramatiques d'Hermann Burger et Daniel Del Giudice dans le remarquable centre de découvertes qu'est la Villa Gillet, à Lyon, dirigé par Guy Walter, qui a cofinancé le spectacle du TNP.

BERNADETTE BOST

▶ Théâtre national populaire, le 19 à 20 h 30, le 18 à 19 h 30. Tél. : 78-03-30-30. Représentations ultérieures à la Comédie de Caen.

Quatre-vingts ans de la vie d'un homme

Robert Downey Jr. et Géraldine Chaplin sont les deux atouts de cet hommage à « Charlot »

CHAPLIN
de Richard Attenborough

« La vie d'aucun homme ne peut être narrée en un seul conte, écrivait Sir Richard Attenborough en prologue à son *Gandhi. Il est impossible de donner à chaque année le poids qu'elle mérite pour y incorporer chacun des événements, chacun des personnages qui contribuent à sculpter toute une vie. Ce qui peut être fait, c'est être fidèle dans l'esprit aux faits reconnus et tenter de se frayer un chemin jusqu'au cœur de l'homme. »*

Les huit Oscars que lui rapportèrent ses trois heures et demie d'« épopée intimiste » ont incité Sir Richard à remettre sur le métier une « bio filmée » mais, onze ans après *Gandhi*, il oublie ses propres recommandations. Partant d'un Chaplin âgé répondant dans son chalet suisse aux questions d'un biographe potentiel, *Chaplin* s'efforce, en deux heures et demie, de couvrir plus de quatre-vingts ans de la vie d'un homme qui contribua, à l'histoire du cinéma. Enfance misérable à Londres, entre un père ivrogne et une mère qui sombre dans la folie ; premiers pas au music-hall ; initiation à l'art de la comédie ; vie sentimentale tourmentée et centrée sur les jeunes filles à peine écloses (au cas où on ne comprendrait pas, c'est la même comédienne, Moira Kelly, qui incarne son premier amour et son dernier, Oona) ; éveil d'une conscience politique ; harcèlement par le FBI ; exil, et retour à Hollywood pour un Oscar d'honneur, à quatre-vingt-trois ans.

Avec bien trop de révérence pour envisager de faire le tri dans le détail biographiquement authentique, Richard Attenborough tente de tout faire tenir dans son film, qui tourne ainsi à la revue. Aussi, dans cette parade accélérée, on a à peine le temps de saluer au passage les stars qui défilent : Stan Laurel, Mack Sennett (Dan Aykroyd), Mabel Normand, Douglas Fairbanks (Kevin Kline), Mary Pickford ou Paulette Goddard (Diane Lane). Dès lors, *Chaplin* pèche aussi bien par ce qu'il simplifie (la haine de J. Edgar Hoover, patron du FBI, est-elle due au fait que Chaplin l'ait snobé au cours d'un dîner ?) que par ce qu'il omet. Le génie de Chaplin est sans cesse invoqué, mais à aucun moment le metteur en scène ne nous donne à sentir en quoi il consiste. Sa rupture avec Mack Sennett n'est jamais véritablement expliquée. Pas plus que sa longue résistance à l'égard du parlant, ni l'échec de *Monsieur Verdoux* (trop sombre et trop cynique pour les Américains ?), ni le pathos de *Limelight* ou d'*un Roi à New-York*. Attenborough est si confit en respect pour son sujet qu'il est pratiquement hors de question de suggérer que Chaplin ait pu être, par moments, cruel, froid ou calculateur mais aussi incompris.

Le metteur en scène a pourtant su utiliser deux remarquables interprètes. Incarnant sa propre grand-mère paternelle, Géraldine Chaplin traduit, avec une formidable intelligence et une énorme compassion, la lente descente de cette femme vers la folie ; et, à cause d'elle, la scène où son fils, âgé de quatorze ans, la fait interner restera longtemps en mémoire. Quant à Robert Downey Jr., qui supporte le rôle-titre, il est splendide de bout en bout. Rien dans ses films précédents – *De la neige à Beverly Hills, Chances Are* – ne laissait soupçonner son extraordinaire talent de mime. Pas une erreur dans la démarche, dans la tenue, dans la re-création des morceaux de bravoure de Charlot. A la fois insolent, aérien, sensuel et énigmatique, il donne une densité inattendue au personnage. Downey a quelque chose d'intrigant et d'éperdu dans le regard et, lorsqu'au cours de son hommage à Hollywood les yeux de Chaplin s'embuent de larmes devant un extrait du *Kid*, on sent chez lui la nostalgie de l'homme qu'il fut et, peut-être, chez Downey, le regret du film que *Chaplin* aurait pu être.

HENRI BÉHAR

Réouverture prochaine du Théâtre du Vieux-Colombier

Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a mené, le mardi 16 février, la visite de « fin de chantier » du Théâtre du Vieux-Colombier, à Paris. A cette occasion, il a remis symboliquement les clés du théâtre à Jacques Lassalle, administrateur général de la Comédie-Française, dont la troupe disposera ainsi, dès le 7 avril prochain, d'une seconde salle, longtemps attendue.

Le Vieux-Colombier, racheté en 1986 par l'Etat et la Caisse des dépôts à un particulier pour la somme de 11 millions de francs, a été entièrement remis à neuf. Le coût total des travaux est de 36 millions de francs. La maîtrise d'œuvre d'une première tranche de travaux (clos et couvert) avait été confiée à l'architecte Jacques Marrast, puis la rénovation intérieure a été menée par l'architecte Benrad Kohn et les scénographes Yannis Kokkos et Claude Perset. Une subvention de 9 millions de francs a été allouée au Vieux-Colombier au budget de 1993 qui couvre les frais de fonctionnement et une partie des dépenses artistiques. La troupe de la Comédie-Française présentera, dès la réouverture de cette salle de 330 places, deux pièces de Nathalie Sarraute, *le Silence* et *Elle est là*, dans une mise en scène de Jacques Lassalle.

Le ministre de la culture a indiqué, lors de cette visite, que l'Etat avait consacré, de 1982 à 1993, 389 millions de francs au budget d'équipement des théâtres nationaux, 456 millions de francs à celui des salles de théâtre et 507 millions de francs à celui des établissements d'action culturelle, soit au total 1 352 millions de francs à la conservation et à la rénovation du patrimoine des salles de spectacles françaises.

Film flamme

TA DONA
d'Adama Drabo

Le titre signifie « Au feu ! » en bambara. *Ta Dona* est un film lumineux et dangereux, imprévisible, qui consume dans un même incendie les clichés du film africain et les lois du scénario international. *Ta Dona*, coup d'essai du réalisateur malien Adama Drabo, est un film passionnant par l'audace de ce qu'il tente : rien de moins que la fusion des tendances divergentes du cinéma africain.

Il mêle ainsi la légende ancestrale, son cortège d'images somptueuses, de parole magique et de sagesse traditionnelle, à la comédie moderne, politique et sentimentale, lestée de fermes dénonciations de la corruption et de la tyrannie, et des séquelles du colonialisme. Sans doute, en Europe, le premier versant recèle plus de séductions que le second, où la faiblesse des comédiens dans les situations de comédie classique et le schématisme, même justifié, du propos embarrassent.

Mais, contant simultanément les tribulations d'un jeune homme en quête d'une magie perdue, la chronique d'un village, les méfaits de décisions bureaucratiques appliquées par des fonctionnaires bornés et prévaricateurs, une idylle d'une stupéfiante sensualité, attrapant au passage un jeu d'enfants, une ancestrale liturgie, des portraits d'artisans au travail, Adama Drabo emballe son récit dans un élan qui passe outre aux faiblesses, récupère à son profit sa propre confusion, comme une transe intelligente.

J.-M. F.

Le risque de vivre

LA BRUNE
de Laurent Carceles

La brune en question est une jeune femme peintre (Anne Marbeau). Apprenant qu'elle souffre d'un cancer, elle se lance, en guise de dérivatif, dans un jeu de séduction avec un inconnu (Michel Voletti) dont elle découvrira qu'il est loin d'être un innocent quidam. Premier film réalisé dans des conditions précaires (*le Monde* du 26 janvier), *la Brune* tente le difficile pari d'un cinéma fantastique sans effets spéciaux, utilisant les seules ressources du scénario, de la prise de vue et du montage.

Mais c'est pour tomber dans une succession d'effets visuels affectés, au service d'un récit qui jamais ne trouve assez de chair pour atteindre le mélange d'angoisse et d'attirance auquel il vise. Du risque de vivre, plus essentiel que celui de mourir, de la folie qui dort sous le quotidien, des voies détournées par lesquelles on peut, sinon vaincre la camarde, du moins lui rire au nez et ainsi retrouver la dignité, il y avait matière à tirer un film fort et chaleureux. Entre béquilles « culturelles » (allusions picturales et citations littéraires) et maladresses de réalisation, la belle ambition s'est perdue.

J.-M. F.

Leçons de réalité

Une morale au théâtre, avec Thierry Bédard et ses amis de l'Association Notoire

MINIMA MORALIA
à Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondante

A la tête de l'Association Notoire, Thierry Bédard ne dirige pas une troupe de théâtre. Plutôt des équipes d'intervention entraînées à gérer les catastrophes. Avec hôtesses souriantes pour désamorcer les paniques, infirmiers pour traiter les crises de folie, spécialistes du déminage pour prévenir les explosions intempestives. Avec, surtout, des instructeurs pour aider les individus à ne pas céder aux « effets de masse » mortifères, à se comporter en hommes plutôt qu'en machines, à reprendre en main, lucidement, leur destin.

L'objectif de ces équipes, c'est de rendre au public une morale, à défaut de lui restaurer le moral. Leur outil, c'est le langage, mais décapé, réoxygéné, débarrassé des formules creuses de la communication médiatico-politique, soumis à l'épreuve de la plus exigeante introspection. Leur tactique, enfin, c'est l'humour : un humour didactique passant par la parodie, le pastiche, l'écart accentué – jusqu'au point de rupture, – entre la posture et le sens ; une façon de singer constamment le faux pour mieux faire entendre le vrai.

Comment en sont-ils arrivés là ? En sortant de l'école de Patrice Chéreau, à Nanterre, ou de Théâtre en actes. Après des expériences diverses chez Claude Régy ou Jérôme Deschamps, voire à l'Atelier Sainte-Anne de Bruxelles. L'Association Notoire, structure d'ampleur variable (elle peut intégrer plusieurs dizaines de membres) est née en 1989, au Théâtre de la Bastille, à partir d'un groupe informel qui avait envie de dire des textes non destinés à la scène. Thierry Bédard, ex-céramiste, passionné de linguistique et d'histoire de l'art, coordonnait les opérations avec Alain Neddam et Emmanuelle Rodrigue.

Ce fut la première des quatre *Pathologies verbales*, suites de pseudo-conférences ou fausses leçons qui cassaient les conventions du jeu dramatique. Au programme : des auteurs sérieux comme Michel Leiris, aux côtés d'un fou du langage comme Jean-Pierre Brisset. De ces partis pris antithéâtraux, le groupe se justifiait en évoquant l'insurmontable ennui éprouvé dans les salles de théâtre, en ces temps de retour aux classiques, de « lectures » répétitives et d'épuisement des belles images.

Les *Pathologies verbales* ont valu à l'Association des admirateurs inconditionnels, comme Roger Caracache, directeur du Cargo, qui lui a offert quelques mois de résidence à Grenoble pour y créer des *« conférences ou sermons »* nouveaux. Thierry Bédard, qui entre-temps a fondé sa propre compagnie pour monter, notamment, *l'Afrique fantôme* d'après Michel Leiris, s'est associé pour l'aventure deux autres metteurs en scène, Sylvie Jobert (transfuge de la famille Deschamps) et la Bruxelloise Hélène Gailly. Tous les trois ont décidé de frapper fort en empruntant à Adorno le titre d'un livre de leçons de morale, *Minima moralia*, pour intervenir dans *« la guerre que l'homme fait à l'homme en permanence »*.

Une voie salvatrice

Dans la première partie du spectacle, *l'Indulgence*, créé en octobre dernier, Thierry Bédard et Hélène Gailly empruntaient à Charles-Ferdinand Ramuz et Italo Svevo des textes de guérilla intellectuelle sur la résistance de l'homme aux puissances déshumanisantes. Ce faisant, ils jouaient sur la contradiction entre les voix lénifiantes et les masques qui se fissurent, les corps qui se désarticulent, se désaccordent, symptômes des perturbations des consciences contemporaines.

Seuls, les textes – celui de Ramuz, surtout, méditation sur le nécessaire retour à la citadelle du veilleur – indiquaient une voie salvatrice. Avec *la Cruauté*, dont le titre rappelle Artaud, pas d'autre perspective que l'acceptation des tensions entre les forces du bien et du mal ; pas de salut sans l'électrochoc d'une pensée rebranchée sur les émotions ; pas de lucidité possible sans relier *« le génie de l'intelligence au génie des entrailles »*, selon une formule de Marcel Moreau.

Du livre de l'écrivain belge *le Charme et l'Epouvante* est tirée la fin du spectacle, mise en scène par Sylvie Jobert. Thierry Bédard propose, auparavant, des extraits de *l'Extase matérielle*, de J.-M. G. Le Clézio. Ils utilisent l'un et l'autre le décor de Jack Dubus en place pour *l'Indulgence*, sorte de sas de sécurité ou d'antichambre entre le monde du factice (théâtre ou cinéma) et la vie, perçue ici comme un terrain d'opérations ténébreuses. Ce décor, qui inquiétait tout d'abord par des issues de secours ouvrant sur des murs, ne résiste pas longtemps au cataclysme de *la Cruauté*, pas plus que les corps ne résistent aux pulsions meurtrières.

Comme dans le précédent spectacle, les spectateurs prennent un grand plaisir au jeu de subversion comique des dix comédiens, à leur travail subtil sur les contradictions du corps et de l'esprit, à l'expression symbolique des conflits. Particulièrement remarquable est la structure musicale des séquences, soulignée par le musicien Richard Dubelski et la chanteuse Valérie Philippin. C'est d'ailleurs en musique, dans une polyphonie d'opéra, qu'est servi le passage capital du texte de Le Clézio, qui désintègre les « grands mots » de la langue pour y substituer les mots de la réalité, et parler enfin de l'essentiel : les gestes quotidiens, les maladies, les besoins premiers des hommes.

B. B.

▶ Le Cargo, à Grenoble, jusqu'au 20 février. Tél. : (16) 76-25-05-45. Reprise de *l'Indulgence* et de *la Cruauté*, en alternance, du 2 mars au 3 avril, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

CULTURE

DANSE

Futures étoiles

Les élèves en danse contemporaine du Conservatoire de Paris présentent leurs travaux

Ils ont entre dix-huit et vingt ans, autant de filles que de garçons, les cheveux passés au henné pour certains, des anneaux aux oreilles. Agglutinés à l'entrée de la salle d'art lyrique du Conservatoire, avenue Jean-Jaurès, bravaches ou timides, ils sont en fin de deuxième cycle ou en classe de perfectionnement et partagent le rêve de devenir «danseur de contemporain». Au niveau de l'excellence, évidemment. Martine Clary, une ancienne du Groupe de recherches de l'Opéra de Paris, leur maître de ballet, dirige les répétitions, sous le regard de Quentin Rouillier, le directeur des études chorégraphiques.

Insurrection, création d'Odile Duboc pour le Bicentenaire de la Révolution française, débute le programme. Collisions : les danseurs qui doivent couper des trajectoires en reculant sont encore maladroits. La musique, répétitive, n'est pourtant pas difficile à compter. Au cours de cette soirée consacrée au répertoire français récent se succèdent : *les Tournesols* de Dominique Petit, *Folia* de Christine Bastin, et *les Petites Pièces de Berlin* de Dominique Bagouet.

La plupart des apprentis-danseurs ont capté l'esprit Bagouet, son humour, ses poses faussement affectées. Ils évoluent dans les décors et les costumes – maillots de bain bleu marine – de la compagnie. En revanche, *les Tournesols*, hommage très athlétique à Van Gogh, pour hommes, ne sont pas enlevés avec la désinvolture et le souffle qu'on attend de la jeunesse. Un garçon crie son dépit : il rate avec une belle constance ses entrées et ses sorties. Tous se font du souci pour leur avenir. Leur ambition est d'être engagé dans l'une des «jeunes» compagnies, chez Bouvier/Obadia, Angelin Preljocaj, Philippe Decouflé, ou Peter Goss, un de leurs professeurs au conservatoire. Une danseuse en classe de perfectionnement espère un stage chez Maguy Marin, une autre travaille depuis décembre chez Preljocaj. Elle a été choisie pour faire partie de la distribution de *Parade* que le chorégraphe remonte dans des décors d'Aki Kuroda.

Ancien danseur chez Carolyn Carlson, Quentin Rouillier a dirigé une compagnie de danse, à Caen. Il a été nommé directeur des études chorégraphiques au Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) après avoir été inspecteur de la création et de la diffusion au ministère de la culture. *«Nos soixante danseurs classiques trouveront tous un engagement. Ceux qui ont opté pour le contemporain – il y en a autant – auront un peu plus de mal. Les études, divisées en deux cycles, durent quatre ans. L'enseignement de la danse est délivré à mi-temps. Nous allons ouvrir un internat dans un établissement scolaire qui se libère dans le quartier : certains enfants n'ont que treize ou quatorze ans. Le lycée Racine et le collège Octave-Gérard, qu'ils fréquentent, dans le VIIIe arrondissement, sont trop loin.»*

Les techniques sont enseignées par Peter Goss, Susan Alexander (méthode Cunningham), Martin Kravitz et André Lafonta. Christine Gérard dirige les ateliers de composition et d'improvisation. Odile Rouquet leur apprend la kinésiologie, et Jacqueline Challet-Haas, la notation chorégraphique. Mais les apprentis-danseurs ne s'estiment pas assez formés dans le domaine de l'interprétation. Il manque, sans aucun doute, au Conservatoire une figure de référence, qui pourrait cristalliser le désir de se surpasser. Les célébrités chargées des indispensables *master class* ne font que passer.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Répertoire contemporain, les 18 et 19, 20 h 30, salle d'art lyrique. CNSM, département Danse, 209, avenue Jean-Jaurès, 75009. Tél. : 40-40-46-34. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.**

Glacial pléonasme

JIRI KYLIAN
au Théâtre de la Ville

Jiri Kylian est un chorégraphe professionnel, solide ; ses danseurs ont, pour la plupart, de beaux corps, vigoureux, nerveux, super-entraînés. Les musiciens qu'il choisit ne sont pas des moindres : ils s'appellent Webern, Mozart, Bach, Steve Reich. Pas d'esbrouffe inutile dans les costumes, variations sur le maillot et le pantalon. Pas de décor. Un accessoire assez théâtral, revenant comme un leitmotiv dans trois des cinq ballets présentés : de grandes robes à crinoline, rigides, qui roulent toutes seules, « habillent » un instant des danseuses ou sont suspendues dans les airs.

No More Play, Petite mort, Sarabande, Faling Angels et *Sechs Tanze* n'ont qu'un défaut, qui est grave : ils ne suscitent ni intérêt, ni émotion, ni curiosité. Même assoupli et enrichi d'apports divers, le néoclassicisme de Kylian apparaît désséché, vide, mécanique. Et sa sujétion à la musique (un pas sur chaque note ou presque) frôle parfois le ridicule. Son propos, s'il en a un, reste invisible, comme la nécessité de ces pièces qui distillent un ennui féroce.

S. de N.

► **Théâtre de la Ville, jusqu'au 20 février, 20 h 30, le 21 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77.**

EN BREF

□ **«Indochine» en course pour les Oscars.** – Le film français *Indochine*, de Régis Wargnier, a été nommé dans la catégorie «meilleur film étranger», et Catherine Deneuve, actrice principale de ce long métrage, concourra pour le titre de «meilleure actrice» lors de la soixante-cinquième cérémonie des Oscars, qui aura lieu le 29 mars à Los Angeles. *Retour à Howards End*, film de l'Anglais James Ivory, et *Impitoyable*, de l'Américain Clint Eastwood, chacun nommé neuf fois, seront les favoris de la compétition.

□ **Mort du réalisateur israélien Amos Gutman.** – Le réalisateur de cinéma israélien Amos Gutman, trente-neuf ans, est mort du sida mardi à Tel-Aviv. Diplômé de l'école du centre de formation cinématographique de Ramat Gan, près de Tel-Aviv, Amos Gutman était l'un des réalisateurs et metteurs en scène les plus prometteurs d'Israël. Plusieurs de ses courts métrages, *En lieu sûr, Infecté*, avaient attiré l'attention de la critique internationale. Il avait par ailleurs réalisé trois longs métrages consacrés aux problèmes des marginaux et des homosexuels, dont *Bar 51* et *Khamo, roi de Jérusalem*, d'après un roman de Yoram Kaniouk. Son dernier film, *Prodigalité merveilleuse*, avait été primé au Festival du cinéma de Jérusalem.

□ **Décès du danseur et chorégraphe américain Lester Wilson.** – Le danseur, metteur en scène et chorégraphe américain Lester Wilson (51 ans) est décédé dimanche à Los Angeles d'une crise cardiaque. Né à La Jamaïque, élève de Martha Graham, il avait été découvert par Bob Fosse. Il était l'auteur de la chorégraphie de *la Fièvre du samedi soir*. Plus récemment, Lester Wilson avait réalisé la chorégraphie des films *Sister act* et *Mr Saturday night*.

PHILATÉLIE

La Journée du timbre

La Poste mettra en vente générale, lundi 8 mars, le timbre *Journée du timbre*, d'une valeur de 2,50 F + 0,60 F. La Poste a choisi comme motif l'affiche du film *Jour de fête*, de Jacques Tati, pour illustrer le thème de la distribution du courrier (1).



La Journée du timbre se déroule, cette année, les 6 et 7 mars, dans cent neuf villes de France. Il s'agit du plus grand rassemblement philatélique populaire annuel, qui donne l'occasion aux associations philatéliques locales d'organiser expositions, bourses, conférences, autour de la vente anticipée du timbre qui marque cet événement.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, mis en page par Charles Bridoux d'après l'affiche dessinée par René Péron, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante ainsi qu'en carnets de sept timbres (quatre à 2,50 F – sans surtaxe – et trois à 2,50 F + 0,60 F, disposés alternativement) vendus 19,30 F. C'est une première !

Ce carnet fut créé en 1986 pour financer les activités de l'Association pour le développement de la philatélie (ADP). La Croix-Rouge, traditionnel bénéficiaire des surtaxes des timbres, s'était en effet engagée à reverser à l'ADP le total du montant des surtaxes perçues sur ce carnet. Procédure critiquable, le public croyant, à tort, concernant les surtaxes de ce carnet, aider la Croix-Rouge. La Poste a donc décidé de subventionner directement l'ADP, à hauteur de la faciale de deux timbres non surtaxés par carnet. Les surtaxes (0,60 F x 3) revenant à la Croix-Rouge en compensation de leur non-augmentation depuis 1986. Conclusion : l'ADP percevra 5 F par carnet vendu et la Croix-Rouge 1,80 F (au lieu de rien du tout par le passé).

P. J.

(1) Tati et *Jour de fête* ont, à deux reprises, fait l'objet, à Sainte-Sévère-sur-Indre, d'oblitérations temporaires illustrées (mises en service les 9 et 10 mai 1987 et 13 et 14 juin 1992).

► **La Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris) propose toute une gamme de souvenirs philatéliques (par exemple, la collection des cent neuf enveloppes revêtues du timbre et oblitérées dans chaque ville, 1 450 F, port inclus).**

► ***Le Monde des philatélistes* de février, en vente en kiosques (25 F) fournit la liste complète des cent neuf villes organisatrices.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane



• **Elvis Presley.** – Elvis Presley, fêté par de nombreuses administrations postales, apparaît sur un timbre des Etats-Unis à 29 c émis le 8 janvier ; sur deux feuillets de neuf timbres chacun à 1 dollar, à Nevis le 14 janvier, et Antigua et Barbouda, le 26 octobre 1992 ; sur un timbre de Grenade à 90 c, au sein d'un feuillet émis le 19 novembre, qui compte par ailleurs sept autres valeurs consacrées à Cher, Michael Jackson, Dolly Parton, Johnny Mathis, Madonna, Nat King Cole et Janis Joplin.

• **Anniversaire de la République d'Estonie.** – La République d'Estonie fête ses soixante-quinze ans à Paris, à la mairie du 9e arrondissement (6, rue Drouot), le 22 février, de 9 heures à 18 heures, avec un bureau de poste temporaire et une oblitération spéciale (rens. : Association France-Estonie, 54, rue du Montparnasse, 75014 Paris).

• **Enveloppes précasées publicitaires.** – Un accord de partenariat entre La Poste de l'Hérault et JM Consultants pour sensibiliser le public à l'utilisation de l'enveloppe à cases, a débouché sur la distribution gratuite, entre octobre 1992 et février 1993, dans quarante-trois bureaux de poste du département, d'enveloppes précasées (une quinzaine) avec messages publicitaires, annonces commercialisées par JM Consultants. L'accord n'a pas été renouvelé. Cependant, les collectionneurs désireux de se procurer ces enveloppes peuvent s'adresser à JM Consultants (31, rue Anatole-France, 34120 Pézenas) qui, moyennant un chèque de 50 F, les leur fera parvenir.

• **Télécarte Croix-Rouge.** – La Croix-Rouge française diffuse un encart, tiré à trois mille exemplaires, réalisé pour la vente «premier jour» du timbre Croix-Rouge 1992, accompagné d'une télécarte (50 unités) au motif du timbre dessiné par Tomi Ungerer. Prix de vente : 150 F (plus port recommandé 35 F) à : Croix-Rouge française, Conseil départemental du Bas-Rhin, 30, rue Schweighauser, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-61-05-23.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par un jugement en date du 31 août 1990, le Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans une action opposant la société TECHNICOLOR INC., 4050 Lankershim Boulevard, Hollywood, California, E.U.A., à la société PEBEO, 46, boulevard de la Cartonnerie-Saint-Marcel, 13011 Marseille, a dit que la marque LA TECHNICOULEUR enregistrée par PEBEO, le 5 février 1988, sous le N° 1.449.127 pour couvrir les produits des classes 2 et 16, notamment couleurs, vernis, laques, papier, carton, produits de l'imprimerie, photographies, matériel pour les artistes, machines à écrire, articles de bureau et d'autres produits, contrefait la marque TECHNICOLOR N° 933.542 appartenant à TECHNICOLOR INC., a prononcé la nullité de la marque LA TECHNICOULEUR, a fait défense à PEBEO de fabriquer, offrir à la vente, vendre, exporter ou importer tout produit revêtu de la dénomination LA TECHNICOULEUR, a ordonné la destruction aux frais de PEBEO des stocks d'emballages et de produits, de tous tarifs, brochures, imprimés faisant référence à la dénomination LA TECHNICOULEUR et a condamné PEBEO aux dommages-intérêts de 10 000 F, la somme de 6 000 F en application de l'article 700 NCPC et aux entiers dépens.

pcc Michel A. Daniloff, avocat.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Galerie du forum. Jusqu'au 28 mars.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FRSTER. Numéro bleu. Jusqu'au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
GROUPE 109. 6e biennale. Galeries nationales (42-56-45-07). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Du 18 février au 7 mars.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mars.
PETER CATTRELL. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 février.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30, (Tlj pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf. mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février.
HENRI CHOPIN & PAUL ZUMTHOR. Les riches heures de l'alphabet. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Du 19 février au 20 juin.
DESIGN : VIGNELLI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 février.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
RODIN SCULPTEUR. Oeuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Exposition ouverte tous les dim. de février de 11 h à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février.
SEINE RIVE GAUCHE AVANT-SCÈNES. 4 concours de logements. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.
TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.
ARCHIVES DE LA SCALA DE MILAN. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 26 février.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOX. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.
THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
LE BON TON DES ANNÉES FOLLES. Autour des dessins de Catherine Marioton. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
BRUEL L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 mars.
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
SALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.
EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.
FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.
ARLETTE GINIOUX, MAURICE-MARTIN. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.
HAITI. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 25 février.
LOIC HAMON. Nord Belgique. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Du 22 février au 20 mars.
KAESEBERG. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 mars.
LE MÉCENAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIIe, 16-20, rue des Batignolles. T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 mars.
LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.
MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.
NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 21 février.
PAEK HEE-YOUNG, YI MI-YEUN. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (47-20-84-15). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 février.
ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
TRAVAUX DES ÉLÈVES DIPLOMÉS AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). Mer., ven., lun. de 8 h à 16 h, mar., jeu. de 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

GALERIES

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 6 mars.
PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.
ARTHUR. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 27 février.
GLEN BAXTER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 mars.
PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.
CHRISTINE BONNET, HORACIO GARCIA ROSSI, JOE NEILL. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 27 février.
CHRISTIAN BOUILLÉ, EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 27 février.
CHRISTOPHE BOUTIN. Loop the Loop. Galerie Christine et Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 3 avril.
CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.
PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.
JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 20 février.
HENRI CHOPIN, JOHN GIORNO. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 février.
LE COMBAS DANS L'ILE DE JACQUES HERIPRET. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 février.
CONTRE-ALLÉE. Carte blanche à Philippe Carteron. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 27 février.
CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-94). Jusqu'au 6 mars.
DIX ANS DE GALERIE ET DE BONHEURS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 18 février au 27 mars.
WILLIE DOHERTY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 mars.
DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
PAUL FACCHETTI. La Maison des Amis des livres, 7, rue de l'Odéon (46-33-07-27). Jusqu'au 28 février.
SYLVIE FAJFROWSKA. Espace d'art contemporain, 55-57, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 28 février.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.
CALUM FRASER. Voyages. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.
JACQUES GERMAIN. Peintures et dessins de 1950 à 1990. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 20 février.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 mars.
ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 6 mars.
GRORES IMAGES, KRIJN DE KONING, MARTINE NEDDAM. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 27 mars.
YVES GUÉRIN. Signes brûlés. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.
MICHEL GUILLET. Probable. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 février.
CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 6 mars.
GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 27 février.
AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 27 février.
HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 3 mars.
MARK INNERST, RICHARD PETTIBONE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.
EUGÈNE IONESCO. Oeuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 18 février au 20 mars.
JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
CHRISTINE JEAN. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 27 février.
YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 mars.
WANG KEPING. Des oiseaux et des hommes. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 27 février.
JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 27 mars.
CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 27 février.
LA LISEUSE, FRÉDÉRIC BRANDON ET SOPHIE CHAUVEAU. Le Cabinet d'amateur, 11, rue de Miromesnil (42-65-43-62). Jusqu'au 28 février.
STEPHAN LUPINO. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 20 mars.
ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.
LA MAISON HUBIN. Gaetano Pesce. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 avril.
MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 27 février.
LA MANUFACTURE DNSTP. *Daniel Nadaud, Nancy Sulmont, Pierre Tilman.* Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.
DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.
MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 février.
JÉROME MESNAGER. Lascaux. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-59-29). Jusqu'au 27 février. / Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 mars.
LE MONDE EN ÉCLATS, L'ŒUVRE EN EFFRACTION. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 23 février.
FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
PATRICIA NOBLET. L'eau, la terre. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 6 mars.
L'OEIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.
ANTOINE PERROT. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-67-36). Du 18 février au 1er avril.
GAETANO PESCE. La Maison Hubin. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 mars.
JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.
MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 27 mars.
MARC REBOLLO. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 5 mars.
EMMANUELLE RENARD. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 16 mars.
FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.
SAINT-LOUIS LIGHTS. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 6 mars.
MICHEL SAUER. Œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.
HARRY SHUNK. Projects : Pier 18, New-York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.
UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février.
JP VAN LIESHOUT. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 27 février.
BRAM VAN VELDE. Oeuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 27 février.
ZHOU. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 20 mars.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril. **Jean-Paul Gilly.** Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-42-50). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 février.
BIÈVRES. *Rémy Poinot. La photographie au futur-présent.* Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.
LE BLANC-MESNIL. Christine Jean. Château d'eau, 2, avenue de la Division-Leclerc (45-91-70-82). T.l.j. sf dim., lun. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.
BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h. Egalement au Musée municipal, 26 av. André-Morizet, tél. : 47.12.77.39. Jusqu'au 31 mars.
BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 FÉVRIER

« Auteuil nord », 10 heures, devant l'hôtel de La Vernière, 43-47, rue d'Auteuil (A. Hervé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Mystères des Templiers et rois maudits », 10 h 30 et 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« La sainte chapelle de Saint-Louis : découverte de l'architecture gothique et de l'art du vitrail », 13 h 15, face au 4, boulevard du Palais (visite pour les jeunes, Monuments historiques).

« Versailles. Les salons Napoléon III de la préfecture et M. Thiers » (annulation possible, téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 heures, grilles de la préfecture, avenue de Paris (Office de tourisme de Versailles).

« La mairie du huitième arrondissement, dans l'hôtel Cail, et l'église Saint-Augustin », 14 h 30, 58, boulevard Malesherbes (Monuments historiques).

« Exposition : Trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Médard au quartier Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (C. Merle).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Historique du compagnonnage et visite de la Maison des compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Les grands noms du commerce au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les fastes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« L'Ecole militaire, chef-d'œuvre de Gabriel » (carte d'identité, nombre limité), 15 heures, 1, place Joffre (D. Bouchard).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève » (lampe de poche), 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (P.-C. Lasnier).

« L'Opus Dei, une franc-maçonnerie pour l'Eglise ? », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE LUMINEUSE. Film canadien de Pierre Perrault : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BRUNE. Film français de Laurent Carcélès : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHAPLIN. Film américano-britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

HORS SAISON. Film suisse-français-allemand de Daniel Schmid : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INNOCENT BLOOD. Film américain de John Landis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LIOUBOV. Film russe de Valéri Todorovski, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LES PARADIS PERDUS. Film français de Pierre Rival : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES PILLEURS. Film américain de Walter Hill, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TA DONA. Film franco-malien d'Adama Drabo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN JOUR DANS LA MORT DE SARAJEVO. Film français de Thierry Ravalet, Alain Ferrari et Bernard Henri-Levy : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DOSSIER

Comment calculer vos impôts sur les revenus de 1992



Quel montant d'impôt paierons-nous cette année sur les revenus de 1992 ? La loi de finances pour 1993 publiée au *Journal officiel* daté du 30 décembre 1992 permet théoriquement à chaque contribuable de calculer son impôt, puisqu'elle contient notamment le barème de l'impôt sur le revenu. Mais ce barème (pour deux parts) est difficilement utilisable. Outre que le calcul de l'impôt dû nécessite la décomposition du revenu en tranches, il n'intègre pas des modifications importantes de la législation comme le plafonnement des effets du quotient familial.

Le tableau que nous présentons ci-dessous permet, lui, un calcul simple de l'impôt intégrant les effets de plafonnement du quotient familial pour les contribuables domiciliés en métropole. En revanche, les effets de la minoration, comprise selon le cas entre 11 % et 3 %, ne sont pas intégrés dans le calcul, ni évidemment les réductions au titre des dépenses faites pour les intérêts des emprunts logement ou les assurances-vie... De même, la décote dont peuvent bénéficier tous les contribuables aux revenus modestes doit être calculée distinctement. Les chiffres de revenus indiqués qui permettent le calcul de l'impôt sont des revenus imposables, c'est-à-dire après déduction des 10 % et 20 % auxquels vous avez droit (plus les déductions spéciales pour certaines professions) et après arrondissement à la dizaine de francs inférieure. Si vous avez plus de huit parts ou si vous êtes domicilié(e) dans les DOM, une autre formule vous permet de calculer votre impôt. Mais cette formule ne tient pas compte du plafonnement du quotient familial (nous vous donnons les moyens d'en tenir compte dans un deuxième temps).

BARÈME POUR CALCULER VOTRE IMPOT : recherchez dans la colonne qui correspond à votre nombre de parts et à votre situation le montant de votre revenu imposable et appliquez alors les opérations indiquées dans la colonne gauche.

Vous avez	1 part	1,5 part	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts	4,5 parts	5 parts	5,5 parts	6 parts	6,5 parts	7 parts	7,5 parts	8 parts
I. • VOUS ÊTES MARIÉ(E)															
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*40 160*	*50 200*	*60 240*	*70 280*	*80 320*	*90 360*	*100 400*	*110 440*	*120 480*	*130 520*	*140 560*	*150 600*	*160 640*
Multipliez R par 5 % et déduisez			1 922	2 403	2 883	3 364	3 844	4 325	4 805	5 286	5 766	6 247	6 727	7 208	7 688
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*47 600*	*59 500*	*71 400*	*83 300*	*95 200*	*107 100*	*119 000*	*130 900*	*142 800*	*154 700*	*166 600*	*178 500*	*190 400*
Multipliez R par 9,6 % et déduisez			3 769	4 712	5 654	6 596	7 539	8 481	9 423	10 366	11 308	12 550	13 193	14 135	15 077
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*75 240*	*94 050*	*112 860*	*131 670*	*150 480*	*169 290*	*188 100*	*206 910*	*225 720*	*244 530*	*263 340*	*282 150*	*300 960*
Multipliez R par 14,4 % et déduisez			6 054	7 568	9 081	10 595	12 108	13 622	15 135	16 649	18 162	19 676	21 190	22 703	24 217
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*96 700*	*120 870*	*145 050*	*169 220*	*193 400*	*217 570*	*241 750*	*265 920*	*290 100*	*314 270*	*338 450*	*362 625*	*386 800*
Multipliez R par 19,2 % et déduisez			9 666	12 082	14 499	16 915	19 331	21 748	24 164	26 581	28 997	31 413	33 830	36 246	38 663
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*121 380*	*151 720*	*182 070*	*212 410*	*242 760*	*273 100*	*303 450*	*333 790*	*364 140*	*394 480*	*424 830*	*455 170*	*485 520*
Multipliez R par 24 % et déduisez			14 307	17 884	21 461	25 038	28 615	32 191	35 768	39 345	42 922	46 499	50 075	53 652	57 229
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*146 900*	*183 620*	*220 350*	*257 070*	*293 800*	*330 520*	*367 250*	*403 970*	*440 700*	*477 420*	*514 150*	*550 870*	*587 600*
Multipliez R par 28,8 % et déduisez			20 134	25 167	30 200	35 233	40 267	45 300	50 334	55 367	60 401	65 434	70 467	75 501	80 534
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*169 480*	*211 850*	*254 220*	*296 590*	*338 960*	*381 330*	*423 700*	*466 070*	*508 440*	*550 810*	*593 180*	*635 550*	*666 890*
Multipliez R par 33,6 % et déduisez			27 185	33 981	40 777	47 573	54 369	61 166	67 962	74 758	81 554	88 350	95 147	101 943	108 739
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*282 380*	*352 970*	*417 360*	*455 860*	*483 310*	*509 620*	*533 840*	*556 010*	*578 190*	*600 360*	*622 540*	*644 710*	–
Multipliez R par 38,4 % et déduisez			35 320	44 150	52 980	61 810	70 640	79 469	88 299	97 129	105 959	114 789	123 619	132 449	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*388 380*	*400 300*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 43,2 % et déduisez			48 874	61 093	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*459 420*	*459 420*	*459 420*	*459 420*	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 49 % et déduisez			71 400	84 310	97 220	110 130	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 53,9 % et déduisez			93 912	106 822	119 732	132 642	145 552	158 462	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R est supérieur à			*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	*522 580*	*533 840*	*556 010*	*578 190*	*600 360*	*622 540*	*644 710*	*666 890*
Multipliez R par 56,8 % et déduisez			109 066	121 976	138 886	147 796	160 706	173 616	186 526	199 436	212 346	225 256	238 166	251 076	263 986
II. • VOUS ÊTES CÉLIBATAIRE, DIVORCÉ(E) OU SÉPARÉ(E) AVEC UN OU DES ENFANTS (1)															
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*20 080*	*30 120*	*40 160*	*50 200*	*60 240*	*70 280*	*80 320*	*90 360*	*100 400*	*110 440*	*120 480*	*130 520*	*140 560*	*150 600*	*160 640*
Multipliez R par 5 % et déduisez	961	1 442	1 922	2 403	2 883	3 364	3 844	4 325	4 805	5 286	5 766	6 247	6 727	7 208	7 688
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*23 800*	*35 700*	*47 600*	*59 500*	*71 400*	*83 300*	*95 200*	*107 100*	*119 000*	*130 900*	*142 800*	*154 700*	*166 600*	*178 500*	*190 400*
Multipliez R par 9,6 % et déduisez	1 885	2 827	3 769	4 712	5 654	6 596	7 539	8 481	9 423	10 366	11 308	12 550	13 193	14 135	15 077
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*37 620*	*56 430*	*75 240*	*94 050*	*112 860*	*131 670*	*150 480*	*169 290*	*188 100*	*206 910*	*225 720*	*244 530*	*263 340*	*282 150*	*300 960*
Multipliez R par 14,4 % et déduisez	3 027	4 541	6 054	7 568	9 081	10 595	12 108	13 622	15 135	16 649	18 162	19 676	21 190	22 703	24 217
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*48 350*	*72 520*	*96 700*	*120 870*	*145 050*	*169 220*	*193 400*	*217 570*	*241 750*	*265 920*	*290 100*	*314 270*	*338 450*	*362 625*	*386 800*
Multipliez R par 19,2 % et déduisez	4 833	7 249	9 666	12 082	14 499	16 915	19 331	21 748	24 164	26 581	28 997	31 413	33 830	36 246	38 663
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*60 690*	*91 030*	*121 380*	*151 720*	*182 070*	*212 410*	*242 760*	*273 100*	*303 450*	*333 790*	*364 140*	*394 480*	*424 830*	*455 170*	*485 520*
Multipliez R par 24 % et déduisez	7 154	10 730	14 307	17 884	21 461	25 038	28 615	32 191	35 768	39 345	42 922	46 499	50 075	53 652	57 229
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*73 450*	*110 170*	*144 470*	*183 620*	*220 350*	*257 070*	*293 800*	*322 430*	*350 560*	*378 700*	*406 830*	*434 960*	*463 090*	*491 220*	*519 350*
Multipliez R par 28,8 % et déduisez	10 067	15 100	20 134	25 167	30 200	35 233	40 267	45 300	50 334	55 367	60 401	65 434	70 467	75 501	80 534
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*84 740*	*127 110*	–	*202 130*	*238 910*	*268 060*	*294 410*	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 33,6 % et déduisez	13 592	20 389	–	33 981	40 777	45 573	54 369	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*141 190*	*208 680*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 38,4 % et déduisez	17 660	26 490	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*194 190*	–	*194 190*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 43,2 % et déduisez	24 437	–	40 937	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*229 710*	*229 710*	*229 710*	*229 710*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 49 % et déduisez	35 700	48 610	52 200	65 110	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*261 290*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 53,9 % et déduisez	46 956	59 866	63 456	76 366	89 276	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R est supérieur à	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*268 060*	*294 410*	*322 430*	*350 560*	*378 700*	*406 830*	*434 960*	*463 090*	*491 220*	*519 350*
Multipliez R par 56,8 % et déduisez	54 533	67 443	71 033	83 943	96 853	109 763	122 673	135 583	148 493	161 403	174 313	187 223	200 133	213 043	225 953
III. • VOUS ÊTES VEUF (VE) AVEC OU SANS ENFANT, OU CÉLIBATAIRE, DIVORCÉ(E), SÉPARÉ(E) SANS ENFANT (1)															
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*20 080*	*30 120*	*40 160*	*50 200*	*60 240*	*70 280*	*80 320*	*90 360*	*100 400*	*110 440*	*120 480*	*130 520*	*140 560*	*150 600*	*160 640*
Multipliez R par 5 % et déduisez	961	1 442	1 922	2 403	2 883	3 364	3 844	4 325	4 805	5 286	5 766	6 247	6 727	7 208	7 688
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*23 800*	*35 700*	*47 600*	*59 500*	*71 400*	*83 300*	*95 200*	*107 100*	*119 000*	*130 900*	*142 800*	*154 700*	*166 600*	*178 500*	*190 400*
Multipliez R par 9,6 % et déduisez	1 885	2 827	3 769	4 712	5 654	6 596	7 539	8 481	9 423	10 366	11 308	12 550	13 193	14 135	15 077
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*37 620*	*56 430*	*75 240*	*94 050*	*112 860*	*131 670*	*150 480*	*169 290*	*188 100*	*206 910*	*225 720*	*244 530*	*263 340*	*282 150*	*300 960*
Multipliez R par 14,4 % et déduisez	3 027	4 541	6 054	7 568	9 081	10 595	12 108	13 622	15 135	16 649	18 162	19 676	21 190	22 703	24 217
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*48 350*	*72 520*	*96 700*	*120 870*	*145 050*	*169 220*	*193 400*	*217 570*	*241 750*	*265 920*	*290 100*	*314 270*	*338 450*	*362 625*	*386 800*
Multipliez R par 19,2 % et déduisez	4 833	7 249	9 666	12 082	14 499	16 915	19 331	21 748	24 164	26 581	28 997	31 413	33 830	36 246	38 663
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*60 690*	*91 030*	*121 380*	*151 720*	*182 070*	*212 410*	*242 760*	*273 100*	*303 450*	*333 790*	*364 140*	*394 480*	*424 830*	*455 170*	*485 520*
Multipliez R par 24 % et déduisez	7 154	10 730	14 307	17 884	21 461	25 038	28 615	32 191	35 768	39 345	42 922	46 499	50 075	53 652	57 229
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*73 450*	*110 170*	*146 900*	*183 620*	*220 350*	*257 070*	*293 800*	*330 520*	*367 250*	*403 970*	*440 110*	*468 240*	*496 370*	*524 510*	*552 640*
Multipliez R par 28,8 % et déduisez	10 067	15 100	20 134	25 167	30 200	35 233	40 267	45 300	50 334	55 367	60 401	65 434	70 467	75 501	80 534
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*84 740*	*127 110*	*169 480*	*211 850*	*254 220*	*296 590*	*334 580*	*360 930*	*387 290*	*413 640*	–	–	–	–	–
Multipliez R par 33,6 % et déduisez	13 592	20 389	27 185	33 981	40 777	47 573	54 369	61 166	67 962	97 129	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*141 190*	*208 680*	*241 650*	*266 920*	*289 090*	*311 270*	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 38,4 % et déduisez	17 660	26 490	35 320	44 150	52 980	61 810	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*194 190*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 43,2 % et déduisez	24 437	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*229 710*	*229 710*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 49 % et déduisez	35 700	48 610	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*261 290*	*261 290*	*261 290*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez R par 53,9 % et déduisez	46 956	59 866	72 776	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Votre revenu imposable R est supérieur à	*261 290*	*261 290*	*261 290*	*266 920*	*289 090*	*311 270*	*334 580*	*360 930*	*387 290*	*413 640*	*440 110*	*468 240*	*496 370*	*524 510*	*552 640*
Multipliez R par 56,8 % et déduisez	54 533	67 443	80 353	93 263	106 173	119 083	131 993	144 903	157 813	170 723	183 633	196 543	209 453	222 963	235 273
ATTENTION	1 part	1,5 part	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts	4,5 parts	5 parts	5,5 parts	6 parts	6,5 parts	7 parts	7,5 parts	8 parts
• Vous n'êtes pas imposable si votre revenu n'excède pas	*38 480*	*49 270*	*59 780*	*70 290*	*80 810*	*91 320*	*101 830*	*112 340*	*122 850*	*133 350*	*143 860*	*154 370*	*164 880*	*175 390*	*185 900*
• Votre impôt n'est pas mis en recouvrement si votre revenu imposable n'excède pas	39 820	51 070	61 580	72 090	82 600	93 110	103 620	114 130	124 640	135 140	145 650	156 160	166 670	177 180	187 690

Exemple :

• Vous êtes marié(e), 3 parts, revenu imposable de 320 000 F : votre impôt est égal à : (320 000 F × 38,4 %) – 52 980 F = 69 900 F (tableau I).

• Vous êtes célibataire sans enfant 1 part, revenu imposable de 150 000 F : votre impôt est égal à : (150 000 F × 43,2 %) – 24 437 F = 40 363 F (tableau III).

• Vous êtes divorcé(e) avec 2 enfants à charge, 2,5 parts, revenu imposable de 135 000 F : votre impôt est égal à : (135 000 F × 24 %) – 17 884 F = 14 516 F (tableau II).

• Vous êtes veuf(ve), 3 parts, revenu imposable de 270 000 F : votre impôt est égal à : (270 000 F × 38,4 %) – 52 980 F = 50 700 F (tableau III).

Note des tableaux II et III
(1) Pour un(e) célibataire divorcé(e) ou séparé(e) n'ayant pas d'enfant à charge mais une personne invalide à charge (autre qu'un enfant), utiliser le barème III.

(Les blancs laissés dans le tableau « Barème pour calculer votre impôt » résultent des effets du plafonnement du quotient familial.)

– SI VOUS AVEZ PLUS DE 8 PARTS OU SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ(E) DANS UN DOM, utilisez les formules ci-après, après avoir déterminé votre quotient familial, c'est-à-dire le résultat de la division de votre revenu imposable par votre nombre de parts (soit R votre revenu et N votre nombre de parts) :

■ *Si votre quotient familial (R divisé par N) :*

n'excède pas **19 220 F**........ votre impôt sera égal à : 0
est supérieur à **19 220 F** et inférieur ou égal à **20 080 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,050) – (961 F × N)
est supérieur à **20 080 F** et inférieur ou égal à **23 800 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,096) – (1 884,68 F × N)
est supérieur à **23 800 F** et inférieur ou égal à **37 620 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,144) – (3 027,08 F × N)
est supérieur à **37 620 F** et inférieur ou égal à **48 350 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,192) – (4 832,84 F × N)
est supérieur à **48 350 F** et inférieur ou égal à **60 690 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,240) – (7 153,64 F × N)
est supérieur à **60 690 F** et inférieur ou égal à **73 450 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,288) – (10 066,76 F × N)
est supérieur à **73 450 F** et inférieur ou égal à **84 740 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,336) – (13 592,36 F × N)
est supérieur à **84 740 F** et inférieur ou égal à **141 190 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,384) – (17 659,88 F × N)
est supérieur à **141 190 F** et inférieur ou égal à **194 190 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,432) – (24 437 F × N)
est supérieur à **194 190 F** et inférieur ou égal à **229 710 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,490) – (35 700,02 F × N)
est supérieur à **229 710 F** et inférieur ou égal à **261 290 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,539) – (46 955,81 F × N)
est supérieur à **261 290 F**........ votre impôt sera égal à : (R × 0,568) – (54 533,22 F × N)

■ ***Si vous êtes domicilié(e) dans un DOM*** vous bénéficiez, en premier lieu, d'un abattement de 30 % (Guadeloupe, Martinique, Réunion) plafonné à 33 310 F, ou de 40 % (Guyane) plafonné à 44 070 F.

■ ***Plafonnement du quotient familial.*** La réduction d'impôt pour chaque 1/2 part s'ajoutant à 1 part (personne seule) ou à 2 parts (mariés) ne peut excéder 12 910 F.

Toutefois, pour les célibataires, divorcés ou séparés ayant un ou des enfants à charge, la réduction d'impôt correspondant à la première des demi-parts s'ajoutant à 1 part est limitée à 3 590 F (soit 16 500 F pour la part entière accordée pour le premier des enfants à charge) ; s'ils n'ont pas d'enfant à charge, mais une personne invalide à charge (autre qu'un enfant), les demi-parts additionnelles sont normalement plafonnées à 12 910 F d'impôt chacune.

■ ***Comment alors effectuer les calculs ?*** Calculez votre impôt avec votre nombre de parts (I), puis une deuxième fois (A) avec 1 part (non marié (e)) ou 2 parts (mariés). Si la différence entre les deux excède le produit (B) de 12 910 F par le nombre de 1/2 parts s'ajoutant à 1 ou 2 parts (somme réduite à 3 590 F pour la première demi-part additionnelle pour un célibataire, divorcé ou séparé ayant au moins un enfant à charge), votre impôt est égal à A – B (dans le cas contraire, il est égal à I).

– DU RÉSULTAT RESSORTANT DU BARÈME OU DES FORMULES DE CALCUL, vous devez retrancher :

• les réductions d'impôt pour les dons aux associations, les dépenses de formation des chefs d'entreprise individuelle, les cotisations syndicales, les frais de garde de jeunes enfants, les dépenses d'hébergement dans un établissement de long séjour ou une section de cure médicale, les intérêts d'emprunt et les dépenses de ravalement afférents à votre habitation principale, les assurances-vie, les frais d'adhésion à un centre de gestion agréé, les fonds salariaux ;

• **la décote,** si votre impôt I est inférieur à 5 110 F : elle est égale à 5 110 F – I (I est le montant de votre impôt après déduction des réductions d'impôt) ;

• les réductions d'impôt pour les frais d'emploi d'un salarié à domicile, les dépenses de grosses réparations, d'isolation thermique, de régulation du chauffage et d'amélioration de l'habitation principale, les souscriptions au capital de sociétés nouvelles, le rachat d'une entreprise par les salariés, les investissements immobiliers locatifs, les investissements dans les DOM-TOM et pour les enfants à charge poursuivant des études dans le secondaire ou le supérieur ;

• **la minoration,** dont le taux est le suivant cette année :
– si votre impôt calculé comme ci-dessus n'excède pas 26 990 F, la minoration est de 11 % ;
– si votre impôt est compris entre 26 991 F et 33 710 F, la minoration est égale à la différence entre 6 745 F et 14 % de votre impôt (calculé jusqu'au stade ci-dessus) ;
– si votre impôt est compris entre 33 711 F et 40 460 F, la minoration est de 6 % ;
– si votre impôt est compris entre 40 461 F et 47 560 F, la minoration est égale à la différence entre 8 090 F et 14 % de votre impôt ;
– si votre impôt est supérieur à 47 560 F, la minoration est de 3 %, à condition toutefois que votre revenu imposable R (y compris les revenus soumis à l'impôt à un taux proportionnel : plus-values professionnelles à long terme ; gains de cession de valeurs mobilières,...) divisé par votre nombre de parts N n'excède pas 341 670 F.

Remarque. – Si vous avez des reprises d'impôt à déclarer (par exemple en cas d'excédent de cession d'actions CEA, ou retraits d'un fonds salarial, ou non-respect des conditions pour des investissements immobiliers locatifs, ou remboursement de dépenses pour économiser l'énergie), ajoutez-les à votre impôt avant déduction de la minoration.

Exemple de calcul de l'impôt dans les DOM :

• Vous êtes marié(e), domicilié(e) à la Réunion, vous avez 4 parts, votre revenu imposable est égal à 500 000 F (après arrondissement). Votre quotient familial est égal à 500 000 : 4 = 125 000. Il est compris entre 84 740 F et 141 190 F. L'impôt I est égal à (500 000 F × 0,384) – (17 660 F × 4) = 121 360 F – (30 % limité à 33 310 F) = 88 050 F. Pour vérifier si le plafonnement du quotient familial s'applique, il faut calculer l'impôt A sur deux parts : (500 000 F × 0,539) – (46 956 F × 2) = 175 588 F – (30 % limité à 33 310 F) = 142 278 F. La différence entre A et I, soit 54 228 F, excédant le produit « B » de 12 910 F × 4 = 51 640 F, votre impôt est égal à A – B, soit 142 278 F – 51 640 F = 90 638 F.

ÉCONOMIE

Fermetures, licenciements, limitation des importations

L'Europe malade de l'acier

Un peu plus de dix ans après les fameux plans Davignon, du nom du commisaire européen chargé, à l'époque, du marché intérieur et des affaires industrielles, la Communauté européenne s'offre, à nouveau, un plan acier.

Dix années durant lesquelles les effectifs totaux de la sidérurgie ont été réduits de moitié en Europe et pratiquement des deux tiers en France et en Grande-Bretagne. Dix années durant lesquelles, rationalisations et fermetures de sites se sont succédé, avec une intensité et une rigueur inégales, chez les Douze.

En apparence, la situation n'a guère évolué. Alors que la demande adressée à la sidérurgie s'affaisse pour cause de croissance économique languissante, les surcapacités deviennent criantes, obligeant les producteurs d'acier européens à s'engager dans des programmmes de rationalisation concertés. Par ailleurs, comme en 1974 (date du premier plan Davignon), en 1977 (date du deuxième) ou en 1980 (la troisième mouture), la menace d'une fermeture du marché américain, la montée en puissance d'importations de pays tiers (le Brésil et la Corée du Sud autrefois, aujourd'hui surtout les Tchèques, les Polonais, les Hongrois) semblent devoir accentuer encore le marasme. En Europe, constatait M. Fernand Braun, le haut fonctionnaire européen chargé par la Commission d'auditer le secteur, les prix de l'acier sont désormais inférieurs de 30 % à leur niveau de 1990. Une catastrophe pour une industrie dont les coûts fixes sont par essence très élevés et l'outil de production difficilement flexible.

Deux problèmes sont donc à régler. L'un interne, celui de la répartition des sacrifices entre producteurs communautaires.

L'autre externe : souvent accusée par les industriels de passivité, la Commission a semble t-il décidé d'agir, avec rapidité, sur le dossier acier. Sur le plan interne, du moins, les choses sont claires. La démarche retenue est originale.

A la différence des précédents plans, la concertation est menée très en amont avec les principaux sidérurgistes. Le but est évidemmement d'obtenir que les sacrifices soient réellement pratiqués. C'est la raison pour laquelle, explique-t-on à Bruxelles, les mesures de fixation de prix minima (vidées de leur substance à la fin des années 70 par une pratique généralisée de rabais) n'ont pas été retenues. Et c'est également pourquoi la Communauté n'a pas davantage souhaité recourir aux pleins pouvoirs que lui confère l'article 58 de la CECA sur l'état de crise manifeste. Bref, plutôt que des mesures autoritaires, Bruxelles semble devoir opter pour un « vrai-faux dingisme », qui présente en outre l'avantage de ne pas lui faire porter la responsabilité de mesures forcément impopulaires. Reste que ces sacrifices ne seront tolérés que si la Communauté sait également se montrer ferme à l'extérieur, face aux Etats-Unis notamment.

CAROLINE MONNOT

Le plan de restructuration de la sidérurgie communautaire sera bouclé en mai

Les ministres de l'industrie des Douze, qui se réunissent le 25 février à Bruxelles, sont invités à adopter une résolution avalisant le programme triennal (1993-1995) de restructuration de la sidérurgie communautaire que la Commission européenne met au point en concertation avec les industriels. Ce plan, qui prévoit des coupes drastiques, risque de donner lieu à quelques arbitrages délicats.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Selon MM. Martin Bangemann et Karel Van Miert, les commissaires chargés respectivement des affaires industrielles et de la concurrence, le programme pourrait être « bouclé » pour la réunion de mai des ministres de l'industrie. *« Personne ne gagne de l'argent, toutes les entreprises sont dans le rouge. La pression est donc très forte pour parvenir à un arrangement »*, a commenté M. Bangemann.

S'agissant des fermetures de capacités, la Commission a repris à son compte les conclusions du rapport Braun (*le Monde* du 11 février). Celui-ci avait évalué les surcapacités en acier brut à 30 millions de tonnes et celles en produits laminés à chaud à 19 millions de tonnes. Sondés par M. Fernand Braun, les industriels se sont montrés disposés à procéder à des fermetures portant sur 8,5 millions de tonnes pour l'acier brut et 6,6 millions de tonnes pour les laminés à chaud. Ils envisagent de surcroît des fermetures supplémentaires (qualifiées de *« potentielles »* dans le rapport) portant sur 17,3 millions de tonnes pour l'acier et 11,3 millions de tonnes pour les laminés à chaud.

La Commission considère non seulement que ces fermetures dites potentielles devront être confirmées, mais qu'il faudra faire davantage et réduire la capacité de production de certains produits plats d'au moins 4 millions de tonnes supplémentaires.

Négociations délicates

M. Braun va reprendre sa mission auprès des industriels afin de dresser la liste des sites à fermer. Du côté français, on estime ne pas devoir aller au-delà de ce qu'Usinor-Sacilor a annoncé dans son plan triennal d'ajustement. Même chose chez British Steel, qui a restructuré en profondeur. A Bruxelles, on s'attend à des négociations délicates avec les pouvoirs publics italiens et espagnols. Des problèmes risquent aussi de se poser en Allemagne, à propos des installations des Länder de l'Est, mais aussi de Klöckner, un groupe en règlement judiciaire, qui bénéficie d'abandons de créances, et dont l'avenir, aux yeux de Bruxelles, devrait comporter d'importantes réductions de capacité.

Cet effort général de rationalisation devrait entraîner la perte d'environ 50 000 emplois. La Commission se dit prête à prendre partiellement en charge le coût social de l'opération : 240 millions d'écus, s'ajoutant aux 210 millions d'écus (près de 1,6 milliard de francs) normalement prévus à cet effet par le traité CECA, soit 450 millions d'écus par an financés par le budget communautaire. Les Etats membres contribuent déjà, et contribueront davantage encore, aux dépenses qu'entraîneront les réductions d'emploi. Ces concours publics ne suffiront pas. *« Il faut que le secteur lui-même soit en mesure de financer l'opération. Aujourd'hui c'est impossible. Pour y parvenir, il est absolument nécessaire de redresser les prix »*, a commenté M. Van Miert.

Comment y parvenir ? La Commission a écarté l'idée d'imposer des prix minima. *« Lors de la précédente crise, au début des années 80, ça n'a pas marché »*, a constaté M. Van Miert. Elle se contentera donc d'un encadrement léger, en publiant des « orientations » sur les quantités qui, selon elle, devraient être produites et livrées. Bruxelles devrait tolérer les arrangements conclus entre industriels, qu'il s'agisse de tenir les prix ou de mettre en place des mécanismes de péréquation financière.

Les producteurs communautaires, notamment français, se plaignent des importations massives à prix très bas, en provenance des pays de l'Est, désignées comme une des principales raisons du désordre actuel. La Commission entend négocier avec ces sidérurgistes la mise en place de contingents tarifaires et stabiliser le niveau de leurs livraisons. Pour M. Bangemann, il convient surtout d'obtenir des producteurs tchèques, slovaques et polonais des engagements en matière de prix.

PHILIPPE LEMAITRE

Dix mille sidérurgistes manifestent en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Plus de 10 000 sidérurgistes ont manifesté, mercredi 17 février, dans les rues de Dortmund pour protester contre la fermeture d'un site du maître de forges Hoesch qui conduira à 2 500 suppressions d'emplois. Cette protestation est la première d'une longue série annoncée par le syndicat IG Metall, qui culminera, le 26 mars, avec une marche sur Bonn.

Entre 25 000 et 30 000 emplois sont menacés dans la sidérurgie sur les 155 000 existant à l'Ouest, et 10 000 postes devraient être supprimés à l'Est. Les réductions de capacités provoquent des déchirements. Les sidérurgistes de l'Ouest auraient préféré que soit fermé EKO, à l'Est. Cette entreprise sera sauvée. Les autorités y investiront 650 millions de marks (2,2 milliards de francs environ). A l'Ouest, la crise accélère les rapprochements. Thyssen, Krupp-Hoesch et Saarstahl ont annoncé qu'ils allaient engager des discussions pour coordonner les réductions de leurs usines et leurs productions d'aciers longs.

E. L. B.

Selon le gouvernement

Le déficit budgétaire de 1992 sera d'environ 230 milliards de francs

Le déficit du budget de l'Etat en 1992 (*le Monde* du 17 février) a atteint 209 milliards de francs en gestion, c'est-à-dire entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année dernière, a indiqué mercredi 17 février le ministère du budget. Le déficit en exécution qui, lui, tient compte de la période complémentaire allant du 1er janvier au 3 mars 1993, sera connu plus tard. Mais selon les indications du ministère du budget, il devrait se situer aux environs de 230 milliards de francs, représentant 3,2 % du PIB.

En raison de l'augmentation des provisions

Les résultats de la Caisse des dépôts ont baissé de 40 % l'an dernier

En 1992, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) aura dégagé un résultat net de 2,1 milliards de francs, en baisse de 40 % par rapport à 1991, d'après les premières évaluations rendues publiques mercredi 17 février par M. Philippe Lagayette, son directeur général. Le successeur de M. Robert Lion s'est inquiété, à son tour, de *« la situation préoccupante »* sur le livret A, la décollecte ayant atteint 52,7 milliards de francs l'an dernier. Il a confirmé, en outre, l'apport par la Caisse de 1,5 milliard de francs de fonds propres à Air France (*le Monde* du 18 février).

L'année 1992 est celle des provisions pour les banques, et la Caisse des dépôts, qui n'en est pas une, mais pourrait l'être, n'échappe pas à la règle. L'an passé donc, bien que les résultats de ses activités bancaires et financières se soient inscrites en hausse, ce qui a permis au bénéfice brut avant provisions d'augmenter de 18 % à 6,4 milliards de francs, l'imputation de 3 milliards de provisions a ramené à 3,3 milliards le résultat brut avant impôts et à 2,1 milliards le bénéfice net, en recul de 40 %.

Le nouveau recul du livret A

Parmi ces provisions figurent 520 millions pour la dépréciation des porte-feuilles de valeurs mobilières et 800 millions pour les réseaux câblés. La crise de l'immobilier n'a pas totalement épargné la CDC, bien qu'elle ne fasse pas de crédits aux promoteurs et marchands de biens : elle a dû provisionner 750 millions sur sa filiale immobilière, la SCIC, et 400 millions sur ses actifs de promotion.

En ce qui concerne le logement social, la Caisse des dépôts n'a pu tirer que 6,6 milliards de francs net des ressources procurées par le livret A des Caisses d'épargne et le livret d'épargne populaire (LEP). Les 86,5 milliards de francs des revenus et remboursements obtenus dans ce domaine ont d'abord été amputés de 52,7 milliards de décollecte brute (retraits) hors capitalisation des intérêts. Ce chiffre, supérieur de 7,7 % à celui de 1991, retrouve son niveau de 1990. Après déduction de 9,7 milliards pour la rémunération des réseaux, et de 17,7 milliards de prélèvements de l'Etat (contre 25,3 milliards en 1991), on arrive à ces 6,6 milliards de francs de ressources nettes. Comme la Caisse a prêté davantage que l'an dernier pour le logement social (28,7 milliards contre 26,9 milliards en 1991), elle a dû, comme les années précédentes, se procurer la différence (21,6 milliards) en obtenant 6,1 milliards de remboursements anticipés et prêts en titrisant et en mettant sur le marché 15 milliards de créances sur les HLM au prix de 1,2 milliard de pertes.

Malgré le recul des dépôts sur le livret A, la Caisse a donc pu financer, en 1992, une offre supplémentaire de 73 000 logements locatifs sociaux (+15 %) et la réhabilitation de 190 000 logements, assurant ainsi le financement de 80 % de la construction des logements locatifs neufs, et de 20 % de la construction totale de logements. Mais, dans les prochaines années, elle ne pourra poursuivre sa mission en ce domaine qu'au prix du rétablissement de la compétitivité du livret A, victime du succès des SICAV monétaires. A propos des SICAV, le groupe de la Caisse des dépôts en gère pour 471 milliards (20 % du marché), toutes catégories confondues, avec une collecte nette de 92 milliards en 1992 : ceci explique peut-être cela.

Pour 1993, M. Philippe Lagayette, nouveau directeur général, table sur un résultat net en hausse, du fait du non-renouvellement des importantes provisions immobilières passées en 1992 et de la poursuite des bonnes performances des activités bancaires et financières. Il compte sur une baisse des taux à court terme et une croissance toujours faible de l'activité économique.

En ce qui concerne l'organisation de la Caisse, M. Lagayette a indiqué que le projet de réforme présenté en octobre par M. Lion (le regroupement des activités concurrentielles dans sa filiale bancaire) a été abandonné en raison des problèmes juridiques qu'il pose. En revanche, la Caisse étudie la possibilité de créer une section comptable spécialisée pour les activités de marché. Enfin, une partie des actifs immobiliers du groupe pourrait être transférée à une société foncière. De toute façon, le gouvernement qui sortira des urnes en mars se penchera sans aucun doute sur les structures de la Caisse, jugées, par l'opposition actuelle, *« statutairement incontrôlables »*.

FRANÇOIS RENARD

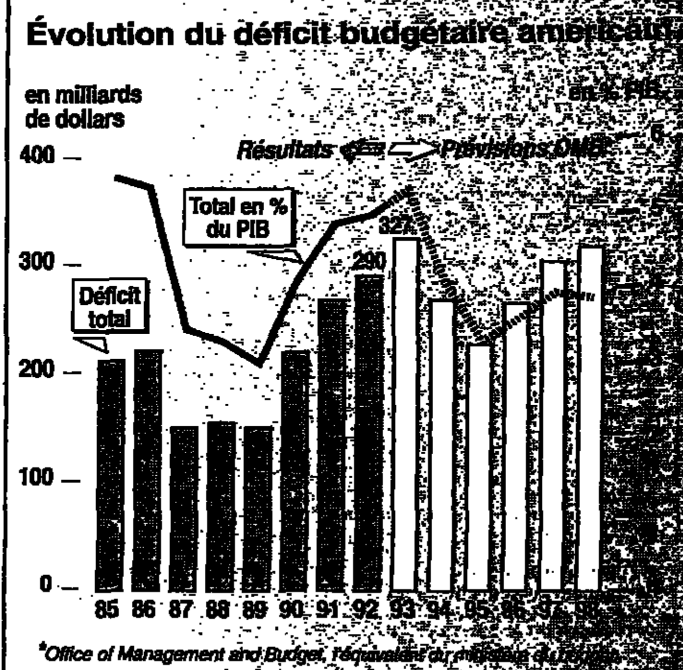
Le programme

Haro sur le déficit

NEW-YORK

de notre correspondant

Si le plan de redressement économique de M. Bill Clinton franchit avec succès son examen de passage au Congrès, ce qui, au vu des premières réactions des parlementaires républicains, mais également des démocrates, n'est pas du tout assuré, le président américain devrait s'empresser d'adresser aussitôt un message de remerciements à... M. Ross Perot, l'un de ses deux rivaux dans la course à la Maison Blanche. Tout au long de la campagne, graphiques multicolores à l'appui (une technique reprise par M. Clinton lors de sa première allocution télévisée), le milliardaire texan s'est efforcé d'expliquer aux Américains pourquoi il fallait absolument réduire le déficit budgétaire de l'Etat et se préparer à de durs sacrifices. Sans cet exercice de vulgarisation, le président n'aurait aujourd'hui aucune chance de convaincre l'opinion publique du bien-fondé de la politique d'*« équité fiscale »* et de mini-relance de l'économie qu'il a exposée à la nation le 17 février. Après, d'ailleurs, s'en être entretenu avec M. Perot peu avant son allocution télévisée.



Une fois encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En dépit de la loi sur le contrôle budgétaire de 1974, des contraintes instaurées dans le cadre de la loi Gramm-Hollings-Rudman de 1985 et des nouveaux engagements de diminution du déficit résultant de l'accord passé en 1990 entre l'administration et le Congrès en 1990, le budget a continué à sombrer dans un « trou » abyssal dont le chiffrage devient hautement hypothétique. Péniblement fixé à 327 milliards pour 1993, il pourrait grimper jusqu'à 635 milliards en 2003 si rien n'est entrepris pour le freiner d'ici là.

Un redoutable lobby

Dans le même temps, les prévisions, pourtant officielles, sont en passe de perdre leur crédibilité. Ainsi, en janvier 1992, l'administration sortante évaluait à 236 milliards de dollars le déficit prévisible pour l'année fiscale 1997. En août de la même année, ce chiffre était révisé en hausse à 290 milliards. Six mois plus tard, au moment où M. Clinton allait prendre ses fonctions, la barre était à nouveau relevée à 319 milliards, offrant une occasion rêvée au nouveau président d'invoquer le colossal dépassement (80 milliards de dollars) intervenu en quelques mois pour justifier auprès de ses concitoyens l'obligation dans laquelle il se trouvait de renoncer à quelques-unes de ses promesses électorales.

Il est pourtant un engagement que M. Clinton va s'efforcer de tenir : celui de réduire de moitié, en cinq ans, pour le ramener à 63 milliards de dollars (1 % environ du PIB à ce moment-là), sous réserve du contrôle des dépenses de santé, ce déficit qui ronge les besoins naturels d'investissements productifs et qui paralyse toute initiative en faveur d'une véritable relance de l'économie. Dans son discours d'investiture, M. Clinton avait évoqué les *« sacrifices »* que chacun devrait consentir. A présent, il faut les chiffrer et les répartir.

M. Leon Panetta (ex-président démocrate de la commission du budget de la Chambre des représentants, actuel directeur du budget de M. Clinton) a longtemps été catégorique : les économies proviendront à hauteur de 60 % de la réduction des dépenses gouvernementales et pour 40 % de recettes fiscales nouvelles. Aujourd'hui, cet objectif a été repoussé à 1997.

D'ici là, l'exercice fiscal 1994 devrait se dérouler avec un rapport totalement inversé et la parité 50/50 entre réduction des dépenses et rentrées fiscales ne pourrait pas être atteinte avant 1995. Pour une raison simple : la structure du budget est telle qu'il est pratiquement impossible de toucher aux dépenses obligatoires *(mandatory spending ou entitlements)*, composés de la *Social Security* (retraites) et des programmes sociaux du gouvernement, qui représentent au total près de 53 % de la masse budgétaire, sans aggraver un peu plus le « déficit social » dont souffre déjà la nation.

Le seul recours était donc d'augmenter les impôts et les taxes, selon *« la vieille recette des démocrates »*, comme n'ont pas manqué de le souligner les adversaires du président. Soucieux d'esquiver cette attaque, M. Clinton a longuement développé dans son discours les dispositions nouvelles en faveur de l'économie et de l'emploi avant d'aborder le passage le plus délicat : la question de la fiscalité, celle qui retient l'attention première des contribuables américains, organisés en un redoutable lobbby. Avec 253 milliards de dollars de recettes fiscales nouvelles pour les cinq ans à venir, le programme budgétaire du président Clinton est l'un des plus « lourds », fiscalement parlant, jamais présentés par un président des Etats-Unis à son peuple et à ses élus. Seul le budget élaboré en 1982-1983 par le président de l'époque, M. Ronald Reagan, le dépassait en importance, avec un montant d'impôts nouveaux, destinés à financer essentiellement l'effort militaire, de 257 milliards de dollars sur cinq ans.

M. Clinton a maintenant achevé son pensum budgétaire. Tout au moins dans ses grandes lignes, car il lui faut en fournir une version beaucoup plus détaillée le 23 mars prochain, à nouveau devant le Congrès. Mais avant cette date, M. Alan Greenspan, véritable artisan de la politique économique américaine sous l'administration Bush, délivrera son oracle sur le « plan Clinton », auquel il a récemment accordé un satisfecit de principe. Le 19 février prochain, le président de la Réserve fédérale doit en effet intervenir devant la commission bancaire du Sénat pour évoquer l'état de l'économie américaine. Son propos portera aussi sur le déficit budgétaire et sur les moyens de le comprimer. Et il lui sera difficile d'esquiver alors les questions des parlementaires sur l'idée réelle qu'il se fait des objectifs courageux mais ambitieux assignés à la nation par le président Clinton.

SERGE MARTI

□ **Précision sur les réductions de production des pays de l'OPEP.** – Les calculs de l'OPEP (Organisations des pays exportateurs de pétrole) sont parfois complexes. Officiellement, les douze pays membres de l'organisation ont décidé à Vienne de réduire de 1 million de barils/jour leur plafond officiel de production. Mais, comme les douze dépassaient ce plafond, c'est en réalité 1,4 million de barils/jour qui devraient être soustraits du marché, ainsi que nous l'indiquions dans *le Monde* du 18 février.

économique du président Clinton

Une forte augmentation des impôts

Suite de la première page

Il s'agit de réduire le déficit budgétaire parce que c'est la seule mesure qui garantira une baisse des taux d'intérêt à long terme et favorisera l'investissement en libérant une partie de l'épargne qui, aujourd'hui, finance le gouffre du budget de l'Etat. Le président entend situer son programme d'assainissement budgétaire dans une stratégie de croissance à long terme et de développement de l'emploi.

Dans l'esprit de M. Clinton, la lutte contre le déficit n'est pas seulement affaire de responsabilité budgétaire ou fiscale; c'est une réorientation majeure de la politique économique du gouvernement américain. Le président y voit une rupture avec douze ans de philosophie républicaine, de laxisme budgétaire, de «démonisation» de la fiscalité et de choix en faveur de la consommation à court terme aux dépens de l'investissement.

«Défi» présidentiel

Pour un peu, il aurait évoqué la nécessité d'une révolution culturelle pour aborder les années 90; il convie une Amérique qui pratique volontiers la religion de la satisfaction immédiate et de la rentabilité dans l'instant à se serrer la ceinture pour préparer l'avenir. D'entrée de jeu, il a annoncé une politique représentant une *«nouvelle direction»*.

«Le cœur de ce plan touche au long terme», a-t-il déclaré avant d'assurer que, pour la première fois depuis Kennedy, un président américain lançait un *«défi»* à ses compatriotes : il les invite à *«ne pas seulement consommer la richesse d'aujourd'hui»*, mais *«à investir pour en produire une plus grande encore demain»*. Pas plus le style, volontiers lyrique, que les nombreux applaudissements sur les bancs de la majorité démocrate ne doivent cacher l'essentiel : pour faire passer ce projet de budget en forme de programme économique, M. Clinton devra affronter une bonne partie des élus de sa formation et convaincre une opinion que sa campagne n'avait nullement préparée à cette cure de réalisme.

Mais le président a estimé que les Etats-Unis n'ont pas le choix. Pour l'année en cours, le déficit du budget fédéral devrait être de 327 milliards de dollars *(voir article ci-contre)*; le seul service de la dette représente 20 % des dépenses de l'Etat (l'équivalent des dépenses de santé ou du budget militaire au sens large). *«Si nous ne faisons rien maintenant, nous ne reconnaîtrons pas ce pays dans dix ans.* a averti M. Clinton; *dans dix ans, le déficit atteindra 635 milliards de dollars et la dette du pays quelque 80 % du produit intérieur brut.» «Je demande à tous les Américains d'imaginer le coût du statu quo... Nous condamnons nos enfants et nos petits-enfants»*, a-t-il poursuivi.

D'ici à la fin de 1997, il veut amputer le déficit de quelque 140 milliards de dollars, c'est-à-dire presque le réduire de moitié par rapport à ce qu'il serait à cette date au rythme actuel. Cela passe par une considérable augmentation de la pression fiscale : une hausse de 31 % à 36 % du taux maximum d'imposition sur les revenus supérieurs à 180 000 dollars (moins de 5 % des Américains), à quoi s'ajoute une surtaxe de 10 % pour les revenus supérieurs à 250 000 dollars (les plus riches seront ainsi imposés à 39,6 % au titre de l'impôt direct sur le revenu); une hausse de 34 % à 36 % du taux maximal d'impôt sur les bénéfices des sociétés dépassant les 10 millions de dollars.

Une cure de rigueur budgétaire

Cette double hausse devrait représenter quelque 70 % de l'effort fiscal supplémentaire demandé. Mais la classe moyenne n'est pas épargnée. Elle est touchée par l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales, l'imposition d'une partie des retraites des personnes âgées au revenu confortable et, surtout, par la création d'une taxe générale sur la consommation d'énergie (il y aura des «compensations» pour les familles au revenu inférieur à 30 000 dollars).

L'effort fiscal est accompagné de coupes dans les dépenses de l'Etat. Elles concernent les dépenses civiles : gel des traitements des deux millions d'employés fédéraux et réduction de cent mille de leur nombre, plafonnement de certaines dépenses de santé publique, réaménagement à la baisse de certains grands projets scientifiques, etc. Mais le secteur le plus touché est le budget de la défense, qui devra être amputé de près de 40 milliards de dollars, pour représenter un total de 250 milliards en 1997.

Dans l'immédiat, cette cure de rigueur budgétaire est doublée d'un mini-programme de relance de 30 milliards de dollars (investissements publics et aide à l'investissement privé) destiné à conforter la reprise et à créer dans l'année un demi-million d'emplois, permanents et temporaires (*le Monde* du 17 février). La croissance prévue pour 1993 est de l'ordre de 3 %; le taux de chômage doit passer de 7,2 % à 6,8 %.

«Appel aux armes»

Déjà mal accueilli la veille par Wall Street, ce programme a suscité l'hostilité catégorique de la minorité républicaine . Elle estime que la hausse de la pression fiscale va étouffer la reprise observée depuis plusieurs mois. La tâche de M. Clinton sera à peine plus facile auprès des élus de son propre parti. La grogne est sensible chez beaucoup qui voient d'un mauvais œil une telle thérapie alors que nombre d'entre eux sont soumis à réélection dans un an. M. Clinton devra batailler dur, faire preuve de son ascendant sur sa majorité parlementaire pour éviter que le Congrès ne «dépèce» son programme et n'en réduise l'impact et la portée.

Comme en son temps Ronald Reagan – mais au service d'une tout autre politique –, M. Clinton compte sur la pression de l'opinion publique, qu'il entend convaincre de la nécessité du changement. C'est une tâche politique difficile mais pas forcément impossible. Les sondages font état tout à la fois d'un grand scepticisme des électeurs et d'un sentiment, diffus mais majoritaire, qu'il faut effectivement «changer» pour remettre l'économie sur une bonne voie.

Le discours sur l'état de l'Union donne lieu à une formidable orchestration politique de la part de la Maison Blanche. Le président et ses principaux collaborateurs s'en vont dès cette semaine parcourir le pays pour «vendre» leur programme. M. Clinton parle d'un *«appel aux armes»*. Il évoque des *«temps qui ne sont pas des temps ordinaires»*.

En insistant sur la lutte contre le déficit, il s'adresse, très directement, aux 19 % des électeurs qui ont, en novembre, accordé leurs suffrages à M. Ross Perot, le chantre de la rigueur budgétaire. En ayant pris soin de montrer l'exemple de l'austérité (réduction des dépenses de la Maison Blanche et de l'Etat fédéral), il répond aux réticences d'une classe moyenne qui veut bien consentir des sacrifices fiscaux dès lors que l'Etat («ceux de Washington») se serre aussi la ceinture . Signe des temps : M. Clinton a pris soin de faire savoir, mercredi, que la piste de «jogging» qu'il se faisait aménager dans le jardin de la Maison Blanche était financée par des contributions privées.

ALAIN FRACHON

Freiner l'explosion des dépenses de santé

NEW-YORK

de notre correspondant

En attendant que son épouse lui remette *«au printemps prochain»* le vaste programme de réforme du système de santé qu'elle a mis en chantier à la demande du président, M. Clinton a annoncé un certain nombre de dispositions qui devraient permettre de freiner l'explosion des dépenses constatée au cours des dernières années.

En 1992, elles ont représenté plus de 800 milliards de dollars et 14 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, un pourcentage qui constitue un record mondial et qui pourrait atteindre 20 % à la fin du siècle – et la moitié du déficit budgétaire – si rien n'est entrepris pour freiner cette spirale infernale.

Etendre la couverture sociale

Le «plan Hillary» vise non seulement à limiter cette inflation des coûts, mais aussi à permettre aux quelque 35 millions d'Américains, essentiellement issus de la classe moyenne, qui sont actuellement exclus du système, de bénéficier à nouveau d'une couverture sociale.

Selon différents calculs, cette réinsertion médicale, qui figurait parmi les promesses faites par le candidat démocrate au cours de la campagne électorale, coûterait entre 30 et 90 milliards de dollars à l'Etat d'ici à 1997. Ce surcoût obligerait l'administration à procéder, en cours d'année, à une seconde vague de taxes pour le financer, en accroissant cette fois la pression fiscale sur les «recettes de poche» (tabac, alcool), mais aussi sur les produits polluants et sur les armes à feu.

Pour l'heure, les premiers projets comprennent des programmes de dépenses, à l'horizon 1997, notamment en faveur de la recherche sur le sida (3,4 milliards de dollars) et de la préparation préscolaire des enfants (3,8 milliards). A l'inverse, les économies opérées sur le budget de la santé, d'un montant supérieur d'un à dix par rapport à l'ensemble des dépenses, proviendront d'un contrôle plus sévère exercé sur les honoraires des médecins et les budgets des hôpitaux publics (50 milliards de dollars), ainsi que de restrictions appliquées au système Medicaid, une aide médicale versée par l'Etat fédéral et dont bénéficient les personnes les plus défavorisées.

S. M.

Une taxe «élargie» sur l'énergie

NEW-YORK

de notre correspondant

Au chapitre des diverses recettes fiscales destinées à réduire le déficit budgétaire, figure le projet d'instaurer, à partir du 1er juillet 1994, une nouvelle taxe sur l'énergie, *«élargie»* à l'ensemble des sources d'énergie et non pas à la seule consommation d'essence à la pompe. Il s'agira d'une taxe unique (non différenciée en fonction du type d'énergie utilisée) applicable au charbon, au pétrole, au gaz naturel, à l'électricité (mais pas aux énergies nouvelles : solaire, énergie éolienne, biothermie), sans que l'on sache encore si elle sera calculée en fonction de la consommation ou prélevée à la source de production.

Selon les calculs de l'administration, cette taxe, basée sur la BTU (British Thermal Unit), unité permettant de mesurer la puissance d'une source d'énergie, devrait rapporter à l'Etat 71,4 milliards de dollars de 1993 à 1998, réduire le déficit commercial de 18 milliards de dollars par an et diminuer de 350 000 barils par jour le pétrole importé aux Etats-Unis. Une augmentation de 12 cents de cette taxe par chaque million de BTU (les Etats-Unis ont consommé 82 000 milliards de BTU en 1991) représente environ 10 milliards de dollars de rentrées fiscales annuelles.

Actuellement, la seule taxe applicable à l'énergie concerne les carburants. Elle est de 14,1 cents (40 centimes environ) pour un gallon (3,8 litres) d'essence et de 20,1 cents pour un gallon de gazole, les niveaux les plus bas de l'ensemble des pays industrialisés.

Cette taxe a rapporté 19 milliards de dollars au gouvernement en 1991. La nouvelle taxe «élargie» impliquera une augmentation de 2,5 cents par gallon du prix de l'essence la première année et de 8 cents au bout de trois ans. C'est surtout cette «taxe-BTU», qui va pénaliser la classe moyenne américaine, assurent ses détracteurs.

A cela, l'administration rétorque que ses effets financiers seront limités (105 dollars par an de plus à prévoir pour le budget «énergie» d'un ménage disposant de 25 000 dollars de revenus annuels dont 0,75 dollar au titre de leur facture d'électricité) et qu'il s'agit non seulement de procurer des ressources supplémentaires à l'Etat, mais aussi de modifier le comportement des usagers, de diminuer les importations de pétrole (48 % de la consommation) et de donner la priorité à la protection de l'environnement. Les spécialistes du secteur font valoir que la mise en place d'une taxe «élargie» devrait certes contribuer, d'une manière globale, à lutter contre le gaspillage.

En revanche, soulignent-ils, une politique axée uniquement sur le relèvement significatif de la taxe sur l'essence, comme le suggérait le candidat indépendant à la présidence, M. Ross Perot, aurait davantage incité les acteurs de la vie économique à effectuer progressivement un arbitrage au profit des énergies non polluantes. Mais le coût politique de ce qui serait aussitôt apparu comme *«une guerre lancée contre l'automobile»* aurait alors été très élevé.

S. M.

VIE DES ENTREPRISES

A cause de l'opposition du département de la justice américain

Coflexip renonce à racheter son concurrent américain

Prendre des mesures protectionnistes sous couvert de défendre l'économie de marché : une nouvelle fois le procédé vient de démontrer son efficacité aux Etats-Unis, terre bénie du libéralisme. A l'origine de l'affaire, un projet de la société française Coflexip. Peu connue du grand public, la firme, depuis peu filiale d'Elf, s'est taillé une réputation mondiale dans le domaine pétrolier en proposant des canalisations flexibles pour exploiter certains gisements de pétrole offshore, de préférence à des conduites rigides. Première firme à proposer ce type de câble (le procédé a été mis au point par un autre de ses actionnaires, l'Institut français du pétrole), Coflexip détient presque la totalité d'un marché mondial certes étroit, mais rémunérateur et en expansion.

Coflexip projetait, depuis plusieurs mois, de prendre le contrôle d'un de ses concurrents américains, Wellstream Corp., une société implantée en Floride. Les deux firmes sont de tailles très inégales. Totalement réalisé à l'exportation, le chiffre d'affaires de Coflexip a atteint 1,6 milliard de francs en 1992. Celui de son concurrent américain ne dépasse pas 70 millions de francs. Du coup, pensait-on à Paris, l'affaire allait être menée rondement. C'était compter sans le département de la justice américain qui, conformément aux réglementations en vigueur aux Etats-Unis, a été saisi du dossier. Mardi 16 février, le verdict est tombé : Coflexip n'est pas autorisé à racheter Wellstream. *« Le rapprochement entraînerait probablement une augmentation des conduites flexibles »* pour les compagnies pétrolières clientes *« aux Etats-Unis et dans le reste du monde »*, a invoqué, à l'appui de sa décision, le président de la commission chargé d'étudier la proposition, M. John W. Clark.

En fait, le risque de donner naissance à un monopole n'est sans doute qu'un prétexte pour interdire la prise de contrôle par des intérêts étrangers d'une entreprise américaine. Car le monopole n'est qu'apparent. Dans la grande majorité des cas, les compagnies pétrolières ont la possibilité d'opter pour des canalisations rigides. Une solution beaucoup moins onéreuse que celle offerte par Coflexip et ses concurrents. Il n'en demeure pas moins que Wellstream restera américain. Plutôt que de s'engager dans une procédure judiciaire longue et aléatoire, Coflexip a préféré jeter l'éponge.

JEAN-PIERRE TUQUOI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONCENTRATION

□ **Bowater (papier, emballage) achète la firme américaine Specialty Coatings.** – Bowater, le groupe papetier et d'emballage britannique, a annoncé, mardi 16 février, le rachat pour 434 millions de dollars (2,4 milliards de francs) de la firme américaine Specialty Coatings International (SCI). Ce rachat sera financé par une augmentation de capital de 295 millions de livres (2,33 milliards de francs). Spécialisé dans les films et papiers « couchés » de haute qualité, SCI a réalisé en 1992 un bénéfice d'exploitation de 48,6 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 568 millions. Bowater a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,57 milliard de livres pour un bénéfice imposable de 147 millions de livres (+ 48 %). Le groupe qui a également annoncé le remplacement de son président, M. Norman Ireland, par M. Michael Woodhouse, financera son acquisition par une augmentation de capital de 295 millions de livres.

COOPÉRATION

□ **Matsushita, Philips, Sony et Thomson veulent unifier les normes des magnétoscopes numériques.** – Les constructeurs japonais Matsushita Electric Industrial Co. Ltd., Sony Corp., le néerlandais Philips et le français Thomson Consumer Electronics (TCE) ont entamé des négociations pour développer un standard universel de magnétoscopes numériques. *« Nous n'en sommes qu'au début*, a précisé, mardi 16 février, Philips, *mais « une première proposition devrait intervenir dans quelques mois »*. Les discussions techniques proprement dites commenceront sur la base de ce premier document . L'adoption d'une norme universelle devrait permettre une réduction des coûts de recherche et développement et, surtout, faciliter la diffusion du nouveau standard dans le grand public. Le quotidien *Nihon Keizai* affirmait, mardi, que les groupes japonais Hitachi Ltd., Toshiba Corp., Victor Co. pourraient également adopter ces normes.

□ **Saint-Gobain resserre ses liens avec Essilor.** – Le groupe verrier Saint-Gobain a encore resserré ses liens avec Essilor International (verres correcteurs) en obtenant des salariés du groupe, réunis dans la holding Valoptec, qu'ils lui consentent un droit de préemption sur leur actions. Valoptec est le principal actionnaire d'Essilor, avec 35,4 % des droits de vote. Deuxième partenaire du groupe, Saint-Gobain vient de franchir le seuil des 10 % des droits de vote, sa participation passant de 9,7 % à 10,88 % *« à la suite d'une acquisition en Bourse »*, indique la Société des Bourses françaises (SBF).

SUPPRESSION D'EMPLOIS

□ **Philips ferme une usine de bandes magnétiques aux Pays-Bas.** – La compagnie électronique néerlandaise Philips va fermer son usine de bandes magnétiques, PDM Magnetics, à Oosterhout, aux Pays-Bas, entraînant la suppression de 235 emplois. Cette filiale à 100 % de la division produits grand public de Philips a affiché en 1991 une perte nette de 61 millions de florins (183 millions de francs), puis de 45 millions de florins en 1992, sans aucun espoir de redressement à cause d'une surcapacité de production persistante. Le groupe d'Eindhoven, qui estime qu'il n'est pas *« raisonnable »* de poursuivre une activité présentant un tel déficit structurel, continuera de produire et de vendre des cassettes audio et vidéo sous sa propre marque et celle de PDM, mais achètera les bandes magnétiques nécessaires.

CAPITAL

□ **SGS-Thomson : premier volet de la recapitalisation fin février, selon M. Hirel.** – Le premier volet de la recapitalisation du fabricant franco-italien de « puces » SGS-Thomson, déjà repoussé plusieurs fois et bloqué pour l'instant par la partie italienne, pourrait intervenir à la fin du mois de février, selon M. Jean-Claude Hirel, président de CEA-Industrie, le principal actionnaire français de SGS-Thomson. Une première tranche d'un montant total de 250 millions de dollars (1,37 milliard de francs environ), partagée à égalité entre les actionnaires italiens et français, pourrait être débloquée à ce moment-là. Suivrait ensuite au printemps un second versement de 250 millions de dollars, une dernière tranche de 500 millions de dollars étant prévue pour dans deux ans. Quant à la possibilité que les Italiens renoncent à leurs engagements sur la recapitalisation et l'aide en recherche et développement, M. Hirel l'exclut pour l'instant *« totalement »*, ajoutant toutefois : *« Si, au mois de juin prochain, il ne s'est rien passé, on sera obligé de regarder d'autres hypothèses. »*

RÉSULTAT

□ **Showa Denko (chimie) : chute de 78,6 % du bénéfice annuel.** – Le groupe chimique japonais Showa Denko K. K. vient d'annoncer une chute de 78,6 % de son bénéfice imposable non consolidé, à 3,36 milliards de yens (157 millions de francs) pour l'année 1992. Les ventes ont baissé de 11,8 % par rapport à 1991, à 508,7 milliards de yens. Le groupe a précisé qu'il avait enregistré une perte nette de 6,6 milliards de yens à la suite d'un procès. Showa Denko estime que son bénéfice reculera encore cette année, à environ 2 milliards de yens.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5980

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV				■					■
V			■			■	■		
VI	■							■	
VII						■			
VIII					■				
IX		■							
X					■				
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Droit de cité. – II. Est difficile à obtenir quand il y a beaucoup de courants. – III. Une fin. Un petit cochon. – IV. La rage. Eut son père à charge. – V. En semaine. Symbole. Pronom. – VI. Quand elles sont de garde, on y connaît la chanson. – VII. En tête quand on fonce. Ne conserva pas. – VIII. Coule en Afrique. Un peu corrompu. – IX. Peut se faire traiter de morue. – X. C'est parfois descendre. Symbole du désir. – XI. Quand on le prend, il y a du progrès. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Sur l'ongle du bon payeur. Quand il est joli, il y a des avantages. – 2. Prouve qu'on n'était pas à l'abri du besoin. Traditions. – 3. Peut être brisée par la cuisinière. Des chemins qui peuvent être pleins de charmes. – 4. Un vague sujet. Mot qui indique que l'air est très vif. – 5. Fleur bleue. – 6. Avec lui, on est vraiment dans le brouillard. Coule dans le Bocage. – 7. Pays. Odeur d'hérétique. – 8. Utiles sur le green. Des petits groupes. – 9. Qui n'a pas bravé. Objets de collection.

Solution du problème nº 5979

Horizontalement

I. Pinacle. – II. Rougeoyer. – III. Annoterai. – IV. Ur. Seul. – V. Raca. – VI. Ana. – VII. Elévation. – VIII. Or. Lit. – IX. Croupiers. – X. Agréés. – XI. Lésé. Erse.

Verticalement

1. Prairie. Cal. – 2. Ion. Large. – 3. Nunuche. Ors. – 4. Agora. Vouée. – 5. Cet. Harpe. – 6. Loess. Ise. – 7. Eyre. Aile. – 8. Eau. Noires. – 9. Brillants.

GUY BROUTY

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 février ↑

Vive reprise

La Bourse de Paris est repartie à la hausse mercredi 17 février, accélérant l'allure en fin de journée dans l'espoir d'une nouvelle diminution des taux allemands jeudi ou des taux français lundi prochain.

En recul de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a vite renoué avec la hausse, avant de réaliser un sprint en fin de journée, qui lui a permis de déborder très largement le niveau des 1 900 points. A la clôture, cet indice atteignait 1 904,97 points, soit un gain de 1,43 %. Le montant des échanges a atteint pour l'ensemble du marché 2,9 milliards de francs.

Mercredi matin, en attendant l'ouverture de Wall Street, le marché s'effritait dans le calme, avant que ne soient connus les résultats de la prise en pension allemande. Cette opération a été réalisée avec une légère baisse des taux d'intérêt, soulevant l'espoir d'un nouvel assouplissement de crédit en Allemagne jeudi, lors de la réunion bimensuelle de la Bundesbank.

Le rétablissement de la Bourse américaine mercredi, peu après l'ouverture et quelques heures avant le discours du président Bill Clinton sur l'état de l'Union devant le Congrès, a rassuré les opérateurs.

NEW-YORK, 17 février =

Stabilisation

Wall Street s'est stabilisée mercredi 17 février, après avoir enregistré la veille sa plus forte baisse en une séance depuis quinze mois, en attendant la présentation du programme économique du président Bill Clinton.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 312,19, en hausse de 2,70 points (+ 0,08 %). Le volume des échanges a été très élevé, avec quelque 288 millions de valeurs traitées.

La Bourse avait repris son mouvement de baisse dans la matinée, perdant une vingtaine de points, mais s'est redressée par la suite, grâce à une chasse aux bonnes affaires.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,10 % contre 7,14 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Alcoa	74	72 3/4
ATT	52 5/8	52 1/4
Boeing	33 3/4	33 3/4
Chase Manhattan Bank	28 3/8	29
Du Pont de Nemours	47 3/8	47 1/2
Eastman Kodak	49 7/8	48 1/2
Exxon	62 1/8	61 3/4
Ford	47 5/8	46 3/4
General Electric	83 1/8	82 1/2
General Motors	38 3/4	39 5/8
Goodyear	66 1/2	67 5/8
IBM	50	50 1/2
ITT	72 3/8	73 3/8
Mobil Oil	64 7/8	64 1/4
Pfizer	60 1/8	59 1/4
Schlumberger	56 5/8	57
Texaco	60 3/4	60 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	119 1/2	119 1/4
Union Carbide	16 7/8	16 5/8
United Tech.	44 1/8	44 1/4
Westinghouse	13 1/2	13 3/8
Xerox Corp.	83 5/8	82 1/4

LONDRES, 17 février =

Marché hésitant

Pendant toute la séance de mercredi 17 février, la Bourse de Londres a hésité, tiraillée entre les bonnes nouvelles concernant les ventes de détail en Grande-Bretagne et les incertitudes liées à Wall Street.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 1,8 point (0,06 %), à 2 814. Il avait ouvert en recul de 18 points et, la veille, avait abandonné 1,2 %.

Les fonds d'Etat ont perdu environ un quart de point. Le volume des échanges s'est élevé à 614,7 millions de titres, contre 633,1 millions la veille.

L'annonce d'une hausse de 1,6 % des ventes de détail en janvier, la plus forte depuis mi-1991, n'a pas été suffisante pour relancer sérieusement le marché, qui avait plutôt le regard tourné vers Wall Street et la Maison Blanche. Les opérateurs craignent, en effet, que le programme économique de Bill Clinton ne tue dans l'œuf la reprise économique américaine.

TOKYO, 18 février ↓

Le Nikkei sous les 17 000 yens

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse jeudi 18 février, l'indice Nikkei perdant 27,49 points, soit 0,16 % en clôture, à 16 982,14 points.

En début de journée, le marché était en légère hausse, l'indice Nikkei gagnant 77,66 points, soit 0,5 %, à 17 087,29 points.

A la mi-séance, les cours n'avaient pas encore intégré les réactions des investisseurs au plan de relance économique présenté par le président américain Bill Clinton.

En fait, la séance a été dominée par des opérations d'arbitrages, tandis que le titre NTT était en hausse appréciable.

VALEURS	Cours du 17 fév.	Cours du 18 fév.
Ajinomoto	1 240	1 230
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	1 780	1 750
Honda Motors	1 320	1 310
Matsushita Electric	1 070	1 090
Mitsubishi Heavy	506	507
Sony Corp.	4 120	4 100
Toyota Motors	1 360	1 350

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	468 90	469	Interm. Computer	130 60	..
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	36 50	...
Boiron (Ly)	495	496	Molex	150	
Boisset (Lyon)	235	...	N.S.C. Schlumberger	750	750
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	720	Publ.Filipacchi	660	667
Calberson	260	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	316	...
Cardif	964	960	Select Invest (Ly)	96	..
C.E.G.E.P.	160	..	Serbo	152	.
C.F.P.I.	212 50	....	Sopra	325	...
C.N.I.M.	1133	1160	TF1	478 90	474
Codetour	285	....	Thermador H. (Ly)	320	..
Creeks	110	....	Unilog	209 50	..
Dauphin	216 10	....	Viel et Cie	125	..
Deauchy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	766	770
Devanlay	1095	1095			
Dolisos	129	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	208 90	208			
Finacor	141	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.I.M.	405	..			
Gravograph	127	....			
Guintoli	583	567			
I.C.C.	188 90	....			
Idianova	51	....			
Immob. Hôtelière	1000	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 février 1993
Nombre de contrats estimés : 144 771

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,32	115,16	115,44
Précédent	112,92	114,80	115,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
113	1,27	2,40	0,15	0,35

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 825

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 930	1 953	1 965
Précédent	1 903	1 919	1 948

CHANGES

Dollar : 5,54 F ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse jeudi 18 février dans un marché calme, récupérant après la forte chute des derniers jours. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,54 francs contre 5,52 francs mercredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	17 fév.	18 fév.
Dollar (en DM)	1,6285	1,6340

TOKYO	17 fév.	18 fév.
Dollar (en yens)	119,25	119,97

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 fév.) .... 11 1/4-11 3/8 %

New-York (17 fév.) .... 3 %

BOURSES

	16 fév.	17 fév.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	501,23	497,03
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 878,17	1 904,97

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	16 fév.	17 fév.
Industrielles	3 309,49	3 312,19

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	16 fév.	17 fév.
100 valeurs	2 812,20	2 814,00
30 valeurs	2 171,30	2 175,60
Mines d'or	91,90	96,20
Fonds d'Etat	95,95	96

FRANCFORT

	16 fév.	17 fév.
Dax	1 664,22	1 653,26

TOKYO

	17 fév.	18 fév.
Nikkei Dow Jones	17 009,63	16 982,14
Indice général	1 293,27	1 293,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

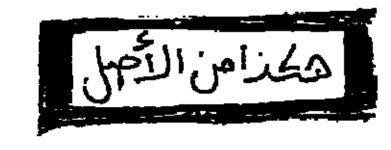
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5380	5,5400	5,6490	5,6550
Yen (100)	4,6134	4,6160	4,7103	4,7166
Ecu	6,5733	6,5751	6,6036	6,6147
Deutschemark	3,3868	3,3873	3,4114	3,4161
Franc suisse	3,6665	3,6678	3,7191	3,7263
Lire italienne (1000)	3,5690	3,5722	3,5622	3,5715
Livre sterling	7,9491	7,9526	8,0515	8,0669
Peseta (100)	4,7217	4,7256	4,7031	4,7129

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 1/2	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 1/16	9 3/16
Deutschemark	8 1/2	8 11/16	8 5/16	8 7/16	7 7/8	8
Franc suisse	5 1/2	5 5/8	5 5/16	5 1/2	5 1/4	5 3/8
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	11 1/8	11 3/8	10 7/8	11 1/8
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 3/4	14	13 3/8	13 5/8	12 7/8	13 1/8
Franc français	11 1/2	12	11 5/8	12	10 5/8	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **Faillite de la Sasea : plus de 5 milliards de francs suisses de créances.** – Les créances de la société suisse en faillite Sasea Holding sont estimées provisoirement à 5,1 milliards de francs suisses (18,6 milliards de francs), a indiqué, mercredi 17 février, l'administration suisse chargée des faillites à l'issue de la première assemblée des créanciers du groupe. Il faudra attendre l'issue des procédures en cours pour connaître le montant final du passif de la société, dont l'ancien administrateur général, M. Florio Fiorini, est actuellement en détention préventive. De même, la valeur des actifs de la Sasea n'a pas pu encore être précisément chiffrée. Environ 150 créanciers s'étaient présentés, lors de cette première réunion tenue à Genève. En tête des bailleurs de fonds à la holding, se trouve Scotti International N. V, société du groupe Sasea . Parmi les créanciers extérieurs au groupe, la Crédit Lyonnais Bank Nederland, filiale du Crédit lyonnais, vient au premier rang avec un total de crédits et de gages immobiliers d'une valeur de 927 millions de francs suisses.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5240	5240	5240	....
870	B.N.P. T.P.	910	901	901	- 0 99
840	Cr.Lyon T.P.	850	845	845	- 0 59
1671	Renault T.P.	1776	1763	1763	- 0 68
1680	Rhône Poul. T.P.	1710	1708	1710	....
1040	Saint Gobain T.P.	1082	1083	1083	+ 0 09
800	Thomson T.P.	811	....	....	....
650	ACCOR	714	715	722	+ 1 12
785	Air Liquide	762	759	776	+ 1 86
655	Alcatel-Alsthom	633	636	633	....
1570	Als.Superm.	1623	1625	1641	+ 1 11
265	A L S P I	290	289	293	+ 1 03
535	AGF Sté Centrale	544	546	546	+ 0 37
1090	Axa (ex Cie Midi)	1140	1139	1144	+ 0 35
138	Bafip	162	163	163	+ 0 62
65	Bail-Equipem.	77	76 10	77 50	+ 0 65
695	Bail Investiss.	712	712	711	- 0 14
425	Bancaire	478 90	480 50	481	+ 0 44
645	Bazar H.-V.	639	641	640	+ 0 16
1190	Berger (M)	1153	1153	1153	....
380	Bertrand Faure	371	....	....	....
1090	Bic	1128	1130	1140	+ 1 06
1090	B.I.P.	1110	1120	1120	+ 0 90
140	BIS	146 60	146 60	146 90	+ 0 20
450	B N P (CI)	468	475	476 80	+ 1 88
405	Bolloré Tech.	479	477	479	....
2850	Bongrain	2820	2850	2890	+ 2 48
435	Bon-Marché	509	500	507	- 0 39
595	Bouygues	637	640	640	+ 0 47
83	BP France	86	84	84	- 2 33
930	B S N	946	949	952	+ 0 63
1120	Canal Plus	1221	1225	1235	+ 1 15
150	Cap Gem.S.	173 30	173	173 40	+ 0 06
197	Carnaudmetalbox	206	205	215	+ 4 37
2320	Carrefour	2510	2510	2538	+ 1 12
152	Casino	160	159 90	161	+ 0 63
96	Casino ADP	106	106	106 50	+ 0 47
525	Castorama D.L.	527	528	527	....
220	C.C.F.	233 20	233 40	234 20	+ 0 43
31	CCMC Ly.	30 50	30 60	30 60	+ 0 33
400	C.D.M.E.	442	444	447 90	+ 1 33
126	C.E.G.I.D.	164 50	166	165	+ 0 30
50	Centrest (Ny)	50 50	....	....	....
340	C.E.P. Comm.	365	363	370 50	+ 1 51
87	Cerus	93 50	94 40	96	+ 2 67
1120	Cetelem	1130	1131	1140	+ 0 88
256	CF Im.	270	266 10	266	- 1 48
275	CGI Info.	295	296	297	+ 0 68
910	C G I P	1077	1070	1095	+ 1 67
620	CGP	630	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1320	1320	1335	+ 1 14
215	Christian Dior	236 10	235	236 50	+ 0 17
480	C I C A (M)	525	526	530	+ 0 95
265	Ciments franc.	300	291	300	....
500	Clarins	538	538	539	+ 0 19
400	Club Méditer.	401 20	400 10	404 70	+ 0 87
865	Colas	881	885	900	+ 2 16
230	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1170	Compt Mod.	1194	1202	1201	+ 0 59
265	CPR (Paris Réé.)	270	271 50	271	+ 0 37
995	Créd. Foncier	1089	1099	1095	+ 0 55

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	386	381	382	- 1 04
515	Cr Lyon (CI)	533	531	537	+ 0 75
1250	Crédit Nat.	1234	1231	1240	+ 0 49
520	CSEE	516	516	516	....
3250	Damart	3395	3400	3400	+ 0 15
380	Dassault Aviation	380	384 50	384 30	+ 1 13
220	Dassault Electr.	241	244	246	+ 2 07
1320	De Dietrich	1401	1400	1400	- 0 07
455	Degremont	506	509	509	+ 0 59
41	Dév.R.N.C. (L)	43 20	43	43	- 0 46
61	Dév.R.Sud-Est	83 55	83 75	84 10	+ 0 66
280	D M C	290	289	289	- 0 34
400	Docks France	428	427	431	+ 1 17
109	Dynaction	107	105 80	107	....
2060	Eaux (Gle)	2300	2330	2325	+ 1 09
675	E.B.F.	686	689	690	+ 0 58
420	Ecco	432	430	435	+ 0 69
335	Elf Aquitaine	354 50	356	356	+ 0 42
970	ElfSanofi/ExSanofi	1005	1010	1014	+ 0 90
230	Erap-Elf (Certif)	252	245	250	- 0 79
585	Eridania-Beghin	644	650	649	+ 0 78
400	Essilor	432	435	440	+ 1 85
187	Essilor Inv. (DP)	195 20	192 60	198	+ 1 43
745	Esso	732	735	735	+ 0 41
1460	Eurafrance	1515	1516	1516	+ 0 07
460	Euro RSCG	442 80	435	439 80	- 0 68
66	Eurodisneyland	73 30	73 80	74	+ 0 95
860	Europe 1	980	980	987	+ 0 71
34	Eurotunnel	38 15	38 30	38 60	+ 1 18
122	Finextel	126	126	126	....
290	Fives Lille	294	289	294 80	+ 0 27
615	Fougerolle	680	710	710	+ 4 41
3600	Fromager. Bel	3600	3620	3620	+ 0 56
1650	Gal.Lafayette	1690	1680	1680	- 0 59
350	G.A.N.	367	367 10	382	+ 4 09
365	Gascogne (B)	393 50	392 40	395	+ 0 38
1290	Gaz et Eaux	1387	1389	1390	+ 0 22
550	Geophysique	570	569	562	- 1 40
675	Groupe André SA	681	684	680	- 0 15
506	Groupe Cité	555	559	555	....
350	GTM-Entrep.	391	391	400	+ 2 30
1430	Guyenne-Gas.	1500	1489	1489	- 0 73
430	Havas	431	432 80	433 20	+ 0 51
235	Idia	235	239 80	239 50	+ 1 91
360	Imétal	390	393	390 10	+ 0 03
143	Immob. Phénix	143	140 50	140 60	- 1 68
150	Ingénico	145	143 40	143 50	- 1 03
7850	Inst. Mérieux	8100	8200	8240	+ 1 73
420	Interbail	450	449	450	....
390	Intertechnique	460	461	462	+ 0 43
925	J. Lefebvre	1036	1015	1094	+ 5 60
485	Klépierre	490	491	491	+ 0 20
555	Labinal	580	590	588	+ 1 38
330	Lafarge	341 80	345 20	341 20	- 0 18
91	Lagardère Group.	89 50	89 40	88 50	- 1 12
270	Lebon	260 50	260	262	+ 0 58
4000	Legrand	4270	4280	4295	+ 0 59

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2260	2260	2260	....
165	Legris Industries	170	169 10	171	+ 0 59
730	Locindus	748	735	745	- 0 40
3240	L.V.M.H.	3352	3352	3385	+ 0 98
410	Lyon.Eaux/Dumez	442	445 10	446 80	+ 1 09
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	310	315	310	....
90	Matra-Hachette	114 50	113 90	112 20	- 2 01
84	Metaleurop	84	84 50	84 40	+ 0 48
14	Métrologie In.	13 70	13 70	13 70	....
198	Michelin	186 30	186 50	186 10	- 0 11
77	Moulinex	90 60	92 20	92 30	+ 1 88
870	Navig. Mixte	896	898	924	+ 3 13
134	Nord-Est	130 30	134 30	131 10	+ 0 61
290	Norton (Ny)	283	283	283	....
55	Olipar	53 20	53 10	53 10	- 0 19
1010	Oréal	1058	1068	1069	+ 1 04
385	Paribas	415 80	416 50	418 60	+ 0 67
225	Pechiney Int.	220 40	219	223	+ 1 18
285	Pechiney (CIP)	293	295	294 20	+ 0 41
360	Pernod Ricard	379 20	385	386	+ 1 79
600	Peugeot	627	630	635	+ 1 28
790	Plastic-Omn.	850	850	845	- 0 59
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	280	279	279 20	- 0 29
875	Primagaz	950	950	955	+ 0 53
570	Printemps	660	680	665	+ 0 76
550	Promodès	600	605	616	+ 2 67
255	Radiotechn.	313 90	306	313	- 0 29
6300	Redoute (La)	6450	6440	6490	+ 0 62
136	Rémy Cointreau	144 80	144	146	+ 0 83
....	R. Poulenc A.	548	548	554	+ 1 09
520	R. Poulenc CIP	550	551	555	+ 0 91
35	Rochette (La)	41 90	41 10	42	+ 0 24
425	Roussel Uclaf	514	511	514	...
2870	R. Impé.Ly	3036	2970	2970	- 2 17
130	Sade (Ny)	147	....	....	....
2420	Sagem	2822	2800	2825	+ 0 11
495	Saint Gobain	527	527	531	+ 0 76
1170	Saint Louis	1169	1170	1193	+ 2 05
1600	Salomon Ly.	1500	1516	1505	+ 0 33
295	Salvepar (Ny)	311	313	318	+ 2 25
1550	S A T	1540	1560	1530	- 0 65
280	Saul. Chât.	280	283	280 10	+ 0 04
735	Sanpiquet (Ny)	810	805	815	+ 0 62
620	Schneider	674	675	684	+ 1 48
13	SCOA	14 50	13 95	14 50	....
420	Scor s.a.	515	515	513	- 0 39
336	S.E.B.	357 50	358	357	- 0 14
410	Selimeg	460	460	460	....
130	Selectibanque	142	140	140	- 1 41
136	Sextant A.	168	169	173	+ 2 98
550	S F I M	670	651	654	- 2 39
177	S.G.E.	207 50	208	217	+ 4 58
445	Simco	464 90	460 20	460 20	- 1 01
790	Sk. Rossignol	943	935	939	- 0 42
425	Sligos	440	435	437	- 0 68
695	Société Géné.	626	630	630	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
39	Sodecco (B)	40	40	39 10	- 2 25
72	Sodero (Ns)	78	78	78 10	+ 2 76
1010	Sodexho	1003	1000	1010	+ 0 70
78	Sogerap (Ny)	85 30	85 10	85 10	- 0 23
1200	Som-Allib.	1330	1295	1296	- 2 56
389	SOPHIA	412	415	415	+ 0 73
1020	Sovac	1115	1109	1117	+ 0 18
340	SPEP	393 90	391 80	402	+ 2 06
305	Spie-Batignol.	340	340	338	- 0 59
570	Strafor Facom	569	570	570	+ 0 18
270	Suez	287 20	288 90	289 80	+ 0 91
1220	Synthélabo	1230	1220	1219	- 0 89
148	Thomson CSF	156 50	158 20	159 60	+ 1 98
220	Total	239 30	241	241	+ 0 71
148	– (certif)	149 90	146 10	146 10	- 2 54
500	U.A.P.	544	550	549	+ 0 92
220	U F B Locab.	269 70	268 50	269 50	- 0 07
168	U.G.C. DA (Robur)	248 90	250	257	+ 3 25
410	U I C	465	441	455	- 2 15
460	U I F	476	476	471 10	- 1 03
760	U I S	760	...	...	....
340	Unibail	332 90	333	335	+ 0 63
720	Valéo	760	756	759	- 0 13
150	Vallourec	163	165 50	163 90	+ 0 55
250	Via Banque	245	245 50	245 50	+ 0 20
240	Worms et Cie	237 30	235 30	235 10	- 0 93
1520	Zodiac	1610	1620	1615	+ 0 31
810	Elf Gabon	875	875	868	- 0 80
90	Amax	103 50	103 30	103 70	+ 0 19
153	Amer Barrick	184	184 40	184 40	+ 0 22
138	Amer. Express	130	131 80	131 80	+ 1 38
300	A.T.T.	291 60	290	292 40	+ 0 27
108	Anglo Amer.C.	116	117	117 20	+ 1 03
166	Amgold	213	211 80	211 50	- 0 70
225	Banco Santander	220 50	....	....	....
720	B.A.S.F.	786	771	779	- 0 89
910	Bayer	931	934	935	+ 0 43
45	Blenheim Plc	45 80	45 40	45 40	- 0 87
22	Buffelsfont.	29 20	28 70	28 20	- 3 42
162	Chase Manh.	161 50	159	159	- 1 55
1930	Daimler Benz	2045	2056	2056	+ 0 54
76	De Beers	81 50	83	83	+ 1 84
2160	Deutsche Bank	2315	2303	2295	- 0 86
1190	Dresdner Bank	1257	....	....	...
36	Driefontein	43 50	42 90	42	- 3 45
250	Du Pont-Nem.	267	...	...	....
285	Eastman Kodak	273 30	274	274	+ 0 26
7	East Rand	12	12	12 30	+ 2 50
23	Echo Bay	29 55	30	30	+ 1 52
172	Electrolux	162 90	160 10	160 10	- 1 72
139	Ericsson	155	154	154 50	- 0 32
315	Exxon Corp.	343 30	344	344	+ 0 20
255	Ford Motor	262	260	260	- 0 76
28	Freegold	37 80	38 25	38 65	+ 2 25
10 50	Gencor	11 55	11 60	11 80	+ 2 16
455	Gén. Elect.	457 90	454 10	457 50	- 0 09
205	Gén. Motors	214 30	220	221	+ 3 13

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
325	Gén. Belgique	349			
36	Gd Metropol.	36 10	36 65	36 10	.
39	Guinness	37 50	38 30	37 50	.
20	Hanson PLC	20	20	19 85	- 0 75
7	Harmony Gold	13 60	13 50	13	- 4 41
390	Hewlett Packard	390	430	397 40	+ 1 90
31	Hitachi	31 30	31	30 90	- 1 73
850	Hoechst	899	900	896	- 0 33
93	I C I	92 90	91	91	- 2 05
250	I.B.M.	280 90	282	285 50	+ 1 64
435	I.T.T.	409	405 90	408	- 0 24
149	Ito Yokado	166 80	163	163	- 2 28
48	Matsushita	48 60	49 55	49 55	+ 1 95
270	Mc Donald's	275 50	270	270	- 2 00
225	Merck	208 80	209 50	209 90	+ 0 53
535	Minnesota M	577	579	579	+ 0 35
38	Mitsubishi	38 60	38 35	38 35	- 0 65
325	Mobil corp	358 50	356 80	356 80	- 0 47
330	Morgan J.P.	343	337 80	337 80	- 1 52
4020	Nestlé	3990	4000	4006	+ 0 65
126	Norsk Hydro	127 80	127 20	127	- 0 63
55	OFSI	87 80	85 40	85 65	- 2 45
1240	Pétrofina	1291	1284	1293	+ 0 15
390	Philip Morris	388	394 10	394 20	+ 1 60
71	Philips	68 40	69 10	72	+ 5 26
66	Placer Dome	77	76 80	77 50	+ 0 65
275	Procter Gamble	278 70	...	....	.
182	Quilmès	171	171 50	172	+ 0 58
13 50	Randfontein	17 85	17 05	17 10	- 4 20
240	Rhône Poul. Rorer	249 90	247	250 90	+ 0 80
425	Royal Dutch	460	462 50	462 60	+ 0 57
54	R T Z	52 20	52	52	- 0 38
14	Saat & Saatchi	15 45	15 40	15 45	.
17	St Helena	27	26 50	25 75	- 4 63
305	Schlumberger	321	314 60	314 60	- 1 99
43	Shell transp.	45 65	45 75	45 70	+ 0 11
2030	Siemens	2236	2212	2215	- 0 94
180	Sony	187 60	187 20	187 20	- 0 21
75	Sumitomo Bank	85	84 10	84 10	- 1 06
148	T D K	152 60		..	...
59	Telefonica	61	60 60	60 75	- 0 41
26	Toshiba	26 90		.	...
580	Unilever	583	588	589	+ 1 03
260	Unit Techn.	245	...	.	...
170	Vaal Reefs	230	227	225	- 2 17
940	Volkswagen	958	955	955	- 0 31
270	Volvo	280	..	...	...
53	West. Deep.	91	89 40	88	- 3 30
445	Xerox Corp.	455 60	..	...	..
105	Yamanouchi	109	109	109	....
4 95	Zambia Cop.	5 60	5 65	5 60	..

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 93
10,80% 79/94	100 52	4 94
Emp.Etat 13,4% 83	102 56	2 18
10,26% mars 86	105 50	9 64
OAT 10% 5/2000	112 63	7 31
OAT 9,9% 12/1997	108 05	1 81
OAT 9,8% 1/1996	104 74	0 51
PTT 11,2% 85	106 10	2 34
CFF 10,25% nov 90	111 55	9 54
CNA 10 % 1979	100 65	8 97
CNB Bques 5000F	98 20	1 14
CNB Paribas 5000F	....	1 14
CNB Suez 5000F	97 50	1 14
CNI 1/82 5000F	98 95	1 14
CNT 9 % 86	100 60	7 03
CRH 10,80% déc.85	110 50	1 34
CHARB FCE 3% 100	160 66	....
CNCA	1075	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	773	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1550	....
Arbel	387	392
Bains C.Monaco	881	898
B.Hypoth.Europ	210	....
B.N.P. Intercont	330	....
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	430	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	23 45	....
Cambodge	795	....
Carbone Lorraine	308	308
Case Poclain	2 65	...
C.B.C.	250	260
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	....
Ceragen	19	....
Champex Ny	19 35	....
CIC (CIP)	192	193 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629 d	....
Cie Industrielle	3401	....
Cpt Lyon Alemand	288	289
Concorde	580	583
Constr.Mét.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	90	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	581	....
Delmas Vieljeux	1810	1780
Didot Bottin	565	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	285	290
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	469	470
Fidei	378 50	379
Finalens	300	....
F.I.P.P.	50	....
F.N.A.C.	2260	2280
Foncière (Cie)	449	....
Fonciria	332	....
France I.A.R.D.	385	....
France SA (La)	1655	1650
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	435	448
Genefim	260	....
Gévelot	438	....
G.F.C.	345	340
Groupe Victoire	799	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	332	335
Immobanque	861	840
Im.Marseillaise	4182	....
Invest.(Ste Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	920	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2540	2546
Lucia	211	....
Machines Bull	23 50	23 10
Mag.Uniprix	154 30	....
Métal Déployé	300	....
Mors	37 50	37 50
Navigation (Nie)	140	....
Optorg	241 50	250
Oréal (CI)	576	581
Origny-Desvroise	574	....
Palais Nouveauté	1100	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	161 50	....
Paris France	230	....
Paris Orléans	180 10	....
Parsbena Invest	238	....
Piper Heidsieck	726	....
Porcher	265	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	395	....
Publicis	623	625
Rochefortaise	130	....
Rosario	144 80	141
Rougier	190	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	190	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120 10	124
Salins du Midi	554	545
Savoisienne M.	140	....
Silic	605	595
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	60	....
Sofal	470	....
Soffo	182 20	....
Sofitam (ex Sizes)	62	....
Sofragi	2400	2489
Soudure Autogène	679	680
Sovabail	271 80	....
Stami	770	....
Taittinger	2070	2075
Tanat-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1100	....
Vicat	385	....
Viniprix	1510	....
Virax	105	....
Maroc Sté Brasserie	201	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	545	....
Akzo Nv Sico	412	....
Alcan Aluminium	102	....
American Brands	210	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	18250	....
Can.Pacifique	73	....
Chrysler Corp.	230	....
C.I.R.	3 40	...
Commerzbank	905	....
Dow Chemical	300	306 80
Fiat	17 10	....
GBL (Brux Lamb.)	486	...
Gevaert	1090	....
Glaxo Holdings Ltd	54 30	....
Goodyear Tire	400	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. In.	184 20	....
Johannesburg	67 50	....
Koninklijke Pakhoed	89 50	....
Kubota	23 65	....
Noranda Mines	77 20	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc.	333 50	331
Ricoh	25	....
Robeco	301 50	303
Rodamco NV	142 50	142 50
Rolinco	295 80	295 50
Sapem	3 66	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	51 10	....
Tenneco Inc.	245 10	....
Toray Ind.	27 75	....
West Rand Cons.	5 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	...
Calciphos	58	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	593	....
Europ. Accum.	80	...
Europ Soutren Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	261	....
Lecteurs du Monde	230	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	680	....
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	248 60	....
St-Gobain-Emballage	1720	...
Schlumberger Ind.	485	....
S.E.P.R.	1395	...
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B.	300	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 17/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	206 56	201 03
Acimonetaire C.	30511 14	30511 14
Acimonetaire D.	30511 14	30511 14
Améri-gan	7697 78	7401 71
Amplitude	658 84	639 65
Assigone trésor	697870 00	697870
Associa Première	31011 29	31011 29
Associc	1088 83	1088 83
Atout Futur	440 05	429 32
Aurecic	1191 73	1157 02
Avenir Alizes	1773 31	1738 54
Axa Capital	185 48	180 08
Axa Court Terme	8540 39	8540 39
Axa.Cro.Ex.Dr.Inve	925 74	898 78
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	801 18	777 84
Axa Europe	128 66	124 91
Axa Investiments	108 34	105 18
Axa NPI	122 61	119 04
Axa Ob.Fr.Extrass	153 14	148 68
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	135 88	131 92
Axa Prem.Ex.Agepre	125 08	121 44
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152 32	147 88
Axa Valeurs PER	128 02	124 29
Cadence 1	1089 65	1048 68
Cadence 2	1054 60	1033 92
Cadence 3	1067 20	1046 27
Capimonetaire	6724 31	6717 59
Capiobig	6864 28	6827 73
Capitacic	1430 15	1409 01
Coexus	1419 66	1385 03
Compravalor	3765 71	3780 07
Credinter	456 54	443 24
Crédit Mutuel Capital	1364 52	1337 76 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	713 32	713 32 •
Cred.Mut.Ep.Indus.	97 96	95 34
Cred.Mut.Ep.J.	74519 02	74519 02
Cred.Mut.Ep.long.T.	202 90	197 47
Créd.Mut.Ep.Monde	1189 18	1157 35
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 88	1087 98 •
Dieze	1410 03	1375 64
Drouot France	879 39	863 78
Drouot Sécurité	239 42	232 45
Ecocic	1109 64	1077 32
Ecupar	129 72	125 94
Ecur. Capitalisation	2773 10	2745 64
Ecur. Expansion	515193 27	514421 64
Ecur. Géovaleurs	2384 45	2315
Ecur. Investissement	155 81	151 27
Ecur. Monepremière	72020 14	72020 14 •
Ecur. Monétaire	42197 52	42197 52
Ecur. Trésorerie	2800 12	2800 12
Ecur. Trimestriel	2044 46	2024 22
Elancic	113 92	110 60
Energie	281 26	266 51
Epancic	3868 89	3868 89
Epacourt-Sicav	4606 13	4594 84
Epargne Associat.	27060 70	26752 58
Epargne Capital	11676 76	11561 16
Epargne Croissance	1748 31	1701 62
Epargne Obligat.	212 36	206 68
Epargne-Unie	1345 57	1312 75
Epargne Valeur	454 02	441 97
Eufi Cash capi.	8421 62	8421 62 •
Exfinvest capi.	625 10	606 89 •
Euro Solidarité	1106 25	1095 30
Eurocic Leaders	1034 26	1004 14
Eurodyn	1171 70	1143 12
Euro Gan	6213	5974 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15498 74	15498 74
France-gan	10475 24	10072 35
France Garantie	281 13	280 57 •
France Obligations	508 23	503 20
Francic	464 56	451 03
Francic Pierre	104 45	101 41
France-Régions	1129 07	1098 18
Fructi-Associations	37 66	37 66
Fructi-Capi	45 68	45
Fructidor	240 47	236 92
Fructifrance action C	946 71	923 62
Fructifrance action D	925 59	903 01
GAN Rendement	5370 18	5290 82
Gestilion	15925 21	15845 98
Gest.Associations	175 76	171 88
Horizon	1289 45	1261 60
HLM Monétaire	14961 21	14961 21
Indicia	1055 88	1035 02 •
Indust.Fin.Court.T.	1581 02	1581 02
Interepar.	110421 09	107204 94
Interoblig.	15275 85	14978 32
Intersélection Fce.	508 45	498 48
Japacic	153 79	149 31
Jeunepargne	304 13	299 64
Latitude	2409 72	2406 11
Lion Association	11079 73	11079 73
Lion Institution	32155 53	32075 34
Lionplus	1066 14	1045 24
Lion Trésor	2302 66	2279 86
Lion 20 000	28059 77	28059 77
Livret Bourse Inv.	578 70	561 84
Livret Portefeuil.	725 08	703 98
Méditerranée	176 40	170 29
Mensuel CIC	10223 12	10121 90
Monodan	73185 94	73185 94
Mone.J	38816 82	38816 82 •
Monévalor	43983 69	43983 69
Mutualité dépôts	14394 54	14365 81
Natio Court Terme	101864 00	101659
Natio Court Terme2	305858 00	305858
Natio-Epargne	19018 86	18830 55
Natio-Ep. Ret.	127 84	124 42
Natio Eparg.Trésor	8355 79	8339 11
Natio-Fran.index	1023 25	995 86
Natio-Inm.	1113 71	1083 90
Natio-Inter	1580 65	1538 35
Natio-Monétaire	27037 31	27037 31
Natio-Opportunités	1084 28	1035 80
Natio-Patrimoine	1337 47	1301 67
Natio-Perspectives	1071 92	1043 23
Natio-Placements	63402 55	63402 55
Natio-Revenus	1047 89	1037 51
Natio Sécurité	11865 44	11865 44
Natio-Valeurs	892 14	868 26
Nippon-Gan	5009 87	4917 18
Nord Sud Dévelop.	1699 37	1695 98
Obli-Associations	165 86	164 22
Oblicic-Mondial	2780 33	2739 24
Oblicic-Régions	1092 08	1075 94
Oblifutur	3087 69	3012 38
Oblig. très coté	189	186 21
Obilion	1501 31	1486 45
Oblisécurité Sicav	13867 02	13867 02
Oraction	1121 85	1094 49
Paribas Capitalisation	1636 41	1612 23
Paribas Opportunités	125 94	120 81
Paribas Patrimoine	588 56	584 57
Patrimoine Retraite	238 61	233 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	588 04	576 51
Placement A.	1478 92	1449 92
Placement J.	7747 40	7731 94
Placement M.	72009 18	71865 45
Placement Nord	933 83	915 62
Plénitude	142 42	138 27
Poste Croissance	23266 85	23243 41
Poste Gestion	70668 24	70668 24
Première Oblig.	11269 45	11258 19
Prévoy. Ecureuil	119 79	118 60
Priv'Associations	31549 70	31549 70
Proficus	1006 49	981 94
Quartz	136 24	132 92
Rentacic	163 28	160 87
Revenus Trimestr.	5361 62	5308 53
Revenu-Vert	1170 43	1141 88
St Honoré Vie & Santé	984 82	940 16
St Honoré Bons du Tr.	12003 08	11943 36
St Honoré Invest	782 87	747 37
St Honoré Pacifique	629 68	601 13
St Honoré Réel.	16068 83	16004 81
Sécuritar	1861 19	1861 19
Sécuri-Gan	12616 80	12369 41
Sécuritaux	1488 03	1488 03
Sicasdes	719 93	709 29
Sicav Associations	1973 79	1973 79
SFI-CNP Assur.	684 01	664 09
S G Fr. opport. C et D	1202 44	1178 88
Sicav 5 000	448 72	436 71
S.I. Est.	1319 50	1281 07
Sivafrance	698 24	679 55
Sivam	406 98	396 09
Sivarente	225 58	221 16
Sivinter	445 68	433 73
S.N.I	1108 48	1076 19
Sogenfrance Capitalisat	1183 13	1159 93
Sogenfrance Distribut.	1142 95	1120 54
Sogépargne	315 42	309 24
Soginter	1321 53	1295 62
Soleil Investissements	600 55	577 45
Solstice	2224 97	2219 42
State Street Act. Eur.	9504 87	9183 45 •
State Street Act. Frce	10599 47	10290 75 •
St. Str. Act Japon	10758 65	10394 83 •
State Street Emer. Mkts	12814 02	12197 96 •
St.Street OAT Plus	11227 17	11007 03 •
Stratégie Actions	869 33	835 89
Stratégie Rendement	1500 02	1452 80
Technocic	985 30	956 60
Techno-Gan	5742 40	5521 54
Thesora	713 79	706 72
Trésor Plus	1390 31	1376 54
Trésor Trimestriel	1037 94	1027 66
Trésoricic	139690 96	139690 96
Trilion	5279 93	5212 17
Uni-Associations	120 44	120 44 •
Uni-Foncier	1237 15	1206 99
Unifrance	590 17	575 78
Uni Régions	1204 05	1174 68
Univar	250 81	250 81 •
Univers Actions	1293 93	1262 37
Univers Obligations	1892 69	1846 53
Valorg	2190 38	2188 19
Valrea	57163 81	57135 24
Winterthur St-Honoré	224 05	213 89

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 670	5 620	5 3	5 8
Ecu	6 584	6 577	....	....
Allemagne (100 dm)	338 510	338 800	327	347
Belgique (100 F)	16 415	16 430	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 620	300 870	290	310
Italie (1000 lires)	3 601	3 568	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 230	88 280	83	91
Irlande (1 iep)	8 255	8 259	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 998	7 984	7 5	8 3
Grèce (100 drachmes)	2 523	2 519	2 1	2 8
Suisse (100 f)	385 780	388 780	362	372
Suède (100 krs)	74 600	74 130	70	79
Norvège (100 k)	79 510	79 610	75	84
Autriche (100 sch)	48 113	48 147	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 733	4 708	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 705	3 700	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 448	4 370	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 636	4 598	4 5	4 7

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	59150	58900
Or fin (en lingot)	59400	58950
Napoléon (20f)	341	338
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	343
Pièce Latine (20 f)	341	338
Souverain	435	437
Pièce 20 dollars	2120	2115
Pièce 10 dollars	1105	1102 50
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2245	2225
Pièce 10 florins	343	355

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 17 février au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• La politique contractuelle dans la fonction publique

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la politique contractuelle dans la fonction publique.

Au cours des cinq dernières années, cette politique a donné lieu à la conclusion d'accords importants entre l'Etat et les syndicats de fonctionnaires.

1. – La politique salariale a donné lieu à la conclusion de deux accords, en 1988 et en 1991. Ces accords ont permis de garantir aux fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux une augmentation de leur pouvoir d'achat.

En particulier, les gains de pouvoir d'achat résultant de l'application de l'accord conclu en 1991, qui a prévu une hausse moyenne des traitements égale à 6,5 %, ont été amplifiés par la quasi-stabilité des prix.

2. – Un protocole d'accord sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations a été signé le 9 février 1990. Son objet est d'améliorer les perspectives de carrière de toutes les catégories des trois fonctions publiques, de façon échelonnée dans le temps, entre 1990 et 1996.

Prévue par cet accord pour 1996 pour éliminer les bas salaires, la disparition de la catégorie D de la fonction publique sera effective dès août 1993.

Les corps de la catégorie C ont bénéficié d'importantes mesures de revalorisation.

De nouveaux profils de carrière ont été définis pour les corps de la catégorie B. Certains corps de cette catégorie, en particulier ceux des infirmières et des assistantes sociales, ont bénéficié d'un « classement indiciaire intermédiaire ».

Les discussions sur les mesures de revalorisation des corps du premier niveau de la catégorie A ont abouti le 4 février dernier.

L'octroi d'une « nouvelle bonification indiciaire » aux agents des différentes catégories occupant des emplois comportant des responsabilités particulières ou faisant appel à une technicité particulière a commencé à être mis en œuvre.

3. – Un accord conclu le 29 mars 1989 a prévu de revaloriser et de restructurer la carrière des enseignants.

Les professeurs des écoles, les professeurs certifiés et les professeurs de lycée professionnel bénéficient désormais d'un profil de carrière unique et revalorisé. Des mesures sont également intervenues en faveur des professeurs agrégés, des maîtres de conférences et des chercheurs.

Les mesures de revalorisation de la carrière des professeurs d'enseignement général de collège viennent d'être définies.

4. – Des accords ont accompagné la réforme de la poste et des télécommunications, mise en œuvre à partir du 1er janvier 1991. Des mesures de reclassification ont en conséquence commencé à s'appliquer à compter du 1er janvier 1993.

5. – La formation continue a fait l'objet d'un accord en 1989. Cet accord a été renouvelé en juillet 1992, avec six des sept organisations syndicales représentatives.

La pérennisation de la cessation progressive d'activité et l'affectation de crédits à l'amélioration des conditions de logement des fonctionnaires en région parisienne ont été décidées dans le cadre des accords salariaux.

Des négociations ont été engagées en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de médecine de prévention.

• L'application du plan d'actions pour la sécurité

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a présenté une communication sur l'application du plan d'actions pour la sécurité.

Le plan d'actions pour la sécurité, adopté à l'occasion du conseil des ministres du 13 mai 1992, poursuit deux objectifs : mettre sur le terrain, en service opérationnel, le plus grand nombre de policiers possible ; faire collaborer tous ceux qui peuvent contribuer à améliorer la sécurité, dans le cadre de « projets locaux de sécurité ». Ce plan s'applique tout particulièrement aux départements les plus urbanisés.

1. – Une organisation plus efficace des services de police a été mise en place.

Dans chaque département, les divers services de la police nationale ont été placés sous l'autorité unique d'un directeur départemental.

Des services spécialisés dans la lutte contre le phénomène des « bandes » ont été mis en place à Lille, Lyon et Marseille.

Dans les 27 départements les plus urbanisés, 12 bureaux de police supplémentaires ont été créés et 141 secteurs d'îlotage supplémentaires ont été définis. Le nombre des bureaux de police doit encore augmenter de 28 et celui des secteurs d'îlotage de 120.

Pour renforcer la sécurité des établissements scolaires, 203 groupes d'action ont été institués ; ceux-ci ont fait appel à près de 3 400 personnes recrutées au titre des contrats « emploi-solidarité ».

Les effectifs affectés à la sécurité des transports urbains ont été accrus, en particulier par 365 agents supplémentaires dans la région parisienne.

Les services de police sont intervenus avec fermeté dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue. Le nombre de trafiquants arrêtés et la quantité de drogues saisies sont en augmentation.

2. – Les objectifs fixés quant au renforcement des effectifs policiers présents sur la voie publique seront dépassés.

Les effectifs dégagés s'élèveront à 3 800, pour un objectif initial de 3 200 :

– 300 agents, portés à 700 au cours du 1er trimestre de 1993, sont récupérés par une réduction des gardes statiques ;

– 400 agents des compagnies républicaines de sécurité sont affectés dans les quartiers sensibles à des patrouilles urbaines ;

– 1 000 fonctionnaires de police aujourd'hui, puis 500 de plus avant la fin de l'année, sont dégagés de tâches administratives par le recrutement d'autant d'agents administratifs ;

– 1 200 policiers auxiliaires supplémentaires ont été recrutés.

Une expérience de paiement d'heures supplémentaires, menée dans trois départements, est concluante. Elle a permis d'assurer la présence sur le terrain de 80 policiers supplémentaires dans ces départements.

3. – Un grand nombre de projets locaux de sécurité sont conclus ou en préparation.

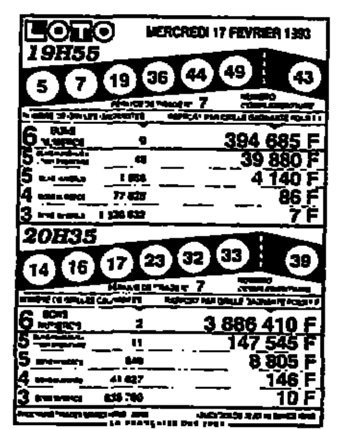
Ces projets permettent aux services de l'Etat et aux collectivités locales de dresser en commun un diagnostic des problèmes locaux de sécurité, de fixer ensemble des objectifs adaptés aux situations locales et de répartir entre eux les tâches à accomplir.

Deux cent trente projets ont été conclus. Trois cents autres sont en discussion.

Dans ces projets, la priorité est donnée au renforcement de la sécurité dans les quartiers difficiles, à la prévention et à la lutte contre la toxicomanie, à la sécurité des transports urbains, à celle des établissements scolaires et à la protection des personnes âgées.

Dans un grand nombre de projets, l'Etat a prévu d'apporter des effectifs policiers supplémentaires.

La gendarmerie nationale a été associée à la mise en œuvre du plan d'actions pour la sécurité. Dans les 27 départements les plus urbanisés, 350 gendarmes supplémentaires ont été affectés à la lutte contre la délinquance.



CARNET DU Monde

Naissances

Bénédicte FARTHOUAT
et
Jean-François DANON,
Flore, Claire et Vincent,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice,

le 12 janvier 1993.

108 *bis*, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Le 2 février 1993, est née

Anne-Laure.

Elle fait la joie de
Brigitte, JEAN
et
Pierre-Etienne CHRISTOFIDÈS.

90, rue Dhavernas,
80000 Amiens.

Isabelle PRAX
et
Olivier MANSION
ont la grande joie de faire part de la naissance de

Aurélie,

le mercredi 17 février 1993, à 6 h 20.

1, rue de l'Arrivée,
95880 Enghien-les-Bains.

Anna BELLAVITIS
et
Mathieu ARNOUX
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite,

le dimanche 14 février 1993.

Décès

– Mme Roger Bouchard,
M. et Mme Philippe Bouchard,
Mme Michèle Bouchard,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOUCHARD,

survenu le 16 février 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 19 février, à 15 h 45, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

– Alain, Marie-Eve et Jonathan Michalon,
Mme Renée Michalon,
Mme Cécile Valette,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MICHALON,
ingénieur civil des mines,
docteur en droit,

survenu le 7 février 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Sylvain Devico,
M. et Mme Albert Devico,
M. et Mme Simon Devico,
M. et Mme Raphaël Devico,
M. et Mme Mardochée Devico,
M. et Mme Elie Devico,
M. et Mme Guy Bensadoun,
née Devico,
M. et Mme Max Hamou,
Mme veuve Sultana Hamou,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Hanna DEVICO,
née Hamou,

survenu à Marseille le 13 février 1993.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le dimanche 14 février, au cimetière israélite de Fès.

9, rue Oued-el-Makhazine,
Meknès (Maroc).

– Le professeur Henry Eschapasse,
Anne Eschapasse,
Patrick et Marie-Laure Eschapasse,
Olivier et Catherine Eschapasse,
Lucile et Michel Leon,
Florence, Valérie, Géraldine et Véra,
ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Marie-Christiane ESCHAPASSE,
née Daras,

survenu le 11 février, à Alexandrie (Egypte), dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Adriers (Vienne), le 16 février.

Une eucharistie sera célébrée à son intention, samedi 20 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

80, rue Hallé,
75014 Paris.

Odette GERMAIN,

décédée le 8 février 1993, repose au cimetière de Gouvieux (Oise), avec son mari

Gabriel GERMAIN,

décédé le 11 octobre 1978.

Que leurs amis et ceux qui les ont connus veuillent bien les unir dans une même pensée.

De la part de
Sa famille,
Moïra et Jean-Claude Guilmart,
Francis Hintermann
et Angela Eaton,
Luc Hintermann,
Christophe Guilmart,
Elise et Jacques Salomon,
Sylvie Salomon,
Michaël Verbois.

56, rue Stendhal,
75020 Paris.

– Mme Jean Gazio,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GAZIO,
ingénieur principal hors classe honoraire de la SNCF,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ker Saint-Yves,
rue de Dogier,
35800 Saint-Lunaire.

– Marie Moulinier,
son épouse,
Florence Doria et Denis,
ses enfants,
Marie Doria, leur fille,
ont le chagrin d'annoncer le décès du

docteur Jean MOULINIER,

survenu le 4 février 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, cours Saleya,
03600 Nice.

– Mme Bella Najgeborn,
son épouse,
Solange,
sa fille,
Toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Israël NAJGEBORN.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 février 1993, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

– Nous apprenons le décès de

Paul PARBELLE,
conseiller général de la Haute-Vienne,

survenu dans la nuit du 15 au 16 février 1993.

[Né le 12 janvier 1928 à Marlines (Corrèze), Paul Parbelle, négociant en épicerie de gros, était conseiller municipal de Limoges depuis 1971. Apparenté PS, il était entré au conseil général en 1988.]

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 16 février 1993, de

Jean-Pierre SARTIN,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques auront lieu, vendredi 19 février, à 14 h 15 en l'église Saint-Martin-des-Chaprais à Besançon (Doubs).

[Né le 14 avril 1917 à Besançon, Jean-Pierre Sartin rejoint Londres dès le 2 juin 1940, avant même l'appel aux Français du général de Gaulle, à bord du navire « Sobieski ». Avec les Français libres, il participe à l'opération de Dakar, en septembre 1940, lorsque le général de Gaulle, aidé par une escadre britannique, tente – sans succès – de reprendre le Sénégal aux troupes restées fidèles à Vichy. Engagé à la 13e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE), Jean-Pierre Sartin participe, en 1942-1943, aux campagnes de Syrie (où il est blessé), de Libye (notamment aux combats de Bir-Hakeim et El Alamein, contre les blindés allemands du futur maréchal Erwin Rommel), de Tunisie, puis, en 1943-1944, aux campagnes de Tunisie, Italie et de France. Il sert ensuite, jusqu'en février 1946, au sein de la 10e division d'infanterie. Il a été fait compagnon de la Libération, le 9 septembre 1942, comme lieutenant à la 13e DBLE. Après la guerre, il est directeur de sociétés. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix de la Valeur militaire, Jean-Pierre Sartin était officier de la Légion d'honneur.]

– Les familles Vidal-Subias, Vitulo, Zurra
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lydia VIDAL-SUBIAS,
née Vitulo,

survenu le 14 février 1993.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 19 février.

118, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– Mme Albert Thabault, née Thérèse de Langsdorff,
son épouse,
M. et Mme Jean-Roger Thabault,
M. et Mme Francis Thabault,
M. et Mme Laurent Thabault,
ses enfants,
Frédéric et Vanina,
Cécile et Olivier,
Sybille, Nicolas, Julie, Mathieu, Kevin, Julien, Julia, Antoine, Camille et Paul-Clément,
ses petits-enfants,
Mme René Duchene,
sa cousine,
La baronne Alain de Langsdorff,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert THABAULT,
ministre plénipotentiaire hors classe,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu à Pau, le 16 février 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 février, à 15 h 30, en l'église de Bilhères-en-Ossau (Pyrénées-Atlantiques).

Un office religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Elizabeth et Victor Neuman-Petropavlovsky,
Francis et Michèle Petropavlovsky,
Helen et Ann,
Dominique et Patricia Aymoz,
Loïc, Yann et Marianne,
Alain, Marie-Odile et Michèle Aymoz,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et la famille Tricoire,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges Alexis TRICOIRE,
ancien de la 1re DFL,

survenu le 16 février 1993, à Saint-Geoire-en-Valdaine (Isère), dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Pour respecter la volonté du défunt, son corps a été donné à la science.

Une messe sera dite le 19 février à Montferrat (Isère).

25, Grand-Rue,
2035 Corcelles/NE (Suisse).

Anniversaires

– A Sao-Paulo, en février 1991,

Celso GUIMARAES,
philosophe,

est décédé dans la paix après une douloureuse maladie. Ses amis gardent l'exemple de son combat d'intellectuel pour la justice.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mercredi 24 février 1993, à 16 heures, salle 402, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e, M. Fabrice Demarigny : « Les investisseurs institutionnels. Des actionnaires entre l'Etat et le marché ». Thèse pour le doctorat en science politique.

– Fréderick Garcia, le 25 février 1993, à 10 h 30, salle d'accueil de l'ENSAE, 10, avenue Edouard-Belin, 31400 Toulouse : « Révision des croyances et révision du raisonnement pour la planification ».

Réceptions

– A l'occasion de la sortie de Thomas Bernhard et les siens, de Gemma Salem (la Table ronde), vin d'honneur donné par l'Institut culturel autrichien, 30, boulevard des Invalides, Paris-7e, le mercredi 24 février 1993, à 19 heures.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 16 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 0-130 ; Les Carroz-d'Araches : n.c. ; Chamonix : 15-300 ; Châtel : 5-80 ; La Clusaz : 0-150 ; Combloux : 0-45 ; Les Contamines-Montjoie : 5-140 ; Flaine : 15-220 ; Les Gets : 5-40 ; Le Grand-Bornand : 0-60 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 0-120 ; Morillon : 0-50 ; Morzine : 15-140 ; Praz-de-Lys-Sommand : 10-35 ; Praz-sur-Arly : 5-75 ; Saint-Gervais : 5-60 ; Samoëns : 0-220 ; Thollon-Les Mémises : n.c.

SAVOIE
Les Aillons : 10-20 ; Arcs : 30-280 ; Arèches-Beaufort : 15-190 ; Aussois : 10-80 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 40-235 ; Le Corbier : 8-65 ; Courchevel : 15-171 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-25 ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : 3-200 ; Les Menuires : 5-150 ; Méribel : 10-170 ; La Norma : 15-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-60 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-140 ; La Plagne 100-280 ; Pralognan-la-Vanoise : 20-60 ; La Rosière 1850 : 57-195 ; Saint-François-Longchamp : 5-160 ; Les Saisies : 35-65 ; Tignes : 120-350 ; La Toussuire : 10-50 ; Val-Cenis : 10-120 ; Valfréjus : 0-130 ; Val-d'Isère : 90-150 ; Valloire : 10-90 ; Valmeinier : 5-90 ; Valmorel : 7-140 ; Val-Thorens : 80-300.

ISÈRE
Ales-d'Huez : 20-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : 0-50 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-30 ; Le Collet-d'Allevard : 0-15 ; Les Deux-Alpes : 20-220 ; Gresse-en-Vercors : 5-10 ; Lans-en-Vercors : 0-5 ; Méaudre : 0-10 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 5-20 ; Villard-de-Lans : 20-30.

ALPES DU SUD
Auron : 10-30 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 20-100 ; Isola 2000 : 20-50 ; Montgenèvre : 20-85 ; Orcières-Merlette : 10-130 ; Les Orres : 20-120 ; Pra-Loup : 5-50 ; Puy-Saint-Vincent : 20-110 ; Risoul 1850 : 15-75 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15-40 ; Serre-Chevalier : 40-140 ; Superdévoluy : 0-50 ; Valberg : 30-n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-40 ; Val-d'Allos-La Foux : 15-70 ; Vars : 15-60.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 0-40 ; Barèges : 20-50 ; Cauterets-Lys : 30-140 ; Font-Romeu : 50-70 ; Gourette : 0-50 ; Luchon-Superbagnères : 20-50 ; Luz-Ardiden : 17-32 ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : 15-45 ; Piau-Engaly : 30-85 ; Saint-Lary-Soulan : 10-35.

MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore : 0-3 ; Besse-Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : n.c.

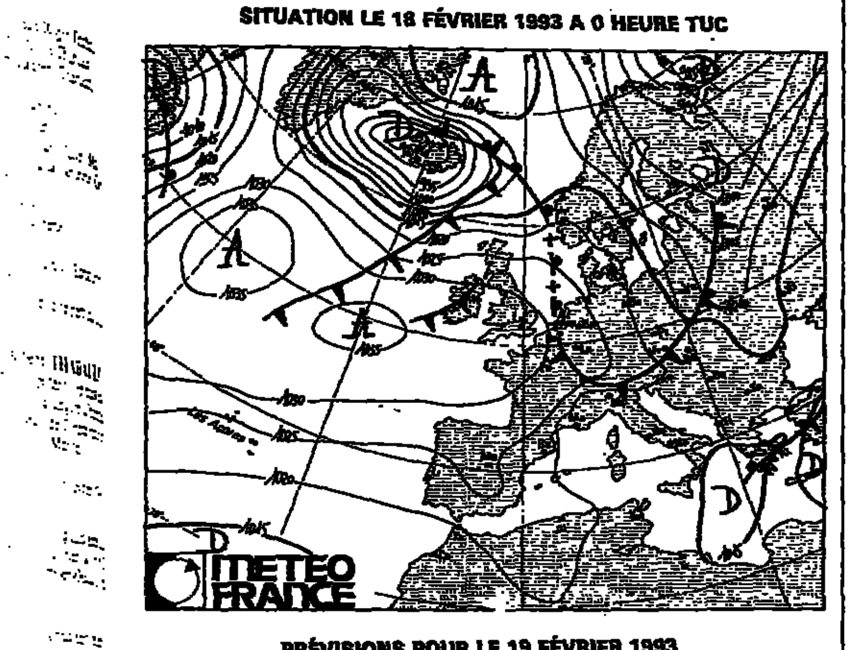
JURA
Métabief : 0-5 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-10 ; Les Rousses : 5-15.

VOSGES
Le Bonhomme : 20-n.c. ; La Bresse-Hohneck : 10-n.c. ; Gérardmer : 10-15 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

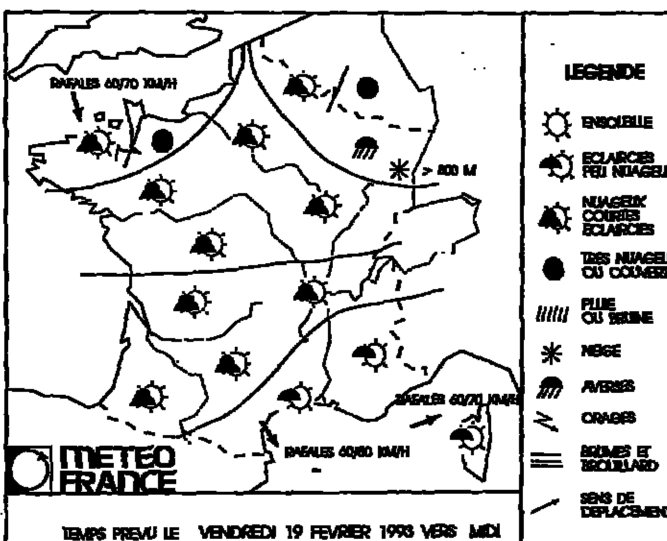
LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 1993



Vendredi : temps souvent nuageux et plus frais avec de faibles précipitations. – Le matin, il pleuvra faiblement de Poitou-Charentes au Massif Central et à la Franche-Comté. Quelques flocons tomberont à basse altitude. Sur le reste du pays, nuages et éclaircies alterneront.

En cours de journée, la bande nuageuse descendra vers le sud. Elle se situera à la mi-journée du Sud-Ouest au Massif Central et au nord des Alpes. Elle pourra donner quelques flocons sur les Alpes du Nord et quelques bruines en plaine. Son activité faiblira encore en cours d'après-midi.

Sur la moitié nord, des nuages se développeront à nouveau et des averses se produiront d'abord près des frontières belges puis sur le quart nord-est avec de la neige au-dessus de 800 mètres.

Les régions méditerranéennes resteront privilégiées avec du soleil mais aussi du vent : mistral et tramontane souffleront de 60 à 80 km/heure environ.

Le vent de nord se fera sentir sur tout le pays, il atteindra 60 à 70 km/heure en rafales sur les côtes de la Manche.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 0 et 4 degrés localement, 6 à 7 degrés près des côtes.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 4 à 7 degrés sur la moitié nord, 7 à 10 degrés sur la moitié sud, localement 12 à 13 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-2-1993 à 18 heures TUC et le 18-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	12	2	D
BIARRITZ	10	7	C
BORDEAUX	11	8	C
BOURGES	6	4	C
BREST	10	8	C
CAEN	9	7	C
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FER.	5	3	C
DIJON	3	2	B
GRENOBLE	5	4	C
LILLE	9	6	C
LIMOGES	8	4	C
LYON	4	3	C
MARSEILLE	10	6	D
NANCY	6	2	D
NANTES	9	7	C
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS.	10	6	C
PAU	11	6	N
PERPIGNAN	14	9	D
POINTE-A-PITRE	30	18	D
RENNES	10	8	C
ST-ETIENNE	3	2	C
STRASBOURG	2	1	C
TOULOUSE	11	6	C
TOURS	8	6	C

ÉTRANGER			
ALGER	12	7	C
AMSTERDAM	8	1	C
ATHÈNES	6	2	N
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	13	6	D
BELGRADE	2	-3	C
BERLIN	7	0	D
BRUXELLES	7	5	C
COPENHAGUE	7	-4	D
DAKAR	24	18	N
GENÈVE	4	2	D
ISTANBUL	3	-5	D
JÉRUSALEM	13	3	D
LE CAIRE	20	0	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	18	10	N
LUXEMBOURG	6	3	C
MADRID	14	-1	D
MARRAKECH	21	8	D
MEXICO	26	10	D
MILAN	7	-8	D
MONTRÉAL	-4	-20	D
MOSCOU	-3	-8	*
NAIROBI	25	12	D
NEW-DELHI	30	16	D
NEW-YORK	7	-2	N
PALMA	15	5	C
PÉKIN	4	0	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	0	D
OYAL	–	–	–
SÉVILLE	18	4	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	1	-2	N
SYDNEY	22	19	N
TOKYO	14	9	C
TUNIS	11	4	D
VARSOVIE	2	-3	N
VENISE	5	-4	D
VIENNE	3	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Dans le coffre aux souvenirs

Minuit a sonné. Et voici que la nuit désamorce les cruautés du jour. Une heure plus tôt, on criait, on s'invectivait, on battait le tambour. Soudain, blottis ensemble dans la solitude de la nuit, on s'écoute. Est-ce l'heure tardive, qui délivre Michel Field, animateur du « Cercle de minuit », sur France 2, de l'obligation d'agresser ses invités, de les « déstabiliser » à toute force, d'expédier toutes les cinq secondes une de ces flèches en carton-pâte, plus scintillantes que douloureuses, qui font les réputations dans les couloirs des chaînes ? Même si l'on aimerait parfois lui donner un petit coup de turbo, on lui est reconnaissant de refuser cette méchanceté de sucre-glace qui nappe actuellement les écrans.

Tout ceci explique peut-être pourquoi les programmateurs ne jugent dignes de regarder l'émission que les insomniaques et les veilleurs de nuit. Mais c'est peut-être un cadeau qu'ils lui font. Qui peut jurer qu'à vingt heures cinquante, Michel Field ne se « druckeriserait » pas ? La distance est courte, entre gentillesse et mièvrerie. Aucun animateur n'a encore fait mentir la loi implacable qui impose, à toute émission de variétés programmée à une heure décente, un lent naufrage dans le sirop de sucre.

L'autre nuit, Michel Field recevait Serge Reggiani. On pouvait craindre le pire. Il a vieilli, Reggiani. Il trotte à petits pas, parle à petits mots. Mais la voix est intacte, miraculeusement, comme une cathédrale au milieu d'une ville bombardée. On y pénètre, on s'arrête sur le seuil, la porte entrouverte, effleuré à peine par les premiers rayons des grandes orgues. Point n'est besoin d'écouter davantage, on sait que la grâce est là. « *La femme qui est dans mon lit n'a plus vingt ans depuis longtemps...* » commença la voix, et de très vieilles années remontaient, conservées dans leurs tremblements et leurs couleurs.

Puis, il vint s'asseoir, à petits pas, et une poignée d'admirateurs savourèrent leur plaisir, qui avaient nom Jane Birkin ou Jean-Pierre Elkabbach. On raconta tout bêtement de vieilles histoires de music-hall, où il était question de Signoret et de Montand, de l'Olympia et de Bobino. Les chanteurs racontent toujours les mêmes histoires, quand ils ouvrent le coffre de leurs souvenirs. On pourrait se lasser. Mais ces souvenirs sont aussi les nôtres, et ces visages nous appartiennent et nous hantent, avec leur cortège de magie et de remords.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 février

TF 1

20.45 Téléfilm : Poulet fermier. De Philippe Triboit.
22.25 Magazine : L'Année sexy. De Claude Maggiori.
23.20 Série : Mike Hammer.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Au nom du père ; Les Ecrans du futur ; Les Révoltés de Capo d'Orlando.
22.20 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Maxime Le Forestier.
23.45 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

18.50 Le 19-20 de l'information. De 19 à 19.10, le journal de la région. A 19.12, François Mitterrand répond en direct aux questions des téléspectateurs.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : La Vouivre. ■ Film français de Georges Wilson (1988).
22.25 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : La Lumière rouge. De Rod Holcomb.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Ciel de Paris. ■■■ Film français de Michel Bena (1991).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Le Silence des agneaux. ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991) (v.o.).
23.55 Cinéma : Junior le terrible. ■ Film américain de Dennis Dugan (1990).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Le retour du sacré. Soirée proposée par Olivier Germain-Thomas.
20.45 Documentaire : Où donc est Dieu ? De Patrice Chagnard et Olivier Germain-Thomas.
21.15 Cinéma : Rencontres avec des hommes remarquables. □ Film britannique de Peter Brook (1979).
22.55 Documentaire : Karma Ling. De Patrice Chagnard.
23.25 Documentaire : La Forestière. De Patrice Chagnard.
23.55 Documentaire : Dis-moi qui tu es.. De Malo Aguettant.
0.15 Documentaire : Corps et âme. De Malo Aguettant (35 min).

M 6

20.45 Cinéma : La Grande Java. □ Film français de Philippe Clair (1970).
22.30 Téléfilm : La Légende des ténèbres. De Stuart Gordon.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Théâtre maghrébin. 8. Le théâtre beur ou le théâtre dans l'immigration.
21.30 Profils perdus. Jean Prouvost. 1. *Paris-Soir* ou la révolution de la presse française.
22.40 Les Nuits magnétiques. Passions instrumentales. 3. Instruments à cordes et instruments à vent.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Olivier Messiaen) : Stances, de Hersant ; Concerto pour guitare et orchestre, de Danisov ; Symphonie nº 3 en ut majeur op. 43, de Scriabine, par l'Orchestre de la radio-télévision russe, dir. Vladimir Fedosseiev.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Fantaisie de concert sur Carmen, de Sarasate ; Nuit d'Espagne, de Massenet ; Quatuor à cordes nº 3 en mi bémol majeur, de Ariaga ; Danses andalouses pour deux pianos, de Infante ; La Oracion del torero op. 34, de Turian ; Toreador, de Poulenc.
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 19 février

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
16.30 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol. Invité : Jordy. La chute fatale ; Un dauphin libre ; La polka ; Le parachute ; Le casque vidéo ; Le fakir.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Philippines (2e partie). Les Archers du dragon, d'Emmanuel Priou ; Les Secrets de la mer Morte, de Bernard Guerrini ; Toiles de maître, de Djamel Tahi ; Sol et sueur, de François-Xavier Pelletier.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
0.00 Journal et Météo.
0.05 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.10 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le caf'conc' au temps de la Belle Epoque.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Feuilleton : Beaumanoir.
17.00 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Coma dépassé. De Roger Pigaut.
22.10 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jack Lang ; Michel Schneider *(la Comédie de la culture)* ; Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre et directeur honoraire de l'IRCAM.
23.30 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Cinéma : L'Homme au chapeau de soie. ■■ Film français de Maud Linder (1983).

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information. De 19.00 à 19.10. Le journal de la région. A 19.12, François Mitterrand répond en direct aux questions des téléspectateurs.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Forçats de San-Ambrosio, de José Maldavsky et Jorge Trivino. *Au large du Chili, un rocher battu par les vents.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Bornéo : coupeurs de têtes, chasseurs de rêves, de Julien Meije et Didier Portal ; L'Or des Dauvet, de Philippe Baron et Philippe Eusse ; Sénégal : le défi du sabar, de Régis Michel et Yvon Baudin.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Le Divan. Invité : Christopher Lee (2e partie).
23.25 Série : Les Incorruptibles.
0.15 Courts métrages : Libre court. Un jour d'enfance, de Bourlem Guerdjou ; Moi, j'aime bien les filles, de Joël David.

CANAL PLUS

15.15 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Permanent Record. ■ Film américain de Marisa Silver (1988).
17.30 Sport : Tennis. Résumé de la 5e journée de l'Open féminin.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Meurtre en noir et blanc. De Robert Iscove.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. 4. Les outils de précision.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Predator 2. □ Film américain de Stephen Hopkins (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : La Victoire des ténèbres. D'Igor Maslennikov (rediff.).
18.00 Documentaire : Lindsay Kemp et David Haughton. De Georg Stephan Troller (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Georges Charpak/Marielle Nordmann.
19.30 Documentaire : Le Siècle Stanislavski. De Peter Hercombe. 3. Les années de glace et de feu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Spécial islam en Europe.
22.10 Magazine : Macadam. *Les Transmusicales de Rennes 1992*, de Martin Meissonnier et Pascal Signolet.
23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps. *De Janine Bazin et André S. Labarthe.* Souleymane Cissé, de Rithy Panh.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Fan-club : Niagara.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Passion criminelle. De Larry Elikann.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga des Clash.
0.25 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : *Black and Blue*. Le retour de Vanguard.
22.40 Les Nuits magnétiques. Passions instumentales. 4. Instruments percussifs.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Maurice Roche.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Symphonie nº 7 en mi mineur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. Le trompettiste Eric Le Lann et le pianiste Michel Graillier.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

Le Monde

Les projets de réforme des administrations du livre

Les aides à la librairie pourraient être renforcées

L'heure est à la restructuration pour les administrations du livre. A la veille des élections législatives, trois textes en cours de signature pourraient modifier le paysage de l'aide publique au livre. Les réformes envisagées ont pour but de rationaliser le fonctionnement des administrations et d'accentuer la politique de soutien économique et culturelle engagée par l'Etat.

Pour l'essentiel, les changements prévus doivent mettre fin à une organisation paradoxale. Il s'agit de rendre plus cohérente la répartition des compétences entre le Centre national des lettres (CNL) et la direction du livre et de la lecture (DLL), tous deux dirigés par Mme Evelyne Pisier. Les décisions concernant le secteur public du livre (bibliothèques notamment) seraient confiées à la direction du livre, tandis que les aides au secteur privé échoiraient au CNL.

Le premier texte est un arrêté interministériel. S'il est adopté, il ramènera à la direction du livre l'aide à l'acquisition de livres des bibliothèques de lecture publiques, jusqu'ici dispensée par le CNL. La réorganisation inclurait, d'autre part, un renforcement de la démarche de déconcentration vers les directions régionales d'action culturelle (DRAC).

Le deuxième texte est un projet de décret qui, après avoir reçu l'aval de Matignon, se trouve entre les mains du Conseil d'Etat depuis mardi 16 février. Il vise à transformer le Centre national des lettres, établissement public administré par un conseil pluraliste, en Centre national du livre. Actuellement, le CNL gère la politique culturelle du livre. Il lui revient, notamment, de dispenser des aides aux publications et à l'acquisition de livres par les bibliothèques. Dans sa nouvelle version, le CNL aurait la responsabilité de tout le dispositif de soutien aux acteurs privés de l'économie du livre.

« Notre pari est de faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture dans la chaîne de nos aides, explique Mme Evelyne Pisier. *Il n'y a pas de raison de séparer de façon aveugle les logiques culturelle et économique. »* Le CNL continuerait de soutenir les projets éditoriaux de qualité. Mais il serait aussi à l'origine des aides aux entreprises, jusqu'ici accordées par la DLL sans grande transparence. Ces aides ne seraient plus des subventions, mais des prêts sans intérêt, remboursables sur dix ans. Un système qui a déjà été mis en place à une échelle expérimentale.

Prêts sans intérêt

« C'est une façon de s'engager dans une logique mutualiste », explique M. Jean-Guy Boin, responsable du département de l'économie du livre du CNL. Car l'argent ainsi prêté, s'il revient sous forme de remboursement, permet d'épauler d'autres entreprises. Cette homogénéisation ne supprimerait pas pour autant les subventions traditionnellement accordées par les DRAC aux éditeurs et aux libraires, grâce à des fonds déconcentrés de la DLL.

La réforme prévoit, d'autre part, de développer les aides à la librairie. Les subsides versés à l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC), créée par des éditeurs pour soutenir les libraires, seront maintenues à hauteur de 1,5 million de francs par an. Surtout, le CNL s'est déjà lancé dans une politique expérimentale de prêts sans intérêt aux libraires, comme il le fait pour les éditeurs. Le système est nouveau, puisque les libraires ne bénéficiaient pas, jusqu'ici, de structures de prêt spécifique. Pour cette année, cinq librairies (deux à Paris, une à Aix-en-Provence, une à Montpellier et une à Montreuil) se répartiront une enveloppe de 1,7 million de francs, les dossiers étant examinés par une commission constituée à cet effet.

Ce décret regrouperait l'essentiel du soutien aux entreprises au sein d'un établissement, le CNL, dont le budget ne dépend pas directement de celui de l'Etat : les ressources de ce Centre proviennent, à 80 %, d'une taxe parafiscale sur les appareils de reprographie et, pour le reste, d'une taxe sur le chiffre d'affaires des éditeurs (2 pour 1 000 du chiffre d'affaires effectué en librairie). L'autre mission du CNL, la politique culturelle, devrait être renforcée. En particulier, le Centre national du livre gérerait la manifestation nationale baptisée « La fureur de lire », jusqu'ici orchestrée par la direction du livre.

D'autres opérations d'aide au livre se mettent en place. Les libraires pourront ainsi bénéficier de l'élargissement des compétences de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), société anonyme fonctionnant avec des fonds du ministère de la culture. Cet organisme de prêt qui a été enrichi, en 1991, d'un fonds de garantie pour l'édition, vient de l'être d'un fonds de garantie pour la librairie doté de 5 millions de francs. Par ailleurs, l'aide à la création ne se fera plus sous la seule forme de bourses ou d'années sabbatiques accordées aux auteurs. Pour éviter que des fonds ne se perdent dans la nature, sans aucune obligation de résultat, le CNL met en place un nouveau système. Des avances sur droits d'auteur seront accordées dans le cadre d'un contrat entre un auteur et un éditeur, pour un projet précis.

Le troisième texte en cours de signature concerne directement la principale ressource du CNL : un arrêté engageant les ministères de l'industrie et du budget prévoit de « moderniser » (c'est-à-dire d'augmenter) la taxe à l'importation sur les appareils de reprographie. Si cette réforme était validée et si les recettes qui en découlaient lui semblaient suffisantes, le CNL s'engage à renoncer à la taxe sur le chiffre d'affaires des éditeurs.

RAPHAËLLE RÉROLLE

□ **Départ de la directrice des éditions Rivages.** – Mme Elisabeth Gille, directrice d'édition chez Rivages, département des éditions Payot et Rivages SA, quitte la maison où elle était arrivée en septembre 1992. Née en 1937, Mme Gille, après avoir fait la plus grande partie de sa carrière d'éditeur chez Denoël, puis Flammarion, était directrice littéraire des éditions Julliard avant d'entrer chez Rivages. Dans cette maison fondée en 1979 et spécialisée dans la littérature étrangère et policière de qualité, elle avait en charge le suivi et la coordination de la littérature étrangère. Elle devait créer, en septembre 1993, un secteur de littérature française.

Tandis que la grève se poursuit à Paris

Les négociations continuent entre la direction de La Poste et les syndicats

Interrompues mercredi 17 février en fin d'après-midi, les négociations entre les syndicats et la direction de La Poste de Paris devaient reprendre jeudi matin. La CFDT se félicite d'*« une avancée non négligeable »* et a décidé de ne pas reconduire son appel à la grève *« illimitée »*. La CFTC pourrait adopter une attitude identique. FO, qui s'interroge, doit consulter ses instances, tout comme le SUD (Syndicat unité démocratie), avant de décider s'ils s'associent à la CGT, qui a déposé un préavis national pour le vendredi 19 février.

A Paris, où le taux de grévistes était de 43,6 % dans la distribution du courrier, le 17 février, selon le ministère, et où la manifestation de la matinée avait réuni de 1 500 à 2 000 postiers, la mobilisation aurait fléchi jeudi en début de matinée. En fin de matinée, la direction de La Poste estimait à 16,7 % le nombre de grévistes, tous services confondus, et évaluait la participation à 23 % dans la distribution. Elle assurait que toutes les tournées devraient être couvertes, *« y compris dans le 9e arrondissement »*. La veille, le trafic postal avait été perturbé dans tous les arrondissements, et totalement interrompu dans les neuvième, dixième et dix-huitième arrondissements, et le courrier en souffrance représenterait moins d'une journée de travail. En revanche, l'acheminement du courrier vers la province ou l'étranger, ou vers Paris, n'a jamais été affecté par le mouvement, précisait La Poste.

Pour les dix-neuf mille postiers de Paris, dont sept mille facteurs, les discussions se poursuivent. Sans remettre en question les deux cent quatre-vingts réductions d'effectifs prévus dans la capitale, M. Rémy Hély, directeur de La Poste de Paris, a commencé à faire des propositions. Un recrutement de trois cent soixante facteurs viendrait compenser les actuelles vacances d'emploi et un concours, pour trois cent soixante-dix facteurs, sera organisé dans les prochains mois. Dans le neuvième arrondissement, les suppressions de postes seraient ramenées de quarante-quatre à trente-trois. Enfin, la durée hebdomadaire de travail des facteurs parisiens ne dépassera pas trente-sept heures, payées trente-neuf, alors que le temps réglementaire est de trente-neuf heures, partout ailleurs en France.

Dans les syndicats, on reproche à la direction de mener des négociations régionales. C'est pourquoi la CGT, qui invoque la suppression de trois mille emplois sur l'ensemble du territoire, s'efforce de globaliser le conflit. En divers endroits, très limités, des débrayages et des grèves ont lieu, mais c'est au Havre que la situation est la plus tendue. Les postiers, à 80 %, y sont en grève depuis seize jours. Dans un communiqué, le CNPF s'*« inquiète »* de la grève et souligne que *« ces perturbations ne peuvent qu'affecter une fois de plus la bonne marche des entreprises dans le contexte actuel de grave crise économique »*. M. Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a exprimé des craintes semblables.

Les interventions du président de la République sur France 3

M. Mitterrand sur les traces médiatiques... de M. Clinton

M. François Mitterrand devait répondre en direct, sur France 3, à partir de 19 h 10, jeudi 18 et vendredi 19 février, aux questions des Français posées par Minitel (3615 code France 3). Trente thèmes de discussion avaient été proposés au public et douze retenus, jeudi matin, en fonction du nombre d'appels, suivant un classement par ordre de priorité : emploi et organisation du travail ; affaires et climat politique ; immigration ; éducation et formation ; *élection présidentielle* ; protection sociale et retraites ; action humanitaire à l'étranger ; éventuelle cohabitation ; *avenir* du PS ; politique de la santé ; construction européenne ; salaires et pouvoir d'achat. Chacune des douze stations régionales devait traiter, en deux séries, l'un de ces thèmes, à raison de deux questions de téléspectateurs par station.

Le président de la République subit aujourd'hui un handicap médiatique beaucoup plus lourd que celui qu'il avait connu bien avant les élections législatives de 1986. A l'époque, il avait fait plusieurs expériences de communication, en privilégiant tantôt les médias, tantôt son image. Mais avant d'enregistrer un net regain de popularité, au cours de sa première cohabitation avec la droite, il avait obtenu, sur ce terrain, des résultats très mitigés.

Fin 1983, en pleine politique de « rigueur », perçu comme trop éloigné des préoccupations quotidiennes des Français, il avait accepté de longues prestations à la radio et à la télévision, mais cela ne l'avait pas empêché, fin 1984, de battre des records d'impopularité.

Sur l'avis de ses conseillers, M. François Mitterrand avait alors radicalement changé de stratégie médiatique en raréfiant ses interventions, jusqu'au « coup » politico-spectaculaire du 28 avril 1985 qui le vit parler *« chébran »* avec Yves Mourousi dans un décor design, incarner une modernité *« câblée »* et recueillir une audience record (47,7 %) en même temps que les faveurs de Plantu, qui le croqua dans *le Monde* en punk, blouson Perfecto et raie gominée. Deux mois plus tard, les courbes de popularité commencèrent à s'inverser : il y eut moins de mécontents et plus de satisfaits.

Il paraît peu probable qu'un renversement de tendance analogue se produise avant les élections législatives des 21 et 28 mars. Mais M. Mitterrand n'a pas perdu l'envie d'en découdre avec ses adversaires et avec les prétendants à sa succession. Même s'il sait qu'il se retrouvera sans doute seul contre tous au lendemain du scrutin, il tient à prendre date auprès des Français, dont il veut protéger surtout – il l'a dit – les acquis sociaux. Il a donc décidé de s'adresser au pays, sans l'écran des intermédiaires habituels, pour essayer de rétablir une dernière fois la relation directe qu'il eut souvent avec la population.

La crainte des questions-piège

L'Elysée a accepté la proposition qui lui était faite par la direction de France 3 avec d'autant plus d'empressement que la formule retenue renvoie très nettement au premier show télévisé du nouveau président des Etats-Unis, qui a favorablement impressionné la présidence de la République.

Adepte d'un nouveau mode de communication conçu pour relativiser le pouvoir des journalistes et des commentateurs américains, M. Bill Clinton s'est délibérément abstenu de donner la conférence de presse qui était devenue rituelle dans l'emploi du temps obligé de tout nouvel hôte de la Maison Blanche. Il craignait les questions-pièges. Il a *préféré* répondre en direct et en multiplex, le 10 février, à un échantillon d'Américains représentatifs sans le filtre, parfois dérangeant, des professionnels de l'information. De la même façon, M. Mitterrand veut privilégier l'écoute individuelle et le dialogue personnel avec ses concitoyens, espérant regagner, au besoin seul, une partie du terrain abandonné par la gauche.

Mais cette comparaison entre un jeune président auréolé de sa fraîche victoire et un vieux président en quête d'une issue honorable n'est-elle pas déjà, en soi, un artifice ?

ALAIN ROLLAT

Le personnel de la BNP accepte d'être payé sur treize mois

Par référendum, les salariés de la BNP ont massivement accepté qu'une règle sacro-sainte du secteur bancaire soit modifiée à la BNP. Dorénavant, la rémunération annuelle ne sera plus versée sur quatorze mois et demi, mais sur treize mois, sans que le montant global du salaire soit modifié.

Avec l'accord des syndicats, les 41 000 membres du personnel ont été consultés le 9 février par la direction, et 86,7 % ont participé au scrutin. Selon les résultats, connus mercredi 17 février, 60,22 % se sont prononcés en faveur de la réforme. Celle-ci sera mise en place à partir du mois d'avril, avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 1993.

Ce nouveau dispositif, explique la direction, *« permettra aux salariés de gérer leur budget individuel avec plus de liberté »*, et constituera *« un avantage de trésorerie »*. Déjà, Paribas et la Société générale ont adopté le paiement sur treize mois. Le Crédit lyonnais et d'autres banques restent pour le moment fidèles à l'ancien régime.

La production industrielle française a baissé de 1 % en décembre

La production industrielle a baissé de 1 % en décembre par rapport à novembre, l'indice mensuel calculé sur la base 100 en 1985 étant passé de 109,5 à 108,4. Par rapport à décembre 1991, le recul est de 3,8 %. Pour la seule production manufacturière (excluant l'énergie), la baisse est de 2,8 % en un mois et de 4,5 % en un an.

EN BREF

□ **Darty fusionne avec le britannique Kingfisher.** – Le groupe britannique Kingfisher Plc est parvenu à un accord sur ce qui est présenté comme une « fusion » avec Darty SA. Kingfisher, qui distribue sous les enseignes Comet (électroménager), Woolworths et B&Q, rachèterait 100 % de la Financière Darty, qui détiendrait en retour 12 % du groupe britannique.

□ **VOILE : avarie sur le bateau de Kersauson.** – Le navigateur Olivier de Kersauson et ses quatre équipiers, qui tentent de boucler un tour du monde en 80 jours *(le Monde* du 27 janvier), ont fait route mercredi vers Le Cap en raison d'une grave avarie sur le flotteur tribord de leur trimaran *Charal*. Partis depuis vingt-trois jours, les cinq marins ont signalé une déchirure longitudinale sur la partie immergée de leur flotteur alors qu'ils naviguaient dans les « quarantièmes rugissants ». Ils espèrent atteindre le port sud-africain d'ici six ou sept jours malgré des vents forts de 35 à 40 nœuds qui pourraient rendre leur situation très précaire. *Charal* doit recouper une ligne au large de la Bretagne au plus tard le 15 avril pour réussir sa tentative.

Grièvement blessé dans un attentat à l'explosif

M. Madrenas (UDF) maintient sa candidature dans les Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

de notre correspondant

Treize jours après avoir été grièvement blessé dans un attentat à l'explosif (*le Monde* daté 7-8 février), M. Jean-Claude Madrenas, maire UDF-CDS de Bages et candidat UPF dans la quatrième circonscription des Pyrénées-Orientales, a confirmé depuis son lit d'hôpital, mercredi 17 février, qu'il maintenait sa candidature. M. Madrenas, qui a subi l'amputation de sa jambe gauche sous le genou, a souligné, au cours d'une rencontre avec la presse, la *« corrélation »* entre son investiture par l'UPF le 17 décembre et *« la première attaque par deux hommes cagoulés qui* [l']*ont aspergé de gaz lacrymogène et roué de coups à la porte de* [sa] *villa deux jours après »*. *« Et puis,* a-t-il ajouté, *la veille de la visite de Jacques Chirac venu soutenir les quatre candidats de l'UPF le 5 février dernier à Perpignan, deux personnes m'attendaient dans une haie de cyprès près de mon domicile. »* Le lendemain avait lieu l'attentat à l'explosif sur le parking de la mairie d'Elne. *« Lorsque les menaces se traduisent par des agressions physiques, il n'y a plus de démocratie »*, a déclaré M. Madrenas.

Une information judiciaire a été ouverte le 13 février et les enquêteurs du SRPJ de Montpellier ont pris le relais des gendarmes. L'instruction a été confiée au juge Bernard Lavigne. Mercredi après-midi, deux hommes ont été placés en garde à vue. Ils ont été relâchés en début de soirée.

D'autre part, M. Jean Rède, vice-président du conseil général et maire de Banyuls-sur-Mer, qui se présente également dans cette circonscription, vient d'être exclu du RPR. *« Sa candidature n'engage que lui-même et ne saurait en aucun cas engager le mouvement gaulliste »*, a précisé le 16 février la direction nationale du RPR.

JEAN-CLAUDE MARRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1993 a été tiré à 459 619 exemplaires.

« Sans visa »

Mogadiscio : pas la paix, l'accalmie

Commerce, balles perdues et héroïsme au quotidien : Mogadiscio s'est installée dans ses quartiers d'accalmie. Le tour de la ville doit cependant se faire avec la plus grande prudence. Dans ce même supplément : voyage en Malaisie, royaume de l'insondable ; Sun-City, le « Las Vegas » africain ; l'Australie de vigne en vigne.

« Espace européen »

Un entretien avec M. Laurent Fabius

« Nous devons développer l'Europe sociale, c'est-à-dire fixer progressivement les normes les plus élevées », nous a déclaré le premier secrétaire du PS.

Le Monde

DES LIVRES

Mystérieux Voltaire

Auto-ironie piégée, fausse modestie, immédiateté du propos, prestesse du geste : chaque lettre est un plaisir d'instinct

CORRESPONDANCE
de Voltaire,
Tome XIII. Ed. établie par Théodore Besterman, avec l'index des treize volumes par Michel Léturmy. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 204 p. 395 F jusqu'au 31 mars, 435 F ensuite.

Vous êtes déprimé, vous avez envie d'y voir clair. Vous trouvez l'époque confuse, grégaire, corrompue, bassement commerciale, lâche, fade, criminelle, nulle, absurde. Vous allez à la bibliothèque, vous choisissez des livres de la « Pléiade », vous emportez avec vous treize tomes de la *Correspondance* de Voltaire et un volume de ses *Contes*. Vous ajoutez un Rabelais, un Montaigne, un cardinal de Retz, un Pascal, un La Bruyère, un La Fontaine, deux Molière, un Bossuet, trois Sévigné, deux Montesquieu, huit Saint-Simon, un Diderot, un Sade, deux Chateaubriand, deux Stendhal, quatre Proust, trois, et bientôt quatre Céline. En tout, cinquante volumes. Quoi, uniquement des auteurs français ? N'êtes-vous pas suspect de sympathies nationalistes réactionnaires ? Vous ignorez l'objection. Vous disparaissez le temps qu'il faut, vous vivez modestement en zappant ferme votre télévision, vous ne cessez pas de lire. Puis vous revenez : la cure a été sévère, mais la France vous paraît maintenant un paradis méconnu. Vous être guéri, souple, léger, insoupçonnable. Le bruit, la vulgarité, la bêtise vous laissent de marbre. Tout est pour le mieux dans le pire des mondes possibles.

Vous êtes étonné, par exemple, que Voltaire, à propos de qui vous avez entendu tant de lieux communs, tienne si bien le coup. Pas une ride, une énergie constante. Dans le treizième et dernier tome de sa *Correspondance*, vous avez consulté l'index général des personnes et des personnages, environ quatorze mille noms. Quel roman ! Quel tissu animé ! quelle comédie humaine (tiens, vous auriez pu emporter aussi une douzaine de Balzac) ! Quelle vie de bizarre saint rusé ironique ! Quelle leçon de style endiablée ! Si votre pays a disparu en apparence, du moins vivez-vous intensément dans sa langue qui est, à elle seule, un immense pays dans le temps, un continent immortel.

Que d'intrigues on vous cache ! Comme on vous ment tous les jours ! Mallarmé avait raison : une fois évacuées les tragédies illisibles (à part *Mahomet* qu'il faudrait remonter ces temps-ci en plein Paris en hommage à Rushdie), on doit placer les lettre et les contes de Voltaire au *« tabernacle pur des livres français »*. Tabernacle ? Quel mot ! Mais encore Mallarmé : *« Le concis, ou le dégagé, égale, dans tel billet, la grâce du mobilier bref de l'autre siècle, ou les accords de Haydn.. Jeu (avec miracle, n'est-ce pas ?) résumé, départ de flèche et vibration de corde, dans le nom idéal de* – Voltaire. » « Tabernacle » ? « Miracle » ? N'insistons pas.



« Différents airs en trente têtes de M. de Voltaire calquées sur les tableaux de M. Huber. »

Faut-il que le dix-neuvième siècle (et le vingtième, donc !) ait été décevant, meurtrier, morbide et gluant pour que Mallarmé ait rêvé de Voltaire ! Mais il n'est pas le seul. En 1878, Nietzsche dédie *Humain, trop humain* à *« l'un des plus grands libérateurs de l'esprit »*. Il est encore plus explicite et violent, contre Wagner et la religiosité pangermanique ambiante dans *Ecce Homo* : *« Voltaire était avant tout, au contraire de tout ce qui a tenu la plume après lui, un grand seigneur de l'intelligence : juste ce que je suis aussi. Le nom de Voltaire sur un de mes écrits, c'était vraiment un progrès... vers moi-même. »*

Pourquoi cette passion et cette nostalgie de la part de deux exceptions aussi marquantes ? Il y a donc eu un temps où l'Europe était française ? Les Français, aujourd'hui, seraient les derniers à en être conscients ? Drôle d'histoire. Les Français ? Des *Welches*, dit Voltaire, c'est-à-dire des ignorants prétentieux et apathiques, frivoles, méprisant les lettres, bornés, égoïstes, superstitieux. On devra redouter le pire d'un front national welche. Mais, de toute façon, un écrivain français n'a rien de bon à attendre de ses compatriotes, seulement des cabales, des malveillances ou des calomnies. Dans le monde littéraire, c'est le règne de *« l'immense canaille des écrivains subalternes »*. Il vaut mieux s'y habituer, c'est ainsi.

Diversité des correspondants, mobilité et variété des tons, conscience aigüe de soi et des destinataires, art de la relativité et des situations, auto-ironie piégée, fausse modestie, immédiateté du propos, prestesse du geste : chaque lettre de Voltaire, même la plus fonctionnelle, est un plaisir d'instinct. C'est une forme en soi, une enveloppe rapide, issue d'une tradition de conversation comme il n'y en a jamais eu. Comme l'écrit René Pomeau, l'admirable biographe de Voltaire : *« Ceux qui se délectent dans les moiteurs de l'âme ne peuvent pas aimer cette vivacité décharnée* (1). »

Le sentimentalisme et la cruauté cynique sont la majorité ? Voltaire est tout le contraire : sècheresse feinte, sensibilité cachée. Son grand ennemi, dans tous les domaines, le Faux, l'Infâme, n'est rien d'autre que l'esprit d'inertie, de sommeil, de retard, d'indifférence, d'emphase creuse, de bigoterie. Il veut, lui, *« donner à son âme toutes les formes possibles »*. Il sait que *« le monde est rempli d'automates qui ne méritent pas qu'on leur parle »*.

Sa polémique acharnée contre un christianisme ensablé est-elle irréversible ? Sans doute, mais quelqu'un comme Renan a raison de se méfier. Il y a, dit-il, plus d'affinités qu'on ne croit entre le catholicisme et Voltaire. Finalement, dans la ligne Rousseau, l'avenir devrait être plutôt le protestantisme libéral qui, en Allemagne, à travers Herder ou Fichte, a connu une *« merveilleuse éclosion. »* Renan ou Nietzsche ? Kant ou Voltaire ? On devine l'enjeu pour la suite. En vérité, nous en sommes toujours là.

Regardons Voltaire dans ses deux dernières années, 1777 et 1778. Ce qui saute aux yeux, c'est sa lucidité, son pessimisme, la constante précision de sa présence physique. A Condorcet : *« Je vous aime et vous respecte en esprit et en vérité. Je me meurs, mais il n'y a pas grand mal. »* A d'Alembert : *« Les charlatans en tout genre débiteront toujours leur orviétan. Les sages en petit nombre s'en moqueront. Les fripons adroits feront leur fortune. On brûlera de temps en temps un apôtre indiscret. Le monde ira comme il est toujours allé ; mais conservez-moi votre amitié mon très cher philosophe. »*

Comment ne pas être ahuri en lisant, par exemple : *« J'ai été longtemps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été tout près de faire pousser les herbes de mon cimetière ; sans cela, je vous aurai remercié plus tôt. »* Ou encore, quelques jours avant sa mort (à d'Alembert) : *« Je voulais courir à l'Académie. Deux maladies cruelles me retiennent. Je vous recommande, à vous et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet. »*

Philippe Sollers

(1) *Voltaire* (Seuil « Points-Essais » nº 200). Signalons par ailleurs le *Voltaire en son temps* que dirige René Pomeau à la Voltaire Fondation d'Oxford (distribué en France par Universitas). Trois volumes ont paru : *D'Arouet à Voltaire : 1694-1734* (1985) ; *Avec Madame du Châtelet : 1734-1749* (1988) ; *De la cour au jardin* (1990). Deux autres volumes sont à paraître en 1994.

La tyrannie du consensus

L'ANGÉLISME EXTERMINATEUR
Essai sur l'ordre moral contemporain
d'Alain-Gérard Slama.
Grasset, 278 p., 110 F.

Au milieu de tous les pseudo-« essais », compilations hâtives ou banales, dans lesquels, parce qu'on possède un nom assurant des ventes, on se croit autorisé à livrer une absence de pensée et quelques stéréotypes sur les hommes, les femmes, les intellectuels, la contraception, la fécondation, le tabac, la télévision, la droite, la gauche et le reste, voici enfin le livre stimulant d'un homme cultivé, qui réfléchit, qui travaille, qui ose dire ce qui va déranger tout le monde, à droite comme à gauche, puisque *tous* se sont englués dans *« l'extrême centrisme »* et plaident pour le consensus, non pas mou, comme on le prétend généralement, mais *« tyrannique »* – et de plus en plus.

La lecture de ce texte brillant et décapant réjouira tous ceux qu'accable le conformisme intellectuel et moral ambiant (sont-ils si peu nombreux pour faire si peu de bruit depuis bientôt quinze ans ?), mais elle est évidemment à recommander en premier lieu à ceux qui adhèrent au projet de cette terne fin de siècle en professant ce qu'Alain-Gérard Slama nomme *« l'angélisme exterminateur » : « si rien ne l'arrête »*, il instaurera *« une sorte de totalitarisme non fasciste qui ronge déjà les volontés et qui est la vraie « tendance lourde » de ce temps »*.

Les soi-disant pourfendeurs de la langue de bois en ont inventé une nouvelle, celle du consensus et de la vertu. Ainsi les mots « négociation », « convergence », « compromis », « expertise », « communication », « hygiène », « prévention » et quelques autres, sont-ils *a priori* considérés comme *« positifs »* tandis qu'« excès », « luxe », « risque », « plaisir », « sanction », « autorité », « décision », etc. sont bien entendu *« négatifs »*.

Sournoisement, tout ce qu'on pouvait considérer comme des facteurs de civilisation, comme des acquis de la République, comme des vertus françaises (*« la variété, c'est de l'organisation ; l'uniformité, c'est du mécanisme »*, écrivait Benjamin Constant) cède la place – Slama le montre, l'analyse et le prouve – aux excès venus du puritanisme anglo-saxon et scandinave, porteurs de toutes les dérives et intolérances. Car, d'escamotage des conflits en dessaisissement du sujet et infantilisation des citoyens, de règne des experts – qui n'en sont pas moins militants (1) – en dictature du compromis, l'ordre moral s'installe, au nom d'une prétendue *« harmonie »* éveillant de bien mauvais souvenirs.

Josyane Savigneau

Lire la suite page 29

(1) Le professeur Got, l'un des peu nuancés experts en « santé publique », *« au moment de donner sa démission*, écrit Alain-Gérard Slama *parce qu'il jugeait son « plan de santé » insuffisamment suivi d'effets, se prenait à reconnaître que ses campagnes hygiénistes avaient été d'un militant : « Un avis se fonde sur des connaissances, mais il reflète aussi une conception de la vie en société. Il faut accepter cette situation et distinguer le militant sous la casquette de l'expert ; cela ne m'a jamais gêné »* (*le Monde* du 17 juin 1992). »

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Quarante ans de Spender

Ecrit-on ses mémoires à quarante-deux ans? En 1951 Stephen Spender avait déjà traversé plusieurs vies, connu assez de gens extraordinaires (Woolf, Auden, Isherwood, T.S. Eliot, etc) pour publier son autobiographie. Il a fallu quarante-deux ans pour qu'arrive en France ce livre indispensable pour l'histoire des intellectuels de ce siècle.

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'amour en hiver

Roger de Bussy-Rabutin était le cousin de la marquise de Sévigné. Ils aimaient se moquer du monde et échanger des potins. Il écrivit une *Histoire amoureuse des Gaules*, qui dépeignait les mœurs du XVIIe siècle. Cela fit scandale, le roi se fâcha et le cousin se retrouva à la Bastille.

Page 24

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Au paradis des militants

Voici la dernière pierre d'un véritable monument de la classe ouvrière: le quarante-troisième volume du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1914-1939*, plus communément appelé le Maitron, du nom du maître d'œuvre de cet ouvrage à la gloire des militants.

Page 27

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Mourir à Disneyworld

Dans le *Royaume enchanté*, Stanley Elkin raconte un véritable cauchemar chez Walt Disney. Les vacances de sept petits Anglais dans le parc de Floride. Ils sont tous atteints d'une maladie mortelle et se moquent du regard gêné des autres sur leurs apparence physique. A propos d'Elkin Jerome Charyn parle d'*« un rire qui fait mal »*.

Page 30

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

AUTOBIOGRAPHIE

de Stephen Spender.
Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.
Christian Bourgois, 467 p., 150 F.

IL aura donc fallu attendre plus de quarante ans pour que soit traduite en France l'autobiographie éblouissante d'un contemporain capital, un fort volume qui fit d'autant plus sensation lors de sa parution, en 1951, que son auteur avait à peine quarante-deux ans. Ecrit-on ses Mémoires à quarante-deux ans ? C'est un drôle d'âge, il est vrai, l'enfance pour un romancier, la vieillesse pour un poète. Stephen Spender, poète anglais, devait estimer qu'il avait déjà traversé plusieurs vies, de 1909 à 1950, et connu assez de gens extraordinaires pour se lancer sans outrecuidance dans cette entreprise. L'effet de surprise et de fraîcheur a pu s'estomper, à présent que Spender a vaillamment doublé son âge, que l'on a publié son roman *le Temple* (Bourgois, 1989), un choix de ses poèmes, *Un regard* (Orphée-La Différence, 1990) et surtout ses *Journaux 1938-1983* (Actes Sud, 1990), mais ce gros livre un peu touffu, dans lequel on se perd parfois, entre deux dates, est passionnant, indispensable pour l'histoire des intellectuels de ce siècle.

Dès les premières lignes de son introduction, Spender expose son projet avec une simplicité grandiose : « *Dans ce livre, je me soucie principalement de quelques thèmes : l'amour ; la poésie ; la politique ; la vie littéraire ; l'enfance ; les voyages ; enfin des variations de mon point de vue sur les questions morales.* » Vaste programme, pour le moins, dont la part la plus sensible et la plus actuelle, car elle n'a pas fini d'occuper les esprits des penseurs, engagés ou non, est contenue dans ces variations du point de vue sur les questions morales, en effet, au sens large : du sens de l'Histoire jusqu'aux considérations sur les mœurs, tout y passe.

Spender se déclare d'emblée irrité par cet usage de nombreux auteurs de commencer leur autobiographie par l'enfance, convention gratuite et de peu d'intérêt, qu'il préfère renvoyer en fin de volume, comme son ami Cyril Connolly dans son remarquable *Ce qu'il faut faire pour ne plus être écrivain* (1). Vaine précaution, parce qu'il n'y échappe pas plus qu'un autre, à son enfance, et qu'elle est loin d'être indifférente dans la constitution de son caractère. Né à Londres en 1909, le troisième d'une famille de quatre enfants, dans une certaine aisance, il garde du foyer de ses parents une image peu sécurisante. « *Ma mère avait le sens de la catastrophe, mais redoutait moins la vie que mon père* [...] *Elle était hystérique, encline à des paroxysmes d'amour ou de haine, des enthousiasmes ou des déceptions, qui tendaient à nous faire penser que notre vie de famille se jouait devant un écran nous séparant des ténèbres extérieures, pleines de larmes et de grincements de dents, d'immenses récompenses et d'atroces punitions.* » Elle meurt quand Stephen a douze ans.

Son père, journaliste libéral, auteur d'une biographie de David Lloyd George, disparaît cinq ans plus tard, au moment le plus aigu de la crise d'adolescence de son fils et ce dernier reconnaît avoir éprouvé peu de chagrin. Edward Harold Spender était un homme tourmenté qui avait les plus grandes difficultés à communiquer avec les siens. Avec lui, une banale partie de football prenait des proportions solennelles et graves. « *Elle s'apparentait étroitement à la bataille de la vie. Honneur, Intégrité, Discipline, Endurance, douze autres vertus, hantaient le terrain comme autant de footballeurs fantomatiques.* »


BILL BRANDT © NOYA BRANDT

Stephen Spender en 1941.

Quarante ans de Spender

LE résultat, prévisible, de ce genre d'éducation fut d'inciter le jeune Stephen à la révolte, à détester la moralité, le travail et la discipline. A s'interroger aussi sur sa double origine, allemande et juive. Il ne se *sent* juif que vers l'âge de seize ans, au collège de Hampstead, où les élèves juifs sont nombreux et dont il est proche par la vulnérabilité, le doute, l'introversion. « *Ma nature recelait une vulnérabilité, une tendance à la haine de soi, à l'apitoiement sur soi, un deuil sous-jacent et perpétuel confinant parfois au défaitisme spirituel qui, même à moi, dans mon milieu anglais, me semblait étranger. Je dois avouer que bien que je n'aie jamais été antisémite, je méprisais dans mon être certains traits qui me paraissaient juifs et que ma façon de voir les Anglais tenait presque, parfois, de l'amour pour une race étrangère.* »

Spender cultivera le doute, l'interrogation de soi, toute sa vie. De manière très gidienne, il s'éprouvera double et refusera de trancher, préférant rassembler ce qui pourrait diviser un être moins souple que lui. Sommé de choisir entre le fromage et le dessert, il prendra toujours les deux. Marié, père de famille, il aura beaucoup aimé les garçons. A Oxford d'abord, et ensuite à Berlin où il rejoindra Christopher Isherwood. Les années d'université à Oxford sont déterminantes, non seulement pour la découverte de cette inclination, platonique encore, mais par l'essor d'une vocation poétique qui ne se démentira pas, et l'enracinement dans ce qu'on peut nommer la gauche, bien que le terme soit encore plus flou en Angleterre que chez nous, c'est dire.

On se rappelle les descriptions par Doris Lessing des réunions de cellule au Parti communiste de Londres : du thé et des *crumpets*. Spender ne passera pas beaucoup plus d'une demi-heure au parti, mais il restera farouchement antifasciste et s'engagera dans les brigades internationales pendant la guerre d'Espagne. Il est vrai que ces pages espagnoles, sous la plume équanime et doucement ironique de Spender, où, de Malraux à Rafael Alberti, on croise beaucoup de beau linge littéraire, donnent l'impression de traverser un salon, un salon agité, bombardé, mais très bien fréquenté.

Elles sont drôles aussi, ces années oxoniennes, quand Spender explique de quelle façon il s'est construit un personnage d'excentrique pour échapper aux mauvais traitements des « gros bras » et comment cette répartition des masques à l'adolescence a contribué à lui rendre très sensible l'aspect irréel des rôles sociaux. Cette irréalité, dont Gombrowicz faisait de son côté la théorie que l'on connaît, était celle des privilégiés d'Oxford, et surtout des poètes peu sportifs : « *Nous imaginions qu'être un ouvrier, peut-être, ou faire l'amour avec une prostituée, c'était être* réel. *Nous voulions écrire de la poésie, nous voulions aimer, nous voulions vivre sans excuse ni faux-fuyant et nous avions le sentiment que la possibilité nous en était ôtée.* »

ET puis, un jour Spender est présenté à Auden. De deux ans son aîné, Auden jouit d'une autorité incomparable. Il est laid, il a un visage en mastic, n'aime pas le soleil, et règne du fond de sa chambre d'étudiant sur ses condisciples. Comme Isherwood, Cecil Day-Lewis, Louis MacNeice, Spender fera partie du groupe d'Auden. Il en trace un portrait splendide, plein d'énergie et d'admiration, comme les autres portraits de cette longue galerie de grands personnages, Virginia Woolf, Isherwood, T.S. Eliot et *tutti quanti*, qui rendent cette autobiographie très belle et attachante. Au lecteur curieux et pressé, un index des noms cités sera du meilleur secours.

Il est quand même temps de déplorer ici la grande lourdeur de la traduction française. Il n'est pas possible d'accueillir ainsi le lecteur dès la première page : « *J'avais d'abord pensé écrire un livre qui eût analysé les thèmes susdits en adjoignant des illustrations narratives prises dans n'importe quelle période de ma vie. Cependant, après quelques essais, j'ai compris l'avantage qu'il y a à disposer d'un cadre d'événements objectifs dans lequel percer les trous de ses expériences subjectives.* » Eh oui, vous avez bien lu : dans vos expériences subjectives, on perce des trous, Ecrivez-nous si ça fait mal.

(1) Fayard, 1992.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES

de Roger de Bussy-Rabutin.
Edition présentée, établie et annotée par Roger et Jacqueline Duchêne.
Gallimard, « Folio », 314 p., 29,50 F.

L'amour en hiver

LE cousin de la marquise était un homme très turbulent. Il montrait ce que veut dire l'expression « dissiper son existence ». Il y a des gens qui sont les « employés » de la langue française. Leur métier, c'est de légitimer les images, les tournures, les métaphores. Né en avril 1618, quelques mois avant Gédéon Tallemant des Réaux (l'auteur des *Historiettes*), Roger de Bussy-Rabutin n'aimait que la vie romanesque. Il eut une jeunesse frivole, avec des duels, des campagnes militaires et libertines, l'enlèvement d'une veuve et diverses débauches... A trente-cinq ans, il devint « maître de camp général de la cavalerie légère ». Que pouvait-il espérer de mieux ? A part cela, il correspondait avec sa cousine, la chère Sévigné. Que font des cousins lorsqu'ils s'écrivent ? Ils « rabutinent ». Ils échangent des potins, ils se moquent du pauvre monde, ils rivalisent dans l'art du portrait. C'était le divertissement à la mode. Tout le siècle s'y mettait. La France faisait ses emplettes. Elle s'offrit, en passant, un nouveau genre littéraire. Et celui-là ne serait pas le moindre, avec Bussy, Tallemant, la cousine, La Bruyère et beaucoup d'autres.

Bussy voulait être aimé. C'est une maladie assez répandue. Mais il ne pouvait s'empêcher de faire de l'esprit. Il en avait beaucoup et ne manquait pas une occasion de l'exercer ou de le dépenser. Il avait « le trait mordant », comme on dit. Il faisait de la satire comme nous respirons. Naturellement, cela lui attirait des inimitiés, des rancunes et des regards sans bienveillance. L'inverse de ce qu'il espérait. « *Il y a dans Bussy plusieurs personnages qui (...) se nuisent l'un à l'autre* », écrit Sainte-Beuve. Certes, les audaces du satiriste desservaient ou réduisaient à rien les habiletés du courtisan. Mais le contraire n'est pas vrai. Saint-Simon taxe de « *fadeur* » le style épistolaire de Bussy. Selon son habitude, le « petit duc » ne se montre guère équitable. Il règle obscurément ses comptes avec l'espèce humaine... Car Bussy avait la plume alerte et la férocité allègre.

En 1658 (ou 1659), il égratigna même la chère cousine, parce qu'elle avait refusé de lui prêter de l'argent. Et le brillant du portrait racheta la bassesse de la vengeance. C'était, selon Sainte-Beuve, un croquis « *des plus vivants et des mieux caressés dans sa méchanceté* ». « *Elle est d'un tempérament froid. (...) Toute sa chaleur est à l'esprit* », disait Bussy à propos de Mme de Sévigné. Que lui avait-elle fait ? Ou, plutôt, quelles faveurs ne lui avait-elle pas accordées ? Pour préciser le portrait, il ajoutait : « *Si l'on s'en rapporte aux actions, la foi conjugale n'a point été violée. Si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens cocu devant Dieu.* » Le maître de camp de la cavalerie légère se vengeait moins de l'argent refusé que d'avoir été éconduit. La marquise n'avait pas voulu de lui. Cela se pardonne difficilement.



EN juillet 1659, après une débauche trop bruyante, Bussy prit des vacances forcées dans ses propriétés de Bourgogne. Il allait rester plusieurs mois à la campagne. Pour occuper son temps, il se remit à écrire. Loin de Paris et du monde, il ne connaissait que ce moyen de démentir ou de conjurer le mauvais sort. Il relata les « *aventures* » amoureuses de Mme d'Olonne et de Mme de Châtillon. Il pensait que « *cela divertirait* » sa maîtresse de l'époque, la belle Cécile de Montglas. Il raccorda ces histoires avec d'autres textes, notamment le portrait de la marquise, et il en fit un roman, l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Naturellement, cette Gaule était le masque (transparent) de la France de Louis XIV. C'étaient les mœurs de celle-ci que l'on dépeignait. Et Bussy lui-même figurait dans son livre. Il n'avait pas voulu rester en dehors de la fête. Il s'était mêlé à ses personnages...

« *Sous le règne de Théodate, la guerre, qui durait depuis vingt ans, n'empêchait point qu'on ne fît quelquefois l'amour,* écrivait-il. *Mais, comme la cour était remplie de vieux cavaliers insensibles ou de jeunes gens nés dans le bruit des armes, et que ce métier avait rendus brutaux, cela avait fait la plupart des dames un peu moins modestes qu'autrefois.* » Cette moindre modestie voulait dire que les dames avaient pris le parti de faire elles-mêmes « *les avances* », sous peine de « *languir dans l'oisiveté* ». Cela s'annonçait bien... Et ce n'était pas offenser Louis XIV que de l'appeler Théodate. Cela dénotait seulement un soupçon d'irrespect...

A l'époque, on voyait « *des restes de barbarie encore subsistante par la plus belle matinée déjà commencée de civilisation* », écrit Sainte-Beuve. La guerre était l'occupation de l'été ; et l'amour, la distraction de l'hiver. Il fallait « *s'embarquer* » à tout moment, quand venaient les mois d'octobre ou de novembre. Ainsi, le marquis de Beuvron était attiré par la comtesse d'Olonne, « *mais la légèreté qu'elle témoignait en toutes choses lui faisait appréhender de s'embarquer avec elle* ». C'était le verbe à la mode. Il signifiait que l'on avait un amour en tête et que l'on courtisait une dame. Il n'était pas nécessaire de l'aimer vraiment. Car on soignait d'abord sa réputation. Et « *les femmes donnaient de l'estime aussi bien que les armes* », lorsqu'on désirait « *faire parler de soi* ».

C'ÉTAIT immoral et charmant. Bussy modérait « *la polissonnerie des sujets* » par « *l'honnêteté du vocabulaire* », comme le disent Jacqueline et Roger Duchêne, qui présentent une nouvelle édition (très documentée) de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Cependant, le manuscrit allait faire scandale en 1663 et 1664, quand il circula parmi le joli monde. Car le cousin de la marquise avait « embarqué » dans son livre des grands personnages du royaume. Et il racontait ses intempérances du printemps 1659 : la « *débauche de Roissy* ». Mais il fut surtout victime de la rumeur. Comme différentes versions du roman se promenaient dans Paris, les gens prêtèrent à Bussy davantage qu'il n'avait écrit.

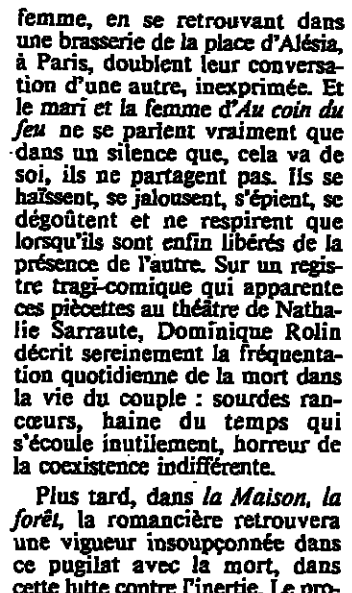
Le roi se fâcha contre cet impertinent qui faisait « *des plaisanteries de tout le monde* ». Et le fauteur de troubles se retrouva à la Bastille, en avril 1665. Ses « indiscrétions » lui valurent non seulement la prison, mais une disgrâce définitive. Renvoyé, l'année d'après, dans sa province, il connut les amertumes et les agréments d'une « retraite anticipée ». Selon Sainte-Beuve, « *il passa le reste de son existence à manger son cœur* ». Il termina à la campagne cette « *belle matinée de civilisation* ». Il eut le calme et le temps nécessaires pour méditer sur les inconvénients de la frivolité.

LIVRES ◆ IDÉES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les escapades de Dominique Rolin

Des nouvelles de jeunesse qui constituent « l'amorce d'une recherche angoissée de l'amour »



LES GÉRANIUMS
de Dominique Rolin.
Éd. de la Différence, 500 p., 138 F.

Il n'y a pas de textes mineurs d'un écrivain qu'on aime. On guette les escapades, les à-côtés d'une œuvre admirée, comme chez un peintre, les dessins révélateurs, vifs et libres. On espère, tel un privilège volé, la broutille qui trahit un créateur ailleurs maître de lui. La nouvelle est alors un genre traqué par l'exégète. L'auteur y dira peut-être plus qu'il ne pensait y dire. La nouvelle est un deuxième langage que le romancier croyait ignorer.

On imagine toutefois quelles furent les hésitations de Dominique Rolin avant de revenir sur cette part de son œuvre qui attendait dans l'ombre.. Echo, miroir ou coulisses? Les nouvelles qu'elle écrivit entre 1935 et 1958 rendent-elles compte de l'évolution d'un style, des modulations d'une obsession sous diverses formes exprimée, des revirements, des reniements et des entêtements? Bien entendu. Elles sont aussi l'affirmation d'une volonté souveraine.

En 1935, Dominique Rolin a vingt-deux ans. Elle décrit un repas de famille, sujet sur lequel elle reviendra. Son héroïne, Virginie, est seule au milieu d'étrangers qui sont en même temps ses familiers.

Elle dialogue avec elle-même, elle converse avec la mort. Le combat est annoncé et surtout l'œuvre est lancée. Dans combien de ses romans retouvera-t-on cet acharnement lancinant d'un personnage sur lui-même, tentant de mettre à nu, comme une lame étincelante, sa pensée, ses sentiments, son énergie? Le silence, comme plus tard le brouillard, enveloppe la tablée. Un silence comparé tantôt à une *« fleur de nénuphar »*, tantôt à *« quelqu'un tout nu et tout bleu avec des quantités d'yeux sur le corps »*.

Le couple et la mort

Les drames que cache et révèle ce mutisme, Dominique Rolin les développera dans ses romans sous une apparence classique, puis affranchie de toute contrainte, à partir de *la Maison, la forêt* (1). Voix alternées, découpage du temps par heure, par saison, aller-retour de l'extériorité vers l'intériorité : la romancière formalisait, d'une façon spectaculaire qui tenait compte d'un récent virage de la littérature française, une technique narrative qui, en réalité, avait imposé depuis longtemps sa nécessité en elle.

Dans la saynète intitulée *les Somnambules*, un homme et une femme, en se retrouvant dans une brasserie de la place d'Alésia, à Paris, doublent leur conversation d'une autre, inexprimée. Et le mari et la femme d'*Au coin du feu* ne se parlent vraiment que dans un silence que, cela va de soi, ils ne partagent pas. Ils se haïssent, se jalousent, s'épient, se dégoûtent et ne respirent que lorsqu'ils sont enfin libérés de la présence de l'autre. Sur un registre tragi-comique qui apparente ces piècettes au théâtre de Nathalie Sarraute, Dominique Rolin décrit sereinement la fréquentation quotidienne de la mort dans la vie du couple : sourdes rancœurs, haine du temps qui s'écoule inutilement, horreur de la coexistence indifférente.

Plus tard, dans *la Maison, la forêt*, la romancière retrouvera une vigueur insoupçonnée dans ce pugilat avec la mort, dans cette lutte contre l'inertie. Le protagoniste de ce roman se dit à lui-même : *« Je suis dedans, mais je suis aussi dehors. Occupant la mort. Occupé par la mort qui s'est parée à mon intention des couleurs du jardin, de son odeur de pourriture agréable. Et le désir me vient soudain de congédier la peur avec naturel, ou pour être plus précis, de me glisser en avant comme si la mort était un paysage éternel et léger, une invitation. »*

Est-ce l'amour qui aide à combattre les caressantes et sournoises avancées de la mort? Le sexe est souvent soupçonné de compromission avec le diable. Le désir est le compagnon de l'écœurement. Le narrateur de la longue nouvelle *le Conte triste de l'horloge* (1954), où perceront des réminiscences des *Marais* (2), remarque avec agacement sa propre beauté. Dans *les Géraniums* – qui donne son titre au recueil –, l'adolescente Violet King, surprenant en elle-même des élans de passion, les considère avec effroi. Et le jeune flâneur de *Couleur de temps* contemple les jeunes filles en fleur qui courent sur une plage comme *« un jardin immense de sirènes échouées »*.

Bien qu'un demi-siècle sépare certaines de ces nouvelles du monologue *la Mort de Cléopâtre* (1981), sujet académique qui, on le sait, inspira non seulement une légion de peintres, mais aussi Berlioz pour une cantate saugrenue et admirable, on retrouve une limpide parenté de thèmes.

L'une des deux héroïnes de *la Belle et la Bête* dit de l'autre avec condescendance : *« Je suis moins renseignée par ce qu'elle dit que par ce qu'elle ne dit pas : c'est là que se tient le secret de son fragile et merveilleux petit système nerveux féminin. »* Cléopâtre, pour son compte, vocifère avant de s'offrir à la piqûre de l'aspic : *« Tes manœuvres femelles ne m'intimident pas. Solitude, bien que tes muscles mouillés me frôlent et cherchent à m'étouffer. Car tu es une femme, de toute évidence, et je hais la femme depuis toujours à cause de ses rondeurs froides et molles. »*



D.R.

Dominique Rolin à vingt-neuf ans.

Echange de balles

Les deux motifs du désir et de la mort se conjuguent dans ce qui est probablement le texte le plus brutal du recueil *Bonne et heureuse*, récit d'un accouchement atroce un soir de réveillon. Avant le *Navire Night* de Marguerite Duras, Dominique Rolin fut elle aussi intriguée par les amours téléphoniques.

Une voix venue d'ailleurs raconte l'impossible rencontre, touchante et comique, de deux inconnus par combinés interposés : *« Il a menti, elle a menti, ils sont prisonniers l'un de l'autre. »* Echange de balles typiquement « rolinien » ...

Dans sa courte préface, Dominique Rolin reconnaît, non sans une impitoyable lucidité, les failles de ses nouvelles, mais en fait, avec son positivisme foncier et sans forfanterie, un atout : *« L'amorce d'une recherche angoissée de l'amour »*, juge-t-elle. Equitable sentence.

René de Ceccatty

(1) Denoël 1965, réédité chez Labor dans la collection « Espace Nord » avec une préface de Roger Grenier et une étude de Frans de Haes.

(2) Premier roman de Dominique Rolin, publié en 1942 chez Denoël et réédité en 1991 chez Gallimard.

★ Signalons l'exposition *Dominique Rolin, le temps approuvé*, organisée du 12 mars au 30 avril par le Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Tél. : 42-71-26-16 (tous les jours de 11 heures à 18 heures, sauf lundi et jours fériés) avec la projection de plusieurs films de Jean Antoine, dont le plus récent *Dominique Rolin, l'infini chez soi* (1992). Le prétexte en est fourni par la donation que l'écrivain a faite d'un ensemble de manuscrits et documents aux Archives et Musées de la Littérature de la Bibliothèque Royale Albert-Iᵉʳ de Bruxelles. A cette occasion, les Editions Labor publient, dans la collection « Archives du futur », un hommage à Dominique Rolin, *le Bonheur en projet*, sous la direction de Frans de Haes, avec de nombreux textes, parmi lesquels ceux de Charles Bertin, Hector Bianciotti, Gérard de Cortanze, Philippe Dracodaïdis, Roger Grenier, Jean-Baptiste Niel, Jean-Luc Outers, Philippe Sollers.

AU FIL DES LECTURES

par Jean-Noël Pancrazi

Ecrire, elle dit

Pourquoi Nathalie Adnet imite-t-elle à ce point, même s'il s'agit de son premier roman, Marguerite Duras (dans son titre et la psalmodie poétique) et surtout Thomas Bernhard dans le ressassement de la phrase et la mise en italique de certains mots qui, chez le grand écrivain autrichien, étaient toujours fondateurs de rythme? C'est dommage car il y a quelque chose de très juste dans l'expression de la souffrance amoureuse d'une femme qui, un dimanche d'été, vient raconter à son ancien amant avec qui elle a vécu quatre ans sa récente rupture avec le stagiaire de l'entreprise où elle travaille. Elle évoque très bien la fatigue, la pesanteur de vivre, la vibration de cette *« corde sensible et très rêche qu'elle sent s'installer à l'intérieur d'elle-même »*. Mais peu à peu sa douceur épuisée, son imploration d'une écoute pour *« tenter de remonter la pente »* se muent en une rancune excitée.

Son inventaire des *« vices de forme »* qui ont jalonné les années de leur relation se tarit de lui-même devant le silence médusé de l'homme. C'est l'habileté de Nathalie Adnet de ne jamais le faire réagir, sauf dans des parenthèses, des sortes d'apartés mentaux où il s'indigne en secret de toute cette injustice fiévreuse, et s'avoue à lui-même – en se rappelant la souffrance qu'elle lui a jadis infligée – qu'il n'a pas vraiment le désir de l'aider.

Dans une sorte de volte-face désemparée – qui est le mouvement le plus authentique du livre, – elle retourne sur elle-même la lucidité panique qu'elle exerçait volontiers à l'égard des hommes. Elle met en avant (autre adresse de l'écrivain : nous ne l'apprenons que tard dans le roman) son statut de femme métisse, raison principale, à ses yeux, de sa mésentente avec le stagiaire, puis son âge *« où l'on ne désire plus faire d'erreurs »*. C'est cette lente remontée vers la source des échecs amoureux qui fait le prix de ce roman à la fois sophistiqué et pathétique, cérébral et poignant.

▶ **Elle dit**, *de Nathalie Adnet. Seuil, 123 p., 69 F.*

La joueuse

Une très jeune femme qui a un rapport sensuel avec les livres *« comme si le grain d'un papier pouvait être celui d'une peau, l'ouverture des pages celle des bras »*, va souvent dans la bibliothèque de son quartier emprunter des romans. En parcourant *le Joueur* de Dostoïevski, elle découvre des phrases soulignées au crayon qui, à mesure que se déroule le récit d'Alexis Ivanovitch, semblent lui être de plus en plus destinées, d'autant qu'elle ressent le besoin de combler une attente sentimentale.

Appliquant à la lettre la phrase de Dostoïevski *« la pensée la plus folle, la plus impossible en apparence s'implante si fortement dans votre esprit qu'on finit par la croire réalisable »*, elle se met, à force d'*« auto-intoxication par imagination »*, à vivre une passion très littéraire avec le souligneur anonyme. Mais peut-elle – et Caroline Bongrand a assez d'humour pour introduire une distance moqueuse dans cet amour rêvé – continuer à se laisser enivrer par le petit manège des traits de crayon et la valse des messages? Pas vraiment...

Faute de voir apparaître le lecteur céleste malgré l'enquête qu'elle mène pour l'identifier, elle se rabat sur l'étudiant en lettres assistant de la bibliothécaire et noue avec lui une relation compensatoire. Elle ne rencontrera jamais le souligneur, et d'ailleurs existe-t-il vraiment? Sa déception n'est de toute manière qu'une blessure très superficielle qui se refermera très vite, le temps de quelques coups de crayon... Le roman est ainsi un jeu malicieux, enjoué, charmant, rapidement mené.

▶ **Le Souligneur**, *de Caroline Bongrand. Stock, 220 p., 89 F.*

Femme de soufre

Raymond Jean aime les personnages, les femmes surtout, qui affirment une marginalité insolente face à la société. Martine Martin est l'une de ces éternelles *« déclassées »*. Nommée attachée culturelle dans une ville du Moyen-Orient, elle y arrive, ses bagages pleins de livres érotiques qui scandalisent le petit monde de l'ambassade. Raymond Jean décrit d'une manière souvent drôle l'intolérance envieuse de ce microcosme politico-culturel voyant dans Martine Martin une femme de soufre.

Mais la pudibonderie du monde diplomatique – et une gravité critique s'insinue dans le roman – se révèle être en fait une volonté de s'adapter au despotisme moralisateur des intégristes qui, par la bouche de Cheikh Abdul Hammad, pourfendent la décadence occidentale. Il suffit à Martine Martin d'en prendre conscience pour qu'elle s'obstine dans la provocation.

L'épisode rocambolesque au cou[rs d]uq[ue]l, envoyée en mission à Bagdad, elle est prise en otage avant d[e f]ai[re] partie du bouclier humain établi autour des centres stratégiques [qu]i apprendra à être définitivement *« ailleurs »* : elle vit désormais [d]ans un temps différent, un *« état quasi fictionnel »*. Cette fougue qui l'e[n]traîne à se démarquer systématiquement des lois sociales pourra par[a]ître naïve. Raymond Jean réussit, en tout cas, grâce à l'allégresse [ir]onique de son récit, le portrait d'une femme libre qui restera, sans doute à vie, délicieusement turbulente.

▶ **L'Attachée**, *de Raymond Jean. Actes Sud, 186 p., 98 F.*

Une esthétique du dégoût

ENCORE UN INSTANT
de Jean-François Josselin.
Flammarion, 138 p., 79 F.

Une femme peut-elle aimer le petit livre de Jean-François Josselin *Encore un instant*? Sans doute, puisqu'on y retrouve le talent de cet écrivain étrange, dérangeant et pas tout à fait reconnu comme il devrait l'être. Ainsi *la Mer au large* (1), un roman très maîtrisé, une histoire particulièrement noire, de vieillesse, de cruauté et de hasard, n'a-t-il pas eu le succès qui, légitimement, lui revenait. *Encore un instant* n'est pas un texte d'une telle ambition. C'est un petit récit loufoque, ironique et grinçant.

Un homme et une femme sont assis dans un wagon du train Paris-Bruxelles. L'homme, le narrateur, à l'identité incertaine, observe la femme, une institutrice corrigeant ses copies. Il lui invente un destin et lui raconte sa vie. Ou plutôt ses vies. A moins qu'il ne se taise, imaginant seulement les vies qu'il pourrait lui raconter. Tout est flou, sauf son regard aigu et vengeur sur cette femme qu'il méprise. Aime-t-il la vie? Ce n'est pas sûr. Mais il adore le cinéma et les familles royales. Ainsi Alfred Hitchcock, Cary Grant et Eva-Marie Saint font-ils de délicieuses apparitions dans ce voyage.

Le narrateur, expert en méchanceté comme souvent chez Josselin, se fait accuser de misogynie par le personnage féminin. Pour en rire et en faire rire. C'est pourtant de misogynie au sens le plus littéral et le moins comique du terme qu'il est question. Pas d'une aversion pour les comportements sociaux des femmes. Pas d'une manière d'explorer de nouveau l'éternel malentendu entre les sexes. Chez Josselin, la misogynie est une véritable esthétique du dégoût. Qui fonctionne à la perfection puisqu'elle peut conduire une lectrice, physiquement, au bord de la nausée. Qu'on en juge : *« Elle passe sa serviette sur ses lèvres qui laissent une légère trace rosée sur le lin. C'est drôle, cette propension que les femmes ont à laisser des traces rosées sur leur linge le plus intime. »*

Plus délicat encore : *« Je m'agenouille devant elle et pose mon oreille droite sur la jupe plissée à hauteur de son ventre (...), les bruits de son intimité se confondent avec ceux du train. Mais, à force d'écouter, je perçois enfin une rumeur. Elle a quelque chose d'aquatique, cette rumeur. Les glouglous d'un jet d'eau ou d'urine. Les mêmes glouglous visqueux, les bulles jaunâtres qui éclatent dans les ventres de Violette et de Régine. Première constatation? Une femme c'est d'abord un tas de viscères qui s'enroulent comme des serpents et des pieuvres. Vous me direz : un homme aussi. Sans doute. Mais je n'ai encore jamais écouté le ventre d'un homme. Je suis normal, moi. »*

Rien que de très naturel, bien sûr. Qui trouverait à redire à toutes ces précisions organiques? Mais puisque Josselin se délecte des mots d'auteur, on ne peut pas résister à l'envie de lui en livrer un. Voltaire, qui détestait la nature, à laquelle il préférait l'art – on le comprend, – disait à un fervent défenseur du naturel : *« La nature! Avec votre permission, monsieur, mon cul est bien dans la nature et cependant je porte des culottes. »*

Jo. S.

(1) Gallimard, 1987.

Le fond de la vie

Une rêverie érotique inédite d'Henri Thomas

LE POISON DES IMAGES
d'Henri Thomas.
Ed. Le temps qu'il fait,
120 p., 85 F.

Marc travaille aux Messageries. Une brève intervention chirurgicale le coupe soudain du monde. Lui qui a frôlé la mort et contemple des images sexuelles, a-t-il jamais touché au *« fond de la vie »*? Son amie Lucienne, spécialiste des pierres précieuses au Louvre, commence à se lasser d'une liaison poétique, mais sombre. Abandonné à sa convalescence et à ses rêveries sur la mort, Marc réfléchit sur le plaisir et les apparences, sur le fonctionnement secret du désir, sur la fragilité des fantasmes.

Ecrite en 1975, cette longue nouvelle de l'auteur de *John Perkins* (1) n'avait jamais été publiée. Pourquoi? Son sujet jugé trop audacieux? Pourtant, en 1975, parler de photos et de cinéma pornographiques, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Il est vrai que, dans ces années-là, *le Dernier Tango à Paris* faisait encore scandale... Ou alors était-ce que l'origine autobiographique était trop transparente et trop présente? Félicitons, en tout cas, les éditions Le temps qu'il fait de seconder Gallimard et Fata Morgana (2) dans la publication des œuvres d'Henri Thomas.

S'initiant au désir sans corps, au pur fantasme que suscitent des *« fascicules danois »*, Marc comprend *« qu'il existe un monde caché dans les consciences, toujours présent, et privé de la parole commune »*. On s'éloigne ici à la fois de l'univers de la faute et de celui de la grivoiserie. Depuis Tony Duvert, qui appartient à un tout autre royaume culturel et dont la sexualité est bien différente, on n'avait pas eu l'occasion de lire des analyses aussi profondes sur la littérature érotique.

Le plaisir découvert par le biais des images coïncide, nous dit Henri Thomas, avec une *« dissolution de toutes les consciences »*. C'est aussi le moment où, hospitalisé, Marc voit la mort venir : *« Il y avait en lui quelque chose de blanc et de doux, qui ne bougeait pas et qui le remplissait exactement »*. Une sensation, plus loin décrite aussi comme la tombée de la nuit *« Il s'agit d'un équilibre perdu d'une dégringolade sans douleur où l'on ne bouge pas. »*

Sur l'île où il se repose, Marc rompt avec Lucienne et retrouve par hasard la marchande du kiosque qui le fournissait en images. Elle s'appelle Lucain. Bien sûr, une envoyée des forces souterraines. Appartient-elle à un réseau de « pornocrates » internationaux? Et Yorick, le bistrotier au nom plus shakespearien que breton, quel rôle joue-t-il? Comme dans les autres romans d'Henri Thomas, chaque personnage est toujours un peu plus que lui-même. La littérature explique moins un mystère qu'elle ne l'indique. *« Le fond de la vie? »*, se demande l'auteur. L'arrière-salle d'un café? Un ravin de ronces? La mort? Ou plutôt : rien.

R. de C.

(1) Gallimard, 1960, Prix Médicis.

(2) Qui ont publié récemment *A la rencontre de Léon-Paul Fargue.*

★ Signalons également *Henri Thomas ou les Jeux du solitaire*, un essai de François Jodin (Ed. La Licorne, 10, place Jeanne-d'Arc, 88000 Epinal, 204 p., 139 F.)

Le Collège international de philosophie a dix ans

Au départ, bien peu y crurent. Quand les pouvoirs publics demandèrent, en 1982, à François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt, de réfléchir aux formes d'une expérience ouverte permettant d'étendre l'exercice de la réflexion philosophique à des domaines et des publics nouveaux, le projet avait toute chance de dormir dans un tiroir ou de faire long feu. Ce ne fut pas le cas.

En dix ans de fonctionnement (1), le Collège international de philosophie n'a pas seulement survécu. Il s'est acquis une réputation au-delà de nos frontières. Il a su affirmer son originalité. Il a marqué sa place au carrefour des disciplines et des nationalités.

Si quelques heurts et tâtonnements firent nécessairement partie de son parcours, cette association loi 1901, que soutiennent quatre ministères (recherche et espace, éducation nationale, culture, affaires étrangères), a rassemblé au fil des ans plus de cent trente directeurs de programmes – philosophes, écrivains, artistes, scientifiques.... Ils ont organisé quelque mille deux cents séminaires en France et hors de France, et cent cinquante colloques, dont une cinquantaine internationaux.

Les traces de cette décennie d'activités visant à repousser les limites de l'intervention philosophique sont nombreuses. Près de quatre cents cassettes audio sont disponibles, où sont enregistrées les interventions de bon nombre de penseurs contemporains de renom, une revue de qualité (*Rue Descartes*, éd. Albin Michel) a déjà publié six numéros thématiques et la « Bibliothèque du Collège international de philosophie », chez Albin Michel également, qui ne compte encore que quelques titres, devrait bientôt s'étendre.

Changement continu

Actuellement présidé par Paul Henry, ce Collège est dirigé par une assemblée de cinquante-neuf membres français ou étrangers, qui ont tous d'autres fonctions dans l'enseignement, secondaire ou supérieur, ou dans la recherche. Aucun ne peut siéger plus de six ans, et l'assemblée est renouvelée pour moitié tous les trois ans. Ce changement continu est destiné à éviter l'enfermement doctrinal et la sclérose qui guettent toute institution.

Projetant désormais d'affermir ses liens avec d'autres organismes de recherche et d'étendre ses accords internationaux, le Collège international de philosophie va devoir devenir adulte sans perdre son caractère expérimental de lieu ouvert à tous les thèmes comme à tous les publics. Rendez-vous en 2003.

Roger-Pol Droit

(1) Le point de départ date de 1982, les premiers séminaires de 1984. L'année 1993 a été choisie pour marquer cette décennie.

► **Collège international de philosophie-Carré des sciences, 1, rue Descartes-75005 Paris ; tél. : 46-34-37-78.**

POINT DE VUE

Ne pas se tromper de combat ni d'ennemi

par Antoine Gallimard

A la suite de l'offensive de la FNAC contre la « loi Lang » et de l'opération « 100 000 livres pour les jeunes » organisée par cette même FNAC (*le Monde* du 28 janvier et « Le Monde des livres » du 5 février) Antoine Gallimard, PDG des Éditions Gallimard, nous a fait parvenir sa réaction.

MAIS enfin que peut bien vouloir la FNAC ? En reprenant le flambeau contre le prix unique du livre, elle poursuit un combat qui a été le sien depuis la loi de 1981. Cette hostilité n'est donc pas nouvelle ; ce qui est nouveau et déroutant c'est le ton, les arguments et surtout les méthodes auxquels les éditeurs se trouvent confrontés.

Pour Gallimard comme pour beaucoup d'éditeurs français, la FNAC est devenue, depuis sa création en 1954, non seulement un client important mais un partenaire actif et apprécié, dont le dynamisme et la réussite n'ont plus à faire leurs preuves. Sa dernière initiative est d'autant plus déconcertante qu'elle brise, en faisant cavalier seul, une tradition instaurée de collaboration étroite et multiple.

En substance, la FNAC proclame à grands renforts de publicité que les livres sont « chers », trop chers. Que leur diffusion dans le public s'en trouve freinée, notamment chez les jeunes qui, au nom du prix, se détourneraient du livre au profit de l'audiovisuel. Que la loi, qui interdit aux détaillants de pratiquer des remises supérieures à 5 % sur les livres parus depuis moins de deux ans, est coupable de cette situation. Enfin que cette loi, perverse dans son essence, contribue de surcroît à la disparition de librairies indépendantes et d'éditeurs de création qu'elle était au contraire censée protéger. Il s'agit, on le voit, de graves accusations.

Que propose la FNAC ? Non pas d'obtenir l'abrogation d'une loi inique selon ses vues, mais de l'amender sur deux points : en autorisant des remises un an après parution et non plus deux, et en plafonnant soigneusement ces remises à 20 %. Or, dans cette logique, si le prix est trop élevé, pourquoi attendre un an avant de le réduire ? Et pourquoi limiter le rabais à 20 % ?

L'argument du livre cher ne résiste pas à une visite au rayon des collections de poche. Les éditeurs n'ont pas attendu la FNAC pour reproposer, dans des délais souvent très courts, et à des prix réduits dans l'immense majorité des cas de 50 % et non de 20 %, les ouvrages dont la première édition a trouvé une audience. N'est-ce pas là la meilleure « seconde chance » que préconise la FNAC ?

Livre ou produit ?

Mais le raisonnement de la FNAC repose sur un argument spécieux que tous les éditeurs, petits et grands, connaissent bien : il y aurait une corrélation directe entre le prix d'un livre et le chiffre de ses ventes. C'est vraiment prendre le lecteur pour un consommateur comme les autres. Eh bien, en dépit des arguties de la FNAC, le lecteur se refuse à l'être. Sa relation avec les livres qu'il achète ne peut se laisser enfermer dans la logique du « rapport qualité-prix » qui est celle du distributeur. Complexe, imprévisible, passionné, le comportement du lecteur ne relève pas seulement du principe d'utilité. Et l'on a vu cent fois tel roman ou tel essai à 120 francs dépasser les cent mille exemplaires, et tel autre à 70 francs, que l'éditeur a jugé tout aussi digne de voir le jour, et auquel il a cru tout autant, ne pas atteindre les trois mille.

Si le raisonnement de la FNAC n'est pas dépourvu de pertinence pour certains secteurs bien précis de l'édition – le parascolaire par exemple, – il s'avère dépourvu de fondement dans le secteur qui nous préoccupe, celui de la création intellectuelle et littéraire, celui des œuvres. Il n'y a pas de marketing de la création et il n'y en aura pas, du moins tant que nous publierons des livres, ce qui est tout autre chose que de fabriquer des produits. La FNAC semble se placer désormais dans une perspective exclusive de produit, ce qui inévitablement entraîne le rêve d'objets sur mesure lui permettant une « rentabilité optimale ».

La FNAC souhaite donc se donner une meilleure chance à elle-même dans un secteur qui représente environ le cinquième de son activité. Le premier volet de sa stratégie consiste à affaiblir ses concurrents libraires plus petits qu'elle. Comment auraient-ils les moyens de conserver en rayon un vaste fonds s'ils doivent s'aligner sur la loi du discount de 20 % ou user de leur droit de retour pour renvoyer à l'éditeur tous les ouvrages publiés depuis un an ? Le second volet s'adresse aux plus gros qu'elle : comment se protéger de l'autre versant de la concurrence – les grandes surfaces, – comment les empêcher de pratiquer de fortes remises (bien supérieures à 20 %, elles en sont capables) qui pourraient la gêner considérablement ?

Que la FNAC tente, en commerçant avisé, de modifier à son avantage les dispositions légales peut se comprendre. En revanche, les moyens utilisés pour se procurer à l'insu des auteurs et des éditeurs les cent mille volumes en format de poche qu'elle a choisi de sacrifier au profit de son opération de « lobbying » apparaissent contestables. Mais, surtout, qu'elle prétende, pour accroître *ses parts de marché*, pour renforcer *sa* position, pour étendre *son* rayonnement, se poser en défenseur de l'intérêt général et incarner, dans la foulée, la légitimité du livre et de la lecture ne paraît pas tout à fait sérieux.

Quant à soutenir, dans un même élan, que la loi de 1981 est responsable de l'effritement du réseau des librairies traditionnelles, de la disparition des petits éditeurs indépendants, de la pléthore de livres mis sur le marché (quoi d'autre encore ?)... c'est aller un peu plus loin qu'il n'est décent. Si des librairies meurent, c'est souvent faute de pouvoir faire face aux prix des loyers des centres-villes, incompatibles avec les faibles marges dégagées par leur commerce. C'est aussi quelquefois parce qu'elles sont mal gérées ou insuffisamment dynamiques. Qu'y peut la loi ? En revanche, elle procure un minimum de protection à celles, et elles sont heureusement nombreuses, qui peuvent ou savent s'adapter. Faute d'une loi similaire, la France a perdu presque tous les disquaires traditionnels, voilà qui demande à être médité.

J'invite la FNAC à poursuivre sa mission exceptionnelle que nous apprécions tous d'*« agitateur depuis 1954 »*, à continuer de privilégier qualité et service dans le cadre législatif dont le maintien garantit la meilleure politique, en France, aujourd'hui, pour l'ensemble des métiers du livre, qui sont fragiles parce qu'ils sont des métiers à risque. C'est cette politique qu'il faut essayer de faire partager à nos partenaires européens qui ne l'appliquent pas encore. Pour cela nous avons besoin d'une FNAC solidaire. Puisse-t-elle ne pas se tromper de combat ni d'ennemi.

Hommage à Frénaud

Une exposition à Beaubourg et un essai de Roger Munier célèbrent le poète

L'année 1993 sera-t-elle une « année Frénaud » ? Expositions, lectures, spectacle théâtral (1) devraient attirer un peu plus l'attention sur une œuvre poétique essentielle, moins reconnue qu'elle devrait l'être. Alors que le poète s'apprête à fêter ses quatre-vingt-six ans, son ami Roger Munier lui consacre un essai en forme d'hommage, *l'Etre et son poème* (2).

Le texte tente de dégager la dimension ontologique de l'œuvre d'André Frénaud, déclaré *« poète le plus métaphysique de sa génération »*. *« Je parle pour forcer ce qui demeure clos »*, affirme Frénaud, qui dit du poète qu'il est *« le passeur de l'être inaccessible »*. Cette haute ambition allouée à l'écriture ne pouvait que séduire Munier, qui fut ami de Heidegger et de René Char.

Il confie lui-même *« interroger passionnément le monde pour le reflet en lui d'une dimension qui n'est pas lui »* et *« tenter une parole au point de rencontre entre poésie et philosophie »*.

A cette approche en miroir, ce livre donne comme un écho matériel puisqu'une glose inédite d'André Frénaud sur son poème *Pour une plus haute flamme par le défi* suit l'essai de Roger Munier.

Signalons que celui-ci vient également de publier trois autres livres (3). Enfin, en avril un cahier spécial d'hommage à André Frenaud sera publié par les Editions Obsidiane.

J.-C. N.

(1) « André Frénaud, poème, chant d'ombre », à la BPI du centre Pompidou, jusqu'au 17 mai ; « André Frénaud et ses peintres », au château de Ratilly, cet été.

(2) Encre marine (155 p., 120 F).

(3) *Voir* et *le Seul* (réédition), chez Deyrolle (respectivement 131 p., 140 F et 182 p., 160 F), ainsi que *Psaume furtif*, chez Babel (35 p., 60 F). Un essai vient également de sortir chez José Corti sous le titre *l'Attente patiente d'Arthur Rimbaud*.

□ **Rectificatif.** - Dans l'article paru dans « Le Monde des livres » du 12 février sous le titre *« Un dictionnaire intégral »* et consacré au *Dicologique*, une erreur nous a fait indiquer le numéro de fax de Memodata, la société éditrice de ce dictionnaire électronique, au lieu de son numéro de téléphone. Celui-ci est le 31-95-05-08.

SCIENCE-FICTION

Le virus et les fées

XÉNOCIDE
d'Orson Scott Card.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Sigaud,
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 480 p., 145 F.

BELLE
de Robin Mc Kinley.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Sophie Dalle,
Presses Pocket, coll. « SF »,
191 p., 29 F.

LE BORD DU MONDE
de Brian Stablefort.
Traduit de l'anglais par Martine Fages,
J'ai lu, coll. « S-F/Fantasy »,
191 p., 18 F.

LE SOUS-MARIN NOIR
de Robert Harris.
Traduit de l'anglais par Hubert Galle,
Julliard, 425 p., 110 F.

X*ÉNOCIDE* est le troisième ouvrage d'un ambitieux cycle romanesque de science-fiction entrepris en 1986 par Orson Scott Card, dont les deux premiers volumes, *la Stratégie « Ender »* et *la Voix des morts* (1), ont été couronnés de nombreux prix. Il reprend la situation là où il l'avait laissée – sur un double suspense – dans *la Voix des morts* : la menace d'un génocide radical orchestré par le tyrannique Congrès stellaire à l'encontre des espèces peuplant la planète Lusitania, d'une part ; de l'autre, l'incertitude du combat entamé par les xénobiologistes humains contre le virus « intelligent » de la descolada qui menace mortellement la petite colonie terrienne, d'origine brésilienne, installée sur la planète. Un combat qui se double d'ailleurs d'un dilemme moral puisque, s'ils connaissent un moyen de détruire le virus, ils ne peuvent l'utiliser sans condamner du même coup à la disparition les piggies, l'espèce intelligente autochtone au très curieux cycle biologique partagé entre l'animal et le végétal...

Xénocide a toujours pour personnage central cet Ender Wiggin qui porte la terrible responsabilité de l'anéantissement total du peuple extraterrestre insectoïde des « doryphores » et qui a erré depuis dans le cosmos à la recherche d'un endroit où conduire, d'un cocon de reine pieusement conservé, sa renaissance. Cet endroit, il l'a trouvé sur Lusitania, au moment même où le Congrès stellaire a décidé de réduire militairement la planète rebelle à son autorité. Aidé par sa sœur Valentine, la pamphlétaire dont les œuvres ont sapé dans toutes les cent planètes l'autorité du Congrès, par Jane, la mystérieuse entité informatique, et même par les personnalités antagonistes des enfants de Novinha, la femme qu'il a épousée, il est l'âme de cette entreprise presque désespérée qui vise à assurer la survie des trois espèces lusitaniennes.

Dans ce récit complexe, Orson Scott Card brasse avec allégresse une multitude de thèmes touchant à la politique, à la métaphysique, à l'écologie, à la morale, qui s'ordonnent comme une réflexion plurielle et contradictoire sur le phénomène de la colonisation. Le miracle est que sa fiction n'en demeure pas moins limpide et envoûtante, qu'elle paraisse si épurée quand elle est d'une richesse qui sous d'autres plumes moins élégantes nous eût paru aisément indigeste.

L'UNE des sources d'inspiration de la *fantasy* est notre bon vieux conte de fées. Deux romans parus récemment en apportent une illustration. *Belle* est une réécriture du conte de Mme Leprince de Beaumont, *la Belle et la Bête*, immortalisé au cinéma par Jean Cocteau. Robin Mc Kinley est restée d'une grande fidélité au canevas du court texte original, transformant seulement les orgueilleuses et jalouses sœurs de Belle en personnages autrement plus sympathiques. Elle a développé chacun des épisodes du conte sans les alourdir, en faisant preuve parfois d'une belle invention (ainsi ces servantes invisibles et bavardes...), tout en en conservant le charme et la magie.

L*E Bord du monde* de Brian Stablefort, commence comme un très classique conte de fées. Un mariage se négocie entre Damian, le prince héritier du pauvre royaume de Caramorn, et Helen, la fille du riche enchanteur Sirion Hilversum. Mais Helen trouve son prétendant peu engageant et n'accepte de lui donner sa main que s'il répond à trois énigmes dont elle doit l'énoncé à son miroir magique. Le ton primesautier adopté par l'auteur laisse présager quelque subversion rapide, que la suite du roman ne manque pas de révéler.

Le Sous-marin noir de Robert Harris est un très insolite objet romanesque à cheval entre l'uchronie et le roman policier. Par le biais d'une fiction savamment truquée, l'auteur décrit la société bureaucratique et terrifiante qui aurait pu s'instituer dans un passé potentiel et met en scène les conjurés de la conférence de Wannsee, les perpétrateurs infâmes de la solution finale. La forme choisie du thriller, d'ailleurs parfaitement maîtrisée, rend sa démonstration passionnante et efficace.

Jacques Baudou

(1) Disponibles au Livre de poche.

Fermeture de la Librairie française de Mexico

Après près d'un demi-siècle d'existence, l'une des vitrines de la francophonie en Amérique latine, la Librairie française de Mexico, fermera ses portes à la fin du mois de février. En principe, un autre point de vente de dimension plus modeste devrait lui succéder dans le même quartier de la Zona rosa, le Saint-Germain-des-Prés local, mais cette disparition est ressentie comme la fin d'un chapitre empreint de nostalgie et de regrets.

Ouverte au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Librairie française devait rapidement devenir l'un des points de ralliement de la vie culturelle de Mexico. Elle aura vu passer nombre d'exilés espagnols, comme Luis Bunuel, tandis que les plus grands noms de la littérature mexicaine et hispano-américaine la transformaient peu à peu en un lieu de rencontres et d'échanges. Parmi les habitués, des écrivains aussi prestigieux que Juan Rulfo, Octavio Paz, Carlos Fuentes, Alvaro Mutis ou Miguel Angel Asturias. Pendant les jours fastes, expositions de peinture ou concerts mettaient un surcroît d'animation entre ses murs tapissés de livres et de revues les plus divers.

La Librairie française de Mexico n'aura pas survécu à la crise qui a frappé le Mexique dans les années 80, affectant rudement les livres importés, devenus soudains objets de luxe. Si jusqu'à ces derniers jours elle attirait encore de nombreux fidèles, les ventes avaient sérieusement décliné, alors que ses dettes s'accumulaient. Finalement, Gallimard qui l'avait reprise en 1981 a dû se résoudre à la vendre à un groupe contrôlé par un industriel franco-mexicain, M. Enrique Brémont. Son nouveau propriétaire espère la faire renaître bientôt de ses cendres sur des bases consolidées dans un autre décor.

Jean-Claude Buhrer



DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS 1914-1939
sous la direction de Jean Maitron.
Tome XLIII, VAL à ZY
Les Editions ouvrières, 439 p., 280 F.
LES INTELLECTUELS, LE SOCIALISME ET LA GUERRE (1900-1938)
de Christophe Prochasson.
Seuil, coll. « L'univers historique », 356 p., 150 F.

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

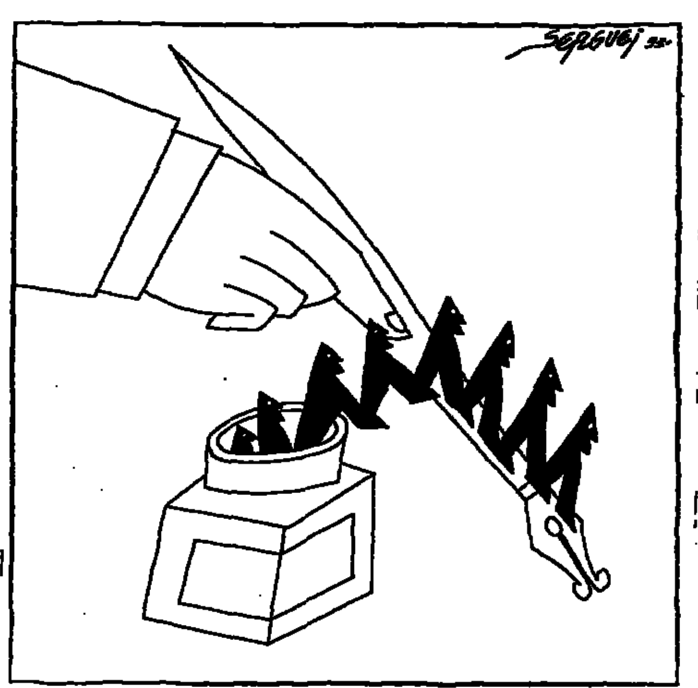
Au paradis des militants

TOUT commence avec le dénommé Denis Abad *« né le 9 mars 1913 à Maella (Espagne). Ouvrier agricole. Secrétaire de la section socialiste SFIO de Cournonterral (Hérault) en 1939 »*, à ne pas confondre, bien sûr, avec l'autre Abad, sans prénom celui-ci, le peintre en bâtiment qu'on repère en 1919, secrétaire de l'Union des syndicats de l'arrondissement de Bel-Abbès en Algérie. Tout s'achève avec Chil Zytnicki, un jeune Juif de Pologne arrivé à Paris en 1929, qui cousait des imperméables et mourut dans les brigades internationales en défendant le quartier de l'Université à Madrid, le 21 décembre 1936. Entre ces deux obscurs, 73 000 noms à gloire inégale, couchés dans l'entre-deux-guerres au champ d'honneur de la militance dans le « Maitron », l'entreprise d'histoire la plus folle et la plus monumentale qu'on puisse imaginer. Et qui n'a rien d'une nécropole.

Entre *Abad* et *Zytnicki*, sont encore cités 36 000 autres ombres. Au total, la toute petite PME du *Dictionnaire* a recensé en trente ans de travail 110 000 biographies, mobilisé 370 collaborateurs, couvert en quatre temps et 43 volumes une bonne part de notre histoire sociale et politique depuis 1789 (1). Elle a, de surcroît, diligenté cinq razzias fructueuses à l'étranger (pour l'Autriche, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Chine et le Japon). Le cœur de ce dispositif si laborieux ? Un petit homme cabochard, à la moustache courte et au terrible accent nivernais, un « fada » qui régla l'affaire au petit poil, un vieil instituteur qui ne badinait pas avec l'exactitude et la minutie : Jean Maitron, mort en 1987, après avoir passé son bébé déjà joufflu à Claude Pennetier.

Il a expliqué son projet sans barguigner, à l'aube du tome XVI, paru en 1981. Il s'agissait de gratter en équipe toutes les archives disponibles, politiques et policières, publiques et privées, de lire attentivement la presse, de susciter du témoignage, puis de recouper et malaxer le tout pour servir une « bio » précise et honnête. Ce « premier sillon », si droit et fort étiré, serait un appel au labour, ensuite, de la réflexion. Qui sont ces gens, qu'ont-ils fait et pourquoi ? Ont-ils jamais lâché la proie pour l'ombre, gâché leur vie ou ennobli des causes confuses ? Vastes questions, on le voit, qui sonnent mal à nos oreilles en 1993, mais qu'il faudra bien examiner un jour, sur de grandes masses, en partant du travail de la fourmi Maitron.

Ses choix furent simples, un peu trop peut-être, à l'image du metteur en œuvre. Ont été retenus *« ceux et celles qui* (jusqu'en 1939) *se sont conduits en acteurs responsables du mouvement ouvrier, qui ont assumé une tâche, même modeste, pendant un temps, même court, dans une section, une cellule, un syndicat, une coopérative »*. Bref, des gens repérables à travers les organisations. Ce critère valorise évidemment les lieux les mieux structurés, communistes en tête, ou les groupuscules qui ont compensé leur impuissance en comptant et recomptant maniaquement leurs maigres troupes. Et de fait, cette forte tribu du « peuple militant » est bel et bien massivement « de gauche », avec un surinvestissement sur les plus rouges, qui étaient les plus voyants et les plus surveillés et dont on a de ce fait gardé autrement mieux la trace.



LE « Maitron » délaisse *a priori* les représentants des classes moyennes, indignes du « mouvement ouvrier », il s'interroge sur le choix des renégats qui ont viré en 1940, il oublie les « jaunes » et les populistes dont la grogne a fait le bonheur de la droite et de ses extrêmes. Il surestime tel département, où un chercheur enfiévré, un érudit local ou quelque révolutionnaire en retraite a meublé ses loisirs en entassant des fiches pas toujours topiques. Mais il reste très œcuménique en accueillant toutes les mouvances syndicales, chrétiens compris ; en recensant avec ferveur les trotskystes et les « anars » chers à Maitron ; en abritant maints intellectuels, sous l'impulsion notamment de Nicole Racine. Et sans se départir d'une extrême modestie, qui fait l'unité de ton du *Dictionnaire* et force l'adhésion : cette œuvre, disait Maitron, est scientifique mais non exhaustive, fidèle et pionnière à la fois. A poursuivre, en somme...

Ainsi, pendant trente ans, de 1958 à 1987, l'ancien « coco » repenti après le pacte germano-soviétique de 1939, devenu docteur d'Etat en 1950, le militant du PSU fondateur de la revue *le Mouvement social*, prit sa paisible revanche sur l'Université qui l'avait copieusement boudé (il fallut toute la fermeté d'un grand savant et parfait honnête homme, Pierre Renouvin, pour que Maitron pût disposer d'un cagibi dans l'antique Sorbonne qui méprisa tout au long l'agitateur interlope). Sa notice, comme il se doit, figure au tome XXXV. On y lit qu'il fut incinéré au Père-Lachaise et que l'annonce de la cérémonie funèbre fut accompagnée de deux vers de *l'Internationale*... Ne ricanons pas, de grâce : le cher Maitron, comme disent les coureurs cyclistes, « en avait sous la socquette ».

NOS « intellos » furent-ils eux aussi, à leur façon, des militants du mouvement ouvrier ? Christophe Prochasson répond non avec nuances, dans un beau livre très construit, à l'écriture tendue, parfois au bord de l'ellipse. Et dont le contenu ne recouvre pas tout à fait le titre. Car manquent à l'appel les intellectuels communistes, empêtrés dans leur fidélité au parti léniniste après 1924, et surtout les adversaires, tous ceux qui, en toute bonne foi et de toutes leurs forces, se sont déterminés par hostilité au socialisme et au pacifisme, depuis les heures chaudes de l'affaire Dreyfus jusqu'à l'automne de Munich. Mais, cette réserve faite, il faut savoir que le travail de Prochasson est un régal d'intelligence.

Sa méthode, son secret et son charme ? Traquer les intellectuels non pas dans leurs discours mais dans leurs pratiques ; les identifier dans les lieux, les milieux et les réseaux où ils exercent leur cléricature. Ce parti pris nous vaut une histoire très charnelle, qui stylise la passion et dénude les comportements, qui n'a nul besoin des « champs » bourdivins pour être profonde et joyeuse. Une sorte de *« nouvelle histoire intellectuelle »* que Prochasson, on l'espère, va poursuivre, et fort loin.

Car ils sont à tout prendre assez gaillards sous son microscope, nos intellectuels d'antan ! Bien à l'heure sur l'événement, entêtés depuis l'Affaire, heureux de dire son fait à la société bourgeoise, s'ouvrant aux horizons européens : sympathiques, vraiment. Non qu'ils aient beaucoup apporté au socialisme français, si *« impalpable »* par ailleurs et qui fut et demeura une idée plus qu'une doctrine, mais ils firent de leur mieux, par la pédagogie, par l'élaboration théorique et la compréhension des avant-gardes artistiques et politiques, par la jouvence de leur plume. Les voilà « engagés » au nom de l'éthique, campant utilement à l'écart des ouvriers et du socialisme organisé qui – Prochasson sait manier l'euphémisme – *« ne fonctionna pas comme un facteur de brassage social »*.

La Grande Guerre, celle de 14-18, sonna hélas la fin de la récréation. Cette immense déchirure – dont toute une recherche en cours, et si neuve, nous répète qu'elle fut fatale et décisive pour l'histoire de notre vingtième siècle, autrement plus que celle de la seconde guerre mondiale – fit mentir la Science, agenouillée devant l'Etat guerrier, et pervertit l'esprit critique. Bien avant la rupture du communisme, nous dit Prochasson, elle a marqué « le » tournant pour les intellectuels.

Il leur faudra bien, après le carnage, s'engager, vomir toutes les guerres, mépriser l'universel, lutter contre le fascisme, pétitionner à tour de bras : changer de paradigme devant l'urgence. Mais au prix d'un abandon de cette *« éthique dreyfusienne »* dont le cheminement – c'est le grand acquis de ce livre – est la seule vraie force de scansion d'une histoire de l'intelligence en France, cette éthique que certains ont redécouverte aujourd'hui. Celle dont Benda déplorait la perte dans sa *Trahison des clercs* de 1927 quant il écrivait : *« La religion du particulier et le mépris de l'universel est un renversement des valeurs qui caractérise l'enseignement du clerc moderne d'une manière tout à fait générale.* (2) »

(1) L'association des Amis de Maitron organise jusqu'au 28 février une exposition, *Visages du mouvement ouvrier*, à la Grande Arche de la Défense (galerie Edgar-Faure, de 9 heures à 18 heures en semaine, de 9 heures à 19 heures le week-end).

(2) L'histoire des militants statufiés peut être revisitée. Ainsi, celle de Clara Zetkin, la socialiste la plus connue en Europe à la veille de 1914, dont Gilbert Badia, fort de nouvelles archives ouvertes dans l'ancienne Berlin-Est, nous dit qu'elle fut aussi très antistalinienne et joliment féministe (Gilbert Badia, *Clara Zetkin, féministe sans frontières*, Les Editions ouvrières, coll. « Biographie », 333 p., 125 F).

Dieu pour le meilleur et pour le pire

Sur les décombres du communisme naissent des mouvements religieux qui bouleversent la carte politique du monde

LES POLITIQUES DE DIEU
Ouvrage collectif sous la direction de Gilles Kepel, avec Jean Baubérot et Alain Touraine.
Seuil-CERI (Centre d'études et de recherches internationales), 301 p., 140 F.

Dieu n'en finit pas de savourer sa « revanche ». Pour le meilleur, hélas aussi pour le pire. Si des communistes repentis se convertissent en Russie, d'autres en Bosnie rejouent la même pièce tragique où la foi – catholique, orthodoxe ou musulmane – sert de prétexte à des affrontements séculaires. Et si, à Pékin, des croyants s'engouffrent dans le moindre espace de liberté, chichement mesuré, à Ayodhya, des partis hindouistes dynamitent une mosquée, en Israël, main sur la Torah, des religieux se déchirent, à Alger et Téhéran, on répète, avec les sourates du Coran, le même rêve d'un islam purifié et conquérant.

Mais qui est ce « Dieu » au nom duquel on se signe, on se prosterne ou on se bat ? Ce « Dieu » revendiqué, récupéré par la politique, brandi à tort et à travers par des commentateurs paresseux ? Même si sa démarche comparative irrite, on saura gré aux travaux de Gilles Kepel de fournir ici d'indispensables clarifications. Après *la Revanche de Dieu*, publié en 1991 et traduit en dix-neuf langues, Gilles Képel élargit son champ d'observation et réunit, cette fois sous le titre *les Politiques de Dieu* (aussi contestable que le précédent), une douzaine de contributions, qui de l'Algérie à la nouvelle Russie, du Vatican à l'Iran, de New-Delhi à l'Afrique, décortiquent les évolutions les plus récentes à la charnière du politique et du religieux (1).

L'ouvrage serait prétentieux si, d'emblée, Kepel ne prenait des précautions sémantiques. Il tord le cou à des mots comme « intégrisme » ou « fondamentalisme » qui, à vouloir qualifier tout – du séminariste d'Ecône aux barbus d'Alger – ne signifient plus rien. Et s'il dresse le constat des analogies entre les manifestations de ce renouveau politico-religieux, il s'en tient, avec ses chercheurs, à une analyse scrupuleuse, souvent érudite, des faits, sans chercher à bâtir un système, sans tomber dans la généralisation partisane, hâtive et définitive.

Le retour d'un religieux refoulé

Comment ne serait-on pas tenté, pourtant, de faire des comparaisons entre les mouvements de ré-islamisation dans les pays arabo-musulmans, de « réveil » pentecôtiste en Amérique latine, de *« nouvelle évangélisation »* dans l'Eglise de Jean-Paul II, de néomessianisme en Israël, de nationalisme hindouiste ? Dans des cultures éclatées et des régimes politiques ballottés, ils s'inspirent tous d'un même besoin de recomposition du « sens ». Et tous aussi émergent de l'espace géographique informel que Kepel appelle les *« non-villes »*, gros bourgs ruraux ou périphéries de grandes agglomérations.

Leurs cibles favorites sont les milieux éduqués, actifs, insérés, mais revenus de leurs illusions séculières, scientifiques ou politiques. Ils n'ont conservé de la *« modernité »* rejetée que les moyens d'expression capables de diffuser leurs attentes et leurs frustrations. Et, toutes proportions gardées, le marché des cassettes vidéo islamiques, dans les mosquées de Tunis ou de Téhéran, remplit la même fonction que l'« Eglise électronique » aux Etats-Unis et en Amérique latine.

Mais à chaque page de cette enquête collective, on bute aussi sur des difficultés d'explication. S'agit-il d'aspirations classiques à la liberté, face à un ordre social corrompu, à un régime politique honni ? De retour à un religieux trop longtemps « refoulé » ? Ou de tentatives « néocommunautaristes », marquées par le repli dans la chaleur d'une tradition, la vénération de textes sacrés et l'« euphorisation » du passé ?

Ce sont quasiment les seules interprétations qui se dégagent du livre. En réalité, elles sont plus complexes. Il n'y a aucun rapport, par exemple, entre la « sortie des catacombes » de l'Eglise orthodoxe de Russie, cherchant une nouvelle identité dans la société postcommuniste, avec les campagnes du FIS dans les banlieues déshéritées d'Alger.

La cohorte des prédicateurs

De même, ne peut-on pas mettre sur le même plan l'option nationaliste des partis religieux juifs ou hindous, l'option progressiste de la résistance palestinienne ou l'option résolument conservatrice des sectes ou des Eglises évangéliques d'Amérique latine, qui bâtissent leur succès sur le déclin d'un catholicisme hier politiquement engagé.

Les comparaisons sont toutes risquées et les tentatives de classement fatalement décevantes. C'est la limite d'un tel ouvrage. S'il illustre parfaitement la faillite, d'un bout à l'autre de la planète, de toutes les formes de sécularisation, on lui reprochera de n'avoir pas assez marqué les clivages et les ambiguïtés qui, en fait, se trouvent à l'intérieur de chaque société. Dans le bouillonnement religieux de la Russie postcommuniste, par exemple, des courants orthodoxes chauvins, héritiers des slavophiles antioccidentaux, cohabitent (très mal) avec la cohorte des prédicateurs baptistes, missionnaires catholiques, mages et guérisseurs qui envahissent les rues de Moscou.

Même si l'utilisation de la religion ici est parfois abusive – le rôle des théologiens ou des contemplatifs est absent, – on reste frappé par le retour au premier plan d'un facteur aussi discriminant d'analyse. Quand, à la fin de cet ouvrage, Alain Touraine écrit qu'il est urgent de dépasser les oppositions classiques entre « tradition et modernité », « religion et sécularisation », il avoue, en fait, l'embarras de toute une sociologie et d'une science politique, notamment françaises, où le facteur religieux a été longtemps tenu comme suspect, voire, lui aussi, « refoulé ».

Henri Tincq

(1) Les contributions rassemblées ici sont d'Ignace Leverrier (Algérie), Farhad Khosrokhavar (Iran), Andrea Riccardi (Vatican), Kathy Rousselet (ex-URSS), Françoise Aubin (Chine), Achille Mbembe (Afrique), Jean-Pierre Bastian (Amérique latine), Christophe Jaffrelot (Inde), Alain Dieckhoff (Israël).

Là où l'information s'arrête

BALKAN-EXPRESS
Chroniques de la Yougoslavie en guerre
de Slavenka Drakulic.
Traduit du croate par Mireille Robin et de l'anglais par Cécile Wajsbrot.
Mentha, 167 p., 98 F.

De l'ex-Yougoslavie, tout ou presque a désormais été dit. De la guerre, en revanche, il reste beaucoup à apprendre, à travers les blessures infligées jusqu'au plus profond des êtres. Slavenka Drakulic, qui vit à Zagreb mais voyage beaucoup, en Europe comme en Amérique, est romancière mais aussi journaliste. A ce titre, elle sait parfaitement ce que peut et ne peut pas accomplir la presse. *« Ce livre, écrit-elle, commence là où l'information s'arrête, il se tient quelque part entre les faits bruts, l'analyse et l'histoire personnelle, parce que la guerre ne se déroule pas seulement au front – elle est partout, elle est en nous. »*

Dans ce compartiment du Balkan-Express parti de Vienne, les passagers s'observent en silence. Qui est serbe ? Qui est croate ? Qui est slovène ? Le danger serait de se parler, de s'observer trop attentivement. *« A ce moment-là, la folie vers laquelle nous roulons prendrait une telle consistance que nous ne pourrions peut-être pas la contenir. »*

Cette conscience intime de la guerre, de la violence, des massacres se forge au fil des jours, et il serait futile de croire que l'on peut rester en marge, ne pas être solidaire d'un camp ou de l'autre, ignorer les haines qui les opposent. Slavenka Drakulic est croate et ne saurait naturellement nourrir de sympathies pour les Serbes. Quels qu'ils soient ? *« Y a-t-il, demande-t-elle, des gens dans cette guerre, des membres de la nation agresseur, à qui il n'y ait rien à reprocher ? »* Voici matière à un douloureux examen de conscience pour cette intellectuelle, habituée des salons de New-York et de Paris, qui découvre avec horreur à quel point elle a été contaminée jusqu'au fond d'elle-même par l'inexpiable conflit de nations dressées les unes contre les autres.

S'il y a peut-être une raison à cela, c'est qu'aujourd'hui, en Yougoslavie, *« la bestialité est rapportée comme un fait ordinaire »*. Serait-elle propre à un seul camp ? N'est-ce pas un combattant croate qui prononce cette phrase toute simple et définitive : *« Faire la guerre, c'est tuer »* ? Quant à l'intolérance, elle est loin d'être à sens unique, comme en témoigne le cas de cette actrice croate, dénoncée, traînée dans la boue par ses propres compatriotes pour s'être au mauvais moment produite sur une scène de Belgrade, ex-capitale fédérale, devenue celle de la Serbie.

Les chroniques de Slavenka Drakulic sont très sombres et à aucun moment ne laissent prévoir comment, ni quand, les haines pourraient s'apaiser. Peut-être peut-on entrevoir une lueur, tout de même, dans cette ultime réflexion qui, si les mots ont un sens, tente de les dépasser : *« Nous sommes en guerre, nous portons en nous cette maladie mortelle qui nous réduit à ce que nous n'avions jamais cru possible, et j'ai bien peur qu'il n'y ait personne à qui le reprocher. »* Pas même aux Serbes ?

Alain Jacob

★ Slavenka Drakulic est également l'auteur de *Les restes du communisme sont dans la casserole*, portraits et scènes de la vie de femmes dans les pays ex-communistes (Ed. Jacques Bertoin, 240 p., 110 F.).

★ Signalons également *Yougoslavie-Déchirures*, un album de photographies réalisées par des photographes de SIPA Press, présentées par Jérôme Bony, grand reporter à France 2, avec une préface de Bernard Kouchner. Des documents d'une exceptionnelle qualité qui font découvrir la guerre « en direct », sans complaisance pour quiconque et dans toute son horreur. (Edi Loire, 6, place Anatole-France, 42000 Saint-Etienne, 93 p.)

HISTOIRE

Le passage du témoin

Les livres de survivants des camps de concentration se multiplient incitant à une réflexion sur le sens de cette vague tardive de témoignages

LA MAISON DES MORTES DE RAVENSBRÜCK
de Denise Dufournier.
Préface de Maurice Schumann.
Julliard, 174 p., 90 F.

SI TU T'EN SORS... Auschwitz, 1944-1945
de Nadine Heftler.
Préface de Pierre Vidal-Naquet.
La Découverte, 190 p., 90 F.

JEUNESSE VERS L'ABIME
de Liliane Lévy-Osbert.
Préfaces de Robert Chambeiron et Marie-Elisa Cohen.
Introduction de Stéphane Courtois.
EDI, 188 p., 98 F.

LE LIVRE DE LA MÉMOIRE Au-delà de l'enfer
de Sylvain Kaufmann.
Préface de Robert Badinter.
J.-C. Lattès, 522 p., 149 F.

LES ENFANTS DE SLAWKOW Une jeunesse dans les camps nazis
de Jo Testyler.
Albin Michel, 202 p., 110 F.

EXERCICES DE MÉMOIRE
d'Annie Leclerc.
Grasset, 250 p., 98 F.

Ils n'ont jamais oublié. Mais les uns longtemps se sont tus, tandis que les autres ont consigné dès leur retour des témoignages qui, cependant, sont demeurés inédits ou ignorés. Les premiers craignaient de raviver des souvenirs douloureux et voulaient reconstruire une vie délestée des souffrances passées. Qu'ils aient ou non immédiatement écrit, tous n'en furent pas moins habités par le sentiment que personne ne souhaitait écouter ou lire leur noir récit. On sait, en effet, le peu d'intérêt rencontré par les témoignages, nombreux, parus dans les années de l'après-guerre et combien, par exemple, les textes de Primo Levi, si connus aujourd'hui, furent négligés alors.

Les temps ont changé, et il est plus facile de rompre le silence quand, alentour, le monde paraît moins sourd. Plus facile d'être publié aussi sans doute. Et plus urgent, maintenant, pour des auteurs animés par la conscience d'une double et pressante nécessité : individuelle, face au poids des ans, et politique, face aux allégations des révisionnistes, à la montée du racisme et à la recrudescence des nationalismes. Derniers survivants et sentinelles du souvenir, ils veulent s'acquitter d'une dette envers ceux qui sont morts dans les camps et passer le témoin d'une mémoire vigilante aux générations suivantes. D'un livre à l'autre, ce motif revient, insistant, répété.

« Il faut maintenant nous hâter si nous voulons transmettre avec exactitude l'image de ces paysages maléfiques », note ainsi Denise Dufournier. Elle avait vingt-cinq ans quand elle fut arrêtée, en 1943, pour faits de résistance, incarcérée à Fresnes, puis déportée en Allemagne. Son livre, publié en 1945, trois mois après son retour, et réédité aujourd'hui, retrace avec précision et sobriété l'expérience des détenues politiques françaises à Ravensbrück, en s'attachant à restituer la force des liens soudés dans une histoire collective de lutte, de souffrance et de solidarité.

Nadine Heftler n'avait que quinze ans lorsqu'elle quitta Drancy pour Auschwitz-Birkenau, le 30 mai 1944. Son récit, rédigé en 1946, et publié tel quel en 1992, est celui d'une adolescente de la bourgeoisie juive française précipitée dans l'âge adulte par la terreur concentrationnaire et la perte de son père, puis de sa mère, au camp. Elle a écrit, pour eux, ce texte impressionnant et émouvant tant il allie le regard de la maturité et les accents d'une enfant.

Liliane Lévy-Osbert, elle aussi, a été déportée de Drancy à Auschwitz-Birkenau en 1944. Engagée à vingt ans dans l'Organisation spéciale des Jeunesses communistes et arrêtée en 1941, elle avait auparavant connu divers camps et prisons en France. Son témoignage, livré récemment à la demande de ses proches, est construit à partir d'une série d'entretiens, en phrases brèves, presque hachées, suite de *« flashes, épisodes, réminiscences puisés au fond d'une mémoire traumatisée »*.

Un « lieu de mémoire »

Jo Testyler et Sylvain Kaufmann ont également écrit longtemps après, en usant du présent pour une plongée dans un passé reviviscent. Leur itinéraire de déporté est passé par des étapes et des expériences moins connues. Le premier, arrêté à dix-sept ans, en mars 1942, à Slawkow, une bourgade de Silésie polonaise, fut interné dans des camps de travail avant d'aboutir dans le camp de concentration de Fünf-Teichen, puis dans celui de Gross-Rosen où, pendant deux mois, il dut effectuer *« un va-et-vient incessant pour déposer des cadavres devant le crématoire »*, un « travail » dont en principe on ne revenait pas.

Le second, parti de Drancy en 1943, a réussi, en territoire allemand, à s'évader par le plancher du convoi qui roulait vers Sobibor, où tous les autres furent tués. Repris, il fut incarcéré dans les prisons du Reich avant de se retrouver dans une section disciplinaire d'Auschwitz puis, en octobre 1943, dans le groupe de déportés chargés de trier et de récupérer briques et biens dans le ghetto de Varsovie détruit. Il en garde des images hallucinantes, telle celle de ces hommes qui, dans le froid de l'hiver, ont été arrosés au jet jusqu'à ce qu'ils soient pris dans la glace pour constituer un sinistre jeu de quilles. Inventivité de l'horreur – on a beau le savoir, elle nous surprend toujours. Mais l'essentiel est ailleurs, dans la volonté, l'audace, l'acharnement à survivre et à espérer que traduisent ces récits, particulièrement celui de Sylvain Kaufmann.

Tous ces ouvrages méritent attention et respect. Certains, traitant d'un aspect ou d'un secteur particulier de l'univers concentrationnaire, apportent un nouvel élément de connaissance ; d'autres impressionnent par une acuité de description et une singularité de ton particulières ; d'autres encore se font écho, relatant et confirmant des expériences similaires. Ils s'ajoutent cependant à une liste déjà longue. Ils viennent après les descriptions et analyses synthétiques de David Rousset, les récits et réflexions médités jusqu'à l'universel de Robert Antelme ou de Primo Levi, les témoignages de *Shoah*, le grand film de Claude Lanzmann, et bien d'autres.

Encore des livres sur la déportation, dira-t-on. Mais les déportés, qui eux-mêmes souvent ont lu beaucoup de témoignages, savent qu'aucun d'eux, jamais, n'épuisera totalement cette réalité-là. C'est aussi cette impossibilité et la nécessité prégnante de réaffirmer l'importance de chaque expérience individuelle, par rapport à un système concentrationnaire où, précisément, l'individu était nié et détruit, qui poussent certains à prendre la plume à leur tour. Au-delà de la singularité ou des « qualités » de chaque texte – que les préfaciers, soucieux de prévenir une lassitude supposée, s'attachent à souligner, – c'est ainsi, finalement, une bibliothèque de la déportation qui s'érige. Ce fonds de documents n'est pas strictement historique, moins encore littéraire : il constitue un « lieu de mémoire » qu'il faut visiter et comprendre comme tel.

De cette visite, après avoir vu le film *Shoah*, Annie Leclerc a rapporté cet étonnement douloureux : *« Il serait déjà venu le temps de tourner la page ? Pour nous en particulier qui ne sommes pas juifs ? Mais nous n'avons encore rien dit ou presque... »* Découvrant à quel point elle ignorait ce qu'elle croyait savoir, car *« on peut avoir entendu cent fois parler d'une même chose sans y avoir jamais arrêté sa pensée »*, elle s'y arrête donc, reprenant le fil de sa propre histoire, pour tenter de saisir, dès l'enfance et après, l'émergence de la cruauté, les leurres de l'innocence, les ressorts de l'indifférence ou de la molle défaillance devant l'insupportable. Une démarche indiscutablement estimable. Pourquoi, en effet, les victimes devraient-elles porter seules la charge du souvenir ? Et pourquoi, en particulier, les juifs devraient-ils assumer seuls le poids de la Shoah ? Redoutable piège que cette solitude. Il renforce et aiguise un devoir de mémoire qui lui-même, à son tour, creuse encore l'isolement. Car certains alors trouvent cette insistance trop pesante, cette clameur du malheur trop exigente. Or, sans doute le serait-elle moins si elle était relayée par d'autres.

L'inquiétude de la raison

En ce sens, le livre d'Annie Leclerc doit être salué. Pourtant, on ne peut la suivre entièrement dans son propos. D'abord, parce que l'effusion des sentiments, circulant d'un souvenir à l'autre, nourrit une réflexion sur les rapports de l'homme au mal qui cède parfois à la confusion. Ainsi, l'association entre l'idéologie raciale nazie, la passion révolutionnaire de Robespierre ou de Saint-Just et tous les rêves de rédemption, afin de souligner *« la proximité de l'aspiration à la pureté et la plus grande violence »* dans l'aveuglement de tous les désirs de matin du monde, brouille l'analyse plus qu'elle ne la soutient. Ensuite, parce que *« prendre l'Histoire par le bout des larmes »*, comme Annie Leclerc le préconise – allant jusqu'à affirmer que *« seules les larmes savent réfléchir »*, – est certes un partage de la douleur, une commémoration au sens strict, mais il n'est pas certain que cela seul puisse fonder un regard vigilant pour l'avenir. La question ici posée est celle de la médiation entre sensibilité et réflexion. Une affiche récemment placardée sur les murs de Paris, qui associe la situation en Bosnie au souvenir des camps nazis, l'illustre. Elle frappe l'esprit, et c'est l'intention. Mais une telle association ne permet ni de comprendre l'horreur passée, devenue référence paradigmatique, ni celle du présent, qui, au lieu d'être regardée en face, apparaît en décalque de l'autre. Au *« plaidoyer pour les larmes »* doit répondre l'inquiétude de la raison.

Nicole Lapierre

★ **Signalons aussi *les Enfants pendant l'Holocauste* de George Eisen, traduit de l'anglais par François Rey-Sens, et préfacé par Tony Lainé (Calmann-Lévy, 216 p., 100 F). Signalons également *l'Atlas de la Shoah* de Martin Gilbert, un inventaire des itinéraires sur lesquels les persécutions de diverses origines ont lancé les juifs à travers l'Europe et bien au-delà, depuis le début du siècle. L'accent est mis sur les victimes du nazisme et des déportations qui ont accompagné la seconde guerre mondiale – sans ignorer, par conséquent d'autres catégories de persécutés comme les tziganes, les civils de divers pays écrasés par le troisième Reich, les prisonniers de guerre soviétiques... Un ouvrage nourri de très nombreuses cartes et d'excellentes illustrations, dont la rigueur fait un très utile instrument de travail. (Traduit de l'anglais par Joël Kotek, préface de Bernard Kouchner, postface de Jean Kahn. Ed. de l'Aube / [illegible], 265 p., 310 F.)**

Paris ville morte

LA CHUTE DE PARIS 14 JUIN 1940
de Herbert R. Lottman.
Belfond, 480 p., 149 F.

Dans la nuit du 12 au 13 juin 1940, au milieu d'un Paris désert et déjà déclaré ville ouverte, des officiers sont réunis sur la place de l'Etoile autour du colonel Jean Perré. Comment arracher à son tombeau sous l'arc de Triomphe et emmener en exode, avant l'arrivée des Allemands, la dépouille du Soldat inconnu ? Les blindés de Perré ont quitté Paris pour Arpajon. Le génie n'a d'ailleurs pas d'engins capables d'extraire le cercueil. Après un dernier salut, le colonel et ses camarades se résignent et s'éloignent dans la nuit où la flamme continue de briller. Perré deviendra le chef de la garde personnelle de Pétain. Un autre spécialiste des blindés, aux thèses totalement opposées aux siennes commencera bientôt à faire parler de lui à Londres. Herbert Lottman, à qui on doit notamment un volumineux et discutable *Pétain*, conte cet épisode dans un ouvrage de la même veine que le célèbre *Paris brûle-t-il*, de Dominique Lapierre et Larry Collins. Aux témoignages récents de Parisiens de la base se mêlent les souvenirs, depuis longtemps publiés, de ceux qui ont tenu le devant de la scène. C'est le cas de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, William Bullitt. Ce personnage effervescent, francophile avec passion, câble constamment à son ami Roosevelt des informations et des propositions contradictoires et refuse de suivre le gouvernement français en exil, comme c'est la règle, pour protéger les Parisiens.

Léon Blum ne veut pas quitter Paris. Il finit cependant par partir pour Montluçon... Pour revenir presque aussitôt en compagnie de Marx Dormoy. Ils trouvent, raconte, dans ses souvenirs, le leader socialiste, une ville morte qui attend le vainqueur, et s'en retournent vers leur destin : la prison pour l'un, l'assassinat pour l'autre.

La crédibilité du livre est malheureusement entamée par des erreurs dont certaines sont dues à des approximations ou des défauts de traduction de l'auteur. On peut sourire de la transformation du patronyme du critique littéraire du *Monde* : Emile Henriot est devenu Emile Herriot. La ville de Boulogne-Billancourt *« avait encore,* apprend-on, *sa police, ses pompiers, sa garde mobile, sa garde républicaine... »* Plus étonnant : *« Finalement, pas un seul soldat français ne demeura à Dunkerque pour tomber entre les mains des Allemands. »* En fait, malgré les efforts des Britanniques et de la marine française, qui évacuèrent 370 000 soldats alliés, 80 000 Français furent faits prisonniers dans la poche...

Conter à un public nouveau les jours sombres et mal connus de la défaite est louable. L'entreprise eût mérité plus de rigueur.

Jean Planchais

Chemises brunes, science « grise »

Seule une minorité de scientifiques allemands collabora activement avec les nazis. Mais la plupart des autres ont choisi de ne pas choisir.

LA SCIENCE SOUS LE TROISIÈME REICH
Sous la direction de Josiane Olff-Nathan.
Seuil, 333 p., 149 F.

Philipp Lenard obtint, en 1905, le prix Nobel pour ses travaux concernant les rayons cathodiques. Johannes Stark découvrit, en 1913, le dédoublement des raies spectrales dans un champ électrique et fut prix Nobel de physique pour l'année 1919. Adversaires de la physique théorique moderne, celle d'Einstein et de Schrödinger, racistes, antisémites, prétendant que la théorie de la relativité et la mécanique quantique étaient des inventions de l'esprit juif qui allait infecter la bonne physique allemande, Lenard et Stark furent solidaires de Hitler dès 1924.

Ces deux tristes sires, qui croyaient pouvoir utiliser les nazis dans leur tentative pour discréditer la théorie de la relativité, deviendront, après la guerre, de commodes boucs émissaires. D'un côté, Lenard, Stark et leurs adeptes, propagateurs d'une doctrine raciste appuyée par les nazis, la *deutsche Physik*, de l'autre les « bons », c'est-à-dire la grande majorité des physiciens allemands, opposés à ce dénigrement de la physique théorique moderne et soucieux de préserver le haut niveau scientifique atteint en Allemagne dans les années 30, tel est le tableau simpliste qu'ont longtemps proposé les physiciens allemands.

La netteté de la ligne de clivage entre la « science pure » et l'idéologie de la « science allemande » possède l'insigne avantage de refouler de la mémoire la participation de la science aux crimes nazis. Aussi la retrouve-t-on, formulée dans les mêmes termes, sous la plume du mathématicien Wilhelm Süss, éditeur des rapports sur les mathématiques pures en Allemagne durant la période de la guerre, estimant, dans sa préface, que *« le jardin de la véritable recherche scientifique a été cultivé à l'écart par ses amis, même pendant le temps que dura cette funeste guerre »*.

Mais cette ligne de partage est une ligne imaginaire. L'incontestable mérite de l'ouvrage dirigé par Josiane Olff-Nathan est de réduire à néant, faits à l'appui, la représentation d'une connaissance désintéressée, humaine et progressiste, totalement étrangère au nazisme, en lutte contre la science politisée, incarnée notamment par la *deutsche Physik* ou l'Association mathématique du Reich.

Silences coupables

Les scientifiques ayant opposé une résistance active et délibérée au national-socialisme furent rares, et ceux qui collaborèrent consciemment et complètement avec le régime se retrouvent, à l'autre extrémité du spectre, sur une très fine frange. La majorité des physiciens, assure Mark Walter dans sa contribution, prennent place dans une zone centrale, cette « zone grise » faite de compromis, d'oppositions ponctuelles, de cécités et de silences coupables. La « science grise » est un vaste domaine, et bien mal exploré.

Que sait-on en France de la science allemande dans l'Allemagne hitlérienne ? Peu de choses, assure Josiane Olff-Nathan, quelques images tenant lieu de savoir. Nul ne saurait combler cette lacune sans explorer de nouvelles pistes de réflexion. Il ne suffit pas, en effet, de répertorier des parcours individuels. Celui de Werner Heisenberg, d'abord en butte aux attaques de Stark, prenant sa revanche sur la *deutsche Physik* en devenant membre du programme de recherche sur les applications militaires et économiques de la fission nucléaire, ne vaut qu'à titre d'exemple. Comme nombre de physiciens hostiles à la science politisée incarnée par la *deutsche Physik*, il ne parvint à défendre la physique moderne qu'en agissant dans le cadre du système national-socialiste, lui accordant, par là même, appui et légitimité.

Des processus du même ordre se rencontrent chez les mathématiciens, qui crurent préserver l'autonomie de leur discipline en excluant l'extrémiste nazi Bieberbach du comité directeur de l'Union des mathématiciens allemands, et qui prospérèrent à l'ombre de l'Association mathématique du Reich, grande pourvoyeuse de manuels imprégnés d'idéologie nazie.

L'histoire politique des sciences, souligne Herbert Mehrtens, ne peut se fonder sur la définition que les mathématiciens donnent d'eux-mêmes. Fonctionnaires soumis à la bureaucratie d'Etat, chercheurs mais aussi enseignants de haut niveau, et par là insérés dans le système d'éducation étatique, les mathématiciens forment un groupe social qui s'adapte au système politique grâce à une division du travail. A bien des égards, ce questionnement fait ainsi écho aux travaux de l'Ecole de Francfort, dont la « théorie critique » s'attachait précisément à mettre en évidence l'intérêt social qui anime toute théorie. Comme Max Horkheimer le relevait dès 1937, la science est incapable de se réfléchir elle-même, de sorte que *« la genèse sociale des problèmes, les situations réelles dans lesquelles elle est utilisée, les buts auxquels elle est appliquée, lui apparaissent comme situés en dehors d'elle-même* (1) *»*.

La politique raciale

Paradoxalement, cet examen inédit des manœuvres de soumission et d'accommodement des physiciens et des mathématiciens éclaire d'un jour nouveau ce que l'on croyait bien connaître de la « biologie raciale », pièce centrale de l'idéologie national-socialiste. Impossible là encore de déléguer à des figures mineures la fonction de boucs émissaires. Les théories raciales ne sont pas une affaire de marginaux extrémistes et « pseudo-scientifiques ». Non seulement la quasi-totalité des anthropologues allemands portent une responsabilité dans la politique eugénico-raciale nazie, dont ils furent, avec les médecins et les généticiens, les auxiliaires les plus zélés, mais la collaboration des bioanthropologues allemands est étroitement liée au « biologisme » racial extrême de leur discipline.

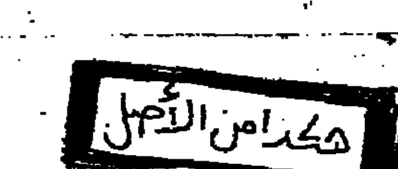
Benoît Massin qui rapporte le fait, relève cependant qu'en matière d'antisémitisme ce ne fut pas l'anthropologie raciale qui inspira le régime, mais qu'au contraire le discours scientifique dut s'adapter. De même, il est intéressant de relever que la collaboration des bioanthropologues à la politique raciale de l'Etat hitlérien persiste alors même que la raciologie statique sur laquelle s'étaye leur engagement voit ses hypothèses périmées par l'essor de la génétique des populations.

L'autonomie relative des choix politiques de ces scientifiques transparaît ainsi, excluant les simplifications caricaturales. Sans ces distinctions fines, l'histoire politique des sciences, au lieu de solliciter la vigilance des hommes d'aujourd'hui, ne risquerait-elle pas de verser dans l'apologie de l'obscurantisme ? Discipline elle aussi traversée par des intérêts humains historiquement situés, comme le souligne Herbert Mehrtens, elle ne gagnerait rien, cédant au vertige devant la proximité intellectuelle du nazisme et d'innombrables travaux scientifiques, à substituer, comme Jürgen Habermas en faisait le reproche à Marcuse, le modèle du péché originel à celui de l'innocence du progrès scientifique et technique.

Jean-Paul Thomas

(1) *Théorie traditionnelle et théorie critique*, traduit de l'allemand par Claude Maillard et Sibylle Müller, Gallimard, 1974.





Vivre dans la pénombre

Kjell Askildsen, un maître norvégien de l'art bref

LES DERNIÈRES NOTES DE THOMAS F. et autres nouvelles
de Kjell Askildsen.
Traduit du norvégien
par Anne-Charlotte Rouleau
et Eric Eydoux, .
Amiot-Lenganey, 212 p., 125 F.

Dépêchez-vous si vous ne voulez pas manquer les personnages de Kjell Askildsen : ils sont sur le départ. Le grand. A le négliger, c'est un peu de vous-même que vous ignoreriez. Car ils s'offrent à nous apporter les derniers témoignages sur un peuple en voie de disparition, et que nul n'est censé ignorer, celui qu'on nomme «le peuple» justement. Leur mort serait une chose qu'eux-mêmes ne rateraient pour rien au monde. Imperturbables, ils nous y convient. Ils ont beau être en fin de droits sur la vie, désabonnés à l'espoir, ils ne renonceront à aucune répartie, et s'accrocheront à vous pour avoir le dernier mot.

Agé de soixante-trois ans, Kjell Askildsen, traduit ici pour la première fois en français, est l'auteur d'une œuvre discrète, patiente (trois romans et six recueils de nouvelles en quarante ans). Il s'est exclusivement consacré au récit court ces vingt dernières années, avec un art de la concision, une sobriété rare en ces temps de littérature de rapport, un humour et un radicalisme qui font virer le monologue intérieur à l'aphorisme : *«Je me demande quand apparaîtra une nouvelle génération de forestiers capables... de débarrasser de ses surgeons l'arbre de la connaissance.»* Sombre espoir ou gai désespoir?

Cambrés dans leurs pardessus élimés, ses personnages ne font plus de la résistance, mais en offrent : aux vainqueurs de tout poil, aux détenteurs de pouvoir, aux gardiens de l'ordre (policier, juge, conjoint) aussi bien qu'à eux-mêmes. Gens devenus petits d'avoir dû renoncer aux grandes espérances, ils ne se sentent pas pour autant dans le négatif. Ils regardent leur environnement y plonger et constatent : *«Le monde est aussi déraisonnable qu'absurde, la sujétion a des racines profondes, les chances de voir l'égalité et la dignité progresser s'amenuisent, la partie est trop inégale.»*



D.R.

Kjell Askildsen, traducteur de Beckett

Loin de tout populisme, il y a du militant en eux. Sous couvert d'une lucidité qui s'accommoderait du ridicule, le pessimisme est leur cause. Ils sont les engagés d'un désespoir *si* noir qu'il en exhibe plus violemment son revers de rire (secret – le nôtre) et de révolte. Leur discipline est un refuge qui leur laisse tout loisir pour bougonner. Ils professent une misanthropie exemplaire, aimant trop leurs semblables pour ne pas exécrer ce qui leur paraît en rester, les détestant suffisamment pour ne pas rechercher désespérément leur commerce.

Tout contact avec un autre – fût-il le plus proche membre de la famille – provoque une blessure. Tout dialogue est une guerre qui ne laisse que des mécontents ou des vaincus. Et le silence n'est pas moins grave. *«Je ne suis pas très bavard,* constate l'un, *mais il m'arrive de m'adresser la parole.»* Un second reconnaît qu'*«une petite surdité ne serait pas pour* [lui] *déplaire»*. Où qu'ils soient, ils sont déplacés, ou font tout pour le devenir. *«Il ne se plaisait pas en ma compagnie. Ou, plus exactement, c'est à lui-même qu'il ne plaisait pas quand j'étais là»*, estime un troisième.

Quand ils voudraient débattre, ils ne font que *se* débattre. Ils se savent dans une impasse. D'ailleurs ils y habitent. A quelques pieds sous terre de préférence, par orgueil plus que par humilité, comme s'ils se révélaient plus éclatants en vivant dans la pénombre. Leurs soupiraux ne laissent passer que les jambes des passants, corps entrevus, éclatés, fragments qui affichent la réification en marche.

Chacune des neuf nouvelles du recueil témoigne que la misère demeure l'une des grandes affaires de notre temps, que, loin de reculer, elle n'a cessé de développer des ramifications nouvelles, plus inattendues encore ici dans l'égalitaire Norvège. Certes, elle n'affecte plus les formes d'extrême urgence du début de siècle, se pose moins en termes de niveau de vie qu'en ceux d'exigence de vie, de compatibilité. La solitude, aussi nécessaire qu'insupportable, n'offre cependant aucune garantie de ne pas participer au gâchis collectif, à la corruption de l'être.

«De la bêtise, il en reste encore, parce qu'il se trouve des gens pour l'avoir consignée dans des livres. C'est ainsi qu'elle se perpétue...», tonne de sa voix mesurée Kjell Askildsen, dont l'écriture, avec un goût discret du quotidien à la Bove, fait corps avec l'économie, avec la morale de ses personnages. *«C'est terrible ce que je vieillis. J'aurai bientôt plus de mal à écrire qu'à marcher. Je traîne»*, soupire Thomas F., en des accents qui pourraient évoquer Beckett (dont notre auteur a traduit le théâtre en norvégien), si ne transparaissait çà et là cette vieille exigence de positivité scandinave, le soupçon terrible que s'adapter c'est guérir.

Jean-Louis Perrier

L'étoile d'encre

LA MAIN DU PRINCE
(Il segretario di lettere)
de Michele Benvenga
et Tomaso Costo.
Préface
de Salvatore Silvano Nigro.
Traduit de l'italien
par Mireille Blanc-Sanchez.
EPEL (29, rue Madame, 75006 Paris). 110 P., 95 F.

Phénomène éditorial italien, les manuels de cour de l'époque baroque se vendent chez nos voisins comme des petits pains. Eloge du mensonge, conseils cyniques aux hommes politiques, invitation au pragmatisme, art de discourir sur le néant : toute une rhétorique de la théâtralité, de l'absence et de l'entourloupe trouve chez les lecteurs de cette fin du vingtième siècle une écoute inattendue. La collection «Italia», que conçut Sellerio Leonardo Sciascia, mort avant d'avoir voir vu paraître le premier volume, est reprise par Salvatore Nigro (1), qui a choisi pour premier titre cette *Main du prince,* suivie, depuis, par une quinzaine de titres qui connaissent le même succès. Dans le même ordre d'idées, en France, dit-on, le *Bréviaire des politiciens* du cardinal de Mazarin (2) s'était fort bien défendu à la librairie du Palais-Bourbon.

Ce sont, ici, des éditions lacaniennes qui proposent la traduction française de petits textes rares de la fin du seizième siècle et de celle du dix-septième siècle, concernant les devoirs et les principes d'un bon secrétaire. *«Auspice des signes»*, écrit poétiquement Michele Benvenga, *«il comprend ce qu'il n'entend pas; il exprime ce qu'il ne voit pas».* Quelle est, en effet, la psychologie de l'homme du secret (comme il y a l'homme de cour)? Quelles sont ses qualités requises? *«Il se rend invisible d'être trop vu.»*

Celui qui prête son talent à son maître s'efface et devance les questions. Il influe sur des relations qu'il devine en les modifiant. Automate? C'est le rêve de tout prince : un *«homme de bois»* soumis aux caprices d'un marionnettiste, mais aussi un pantin qui lui donne, en retour, quelques idées.

Tomaso Costo, Napolitain né au milieu du seizième siècle, prônait l'honnêteté et la dignité, conseillant à tout secrétaire de garder dans une poche une lettre de démission, à tout hasard... Esthète du mot juste, de la bienséance, du ton rigoureux, il donne des conseils dont, au fond, tout apprenti écrivain pourrait tirer profit.

Mais c'est chez Michele Benvenga, né un siècle plus tard, que l'on lira l'exaltation la plus débridée de la fonction de secrétaire. Non plus conseiller, mais acteur, il entre avec panache dans le théâtre du monde. On est passé de l'économie sèche et digne aux *«séduisantes superfluités»*. Du reste, Benvenga lui trouve aussitôt son dieu tutélaire : *«Protée, qui se métamorphose en empruntant à toutes les formes de la nature.»*

Pourquoi ces textes nous parlent-ils encore? Certes, les princes n'ont pas disparu. On peut aller les chercher dans les ministères mais aussi dans les entreprises : chaque salarié a le sien. Chaque pouvoir a sa comédie, ses histrions et ses porte-parole. Mais il y a une autre raison qui rend ces manuels si actuels : ce sont aussi des rêveries sur l'écriture, la parole, l'authenticité. Dans un beau livre métaphorique, Benvenga fait l'éloge de la parole empruntée : *«Etoile qui, parmi les encres, tire lumière des ombres.»* Il célèbre surtout le mot écrit, qui transcende l'expérience. Il vénère la force de la littérature, de la fiction, de ce qui n'existe qu'une fois écrit. Le parfait secrétaire se forge une gloire qu'il ne doit qu'aux lettres et qui surpasse celle du sang. *«Tout autre rayon est un éclair qui s'enfuit, lucioles imaginaires des rêves qui viennent des tombeaux.»*

R. de C.

(1) Auquel on doit déjà une édition savante de l'ouvrage de Torquato Accetto, *De la dissimulation honnête,* Verdier.

ESSAI

La tyrannie du consensus

Suite de la page 23

La confusion entre le public et le privé est quasiment totale; le droit à la santé tend à devenir un devoir de santé; les lois prétendument de santé publique (loi anti-tabac) ou de sécurité (permis à points) sont en réalité des lois de contrôle social, sur lesquelles aucun débat ne survient, pas même dans la presse; la nécessaire préservation de la planète laisse place à l'actuelle écologie (ou plutôt écologisme), cette *«religion de la vie»*. Et *«la vertu de s'indigner semble s'être évaporée avec la capacité de choisir»*.

On proscrit le tabac aujourd'hui parce qu'il serait facteur de maladies. Interdira-t-on demain la bonne chère pour les mêmes raisons? Les femmes ont renoncé à leur désir de liberté pour se réfugier dans le protection paternaliste (dont la loi sur le «harcèlement sexuel» est un exemple). On avait cru comprendre qu'elles réclamaient le droit à l'individualité et elles acceptent le statut d'«espèce à protéger».

Une pensée joyeuse

La presse française est dans un état déplorable. Sa fonction *«cathartique de la vie politique»* est de moins en moins efficace et elle entretient l'illusion *«de se redresser en se dépolitisant»*, alors qu'elle se banalise en bannissant toute pensée. Les intellectuels ne disent plus rien : *«Le pire opium des intellectuels consistait naguère à s'imaginer détenir le secret du monde pur. Ce que nos sociétés n'exigent heureusement plus de l'intellectuel, elles continuent de le demander à l'expert. Il n'est que de voir, dans l'édition, la monstrueuse inflation des «essais» – dont celui-ci – par rapport au roman, qui est la voie royale de la connaissance de l'homme.»*

Bref, la *«crise de l'intelligence»* est avérée. Slama se garde bien *«du catastrophisme romantique ou de l'angélisme libertaire»* et précise que *«le discours sur la décadence est affaire de poètes»*. Son propos est de mettre en lumière toutes ces dérives, qui, en France, ne peuvent que rappeler le vichysme. Et il démonte *«l'obsession mimétique qui reproduit, à cinquante ans d'intervalle, les mêmes comportements, les mêmes illusions, les mêmes préjugés»*.

Les solutions? Tenter de retrouver des *«clés perdues»* : la séparation des ordres, une conception non préventive de la responsabilité, l'assomption du conflit. Et restaurer un principe : *«Rester libre a un coût, qui n'est pas économique, et la valeur d'un homme, comme d'une société, se mesure au prix que l'un et l'autre consentent à payer pour leur liberté.»*

Aux rares personnes qui revendiquent de payer – pour le droit aux excès, aux plaisirs, aux risques d'une vie choisie, – la loi indique que ce droit n'existe plus. Toutefois, ceux qui étouffent sous cet *«ASTHME – argent, sexe, terreur, hystérie, mort, enfant»* que dénonce un roman récent (2) pourront reprendre souffle à la lecture de Slama. Ils ne trouveront dans son livre, et c'est heureux, aucune réponse toute faite, rien qui ressemble au «prêt-à-penser» courant. Seulement une pensée joyeuse et le courage de redevenir allègrement combatif. En un mot, contre le vichysme sournois qui menace, *l'Angélisme exterminateur* est non seulement salutaire, mais indispensable.

Josyane Savigneau

(2) *Le Secret,* de Philippe Sollers («le Monde des livres» du 8 janvier). Logiquement, tous ceux – et ils sont nombreux cette fois-ci – qui ont vanté la force de critique sociale de ce roman devraient soutenir le travail de Slama. Mais la logique intellectuelle, *l'Angélisme exterminateur* le démontre à la perfection, a fait long feu...

La magie Der Nister

Les allégories d'un écrivain yiddish mort au goulag

SORTILÈGES
de Der Nister.
Traduit du yiddish et présenté
par Delphine Bechtel.
Julliard, coll. «Littérature yiddish».
189 p., 100 F.

Ukraine, 1905. La révolte annonciatrice de la Révolution de 1917, qui donnera le pouvoir aux bolcheviks, gronde dans l'empire multinational du tsar. Un jeune homme, Pinkhas Kaganovitch, s'enfuit de sa ville natale Berditchev – haut lieu du hassidisme (1) – afin d'échapper aux rigueurs d'un service militaire particulièrement contraignant pour les juifs. Pinkhas a reçu une éducation traditionnelle. Aaron, son grand frère, qu'il vénère, l'a initié aux mystères du Talmud, et sans doute aussi, à ceux de la kabbale.

A Jitomir, toujours en Ukraine, le fugitif enseigne l'hébreu pour gagner sa vie, écrit des vers en yiddish, sa langue maternelle, et se passionne pour les littératures russe et allemande, portes ouvertes sur la modernité. Il prend le pseudonyme de Der Nister, en yiddish *«celui qui se cache»*, nom qui renvoie au mot hébreu *nistar*, signifiant, dans la mystique juive, *«le sens secret des Ecritures»*, opposé au *nigla*, *«sens premier apparent»*. *Nistar* désigne aussi l'un des trente-six Justes sur lesquels, selon cette mystique, repose notre monde. L'œuvre de Der Nister, poète solitaire et prosateur secret, sera une longue suite d'allégories, structurées selon les canons du conte populaire et ressourcées au contenu occulte des récits hassidiques.

Lorsque, pendant la Grande Guerre, l'empire russe s'effondre, l'espoir messianique soulève les peuples opprimés qui l'habitent. Les juifs acquièrent les droits des «minorités nationales», le yiddish est officiellement enseigné dans les écoles; presse, maisons de culture et d'édition prolifèrent.

Très vite cependant, la guerre civile et les massacres commis par les uns et les autres, Rouges et Blancs confondus, contraignent de nombreux écrivains, russes aussi bien que juifs, à s'expatrier. Parmi les plus célèbres, Bergelson, Biely, Ehrenbourg, Gorki, Nabokov, Tsvetaeva.

Symbolisme russe et folklore juif

En 1921, Der Nister part à Berlin, devenu à l'époque un grand centre de l'émigration intellectuelle russe. C'est là qu'il publie deux volumes de nouvelles en yiddish, où se font sentir à la fois l'influence des grands symbolistes russes et celle de la tradition et du folklore juifs.

Cinq ans plus tard, Der Nister, âgé alors de quarante-deux ans, rentre en Ukraine, et s'installe à Kharkov. La toute nouvelle Union soviétique semble encore offrir toutes les garanties pour le libre épanouissement de la culture yiddish, autrefois marginalisée, alors qu'en Allemagne la montée du chauvinisme s'accroît chaque jour un peu plus.

Les nouvelles qui paraissent aujourd'hui, traduites et présentées d'une manière remarquable par Delphine Bechtel, couvrent sa période symboliste jusqu'en 1929, lorsque les pressions des autorités communistes l'obligent à dériver vers les rivages stériles du *«réalisme critique»* ou *«socialiste»*. *Vers la montagne*, narration onirique, date de 1918; elle nous promène à travers des paysages en apparence déserts, où un marcheur s'achemine vers un lieu incertain afin de répondre à l'appel énigmatique d'un vieillard.

Il s'agit d'un itinéraire initiatique, ponctué d'épisodes inspirés aussi bien par le conte populaire que par le récit dit cultivé : recherche d'un oiseau magique, rencontre avec le mendiant et la vieille femme, avec l'Homme des Nuages, et l'Homme de la Lune, personnages emblématiques et situations archétypales très proches du théâtre expressionniste. Finalement, c'est la Marche elle-même qui se révèle être la quête du marcheur, quête devenue son propre objet, à l'instar de celle des vieux alchimistes.

Dans *Démons*, nous retrouvons le même héros désincarné, accompagné, cette fois, par son double satanique, le poseur de pièges, mais l'imaginaire, l'œuvre d'art finissent par vaincre les forces infernales, celles qui peupleront plus tard l'œuvre d'Isaac Bashevis Singer, l'autre grand auteur de langue yiddish.

Prémonitions et danse macabre

C'est toujours le thème du double qui surgit d'un bref dialogue entre l'acteur et son ombre dans *Un prélude*, le seul fragment théâtral que Der Nister nous ait laissé. Certes, le message est plus transparent, mais comment ne pas être frappé par le caractère prémonitoire des paroles prononcées par le comédien à la fin des années 20 : *«... Notre temps est passé, nos acteurs se sont éparpillés de par le monde, et se sont vendus comme clowns chez d'autres afin... de gagner leur pain dans un monde désolé et annihilé... et notre théâtre qui jouait avec la vie et la mort, on l'a transformé en quelques tièdes heures d'amusement...; et nos femmes, qui, jadis... dirigeaient les seigneurs et les rois, comme des enfants... sont devenues des prostituées auprès des grands d'aujourd'hui, du dernier venu qui... les invitera à dîner et à passer la nuit...»*

Avec *Ivre* et *Tous mes biens*, derniers récits non censurés publiés après son retour en Ukraine, l'écrivain nous invite à une danse macabre dans un univers chagallien. La féerie, déjà inquiétante, se métamorphose en cauchemar et l'auteur – qui entre lui-même en scène sous forme de fugitif poursuivi par des fauves – nous livre une suite d'histoires emboîtées à la manière des contes des *Mille et une nuits*, réflexions allégoriques sur les rapports entre réalité et fiction, entre l'auteur et le monde où il vit, entre le sens de la quête et sa caducité.

C'est l'élégie funèbre au rythme envoûtant du poète privé de la foi dans son art et qui pressent la fin tragique du parcours. En 1939, Der Nister publie à Moscou le premier volume d'un roman (2) où, malgré les directives imposées par les censeurs, transparaît sa sympathie pour un judaïsme soviétique déjà condamné.

Evacué à Tachkent pendant la guerre, il écrit encore plusieurs nouvelles inspirées par la Shoah, mais lors des purges antisémites ordonnées par Staline – elles commencent en 1948 et aboutissent à l'assassinat de tous les intellectuels de langue yiddish sur le territoire de l'ancienne URSS, – Der Nister est arrêté à son tour. L'écrivain, torturé et malade, s'éteint au goulag, en 1950, à l'âge de soixante-six ans.

Edgar Reichmann

(1) Mouvement juif de renaissance spirituelle fondé en Europe orientale au dix-huitième siècle.

(2) Deux volumes, Lattès, 1974-1975.

LE ROYAUME ENCHANTÉ
(The Magic Kingdom)
de Stanley Elkin.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Claire Maniez, avec la collaboration
de Marc Chenetier. Plon,
coll. « Feux croisés », 410 p. 160 F.

UN SALE TYPE
(A Bad Man)
de Stanley Elkin.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Jean-Pierre Carasso, « 10/18 », 384 p.

MARCHAND DE LIBERTÉ
(The Bailbondsman)
de Stanley Elkin.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Jean-Pierre Carasso.
« 10/18 », 224 p.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Mourir à Disneyworld

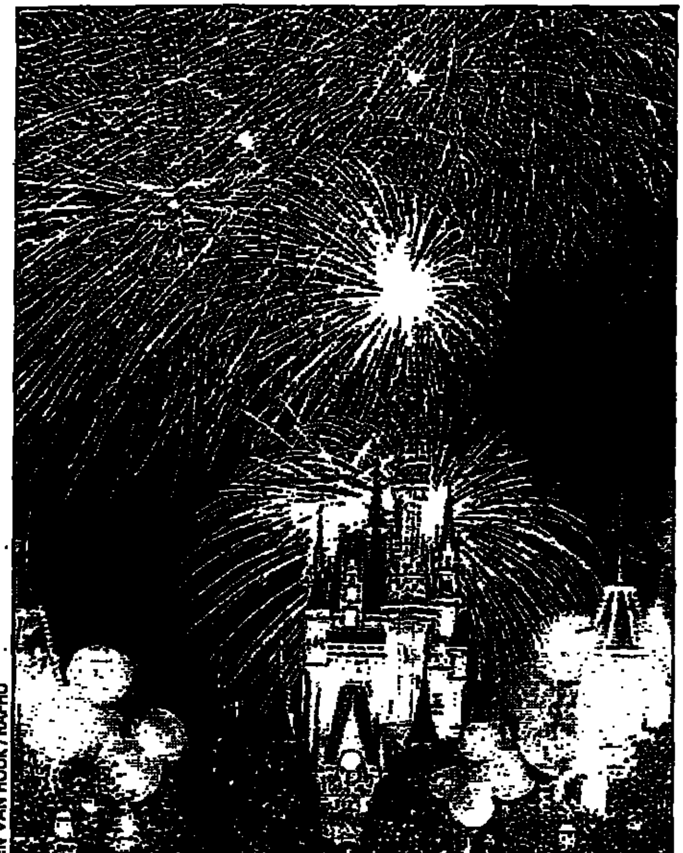
L'HORREUR pure que ce voyage à Disneyworld à la manière de Stanley Elkin ! ... Difficile de supporter ces *« vacances de rêve »* en Floride de sept petits Anglais, âgés de onze à quinze ans. Incurables. Et qui le savent. Condamnés à très court terme et qui font leur dernier voyage au royaume de Mickey. Les nouvelles aventures, aussi absurdes qu'épouvantables, de sept nains chez Walt Disney. Attention ! Amateurs de lectures douces et légères, s'abstenir.

Depuis la publication en 1977 par Tony Cartano d'*Un sale type* aux défuntes éditions Henri Veyrier, depuis le Prix Maurice-Edouard Coindreau en 1985 récompensant la traduction de Jean-Pierre Carasso pour *Marchand de liberté* chez Alinéa, l'humour noir et pervers de Stanley Elkin (né en 1930 dans le Bronx) a ses fanatiques. Trop rares, car ses livres étaient à peu près introuvables. La publication en édition de poche d'*Un sale type*, qu'on a pu qualifier de *« Voyage au bout de la nuit américain »* sera certainement une vraie découverte.

C'est l'histoire d'un antihéros, Leo Feldman, propriétaire d'un grand bazar, honnête en apparence. Condamné à un an de prison pour des délits mineurs, il va subir la terreur permanente d'un véritable régime concentrationnaire, jusqu'à se faire le complice du système de délation du monde carcéral qui va faire accepter au détenu le sentiment de sa culpabilité. Mérite-t-il la mort lorsqu'un tribunal des prisonniers finit par le faire passer en jugement ? *« Mais... je suis innocent, songea-t-il, alors même qu'ils le battaient. »*

Il serait injuste que le public continue d'ignorer, à cause de la rareté de ses traductions et de son penchant pour le macabre, un des plus grands prosateurs américains vivants qui, dans ses nouvelles comme dans ses romans, semble mettre le doigt sur les plaies qu'il dissèque avec un clin d'œil de diable goguenard. Comme s'il voulait, en même temps, par l'ironie, écœurer, écorcher le lecteur, lui faire éprouver la douleur d'un corps qui souffre, l'angoisse de la mort. En même temps que la volonté de vivre.

C'est *« un rire qui fait mal »*, explique Jerome Charyn, qui le connaît depuis longtemps. *« Il faut avoir éclaté de rire avec lui au fil de ces pages haletantes pour comprendre qu'il n'est pas plus comique que la vie même*, écrit son traducteur Jean-Pierre Carasso. *Avec un vocabulaire plus riche que celui du gros dictionnaire Webster, une syntaxe éblouissante, dans une profusion de jeux de mots, de rapprochements saugrenus, d'allitérations systématiques, d'images inattendues. »*


BEN VAN HOOK / RAPHO

Un voyage au bout de l'horreur dans un « royaume enchanté »

QU'ON suive donc Elkin et son personnage principal, Eddy Bale, vers ce *Royaume enchanté*, publié en 1985 aux Etats-Unis, qui vient de paraître chez Plon dans la prestigieuse collection « Feux croisés » (reconnaissable désormais à la laideur vulgaire des couvertures de sa nouvelle présentation), dans une belle traduction qui tient certainement du tour de force pour rendre la superbe langue baroque, déferlante, délirante de l'auteur.

Eddy Bale s'est battu pendant quatre ans, perdant tout sens de la décence, pour sauver, ou prolonger, la vie de son fils atteint d'un cancer : onze opérations en trois ans, des voyages à Johannesburg, Pékin ou Lourdes, le recours du désespoir à des guérisseurs, des gitanes, des sorcières. Devenu *« le mendiant le plus voyant du Royaume-Uni, il avait fait le porte-à-porte, le chapeau littéralement à la main pour réunir les cent mille livres nécessaires à la survie de Liam. Il avait vendu des interviews exclusives, toutes plus humiliantes les unes que les autres »*, il en avait donné au public pour son argent, prêt à voir paraître dans la presse des articles parfaitement ignobles (*« Détails sensationnels sur l'éveil sexuel du jeune Liam à l'agonie »*, *« Comment les parents ont révélé à leur enfant de douze ans que tout espoir était perdu »*). A la fin, le garçon lui-même demandait qu'on en finisse : *« S'il vous plaît, est-ce que je peux mourir maintenant ? »* Après l'enterrement, sa femme l'avait quitté.

Il a une idée. Charitable, en apparence. Réunir des fonds afin d'emmener à Disneyworld quelques enfants en phase terminale, dont aucun n'est suivi par un pédiatre, atteints de maladies aussi rares qu'abominables, pour leur offrir le plus beau souvenir de leur vie. Il aura même une audience désopilante à Buckingham Palace auprès de la reine, qui sortira de son sac un chèque de cinquante livres. *« Ne l'encaissez pas, dit-elle. Contentez-vous de le montrer... »*

Le voyage, on pouvait s'y attendre, sera proprement abominable. Avec l'aide de ses collaborateurs, un infirmier homosexuel, une infirmière nymphomane qui ne porte que des enfants morts-nés, une nourrice du prince Andrew, Eddy fait le tri des sept enfants qui bénéficieront de l'enchantement promis : *« Ils se débarrassèrent des maladies de Dawson, Tay-Sachs, Krabbe, I. Wilms et Cushing, ce qui leur laissait une maladie de Gaucher, une tétralogie de Fallot, un ostéosarcome, une mucoviscidose, un dysgerminome, un syndrome de Chédiak-Higashi, une progérie et une leucémie lymphoblastique. »*

Laissons le lecteur découvrir au fil des pages ce que ces mots veulent dire et quelle torture de tous les instants ils signifient pour les corps. Des corps d'enfants, de surcroît. L'auteur semble se complaire à détailler l'horreur, mais on ne peut oublier qu'il sait de quoi il parle, qu'il est lui-même atteint depuis vingt ans d'une maladie épouvantable, la sclérose en plaques, qui l'a transformé peu à peu en infirme. Dans un article intitulé *Out of One's Tree* (« Quand j'ai perdu la boule »), dans le numéro de janvier de la revue américaine *Harper's*, il vient de raconter comment il s'est senti devenir complètement fou après avoir suivi un nouveau traitement : *« Aucune de mes maladies ne m'a jamais vraiment effrayé. Sauf quand j'ai perdu les pédales*, écrit-il. *Je méprise la folie. Les fous, en littérature comme dans la vie, sont trop inconstants. On ne peut les mener nulle part. »*

JETÉS au beau milieu des pages aux couleurs idylliques d'un magazine de luxe, dans le manoir hanté, ou le palais de la Belle au Bois dormant, parmi les Mickey, les Pluto, les Blanche-Neige, les petits incurables du roman d'Elkin, avec leurs radiations, leur chimiothérapie, leurs analgésiques, leurs vomissements, leurs vertiges semblent parfaitement incongrus. Ils vont devenir des gêneurs. Le désordre s'installe. La débauche couve sous le désespoir.

Ils font assaut de roublardise devant les journalistes du *Times* (*« Dit'à la reine qu'on est ses bons et loyaux serviteurs. Y s'peut qu'on soit d'pauv'incurab-'qui vont canner et tout, mais on est quand même des vrais Anglais »*, dit l'un d'eux, qui reprend sa voix normale et demande : *« J'en ai trop fait ? »*). Ils prennent des paris sur qui reviendra vivant. Dans ce monde fabriqué qui tient plus du racket que du contes de fées, Eddy se sent gêné pour ces enfants qui affichent sans vergogne leur maladie dans les restaurants ou au beau milieu du parc d'attractions, se font gloire de leur mort prochaine. Le pèlerinage se terminera dans la dérision. Même l'amour ne peut qu'engendrer le malheur. Dans ce Lourdes-là, on n'attend pas de miracle.

On ne peut pas ne pas penser, en refermant *le Royaume enchanté*, à cette équipe de clowns et d'acrobates baptisée le Rire médecin qui tourne dans les services hospitaliers pour enfants de la région parisienne et que nous montrait il y a quelques semaines l'émission « Envoyé spécial » sur France 2. A voir les yeux brillants des enfants cancéreux, on sentait là combien le rire peut être une thérapie, une aide. Pourtant, ce rire grinçant et amer que Stanley Elkin – ce *« magicien des mots*, comme l'appelle Jerome Charyn, *capable aussi bien de nous apaiser que de nous mordre »* – fait naître tout au long de ces pages farfelues, dans un délire verbal éblouissant, un déluge assourdissant de mots, nous oblige à réfléchir à la misère de l'homme. C'est sa façon à lui de se dresser contre la solitude, contre la mort. De donner un sens à la vie. De dire encore : *« Je suis vivant. »*

Shakespeare dans la baignoire de Mesguich

TITUS ANDRONICUS
de Shakespeare.
Texte français
de Daniel Mesguich,
Ed. La Différence, 132 p., 55 F.

Le lecteur qui, voyant en gros caractères sur la couverture les mots *Titus Andronicus*, William Shakespeare, achèterait le livre en pensant acquérir une traduction de cette pièce serait bien mal avisé. Il est vrai que la mention *« texte français de Daniel Mesguich »*, située un peu plus bas, de façon beaucoup moins visible, l'aura peut-être, tout de même, mis en garde. Ouvrant le livre et abordant la préface de Mesguich, il lira : *« Cette traduction... s'éloignant souvent du sens « littéral », comme on dit, du texte anglais... s'en va sonder, et traduire, des correspondances* ailleurs *dans le reste de l'œuvre de Shakespeare, des phrases autres mais proches prononcées par d'autres personnages dans d'autres pièces... »* Bref, le lecteur comprendra qu'il ne s'agissait pas tant de traduire le texte de l'anglais au français que de traduire du « Shakespeare en Shakespeare ».

Ce sens particulier du mot traduction autorise Daniel Mesguich à des transformations qu'on peut trouver intéressantes : ainsi, alors que les répliques des personnages sont régulièrement coupées (entre autres, tout le discours final de Marcus), elles se trouvent en revanche souvent agrémentées de quelques lignes supplémentaires dont l'érudit s'amusera à chercher la provenance : Borges, Beckett ou... Shakespeare ? *le Roi Lear, Othello* ou *Macbeth* ? Pourquoi Tamora, la reine barbare, n'emprunterait-elle pas, en effet, telle réplique de lady Macbeth, et Aaron, le Maure, les mots d'un personnage d'*Othello*, puisqu'il est vrai que *Titus Andronicus*, la pièce la plus sanglante, la plus paroxystique de Shakespeare, est *« la matrice du continent Shakespeare tout entier »* et qu'on y trouve en germe les thèmes et jusqu'aux répliques de l'ensemble de l'œuvre ?

Mutius, en mourant, ne crie pas *« au secours, Lucius, au secours »* comme dans *Titus Andronicus*, mais, plus noblement, *« Père, le néant me happe »* et Lavinia affirme à Saturninus : *« Votre noblesse m'est garante que vos paroles ne sont que des mots »*, là où le texte original, loin de sous-entendus aussi flagrants, attribue simplement les mots prononcés par Saturninus à une courtoisie princière. Il est vrai que certains passages sont respectés, *« le mot à mot le plus serré »* étant recherché, comme l'annonce Mesguich dans la préface ; on reconnaît alors le plus souvent la traduction de François-Victor Hugo qui servit de toute évidence au montage effectué par Mesguich.

Depuis quelque quinze ans maintenant (son premier *Hamlet* date de mars 1977), on a pu se familiariser avec le principe directeur de son travail, *« principe de la baignoire »* comme il le nomme, selon lequel il n'existe pas de frontières étanches d'un texte à l'autre, tous les livres du monde faisant en quelque sorte partie d'un même grand livre qui reste toujours à écrire. Le procédé qui préside à la présentation de *Titus Andronicus* n'a donc en soi rien de particulièrement nouveau, et, à une époque où il est de pratique courante d'utiliser les traductions existantes des pièces de théâtre pour les remanier, les faire signer par un autre, et ensuite les publier, il peut sembler naïf de s'étonner en reconnaissant ici ou là, non signalés à l'attention, des extraits d'une traduction antérieure.

Mais ce qui peut paraître justifié au nom de l'efficacité de la mise en scène (celle de Mesguich est de l'avis général remarquable) ne l'est plus lors de la publication du texte. Le respect du texte, et du traducteur, même si ce scrupule peut paraître à d'aucuns dépassé, n'exige-t-il pas alors l'emploi d'un terme nouveau pour désigner un exercice qui n'a qu'un rapport lointain avec la traduction et révèle en fait le glissement progressif par lequel le metteur en scène prend la place de l'auteur, écrivant par personne interposée, à partir de textes écrits ? Plutôt que de traduction, il faudrait parler de collage, ou de montage, et plutôt que William Shakespeare, signaler *d'après* Shakespeare.

Quant aux pièces de Shakespeare, ceux qui voudraient les lire en français pourraient se reporter avec profit à l'œuvre de François-Victor Hugo, qui a traduit l'intégralité de l'œuvre de Shakespeare, ou à un travail contemporain qui tient deux exigences à la fois et refuse de distinguer entre traduction pour la scène et traduction littéraire, tel celui de Jean-Michel Déprats qui a travaillé avec de nombreux metteurs en scène et reconsidéré le problème.

Christine Jordis

★ Signalons également deux traductions de Shakespeare dues à Jean Malaplate : *le Roi Lear* (José Corti, 312 p., 135 F.) et *les Sonnets* (l'Age d'homme, 204 p.).

Le Liban de miel et de fiel

Un roman sur la tragédie des chrétiens du Proche-Orient

QUAND LE SOLEIL ÉTAIT CHAUD
de Josette Alia.
Grasset, 439 p., 135 F.

Josette Alia agaçait fort, quand elle représentait *le Monde* à Tunis, Habib Bourguiba, qui ne renonça à la faire expulser qu'à la très pressante demande d'Hubert Beuve-Méry. Elle a fait, depuis, son chemin, notamment à travers les drames de l'Orient, jusqu'à devenir rédacteur en chef du *Nouvel Observateur* mais sans se départir de son allure placide de *« Normande venue du froid »*, comme elle le dit d'elle-même.

« Débrouillez-moi cette histoire libanaise, lui avait demandé un jour l'un de ses prédécesseurs à ce poste, *mais faites simple. »* Le cher homme ! S'il est un pays où rien n'est simple, c'est bien celui du Cèdre : *« pays en caoutchouc, qui rebondit toujours »*. Ce pays-là, Josette Alia en connaît le ciel et le miel, l'histoire et les histoires, les pierres, les paysages, les dieux et les hommes. Elle a fréquenté tous les camps, tous les clans, tous les acteurs, riches et pauvres, cyniques et idéalistes, tueurs et victimes. Comment, avec ces souvenirs, ces émotions, faire comprendre *« simplement »* le Liban ? Depuis qu'en 1975 la guerre civile a commencé de le ravager, il a fait l'objet d'innombrables essais, pamphlets, témoignages, récits historiques, journaux intimes, où le lecteur le mieux disposé finit par se perdre.

Josette Alia n'a pas voulu ajouter à cette épaisse bibliographie. Elle a cherché un fil conducteur : la vie d'une famille, et plus précisément d'une femme, Laura Boulad. Fille d'un grand avocat grec-catholique du Caire. Mariée à un médecin également grec-catholique. Une fille émigrée au Canada. Un fils qui se battra successivement aux côtés de l'OLP et de ses adversaires les plus résolus : les phalangistes de Béchir Gemayel.

Le début du livre traîne un peu. Tennis, cheval, plage, bals, Laura adolescente fait ses premiers pas dans une « bonne » société que ne touchent que superficiellement les événements. Jusqu'au jour où elle tombe dans les bras d'un diplomate français dont le courage n'égale pas le sex-appeal.

Elle apprend par hasard qu'il est sur le point de convoler avec une autre. Un cousin au grand cœur l'arrache au suicide, donne un père à l'enfant qu'elle attend et la convainc de quitter pour le Liban de ses ancêtres une Egypte où la position des chrétiens, Nasser *regnante*, va devenir rapidement difficile. Elle se prendra pour lui d'un *« amour incestueux »*, à en croire notre consœur *« le plus solide »*, ce qui ne l'empêchera pas, dans un univers où la jalousie est *« une faute de goût »* et la passion *« un accident grave »*, d'avoir une liaison avec un Palestinien promis aux balles israéliennes ni de retrouver épisodiquement, à chaque fois un peu plus lâche, son amant du Quai.

D'un résumé aussi sommaire, des esprits forts pourraient conclure que ce roman est bien conventionnel. Il n'en est rien. Les héros de *Quand le soleil était chaud* sont des êtres de chair, de sang et, en bons Orientaux, de verbe. La plupart croquent la vie à belles dents, ignorant les nuages annonciateurs de la tourmente qui va emporter le monde qu'ils ont cru immortel au point de s'acharner, à la moindre éclaircie, à en remettre aussitôt sur pied les débris.

Josette Alia a délibérément mêlé à ses personnages fictifs, tous fortement typés – qui n'aura un coup de cœur pour sa tante Charlotte ? – les principaux acteurs du drame, et nombre d'amis à elle. Parmi eux, Edouard Saab, correspondant du *Monde* à Beyrouth lorsqu'il fut abattu, un soir, au passage du Musée. On retrouve sa silhouette un peu pesante, ses gros yeux bleus, sa voix chaleureuse.

Chaleureuse et désabusée : il en avait trop vu. Josette aussi. Au-delà des intrigues, des calculs, des ambitions, a trop longtemps prévalu, sous l'étiquette confessionnelle, l'esprit de clan, avec son corollaire : la soif de vengeance. C'est là qu'il faut chercher l'explication principale d'atrocités dont aucun camp n'a le monopole. L'auteur n'a pas besoin de forcer le trait pour nous plonger dans l'horreur absolue. Elle se garde de juger. *« La Méditerranée*, disait Camus, *a son tragique solaire, qui n'est pas celui des brumes. »*

Dans une pareille tourmente, les malheurs d'une jeune femme belle et riche, dont le mari réussira un temps à se refaire une situation à Paris, pourraient ne guère nous toucher : si elle et ses pareils avaient regardé un peu plus loin que le bout de leur nez, les choses ne se seraient-elles pas passées différemment ? Mais le chemin de croix dont Josette Alia fait revivre avec sobriété les stations est celui de tout un peuple et pas seulement de privilégiés. Puisse ce livre aider à ne pas l'oublier.

André Fontaine